LETTRES

SUR LE

Confessorat du P. Le Tellier

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV et le P. de La Chaise, Etude historique et critique, par I. de Récalde. Un vol. in-16 de 125 pages. — Prix : **2** fr.

Le Bref " Dominus ac Redemptor ", Texte latin et traduction française, avec une Introduction et des Notes, par I. de Récalde. — Prix : **3** fr.

Ecrits des Curés de Paris contre la Politique et la Morale des Jésuites (1658-1659), avec une Etude sur la Querelle du Laxisme, par I. de Récalde. — Prix : **7** fr.

Tous droits de traduction et de reproduction autorisés.

ABBÉ DE MARGON

13-E-67

LETTRES

SUR LE

Confessorat du P. Le Tellier

avec une Introduction et des Notes

SUR

La Politique des Jésuites et l'Oratoire

PAR

I. DE RECALDE

SEMINÁRNÍ PRÁVNICKÁ FAKULTA MASARYKOVA UNIVERSITY KNIHOVNA Hist.-práv. oddělení

PARIS
"LIBRAIRIE MODERNE"
2, Rue de l'Echaudé-Saint-Germain, 2

1922

Darem od Rev. 5. května 1945.
Inv. čís. 6027.

ÚSTŘEDNÍ KNI
PRÁVNICKÉ FAKUL
STARÝ FOND
Č. inv.: 03

INTRODUCTION

Un Document révélateur[1]

Quelques-uns de nos critiques ont bien voulu s'étonner de la tournure délibérément fragmentaire qu'ont prise nos études sur la Compagnie de Jésus. *Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV et le P. de la Chaise, le Bref « Dominus ac Redemptor », les Ecrits des Curés de Paris :* autant d'épisodes, assez caractéristiques, mais détachés d'un ensemble qu'on aimerait, disent-ils, à juger en bloc.

Sans doute. Mais qui donc mènera jamais à bien cet immense ouvrage ? Depuis trois siècles

(1) Ce « document révélateur », ce sont les *Lettres* au P. de Tournemine et au P. Lallemant, par l'abbé de Margon, que nous publions plus loin *in extenso*, d'après l'original. Mais sur l'ensemble de cette controverse ou sur ses à-côtés, il serait utile de consulter au moins : *Un « document assassin » faussement attribué au P. Le Tellier*, par le R. P. Brucker, dans les *Etudes* de 1901 ; *Lettre au P. Bliard, de la Compagnie de Jésus, en réponse à son livre « Les Mémoires de Saint-Simon et le P. Le Tellier »*, par Léon Séché, Paris, Perrin, 1891.

s'amassent, au sujet des Jésuites, les annales apocryphes, les apologies et les pamphlets également déclamatoires. Les premiers historiographes à gages ont « bâclé », pour ou contre, un des sujets les plus curieux qui se soient présentés à la sagacité des chercheurs. Récemment, enfin, la Société est entrée dans la voie des publications documentaires. Selon la mode d'aujourd'hui, les archives de la Compagnie vomissent sur le monde une montagne de pièces de première main, d'ailleurs savamment triées ; et la renommée de ce bel ouvrage balance déjà celle des Bollandistes. Mais la vérité gît aussi irrémédiablement accablée sous cette savante abondance qu'elle apparut naguère étriquée, déformée ou déguisée tour à tour par toutes les modes littéraires. Il faudrait plusieurs vies rien que pour classer ces dossiers formidables, plusieurs générations de savants pour vérifier seulement l'authenticité ou l'intégrité de ces papiers édités sans contrôle par les intéressés. Encore resterait-il d'immenses bibliothèques à exploiter, mille sources soigneusement dissimulées à découvrir. Et l'historien s'apercevrait finalement avec épouvante qu'il ne sait, en dépit de tant de lumières, rien ou presque rien sur la conduite et le gouvernement d'une société, secrète entre toutes dans ses origines et dans ses méthodes. Rien, sur le mystère que cette innombrable armée et ses chefs ont emporté avec eux de génération en génération dans la tombe. Rien, sur tout un passé séculaire, quand le présent, sous nos yeux, échappe aux informations et aux inductions les plus pénétrantes.

Quel est, en effet, aujourd'hui même, le rôle que jouent le Général de la Compagnie de Jésus, ou tels et tels de ses instruments en vedette, au

milieu des conflits sans nombre qui dévorent la terre ? Nous pouvons défier qui que ce soit, non pas, certes, de le deviner ou de le dire, — les indices en tout temps abondent, — mais d'en apporter la preuve juridiquement établie. Les pièces à conviction n'existent pas, n'ont jamais existé peut-être ou se sont trouvées soigneusement détruites par ceux-là même qui, de temps à autre, ont prétendu faire la lumière. Comme les fils de Noé sur la nudité de leur père, les fils de la Compagnie accumulent depuis trois cents ans sur la pensée intime de leur Société et sur la vie de ses membres tous les manteaux de l'éloquence, de l'érudition, du faux témoignage, sans parler des vols, suppressions, grattages et dénaturations d'écritures publiques, par esprit de famille. Reviser de fond en comble cet interminable procès est une tâche désormais au-dessus des forces humaines. Il y faudra l'omniscience et l'omnipotence du Juge qui, un jour, pour le soulagement de la conscience universelle, doit sonder les reins et les cœurs de tous les enfants des hommes.

En attendant, la vérité ne peut se faire jour que par éclairs ; elle s'étend par taches claires peu à peu élargies sur ce fond noirci d'encre. Tantôt ici, tantôt là, un détail révélateur émerge de la nuit. Il trahit dans l'ombre des substructions profondes. Tout de suite, les apologistes comme les détracteurs à tout prix multiplient, il est vrai, les voiles autour de ce point brûlant. On conteste, on dénature, on traîne en longueur l'incident. Trompé par une savante conspiration du silence, ou étourdi par le fracas sans trêve d'explications contradictoires, l'amateur impartial de haute psychologie religieuse laisse détourner son attention ou hésiter son verdict, en face de ces

tronçons de vérité qui, la durée d'une seconde, se sont tordus sous son regard comme des monstres dans la brume. On le tient en respect, tantôt au nom de la science mitrée d'in-folios redoutables, tantôt au nom de l'Eglise avec laquelle on veut que la Compagnie fasse un bloc ; ou bien les sectes inspirent au contraire à l'érudit la haine préventive la plus aveugle contre cette prétendue avant-garde de légionnaires. Toutefois, incrédule ou croyant, saisi au passage par la brusque révélation de quelque incident caractéristique, le chercheur s'arrête soudain, réfléchit et s'étonne. Le temps manque pour poursuivre l'enquête, mais l'attention est en éveil ; au fil des jours, l'esprit s'enrichit d'observations nouvelles. Le fond des choses, mis à nu, aide à mieux saisir le sens des gestes et toute la trame d'une longue histoire. Celle de la Compagnie demeure à faire éternellement ; le Jésuite, dans sa réalité présente et historique, apparaît suffisamment dessiné. Ce sera l'armature de l'œuvre future.

*
* *

Assez de bruits mal fondés courent au surplus sur notre œuvre pour que nous nous permettions ici un mot personnel.

A vrai dire, nous avons vécu longtemps trop près des Jésuites, ou même trop mêlé à leurs phalanges, pour convenir d'abord de leurs défaillances auxquelles nos sympathies nous rendaient aveugle. Cependant une série d'incidents contemporains peu à peu dessillaient nos yeux. Dans ces soi-disant grenadiers du Pape, nous découvrions au jour le jour les banquiers les plus avisés d'un crédit truqué, moins soucieux d'honneur

que d'autres avantages. Peu à peu se décelaient à nous d'inextricables nœuds d'intérêts, des partipris sans mesure, des dénis de justice révoltants vis-à-vis des hommes, des refus d'obéissance et des menaces insolentes à toutes les autorités légitimes. Et c'est sous des regards désillusionnés par cette cruelle expérience de la vie contemporaine qu'à leur tour sont passés ou repassés un à un, au cours de nos recherches, quelques traits plus ou moins significatifs du passé. Tout à coup le sens de certaines réalités permanentes, acquis grâce à ce rude apprentissage, nous illuminait quelque recoin d'archives demeuré jusqu'alors inaperçu ou obscur ; ou bien une lecture d'auteur ancien nous remettait face à face avec une situation nouvelle, l'une éclairant l'autre.

C'est du hasard de ces rencontres que sont nées nos brochures, et c'est à peine si, parmi les sujets qui bientôt se présentèrent en foule, nous avons eu à fixer notre choix, pour atteindre aux moments les plus caractérisés, aux années climatériques de l'histoire de la Compagnie. Presque seules les circonstances et la force des choses ont tout fait.

La querelle des *Provinciales* et la crise ouverte — ou fermée — par le Bref *Dominus ac Redemptor* s'imposèrent en particulier, presque de prime abord, à notre étude. Le rôle religieux du P. de La Chaise, en plein Grand Siècle, nous plaçait d'autre part à un point de vue central : car cet apogée marque en même temps une des pointes extrêmes de la désorbitation perpétuelle de l'indocile Compagnie. Et c'est pourquoi nous saisissons encore une fois l'occasion de revenir à cet âge brillant et ingrat. Ce n'est encore ici qu'un épisode, mais choisi à la période peut-être

la plus critique et la plus riche en enseignements des annales jésuitiques, avant la grande épreuve de 1762-1773. Et sur une des institutions politico-religieuses véritablement spécifiques de la fameuse Société, voici un témoignage moins connu encore que les précédents et presque autant qu'eux de valeur capitale.

*
* *

Il s'agit des *Lettres de M. l'abbé de Margon*, ancien agent secret du P. Le Tellier ; elles éclairent d'un jour redoutable l'apogée et la chute de cette étrange dictature exercée par la Compagnie de Jésus sur la Maison de France : le Confessorat.

Jamais charge ou ministère, entouré d'un tel prestige, ne s'est trouvé tout à coup à la merci d'une indiscrétion plus clairvoyante et plus enragée. C'est un fait presque unique dans l'histoire de ce gouvernement occulte, si jaloux de son secret, à ce point trahi, livré, exposé frémissant au jugement de la conscience publique comme sur un pilori.

« Un document assassin », dit d'une pièce annexe de ce procès (1), le R. P. Brucker, dans une

(1) Le R. P. Bliard, S. J., avait publié en 1891, chez Plon, un *Saint-Simon et le P. Le Tellier*, autour duquel s'élevèrent quelques polémiques.

M. Léon Séché en donna dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*, de juin 1891, une longue recension : *Normand contre normands*, qui n'eut point l'heur de plaire, bien qu'assez innocente. Le P. Bliard, n'admettant que l'apologie en l'honneur de son triste héros, demanda de répondre dans la *Revue illustrée des Provinces de l'Ouest*, par un article *Témoin contre témoins*, auquel M. Léon Séché répliqua à son tour par

de ces faibles études apologétiques dont la Compagnie le charge volontiers pour esquiver les souvenirs un peu durs de son histoire qu'il devient difficile d'escamoter tout à fait. Il faudrait dire des Lettres que nous publions ici : « Un document révélateur ». N'en déplaise, en effet, à l'intrépide protagoniste de la Compagnie qui n'a pas craint de tenter jusque sur le Bref *Dominus*

une *Lettre au P. Bliard*, parue en 1891 à la librairie Perrin, avec toutes les pièces du débat.

Il n'y est encore qu'incidemment question, à propos de diverses circonstances, de la politique générale du P. Le Tellier, du fonctionnement organique de sa charge, des rapports entre l'esprit de la Compagnie et les immenses prérogatives du Confessorat. Mais déjà y apparaissent des indices de l'inexpiable lutte engagée par les Jésuites contre l'Oratoire. En pièces justificatives, M. Léon Séché reproduit même pour la troisième fois une prétendue lettre du P. Le Tellier, pour la suppression des oratoriens. C'est le fameux « document assassin », qui en réalité est de l'abbé de Margon, personne n'a jamais songé à le nier. (Voir Appendice I, page 263.)

C'est là-dessus pourtant que la polémique devait rebondir. M. Jean de Bonnefon, dans le *Journal* du 28 juillet 1901, reprenait en effet cette pièce ancienne, sur l'indication de M. Gazier, vieil universitaire catholique connu pour sa clairvoyance à l'égard des Jésuites. Et le P. Brucker dans les *Etudes* (tome 88, pp. 669-678), de profiter naturellement de l'imbroglio. Sa perpétuelle tactique est de prendre des airs de matamore triomphant pour enfoncer une porte ouverte. Aisément, il prouve que la lettre en question n'est pas du P. Le Tellier ; et là-dessus il passe à côté du débat. Car que ce rapport ait été écrit par l'abbé de Margon à la demande ou sur l'ordre du P. Le Tellier, ou seulement « pour lui faire sa cour », au fond qu'importe ? Cela suppose chez les divers acteurs absolument les mêmes passions connues, la même absence de scrupules, etc., confirmées par mille autres faits. C'est au point que le P. Brucker lui-même doit avouer que se posait la *question de l'Oratoire* et la ramène aux termes mêmes où la Compagnie s'est toujours efforcée de la réduire. Il continue de crier au jansénisme comme ses confrères du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. C'est le Jésuite éternel, obéissant depuis des siècles au même mot d'ordre. Dans le

ac Redemptor son éternel tour de passe-passe, les lettres de l'abbé de Margon méritent d'échapper à toutes les prestidigitations. Elles sont la clé d'un des problèmes les plus ardus de la mystérieuse histoire religieuse du Grand Siècle.

I

GRANDEUR ET DÉCADENCE DU CONFESSORAT

Ce fut un gros événement politique que l'avènement des Jésuites en France comme Confesseurs du roi. Nous avons essayé d'en dire un mot ailleurs ; mais l'étude méthodique de cette étrange institution reste à faire.

Les plus illustres des Confesseurs, le P. Cotton, le P. Chaussin, le P. Annat, le P. de La Chaise, le P. Le Tellier, etc..., ont eu leurs biographes : le Confessorat, comme tel, n'a pas encore été

jansénisme de l'Oratoire, peu lui importe que soit entrée la résistance la plus catholique à la morale condamnée et à la politique monstrueuse des Jésuites, ainsi que la plus légitime défense d'un Ordre combattu par esprit de corps comme la formule nouvelle de vie religieuse la plus propre à contre-balancer les innovations des Constitutions et des *Monita* secrets ou non de l'envahissante Société. Il préfère ressasser les griefs, plus ou moins sérieux, émis contre l'Oratoire, sans même daigner s'apercevoir qu'à ce compte le bilan des siens pourrait, en sens contraire, apparaître encore plus chargé. Et rapidement il glisse à l'affaire de Port-Royal-des-Champs. Dans ces conditions, le P. Brucker, controversiste intrépide, est toujours assuré d'avoir raison.

Seulement les lettres de l'abbé de Margon demeurent, et il suffit de les confronter avec la situation générale pour reconnaître au premier coup d'œil lequel dit vrai, manifestement,

l'objet d'un ouvrage approfondi ni même d'une monographie suffisante.

Non pas qu'il soit question d'examiner les rapports sacramentels de conscience qui ont pu exister entre nos princes, comme hommes et pécheurs, et le prêtre, comme représentant de Jésus-Christ. Ce ministère privé, à peu près inconnaissable, n'est pas en cause. Mais près des personnes publiques, toute fonction, par la force des choses, devient, en se stabilisant, publique. Et dès le jour où le Confessorat fut confié à un membre d'une société permanente par Henri IV, il prit un caractère nettement politique. Les vicissitudes diverses de l'institution, le renversement radical des situations au cours d'une centaine d'années, — débuts pénibles, lents travaux d'accommodation, brusque poussée de fortune, chute rapide et profonde, — même la valeur diverse des titulaires comme des pénitents, ne font que dégager le principe et le développement foncier de cette charge mixte. Les Confesseurs jésuites constituent un rouage d'Etat.

***

Ce n'avait pas été, certes, une petite affaire que d'imposer d'abord la Compagnie elle-même au patriotisme français. Depuis des siècles, l'esprit national travaillait chez nous avec un constant et de plus en plus clair souci à se constituer, au milieu des compétitions de l'Europe lentement dégagée du chaos féodal, autour d'une monarchie sans égale comme génie traditionnel dans l'histoire du monde moderne. Effort nationaliste à peine formulé, mais spontané et irrésis-

tible. Effort auquel l'Eglise elle-même s'était la première associée, en France, sous l'impulsion du clergé gallican et grâce à de grands ordres religieux, d'un recrutement et d'une administration indigènes, malgré leur rattachement très étroit et très légitime au Centre de l'unité catholique. De cet ordre était résultée, au sein de la société civile, une harmonie, une paix religieuse qui n'avait pas toujours été sans interruption ni discordance, mais qui, du moins, à l'expérience, était apparue aux yeux de tous les hommes d'Etat sans antinomie.

Et voilà qu'au moment où la Réforme, c'est-à-dire la première Révolution, nous menaçait d'invasion par les marches de l'Est, une institution nouvelle, sans précédent dans la double histoire de l'Eglise et de l'Etat, se présentait aux frontières des Alpes et des Pyrénées. Sous prétexte de combattre le protestantisme, dont aussi bien l'Eglise de France a su arrêter chez nous les progrès, elle se proclamait le champion des dernières vues les plus temporellement politiques de la Cour de Rome et ne prêtait que trop au soupçon de servir les visées ambitieuses de l'Espagne pour la reconstitution du Saint-Empire.

Le Pape et l'Empereur, les deux moitiés de Dieu sur la terre ! comme déclame le poète romantique : c'était après tout une conception du système politique du monde, longtemps caressée par la chrétienté du moyen âge, et qui ne manquait ni d'envergure ni de raison. Nous ne faisons grief, pour notre part, ni à saint Ignace de Loyola, ni à Lainez, ni à leurs successeurs, bons Espagnols, de l'avoir plus ou moins caressée. Mais, de leur côté, les résistances du nationalisme français ne nous apparaissent pas moins légitimes

et justifiées par les circonsances : et l'impartialité obligée de l'historien ne saurait nous interdire de les admirer comme patriotes. Ce sont là, aujourd'hui encore, les couleurs de notre drapeau. Au premier choc, les réactions de ce sentiment national furent violentes. Les premiers succès et les premières imprudences de la Ligue ne réussirent qu'à aggraver le conflit. Celui-ci risquait, en s'éternisant, de faire définitivement, de la nouvelle Société grandissante, une ennemie née de la France, par nature et par destination.

Telle est la situation devant laquelle se trouva le génie politique de Henri IV, en plein éclat de nos premières dissensions religieuses. Il sut en trouver la solution. Comme il avait abjuré le protestantisme pour ceindre en paix, du consentement du Pape, la couronne de Roi Très Chrétien et recevoir le sacre de Reims, il résolut de traiter avec la puissante Compagnie et de lui imposer un accommodement. Si Paris valait bien une messe, qu'importait par surcroît un Jésuite à la Cour, pourvu qu'on eût la main sur lui ! Le bon sens très réaliste du Béarnais avait du premier coup jugé le fameux « esprit de la Compagnie ». Délibérément, il écarte les fantômes politiques de domination universelle qu'il pouvait, mieux que personne, soupçonner la Compagnie de nourrir contre lui au compte du Vatican ou de l'Escurial. Que le Généralat les ait conçus d'abord ou entretenus, il le croit. Mais l'égocentrisme forcené, l'esprit de corps exacerbé de ce puissant organisme, si fortement constitué pour vivre et grandir, le « bien de la Compagnie » en un mot, incline la Société à s'étendre d'abord et à « faire des établissements ». Or, elle ne peut en France *s'établir* qu'avec l'agrément et sur lettres

patentes du souverain. Celui-ci est maître par là-même de mesurer ses faveurs à la complaisance des demandeurs. Il les comble donc de dotations, sachant qu'en ce temps-là la propriété nationalise, comme la couronne, car elle est une attache, une responsabilité et un gage. En implantant les Jésuites en France, il crée les Jésuites français. Il les détache des Impériaux pour les rallier chez nous à sa fortune. Il les arrache momentanément au rêve international, en leur fixant un axe d'intérêts, d'intrigues et de fins cisalpines. A-t-il réussi autant qu'il a cru ? Non, sans doute, le centre de la toile immense demeurant hors de portée ; beaucoup plus pourtant que les Jésuites eux-mêmes ne l'avouent et que leurs ennemis ne veulent en convenir. Henri IV a incorporé « ses » Jésuites à l'ordre français, a fait de leurs provinces gallicanes une « nation », au sein de la formidable centralisation première de la Société.

*
* *

Sous le cardinal de Richelieu, ils semblent déjà totalement assouplis, ralliés au nouveau système politique de l'équilibre européen, partagés seulement entre la famille du roi et son tout-puissant ministre. Ils peuvent être encore mêlés aux intrigues de palais ; on redoute moins de les voir trahir la couronne. Ou plutôt on a fait déjà l'expérience de leur souplesse à changer d'instrument. La Maison d'Autriche apparaît définitivement abaissée ; ils se tournent en France d'abord, puis dans toute l'Europe, vers les Bourbons, qui bientôt vont se partager les trônes, afin d'exploiter leur puissance, en attendant les nouvelles ruptures, l'appel à Frédéric et à Catherine et le « nouveau cours » démocratique du siècle présent. Ils ont pressenti le Grand Roi et misé sur ses triomphes.

Quel chemin parcouru, depuis le temps où le P. Cotton arrivait à la Cour, sans doute comme Confesseur en titre d'un roi peu dévot, mais en guise aussi de répondant pour un traité à peine conclu et d'otage pour sa Compagnie ! Sa charge, toute honorifique, sert alors à cacher son humiliante position de bouc émissaire, en cas de malentendus nouveaux ; et toute la rondeur amicale du souverain, la franche compatibilité d'humeur personnelle entre ces deux esprits primesautiers ne réussissent pas toujours à mater les brusques retours de méfiance de l'ancien huguenot et du prince. Des incidents plus que suspects risquent de provoquer dix fois la rupture, dès le début de cet étrange et instable accord de raison, bien loin encore d'être devenu l'union d'inclination qui doit lier les uns aux autres les descendants. Cotton est le prisonnier sur parole de Henri IV ; les Confesseurs de Louis XIII sont davantage des serviteurs d'un genre spécial, surveillés de près par le premier ministre, et auxquels il ne réussit guère de vouloir capter les volontés du maître. On les casse aux gages, mais sans songer à déposséder la Compagnie de la place qu'elle occupe désormais dans la maison.

Sous Louis XIV, cette situation se stabilise encore et s'agrandit lentement, dans le temps même que s'accentue la décadence du Généralat. Elle reçoit avec le P. Annat un nouveau lustre. Elle s'accroît et monte avec la gloire du jeune Roi-Soleil ; elle se développe comme toutes les grandes charges de la Cour, à mesure que le Ré-

gime se fait plus autocratique, plus absolu, plus brillant. Comme tous ses officiers, le Confesseur participe au pouvoir et à l'influence sans contrepoids du prince. Du jour où le roi déclare : *L'Etat, c'est moi !* celui qui le confesse a dans l'Etat le droit de regard, de contrôle ou de conseil le plus intime et, dans certaines limites, le plus puissant.

Le désordre des mœurs peut survenir alors dans la vie privée et publique de Louis XIV. Par un phénomène étrange, les faiblesses qui le retiennent de recevoir les sacrements n'éloignent pas de la Cour celui qui les dispense. La faveur du roi semble vouloir compenser les défaillances de l'homme ; et le ministre de la grâce, sans emploi effectif à la chapelle, devient au Conseil le plus actif des ministres d'Etat. Louis, longtemps fidèle à ses devoirs malgré la fougue de sa jeunesse et qui abjurera à quarante-deux ans, en pleine virilité, l'irrégularité de sa vie, au milieu des plus puissantes tentations de l'orgueil et du sang, jamais, même en échappant au joug de la discipline chrétienne, ne le rejeta tout à fait ; jamais il n'esquissa contre lui un geste de révolte, jamais n'en contesta ni la légitimité ni la bienfaisance. Il remplit mal son devoir de fidèle, mais jusqu'au bout il veut faire son métier de Roi, et de Roi Très Chrétien. C'est un pécheur qui s'avoue pécheur, sans vouloir extorquer l'absolution par un abus de sa toute-puissance. Son Confesseur, en apparence inutile, reste comme une profession de foi de sa monarchie. Il met définitivement la feuille des Bénéfices et la présidence effective du Conseil de conscience aux mains du P. de La Chaise. En dépit du paradoxe, celui-ci, contraint à la plus humiliante sinécure dans ses

fonctions propres, est devenu, en marge de la hiérarchie séculière et régulière, grand Aumônier de France, ou, comme l'on dirait aujourd'hui, ministre des Cultes du grand roi, le premier commis aux affaires ecclésiastiques du royaume. Il dispose des évêchés, des monastères, de presque toutes les charges cléricales, grandes et petites. L'Eglise de France est tout entière aux ordres de ce prêtre d'une Compagnie d'origine étrangère, sans titre ni dignité, voire sans dénomination religieuse bien définie, ni moine, ni clerc régulier ni séculier. Tout en France est aux pieds d'un agent du Gesù, chef réel du clergé français, maître du premier poste religieux du royaume, le plus proche de l'esprit du roi. En lui la Compagnie se sent exaltée et triomphante. Simple profès au sein de la Société, il est pourtant son principal instrument, son orgueil, le diamant de sa couronne. Bossuet règne par l'éloquence ; Harlay a la pourpre ; Fénelon, archevêque de Cambrai, est prince du Saint-Empire : c'est à Mont-Louis ou dans les bureaux d'un La Chaise, qu'est la véritable chancellerie du second ordre de l'Etat.

Voilà l'apogée du Confessorat ! Aucune autre charge ne saurait lui être comparée, n'a pris si vite tant d'extension et d'éclat : les maréchaux n'ont pas cet empire sur le prince. Les ministres n'ont même plus leur ancienne prépondérance. Le Confesseur remplace les maîtresses et les favoris. Et la Compagnie peut bien s'effrayer quelquefois des périls, des responsabilités politiques, des imprudences les plus contraires non seulement à l'esprit de l'Evangile mais à son propre génie, que cette situation inouïe comporte pour l'un de ses enfants et pour elle. Les Préposés, les Congrégations générales multiplient les règle-

ments et les avis, voire les protestations peu sincères de désintéressement et l'expression pateline des plus saintes frayeurs. En fait, c'est là que visait la Compagnie dès le premier jour. C'est à ce but qu'elle a tendu avec une âpreté, un esprit de suite, une netteté de vues qui, à tous les détours des pièces officielles, démentent l'humilité des formules. Le Confessorat est son triomphe, le sommet de son coup de fortune en ce monde. Saint François Xavier n'est que son *conquistador* aux Indes ; dans ses annales, le P. de La Chaise est le héros de son épopée latine. Et qu'importe qu'il fût médiocre ! C'est la Compagnie son esprit, sa victoire qui justement fait la taille, non de l'homme, mais de l'institution, et dresse une statue symbolique au pinacle séculaire du Gesù.

***

Sans doute, cette face splendide de la médaille a son revers. En plein apogée, la Compagnie commence une irrémédiable chute. Car le P. de La Chaise, pour la « plus grande » gloire de Dieu et le bien des « Nôtres », brise en France le statut de la vie monacale, dépouille par la commende les monastères au profit des courtisans, éteint le splendide flambeau mystique des « spirituels » qui, peu à peu, depuis la paix rendue par Henri IV, s'allumait comme un brasier sur les hauteurs ; il désole les diocèses et déshonore l'épiscopat par l'affaire de la Régale ; il trahit son Général même, le P. Thyrse Gonzalès, imposé d'autorité aux Jésuites par le Souverain Pontife, et fait schisme au sein de

la Compagnie avec toutes les provinces de France, servilement inféodées au roi ; il excite, en face du Vénérable Innocent XI, le roi son maître, jusqu'aux attentats les plus sacrilèges contre la tiare aux trois couronnes. Avant de tremper dans le complot qui veut faire de ce prince révolté contre le Vicaire de Jésus-Christ le fils aîné et l'ami fidèle du Sacré-Cœur, il lui laisse reconnaître et légitimer onze bâtards à la face de la France catholique scandalisée. H pousse le clergé gallican à la fameuse Déclaration, aux Quatre Articles de 1682. Il n'est pas, sous des apparences bonhomme, de figure plus néfaste, plus sinistre, plus excommuniée. Le P. de La Chaise, pour les siens, pour l'Eglise, pour la France, est l'une des ombres les plus noires que le Malin ait jetées dans le resplendissant tableau du Grand Siècle.

Chose curieuse ! Des antipathies, des rancunes, des justes colères, que ce triste personnage amassa durant tant d'années sur sa tête, c'est le P. Le Tellier qui a payé la rançon. Saint Simon trace de Le Tellier un portrait haineux ; des mémorialistes d'alors aux historiens les plus fameux de nos jours, c'est à qui s'acharnera sur sa mémoire. Et il doit y avoir du vrai dans ces déplaisantes peintures. A des gens qui sympathisèrent avec un La Chaise, n'a pas répugné sans raison la physionomie moins avenante de son successeur. Mais sans doute celui-ci endosse-t-il surtout les fautes du grand coryphée du jésuitisme français ; la disgrâce l'a frappé avant la mort : il a manqué sa sortie. La postérité est dure pour l'ordinaire à ce malheur. Rendons pourtant à Le Tellier le témoignage que, sous son Confessorat, tout rentre plutôt à demi dans

l'ordre : la conscience privée du roi, les affaires politiques de l'Eglise et celles de la Compagnie. C'est un succès, et qui vaut bien ceux du misérable qui avait tout mis au hasard. Mais la fin du grand règne est assez sombre, et nul « n'est plus heureux à cet âge ». L'ombre des fautes suit les coupables bien loin derrière eux. On a fait à Le Tellier la réputation d'être un fanatique. Il l'était, certes, mais à la manière des siens. Le « doux » Fénelon lui-même le pousse à chaque instant l'épée dans les reins ; lui, reste « Jésuite » jusque dans ses meilleures démarches. Et ce n'est pas ses excès de zèle que nous serions tentés parfois de lui reprocher ; ce sont justement les méthodes obliques qu'il a héritées de ses devanciers pour se pousser, se maintenir et surnager, en dépit de la raideur personnelle de son caractère, au milieu de toutes les difficultés et de toutes les embûches. Elles achèvent de déshonorer moins l'homme que le Corps, réduit, pour dominer, à de tels moyens.

Le P. Le Tellier n'est pas le dernier confesseur que la Compagnie ait donné aux rois ; c'est le dernier qui ait exercé une part aussi considérable du pouvoir. Après lui, ses successeurs gardent un titre vain ; la redoutable organisation du Confessorat, à peine triomphante, est balayée.

En s'écroulant, le système laisse voir son armature. Derrière les façades onctueuses ou solennelles, le squelette grimaçant apparaît. Et que le Confessorat, devenu l'une des grandes charges de l'Etat, ait eu, comme tous les autres ministères, ses bureaux, ses scribes, sa paperasserie, ses correspondants, voire sa police, ses dossiers ou ses fiches, rien de plus naturel. Seulement, l'intérêt de l'Etat (ou, par abus, celui du titulaire et de

ses créatures) règle en général la marche de ces services. Ici, une autre influence complique cette organisation déjà portée aux excès. C'est que le titulaire n'est lui-même que l'agent, à la fois connu et mal avoué, d'une puissance secrète ; qu'il exerce un pouvoir deux fois contestable, avec autant de gêne que d'insolence ; qu'il doit dissimuler deux fois à ce titre sa pensée véritable et ses manœuvres. Car il règne au nom du Roi, mais sur l'Eglise et au compte d'une Société politico-religieuse internationale. Difficile et presque inextricable situation. Les fourberies, les mystères, les détours s'y multiplient. Le Confesseur doit recourir, pour faire imposer par le prince la secrète direction d'un autre chef aisément soupçonnée, à des procédés souvent déshonorants, ou du moins à des instruments d'un usage courant sans doute aux mains profanes, mais qui, dans ces mains religieuses, semblent monstrueux et presque sacrilèges.

Encore n'avons-nous pas ici les « petits papiers » du régime lui-même, mais seulement les divulgations d'un transfuge, du reste très fourni de lettres, pièces et documents en règle, quoi qu'en dise le P. Brucker, sur la besogne qu'il a faite, dans cette officine, sous la direction d'un homme que nous ne croyons pas du tout le plus fourbe ni le plus méchant de ceux qui ont mérité, pour remplir cette place, le choix de la Compagnie. Il était là pour faire cette besogne-là de cette manière-là, et il l'a faite avec une certaine conscience. Moins sceptique en tout cas, et moins épicurien que le P. de La Chaise ; moins politique aussi ; honnête homme, peut-être, de son naturel, mais perverti ou dévoyé par le service de sa Société.

II

UN « PUBLICISTE » AU XVIII[e] SIÈCLE.

L'auteur des Lettres que nous publions ici est l'abbé de Margon. Inutile de présenter le personnage : sa biographie assez accidentée se trouve dans les dictionnaires spéciaux. Et la question n'est pas pour nous d'écrire à son sujet un réquisitoire ou une apologie. Il n'est pas de vie humaine qui n'offre aux partis contraires de quoi en faire un objet de louange ou d'exécration. Celle de l'abbé de Margon représente en somme une note moyenne. Mettons qu'elle soit un peu au-dessous du niveau commun, pour faire plaisir au P. Brucker (1).

La valeur morale de l'homme sera, si l'on veut, médiocre. Son talent d'écrivain n'est pas douteux. Il a la verve, le trait, la vie ; son récit, partout, court, saute, semble voler. C'est déjà la prose de Voltaire, avec une malice moins pincée, mais

(1) Voici comme l'arrange le P. Joseph Brucker, qui, somme toute, ne fait pas un métier très différent de celui de l'abbé de Margon à ses débuts :

« En 1716, un écrivain mécontent de la manière dont les Mémoires de Trévoux avaient parlé d'un de ses ouvrages publia plusieurs lettres contre les Jésuites, où il se vantait d'avoir été employé par le P. Le Tellier, du temps qu'il était confesseur du roi, pour la rédaction de divers *mémoires*, entre autres d'un mémoire sur la destruction des PP. de l'Oratoire. Ce personnage s'appelait l'abbé Margon. Cadet de Gascogne, de la famille des Plantavit de la Pause, il était venu de Béziers à Paris, appelé, à ce qu'il dit, par les Jésuites, mais en réalité, comme ailleurs il l'avoue à peu près, pour « faire sa cour » au P. Le Tellier et tâcher d'en obtenir une mitre ou du moins

aussi prompte. Il n'a pas été sérieusement démenti. C'est assez pour donner à son témoignage une réelle valeur historique.

A ceux qui la contestent, il est si facile d'opposer : « Cet impertinent, ce traître, ce fou, ce misérable, ou comme il vous plaira de l'appeler, a diffamé la Compagnie qui lui avait fait l'honneur de l'appeler à se ruiner pour elle : et ce n'est pas de jeu, dites-vous. Pardon ! il est incontestable justement que la Compagnie l'a longtemps employé. C'est donc qu'elle lui reconnaissait alors quelque mérite et estimait ses vertus. Elle l'a fait travailler et trouvait bons ses premiers ouvrages. Qu'elle ne repousse donc pas du pied les derniers ! Ils valent tout au moins les autres, à tous points de vue, puisque l'auteur a

quelque bénéfice. N'y ayant pas réussi, et, par-dessus le marché, blessé dans son amour-propre et ses ambitions d'écrivain par les critiques de Trévoux, il se tourna résolument contre les Jésuites. Avec la même imagination mal réglée par laquelle il avait essayé de « démasquer le jansénisme », il prétendit, dans ses lettres, qu'il ne craint pas d'appeler ses *Provinciales*, démasquer la « politique » de ces Pères, en exploitant les observations recueillies dans ses relations avec quelques-uns d'entre eux. Le nouveau Pascal n'ayant encore pu forcer le succès et la fortune de ce côté, finit par se jeter dans la littérature burlesque et satirique : avec quelques autres « polissons » de Paris, il créa le « régiment de la calotte », où l'on enrôlait, sans leur demander leur agrément, tous les gens dont on voulait faire rire le public. Un tel homme ne mérite certainement pas d'être cru dans ce qu'il avance, même lorsqu'il parle sérieurement. Aussi vit-il les démentis pleuvoir sur lui à la suite de ses Lettres au P. Tournemine et au P. Lallemant, sans se démonter, du reste, bon Gascon qu'il était. Mais tout ce qu'il affirme n'est pas faux apparemment. »

En effet ! Et même en acceptant l'exposé plus que tendancieux du P. Brucker, il faut avoir l'ingénuité de ses lecteurs pour ne pas sentir quels « dessous » suggestifs suppose l'histoire qu'il nous accommode.

gagné manifestement plus de liberté d'esprit et de tour de main. »

Ce qu'il nous peint sort de la littérature officielle. Rien pourtant de moins invraisemblable. Sans doute les cœurs simples que les apologistes à tout prix ont gavés d'images doucereuses et de pieuses légendes, crient au scandale ; mais le vrai scandale, ce sont peut-être ces petits bons livres, hors de toute vérité, sans style et sans foi, dont la Compagnie nous inonde. Pour eux les saints ont porté tout au long de leur vie l'auréole et leurs beaux manteaux stylisés. Dans la réalité, ce furent pour la plupart de rudes jouteurs, dont le vrai visage ravagé ferait voler en éclats le masque de plâtre et les enluminures de leurs statues. Et il s'en faut que les Pères de la Compagnie de Jésus, à Paris, à cette époque-là, aient été des saints. Il s'en faut de beaucoup. Humains, trop humains, ils ont agi au pouvoir comme tous les politiques, et même avec une duplicité plus appliquée et plus choquante. L'histoire n'est pas une bibliothèque rose. La conduite même de la plus méritante des entreprises séculières et la plus éloignée de la politique, se heurte à chaque pas à des « affaires », que sa direction doit traiter comme telles, par devoir d'état, quel que soit l'esprit propre de l'association. Le secret protège du reste les dirigeants contre le scandale des faibles; leur conscience est seule juge des limites où doit s'arrêter leur droit de légitime défense ou leurs plus nobles ambitions en face des résistances, des indifférences ou des jalousies. En regard des belles pages pseudo-édifiantes et hiératiques de certaines *Vies*, quel contraste ferait le compte rendu, non pas protocolaire, mais ingénu, la sténographie de la plupart des séances

importantes du Conseil d'un grand Institut. L'histoire publique n'en recueille que le résultat avoué, cérémonieux, réglé par une sorte de pompe liturgique. Et c'est fort bien. Nous ne demandons nullement que soit violé le discret mystère de ces administrations, ni surtout étalé le linge sale des grandes familles temporelles ou spirituelles à toutes les fenêtres de la publicité. Mais enfin il ne faut pas non plus que les hagiographes entreprennent de réduire les écrivains politiques aux mêmes réserves et aux mêmes partis pris. Dès qu'il s'agit de s'expliquer une époque ou seulement un gros incident, les procédés ordinaires de la critique reprennent leurs droits. Il n'est plus question de savoir ce que les intéressés ont bien voulu dire ou laisser voir aux yeux malveillants aux aguets, mais de ce qu'il y a derrière ce rideau de phrases, de papier, de gestes convenus. Augustin Cochin a laissé par exemple, de l'histoire révolutionnaire de M. Aulard, une exécution magistrale. Ce professeur de Sorbonne n'avait-il pas entrepris de faire l'histoire du jacobinisme à peu près uniquement d'après les pièces émanées des clubs et du parti ? C'est exactement du même point de vue qu'on veut nous imposer l'histoire du jésuitisme ; et l'accumulation des plus authentiques archives ne changent rien à la fausseté du postulat. Les archives ont du bon. Mais les faits ont aussi leur langage, qui souvent dément les paroles les plus solennelles. C'est d'eux surtout que la vérité se dégage, avec une évidence éclatante, grâce au recul de l'histoire, pour les spectateurs intelligents de l'immense comédie humaine. Les Jésuites du *Juif errant* d'Eugène Sue ne sont que l'imagination grossière d'un bas romancier ; mais

ceux du P. Brucker ne sont pas plus réels, même lorsqu'on a réussi à nous rapporter honnêtement tout ce qui subsiste de leur main. Tant d'épurations ont déjà passé par là ! C'est une autre convention, et voilà tout. Elle représente un idéal et peut convenir comme telle pour un genre déterminé de « lectures spirituelles » ; mais ailleurs elle prête au sourire, quand elle n'écrase pas d'ennui. Et je ne dis pas qu'il est toujours possible de restituer aux événements si savamment couverts ou camouflés leur physionomie vivante. Je dis seulement qu'il faut ou l'essayer ou se taire, — tout au plus se contenter de livrer les événements tout bruts à la réflexion des esprits susceptibles de s'y reconnaître.

L'abbé de Margon nous permet précisément un de ces coups de sonde évocateurs au plus épais de la plus secrète histoire d'un monde quasi souterrain. Nous n'entendons ni grossir ni diminuer la valeur de l'échantillon que met à jour son indiscrétion. Ce n'est pas une mine inépuisable, c'est une preuve que le filon existe, et d'un riche minerai, dont l'analyse peut faire connaître la nature avec autant de certitude au moins que le spectre lumineux ravi par nos savants au rayon d'une étoile les renseigne sur les gaz en combustion à des millions de lieues de leurs lunettes.

Et sans doute un Brucker a beau jeu, en un certain sens, à défendre sa Compagnie contre ce qu'il appelle des documents « assassins », en diffamant le métier et le caractère de l'auteur. C'est toujours le même procédé, à l'égard d'un même public, toujours prêt à se repaître d'images d'une simplicité aussi touchante que celle de l'épinalerie enfantine. Comment croire le folliculaire Margon, pamphlétaire obscur, qui ose s'en

prendre à l'illustre Confesseur et à l'imposante théorie de Saints, de Préposés généraux, d'auteurs de renom qu'évoque aussitôt le nom de la Compagnie ? Evidemment, la partie apparaît tout de suite inégale à tous les cœurs purs et pieux, auxquels l'adresse d'un controversiste roué sait faire appel. Seulement la question n'est pas si commode.

Sous la diversité des mœurs, et même des croyances, les situations de ce monde n'offrent pas en politique autant de diversité qu'on croirait. Tout change dans l'aspect extérieur et accidentel des hommes, sauf qu'ils sont partout et toujours les mêmes créatures de chair et de sang, vivant des industries des mêmes membres et du même esprit. Il n'y a pas si loin du présent Préposé général Ledochowski à un de Noyelle ou à un Oliva, espion de Louis XIV ; et plus d'un trait d'un La Chaise se retrouverait dans un P. du Lac ou dans un P. Fine. En dépit du paradoxe, les Jésuites ont été, en effet, au XVII[e] siècle, les grands opportunistes régaliens, comme nous avons nos opportunistes parlementaires et nos impérialistes d'Internationale blanche. Autour d'un Le Tellier, il faut, qu'on le veuille ou non, se représenter toute une clientèle de scribes à tout faire, secrétaires inavoués, publicistes semi-officieux, courtiers marrons du crédit gouvernemental, comme chacun en a pu voir tourner autour d'un Combes ou d'un Clemenceau. Toute révérence gardée, examinez de près l'affaire de la liquidation des Congrégations, ou, plus précisément, les mystérieuses tractations qui firent, voici vingt ans, l'objet d'une enquête au Parlement à propos de la Grande Chartreuse. Ce ne serait pas une grosse gageure que de s'engager à

refaire un scenario parallèle de la destruction de Port-Royal-des-Champs. Oui, même Edgar Combes, et le Comité Mascuraud, et la tourbe des « journalistes » à la curée : autant de personnalités qu'avec toutes les nuances, tous les degrés d'honnêteté et de conscience qu'il faudra, nous retrouverions, avec un peu d'application, dans les bureaux du P. Le Tellier, il y a deux siècles (1).

L'abbé de Margon fut de son propre aveu un de ces « journalistes » ; et le P. Brucker se sert de cela pour récuser son témoignage. C'est être un rigoriste bien scrupuleux pour un défenseur des casuistes et un des « sages » de l'actuelle résidence de Paris (2). Ces journalistes tiennent encore aujourd'hui chez nous le haut du pavé ; tant qu'ils sont en service, ils sont très considérés, très décorés ; et les Jésuites eux-mêmes ne dédaignent pas d'avoir recours à leurs bons offices, quand l'occasion s'en présente. Les *Etudes* ne se permettraient jamais de traiter aucun d'eux avec la désinvolture qu'elles affectent à l'occasion pour de médiocres confrères plus catholiques. Il n'est pas de métier moins infamant, mieux reçu dans le monde, avec lequel on doive compter davantage. Le P. Le Tellier, aussi bien que Colbert, Richelieu, Mazarin, ou bien que le Pape et le Général de la Compagnie, eut à son service de ces gens-là. L'abbé de Margon en a manifestement été. Pourquoi lui jeter la pierre ? C'était sa façon, non seulement d'être alors très « ministériel », mais encore de servir le Roi qu'était censé servir le Confesseur, d'être en un mot le plus correct des fonctionnaires ecclésiastiques au service de l'Etat et par conséquent de la France. Toute la question est de savoir comment est exercé le métier. Et si la façon d'opérer de l'abbé de Margon ne fut pas très loyale, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, mais au chef responsable, à l'employeur. Disons le mot : à la Compagnie.

Sans doute l'abbé de Margon a abandonné son patron d'hier, discrédité l'œuvre même à laquelle il avait d'abord collaboré. Ce n'est pas très joli ; le geste a quelque chose d'inélégant : et je comprendrais que la belle âme du P. Brucker s'en indignât, si elle avait l'indignation aussi facile devant de bien autres misères. Seulement le transfuge a aussi ses excuses, et l'on trouverait tout au moins à sa faute des circonstances atténuantes. Il suffit de continuer à le considérer tel qu'il fut, et non tel qu'il est trop commode de le dépeindre pour l'accabler.

Encore une fois, il n'était pas Jésuite, mais seu-

(1) Ce ministère très considérable a eu, comme tous les ministères, ses grands services organiques, avec leurs chefs, leurs commis, leurs correspondants, leurs agents de liaison et d'exécution. Bureau de presse ou de publicité, bureau d'espionnage, bureau des émissaires, bureau des relations extérieures. Il est facile de baptiser chacun de ces emplois d'un gros mot ; dans la réalité, la plupart de ces officiels et officieux pullulent sous tous les régimes et y sont fort considérés ; ils portent des titres très reluisants, car il y a moyen de tout dire de la façon la plus honorable, et le pouvoir excuse tout. Ce serait un jeu que de rattacher aux dénominations contemporaines des fonctions permanentes, en dépit de la diversité des mots qui les désignent, ou d'instituer un piquant parallèle entre des postes d'apparence les plus hétéroclites, en vertu du perpétuel renouvellement d'aspect des coutumes, et cependant commandés par l'identique besoin de toutes les administrations de ce genre. L'abbé de Margon, à la fin de sa troisième lettre, énumère les divers bureaux dont il relevait ou contigus aux services dont il a parlé. C'est une des pages les plus suggestives de cette espèce de « mémoires ».

(2) Voir page 86.

lement un Externe, attaché au Confessorat. On l'avait fait venir de son Midi pour être suisse : c'est-à-dire une plume aiguë aux ordres du puissant Magistrat, dépositaire de la dictature spirituelle, au sein de l'Eglise de France, au nom du Roi. Il accepte avec enthousiasme, s'engage avec toute l'ardeur d'une jeunesse un peu vaine et assez de conviction pour croire à l'accomplissement d'un haut devoir. C'est un condottiere, si l'on veut ; mais plus exactement un enrôlé volontaire, ambitieux sans doute, et sans beaucoup de scrupules, mais soucieux de bien faire, non seulement pour son renom, mais pour son Prince et pour sa foi. Mon Dieu ! de très beaux soldats n'ont pas eu d'autres motifs pour servir, et je ne vois pas quelles raisons supérieures le R. P. Brucker en personne pourrait invoquer pour se justifier d'avoir assumé telle et telle tâche, qui, ma foi, au cours de sa longue carrière d'apologiste à tout prix de la Compagnie, doivent bien lui apparaître à la longue un peu douteuses. Nous l'avons connu plus vert. Mais il a comme nous aujourd'hui les cheveux blancs. Un retour mélancolique sur les illusions du passé convient à notre âge. Et l'indulgence est de mise pour les existences à peu près manquées, comme le sont presque toutes nos vies.

Le P. Le Tellier confia à l'abbé de Margon plusieurs tâches assez peu ragoûtantes. De quoi les Jésuites d'aujourd'hui lui font-ils le plus grief ? De s'y être prêté sans trop d'horreur ? C'est une façon d'accabler avec nous le Confesseur et sa Compagnie qui elle aussi laissait faire. D'avoir jeté enfin ce masque ? C'est avouer que rien ne doit prévaloir contre l'intérêt de la Compagnie, ni l'honnêteté ni l'honneur, ni les lassitudes ni

le dégoût. On ne trahit pas plus ingénument son vice secret.

Mais peut-être reproche-t-on uniquement à l'abbé de Margon, non d'avoir enfin senti la honte de son servage, ni de l'avoir trop longtemps accepté, mais d'avoir fait éclat de ses résipiscences et élevé la voix contre ses corrupteurs. Il s'était trompé, il pouvait se retirer à l'écart ; il eut été beau qu'il se tût et dévorât ses remords en silence. Aucun procès authentique ne l'obligeait à témoigner, aucun pouvoir légitime ne sollicitait de lui ce scandale. C'est son seul intérêt qui l'y pousse, ou la rancune de ses ambitions déçues. Il n'y a pas là de quoi s'extasier, sans doute ; mais il n'y a pas là de quoi le tant disqualifier non plus. On l'avait accablé de marques de tendresse et de belles promesses : il s'aperçoit qu'au fond il est ruiné et joué. Mettons qu'il se venge. Ce n'est pas fort beau. Ce n'est pas beaucoup plus vilain que ce qu'il faisait quand les Jésuites le poussaient et le caressaient. Il a attendu que le P. Le Tellier et le Confessorat fussent par terre : ce qui est bas. Nous ne disons par le contraire. Mais c'est l'ordinaire conduite de ce genre de « publicistes », dans cette espèce de carrière. Les ministres se suivent et ne se ressemblent pas ; leurs bureaux demeurent. On y sert le successeur avec d'autant plus de zèle qu'on avait été davantage compromis par les exigences ou les faveurs du prédécesseur. Comment exiger d'un Margon plus de hauteur de caractère que de ces Jésuites fameux qui, de Henri IV à Louis XV, ont multiplié les palinodies pour se maintenir en charge ou en faveur. *Medice, cura teipsum.* Une fois Le Tellier tombé, il était tout naturel que ses auxiliaires étrangers, loin de le suivre dans sa

retraite, flairassent le vent et courussent au soleil levant. C'était leur métier, et voilà le fond éternel des âmes. Sur les ruines du Confessorat, ce fut leur façon d'être Régence. On a le droit de ne pas l'admirer. Mais avant de cracher sur la misérable humanité moyenne, il faudrait tout au moins être sorti des La Chaise et des Le Tellier, des Brucker ou des Pupey-Girard.

C'est à Dieu de sonder les consciences obscures. L'historien n'a qu'à considérer en soi les écrits et leur valeur documentaire, très indépendante de la pureté des intentions.

III

DES « PROVINCIALES » A LA « MARGONADE »

Evidemment, l'œuvre elle-même ne se classe pas au premier rang dans la hiérarchie littéraire. Il ne s'agit pas d'un coup de maître dégageant de la forêt des documents un chef-d'œuvre classique ; il ne s'agit même pas de quelque miracle de la controverse. Il aurait survécu davantage. Ce ne sont que de « Petites Lettres » polémiques, mais d'un style endiablé, d'une vivacité inouïe, d'un mordant sans pareil. Véritablement les Jésuites étaient des connaisseurs. S'ils avaient embauché cette plume, en dépit de tous les risques, à une époque où les talents les plus divers abondaient chez eux, il fallait bien qu'ils eussent reconnu à ce démon de Margon une incontestable valeur ; et ce n'est pas une raison, parce que cet impayable talent s'est retourné contre eux,

pour tenter de l'avilir après l'avoir « inventé », choyé et utilisé du mieux possible contre les autres.

L'auteur a de la race. Sans doute, il n'élargit pas son sujet, comme l'auteur des *Provinciales* ; il ne cherche pas d'instinct à atteindre les fibres les plus profondes du cœur en dédaignant de pincer à la surface les cordes les plus sensibles. Il n'ennoblit pas sa thèse en la dépouillant. Montalte exploite des textes, mais néglige l'anecdote. Sur la répercussion de doctrines abhorrées dans toutes les classes de la société, il bâtit une mise en scène, empruntée à toute l'expérience quotidienne de l'ordre ébranlé du monde, mais sans clef mesquine ni référence aux mille incidents d'au jour le jour que l'adversaire eût pu traiter de bavardages. Il s'essaie à reconstituer l'image de la réalité journalière dans l'éternel. Il en est résulté, malgré les difficultés du sujet, un modèle de modération puissante.

Margon ne vise pas à cette profondeur. C'est un voltairien avant la lettre. Il préfère conter avec malice. Ce n'est plus l'ampleur du regard qui fait la force de son livre, c'est l'arc aigu des lèvres toujours prêtes à lancer la flèche mortelle. Peu de généralisations, mais des récits menus et pressés. A peine esquisse-t-il, ici et là, en quelques mots, la philosophie de l'aventure. Il se borne à en fournir les éléments.

On peut faire trois parts dans ses Lettres : quelques traits, nombre de documents et une conclusion (1).

Toute une partie est en historiettes, mais signi-

(1) ANALYSE DE LA LETTRE I : *Réponse au P. Tournemine sur son Extrait d'un Livre intitulé « Le Jansénisme démasqué »*. L'abbé de Margon avait écrit, au compte de la Compa-

ficatives, et quelques-unes — comme celle de la *Gazette des mensonges* — des plus cruelles qu'on ait jamais contées. En contestera-t-on l'authenticité ? C'est un procédé facile : tout mauvais cas est niable. Cependant aucun récit n'eut jamais davantage les couleurs de la vérité. L'inventeur d'un pareil monde, aussi criant de ressemblance, serait plus étonnant encore que le dénigreur spirituel, à l'œil vif et à la langue amère, qu'on nous dénonce. De l'aveu de tous, il a connu et

gnie et sous la direction du P. Le Tellier, — comme employé de son Bureau de la Presse ou plus exactement « de la librairie » — la première partie d'un ouvrage : *Le Jansénisme démasqué*. La mort de Louis XIV, la chute du Confesseur, la dispersion de ces services mit fin à l'entreprise ; et l'abbé de Margon s'éloigne de l'« Académie ». Tournemine l'attaque dans le *Journal de Trévoux* de septembre 1715. C'est à cette critique que répond vivement l'auteur. Et voici son plan : Ce livre, c'est vous qui me l'avez fait faire ; c'est vous qui l'avez fait. Vous vous démolissez donc vous-mêmes. C'est d'ailleurs une de vos tactiques habituelles de lancer de pareils factums par des voies détournées, de les désavouer pour dégager votre responsabilité ? Mais tout trahit ici l'esprit et la main de la Compagnie.

ANALYSE DE LA LETTRE II : *Seconde lettre de M. l'abbé de Margon au P. Tournemine, par laquelle il désavoue une fausse édition de sa première« Lettre » et donne une idée de la politique et des intrigues des Jésuites.*

Après avoir désavoué assez rapidement cette édition apocryphe, l'auteur s'attache surtout à tracer, comme exemple de la duplicité de la Compagnie, l'historique d'une de ses publications anonymes : la *Gazette des mensonges des Jansénistes*. C'est une bonne histoire, excellemment tournée, criante de naturel et abondante de suc. L'abbé de Margon excelle à ces récits malicieux.

ANALYSE DE LA LETTRE III : *Troisième lettre de M. l'abbé de Margon, au R. P. Lallemant, jésuite.*

Réponse à trois prétendues réfutations, et en particulier : 1) du P. Lallemant ; 2) aux deux autres, un prétendu abbé du

merveilleusement saisi sur le vif tous ses héros ; aucun « type » littéraire n'a jamais été tracé d'un trait plus sûr, exactement prononcé selon les exigences du genre et pris au plus intime des réalités.

Ajoutons qu'à l'appui de son dessein, l'indiscret a glissé les extraits les plus significatifs d'une abondante correspondance. Irréfutables pièces à conviction, et qui expliquent pourquoi la Compagnie a moins cherché à répondre qu'à étouffer cette affaire. Ces gens prudents avaient eu l'imprudence de trop armer leur ancien auxiliaire et ami. Ils ne pouvaient s'exposer à provoquer de sa part une explication pire encore. Ils étaient pris. Et ce qu'il est facile de faire passer pour invraisemblable, c'est justement que ces renards si fins, si rusés, se soient livrés si complètement à un simple allié dont la plus élémentaire circonspection devait leur conseiller de se méfier davantage. Mais il faut voir que le renard, jusque dans les fables de La Fontaine, est souvent trompé. Après La Chaise, appuyé sur le crédit inébranlable du Grand Roi tout entier à leur dévotion, le tort des Jésuites a été de se croire sûrs de l'avenir. Erreur de calcul, qui relève de leur rapacité égale à leur souplesse et qui explique tout. Car supposez-les maîtres de la situation, comme ils y comptaient, et peut-être Margon ne les eût pas quittés. Ils ont fait fond

Languedoc et un soi-disant pieux ecclésiastique. — Retour à la 1re lettre au P. Tournemine : l'esprit de la Compagnie. Tableau de l'activité *sui generis* du Confessorat. L'affaire de la suppression de l'Oratoire. L'organisation du pouvoir spirituel en France aux mains de la Compagnie. La bulle *Unigenitus*. Les bureaux : deux bureaux d'adresse, l'Académie de controverse jansénienne, la congrégation du Journal de Trévoux, etc.

sur lui comme sur le lendemain, avec la même audace inconsciente et pleine de soi. N'a-t-il pas fallu d'ailleurs tout l'acharnement de la fatalité sur la Maison de France, à la fin du règne de Louis XIV, pour faire écrouler, de dauphin en dauphin, jusqu'à cette longue minorité sous la tutelle du Duc d'Orléans, leur rêve garanti par tant de privilèges ? (1).

Les « Mémoires » de l'abbé de Margon visent à être des mémoires d'abord : c'est-à-dire un témoignage direct sur la vie. Pour les affaires graves auxquelles il a été mêlé, en rapportant son avis, celui des autres et ce qui a été finalement décidé, il ouvre toutefois sur tout le gouvernement du Confesseur de vastes perspectives, avec arrière-plan qui plonge jusque dans les coulisses de la Compagnie ; et rien n'est plus significatif à cet égard que la campagne menée par Le Tellier contre l'Oratoire. Par similitude, quelle lueur sur les manœuvres séculaires, dirigées par la Compagnie contre tous les ordres religieux ! Quel écho retentissant, sur ce point, à l'accusation nette et sèche du Bref *Dominus ac Redemptor !* Car, ce que Le Tellier a tenté contre l'Oratoire, d'autres, par d'autres moyens, l'ont fait tour à tour contre tous. C'est le fond même de toute une histoire tissée de querelles, de jalousies féroces, de rivalités sans scrupules. Au milieu du monde religieux, la Compagnie apparaît ainsi selon sa vraie nature : un monstre avide de tout dévorer et ne reculant devant aucun moyen pour

(1) La Compagnie s'était peu à peu assuré le monopole de fournir leur confesseur non seulement aux rois, mais à tous les princes du sang : et c'était devenu pour toute la Cour, par imitation et par flatterie, une mode et presque une règle que de suivre ce grand exemple passé en loi de l'Etat.

assouvir un appétit formidable, qui croît encore avec ses conquêtes.

Là encore, Margon donne ses preuves, les plus valables qui soient pour des observateurs impartiaux. Et on peut l'en croire, par conséquent, alors même qu'il apporte des observations sans contrôle que tout a corroborées depuis deux siècles.

Des événements auxquels il a été mêlé, l'abbé de Margon passe enfin à l'esprit qui anime visiblement la Société et à ses extraordinaires méthodes d'action, en marge de ses Règles même. Décalque grossier, dit Brucker, des *Monita secreta* ; mais les *Monita secreta* sont eux aussi un décalque, insultant sans doute, mais trop mérité, des réalités. Et, comme on l'a dit depuis de documents non moins contestés, tout se passe en somme comme si l'abbé de Margon avait vu et dit juste sur le jésuitisme. En l'accusant d'avoir inventé, j'ai peur qu'on exagère, au lieu de le rabaisser, son esprit qu'il avait perçant, mais que nous hésitons pour notre part à exalter jusqu'au génie.

*
* *

Concluons en quelques mots.

Sur une des époques les plus critiques de l'histoire de la Compagnie de Jésus, voici donc un épisode et un document, dont la portée n'échappera à aucun esprit sérieux. Cette pièce nous servira encore une fois pour un travail d'approche jusqu'au nœud de la question générale que pose à la conscience religieuse l'existence même de la fameuse Société.

Le primesautier talent de Margon fera lire son

léger factum plus aisément encore que les puissants *Ecrits des Curés de Paris*.

Quant aux Bruckers de toute taille, s'ils s'obstinent à vouloir absolument, contre toute vraisemblance, que ce témoin ait menti, en médisant de leur Compagnie, comme eux-mêmes mentent en sa faveur, ne disputons pas avec eux davantage ; appelons-en plutôt, en dernier ressort, à la clairvoyance de tous ceux qui sont susceptibles de jeter sur le monde contemporain un regard que ne commande pas uniquement la prévention. Qu'ils comparent, *mutatis mutandis*, au Jésuite qui s'agite en ce moment sous nos yeux le Jésuite de Margon. Dans celui d'aujourd'hui, ils n'auront pas de peine à reconnaître celui d'hier. Les espèces ne changent guère, pas plus dans le monde des esprits que dans le monde animal, en dépit de l'évolution chère aux savants des *Etudes*. Le Tellier, Tournemine ou Lallemant sont le même « bon Père », dont Pascal avait fixé déjà l'immuable caractère, déterminé par la politique au service d'un esprit de corps effréné. C'est en 1715, comme en 1656 et à jamais, le vrai Jésuite, — le Jésuite éternel.

PREMIÈRE LETTRE (1)

Réponse au Père de TOURNEMINE

sur son extrait (2) d'un livre intitulé

LE JANSÉNISME DÉMASQUÉ

PRÉAMBULE

Une attaque du « Journal de Trévoux ».

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec plaisir, dans le *Journal de Trévoux* du mois de septembre dernier, votre Extrait d'un petit livre que j'ai donné au public, intitulé : *Le*

(1) Les titres et les sous-titres, dans le corps des trois lettres qui suivent, ont été introduits par l'éditeur pour éclairer et alléger la lecture, faciliter les recherches, etc.... De même, on a préféré à une édition critique, calquée sur les textes anciens mais assez pénible à suivre, un texte mis à jour selon l'orthographe et la ponctuation courantes. Quelques-unes des notes, au bas des pages, appartiennent au texte ancien et non au commentateur. Nous les avons fait suivre de la mention: *Note Margon.*

La table des titres et sous-titres, telle qu'on la retrouvera

(2) *Journal de Trévoux*, septembre 1715, art xxi ; page 1573. *(Note Margon.)*

Jansénisme démasqué. Je dis que j'ai lu cet Extrait avec beaucoup de plaisir, quoiqu'il condamne mon ouvrage : je ne m'entête pas de mes productions : au contraire, puisque vous faites connaître publiquement ce que mon Livre a de dangereux et de faux, je viens me soumettre à votre jugement ; je me rétracte, et je le fais avec plaisir.

Les Jansénistes orgueilleux s'imaginent qu'il y a de la honte à se soumettre au tribunal d'un Jésuite ; ils apprendront aujourd'hui par mon exemple à respecter vos décisions : et si mon Livre n'a pu démasquer leur politique, ma rétractation confondra leur vanité.

Vous faites imprimer ce qu'il vous plaît : mon Révérend Père, oserais-je vous prier de faire imprimer cette Lettre ? Mais je me trompe : votre humilité, aussi profonde que votre savoir, ne voudra pas publier les hommages que je vous rends. C'est à moi à les rendre publics, et à faire en sorte que la rétractation complète que je vais vous donner dans cette Lettre soit plus divulguée que mon Livre et votre Journal, car, à vous parler franchement, il n'y a pas de livres au monde qui soient de moindre débit.

Voici en peu de mots votre jugement sur mon

à la fin du volume, comporte au surplus une analyse claire, exacte et complète des divers sujets traités par le libelliste.

Au lecteur moins curieux de ces controverses religieuses, nous recommandons tout particulièrement, pour la vivacité de la discussion ou du récit, des chapitres comme *l'Audience du P. Le Tellier* (Lettre II, p. 148), l'*Eclaircissement sur l'esprit général de la Compagnie* (Lettre III, p. 203), l'*Académie des controverses jansénniennes* (Lettre III, p. 249), etc..., dont le moins qu'on puisse dire est qu'il s'agit de petits chefs-d'œuvre de pittoresque et d'esprit.

livre. Vous blâmez d'abord ma méthode d'avoir partagé l'ouvrage en plusieurs Discours :

Dès le commencement on reconnaît, dites-vous, *l'impuissance où l'on est de me suivre.... J'ai trop d'esprit, et j'entasse trop de pensées avec un style perpétuel de préface....* Vous trouvez que *je dégoûte mes lecteurs par des propositions générales et vagues: je les rebute par des paradoxes dont il n'y a pas à espérer de preuves solides... Il y a dans ce que je dis je ne sais quoi d'esprit éblouissant... Mon style est ennuyeux et mes raisons frivoles.... Je me contredis partout.... Les Catholiques et les hérétiques se moqueront de ce que je dis.... Je préfère les choses singulières et de pure imagination aux choses déjà dites et démontrées.... Je ne fais que répéter sans cesse des propositions que je ne prouverai jamais.... Enfin j'accuse le livre de l'*Action de Dieu *de spinosisme et d'athéisme, et j'enveloppe tout le parti janséniste dans la même accusation.*

C'est là-dessus que vous vous écriez : « *Il a fait illusion, et donné le change. C'est une vision.* »

Vous avez raison, mon Révérend Père, mon livre est l'effet d'un « enchantement » : j'étais « visionnaire » quand je le fis ; ce sont les enchanteurs qui me l'ont fait faire : j'étais endormi. Maintenant je m'éveille, le charme finit, je reconnais l' « illusion » : et dans l'état où je me trouve aujourd'hui, on peut m'appliquer avec vérité ce que l'Ecriture dit (1) de ces gens avides de richesses, qui ont dormi leur sommeil et qui à leur réveil se sont trouvés les mains vides.

Ne croyez pas que je m'excuse : je ne veux vous rien taire ici ; et en rétractant le Livre du

(1) *Dormierunt somnum suum viri divitiarum et nihil invenerunt in manibus suis. (Note Margon).*

Jansénisme démasqué (1), je viens me démasquer moi-même. C'est une marque que l'on ne dort

(1) Les deux ouvrages auxquels l'abbé de Margon fait allusion dans cette lettre pour en renier la paternité sont :

1° *Lettre de Monsieur de *** au sujet du livre intitulé* DE L'ACTION DE DIEU SUR LES CRÉATURES. A Paris, chez Nicolas Le Clerc, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Lambert, proche Saint-Yves, MDCCXIV. Avec Permission, 36 pp. in-16. L'approbation est de M. l'abbé Tournely, docteur et professeur en Sorbonne ; le permis d'imprimer de Voyer d'Argenson. Le livre *De l'action de Dieu sur les créatures*, faussement attribué à l'abbé Duguet, oratorien, par le P. Perrin (Cf. la première lettre de l'abbé de Margon au P. Tournemine, p. 56) est en réalité de Laurent Boursier (Cf. *Histoire et analyse du livre* DE L'ACTION DE DIEU, *avec des opuscules de M. Boursier relatifs à cet ouvrage*, 1753, 3 vol. in-12, par CH. COUDRETTE - REUSCH FR.-H. *Der Index der verbotenen Bücher*, Bonn, 1885, II, p. 767 - Le P. H. AMAT DE GRAVESON, *Historia Ecclesiastica*, Colloquium V. De viris illustribus qui sæculum XVII doctrina et pietate nobilitaverunt. Venetiis, Bassani, 1793, t. VIII, p. 135).

2° LE JANSÉNISME DÉMASQUÉ *dans une réfutation complète du livre* DE L'ACTION DE DIEU. Ouvrage promis par la lettre de Monsieur de *** et partagé en plusieurs discours. Premier discours. A Paris, chez Nicolas Le Clerc, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Lambert, proche Saint-Yves MDCCXV, avec privilège du Roi. In-16, 112 pp.

Ce qui frappe le plus au sujet de ces deux ouvrages, c'est une double remarque, que soulignera plus tard l'auteur lui-même. D'abord, une impression d'impromptu, assez désordonné, qui partout affiche les plus vastes desseins sans grande chance d'être jamais réalisés. Perpétuelle préface, qui évoque bien en effet le souci d'une arrière-pensée, d'un prétexte ou d'un paravent destiné à couvrir d'autres besognes. L'abbé de Margon feint évidemment, grâce à ces improvisations qui n'ont pas dû lui coûter cher, d'être accablé d'une tâche quasi surhumaine, qui lui laisse en réalité tout loisir de vaquer à ses travaux secrets. Et, en second lieu, le plus clair de son argumentation est assez facile. Elle consiste à retourner contre les Jansénistes les principaux griefs de Pascal contre l'esprit de corps et la politique des Jésuites. L'auteur prétendra plus tard que ce ne fut de sa part qu'un jeu malicieux. C'est à voir, et il est possible que le procédé lui ait paru d'abord de bonne

plus (1), quand on raconte ses songes ; aussi quand on connaît ses égarements, et qu'on avoue ses fautes, c'est une marque qu'on est changé.

Voici donc ma « vision » et mon « songe » :

I

HISTOIRE DES LIVRES INCRIMINÉS

§ 1. — *L'enrôlement de l'abbé de Margon*

J'étais en Languedoc, j'y vivais heureux et tranquille, lorsque vos Pères vinrent m'enchanter par les plus séduisantes promesses : ils m'engagèrent à venir à Paris pour traiter des affaires de la Religion auprès du P. Le Tellier : mais avant que de partir pour Paris, ils me dirent d'aller trouver le P. Perrin, à Toulouse, qui était

guerre. Il n'eut été que grossier et absurde, au milieu du XVII[e] siècle, contre les solitaires de Port-Royal, en dépit de leurs imperfections et de leurs fautes. Mais au début du XVIII[e] siècle, le Jansénisme est devenu une secte. A lutter contre les Jésuites, il a acquis la triste expérience des armes déloyales et des conjurations souterraines : il s'y réfugie et s'y enfonce au fur et à mesure de ses défaites. Finalement vainqueurs et vaincus, l'assassin, la victime et le bourreau apparaissent presque également antipathiques, disqualifiés et voués aux prochains châtiments. Margon à ce point de vue est la réplique véritable de Pascal, et l'infinie distance qui séparera à jamais l'instrument du P. Le Tellier de celui d'Antoine Arnault et des curés de Paris, ne saurait empêcher de les comparer.

(1) *Quare vitia sua nemo confitetur ? quia etiam nunc in illis est. Somnium narrare, vigilantis est.* SENEC. Epist. 53. *(Note Margon).*

instruit des affaires, et de qui je devais recevoir ma mission. Je ne rapporterai pas ici tout ce qui se passa entre ce Père et moi ; je veux seulement vous entretenir de ce qui regarde mon Livre.

Mais comme il y a plusieurs Perrin dans votre Société, pour éviter l'équivoque, il faut vous désigner celui dont je parle ; car je vous en parlerai souvent dans cette Lettre. Qu'on demande à un Jésuite :

— Qui est le P. Perrin, de Toulouse ?

— C'est ce fameux Perrin, dira-t-il, qui, compagnon de fortune avec le P. Le Tellier, a fondé le Collège et l'Université de Strasbourg. C'est celui qui, à l'Assemblée du Clergé de 1700, résista en face à M. l'Archevêque de Reims, et le fit céder humblement devant lui, à la tête du Clergé de France. Recommandable par de grands procès gagnés et des fondations établies au profit des Jésuites, des bénéfices réunis à leurs maisons malgré les oppositions des Parlements, des Communautés de Jansénistes détruites, des Moines insolents humiliés, des Evêques rangés à leur devoir. Agent-né, et l'homme de confiance des Confesseurs du Roi; aussi ami du P. de La Chaise que du P. Le Tellier. Combien d'ecclésiastiques récompensés par son canal ! Jésuite qui a passé plusieurs fois par les plus grandes charges : professeur de théologie, docteur, maître des Universités, recteur, provincial, député à Rome. Il n'a pas été Confesseur du Roi, mais peu s'en est fallu. Maintenant ce vénérable vieillard, plein de jours et de mérites, s'est retiré à Toulouse ; on l'a placé dans cette ville comme un homme propre à faire tête à un Parlement dans l'occasion, et à contenir tous les Jansénistes de la Province. Enfin, c'est celui qui a donné en

dernier lieu une nouvelle édition de son Manuel théologique à l'usage des Séminaires.

Ainsi parlent les Jésuites du P. Perrin : je ne fais que répéter mot pour mot ce qu'ils m'en ont dit eux-mêmes.

— Quand vous serez à Paris, me dit ce Père, et que vous travaillerez avec le P. Le Tellier, ou par ses ordres, on s'informera de ce que vous faites, l'on pourra découvrir le mystère de votre séjour à Paris et de vos occupations. Or, j'ai deux avis à vous donner. Premièrement, faites en sorte que le P. Le Tellier puisse se servir de vous et s'y confier sans conséquence. Secondement, ne faites jamais rien qui puisse vous rendre suspect, ni au public, ni au P. Le Tellier. Cela est important, mon cher enfant ; observez ces deux choses, si vous voulez servir l'Eglise et vous rendre heureux. Si vous y manquez, vous êtes perdu.

« Il faudrait donc, continua-t-il, avoir à Paris quelque occupation connue, qui pût servir à cacher au public vos secrètes occupations avec le P. Le Tellier...

— N'en soyez pas en peine, mon Révérend Père, lui dis-je, je m'occuperai à faire quelque livre contre les Jansénistes. Ainsi le prétexte que je prendrai sera aussi utile à la Religion que les autres occupations que je tiendrai cachées à l'abri de ce prétexte.

Le P. Perrin approuva ce dessein et m'y exhorta.

J'arrivai à Paris.

Il n'est pas nécessaire de vous dire ici comment je fus reçu du P. Le Tellier et des Jésuites. On me recommanda de mener une vie retirée et cachée, surtout dans les commencements. Je ne sortais que la nuit pour aller à la Maison professe,

je ne voyais d'autres personnes que des Jésuites, et je passais les jours chez moi, ou à dresser des Mémoires pour le P. Le Tellier, ou à lire tout ce que l'on écrivait sur les disputes présentes. Je lus le Livre de l'*Action de Dieu*. J'en dis mon sentiment aux Jésuites : ils me prièrent instamment de le réfuter. J'acceptai la proposition ; et voilà l'occupation qui me caractérisait dans le monde : occupation qui demandait un homme tout entier et qui paraissait au-dessus de mes forces. D'ailleurs, l'étendue que je donnais à mon projet rendu public, et le peu de temps que je prenais pour l'exécuter, ne permettaient pas de croire que j'eusse le loisir de vaquer à d'autres affaires.

§ 2. — *Projet d'ouvrages contre le Jansénisme*

Je communiquai d'abord mon dessein au P. Le Tellier : il l'approuva et m'en pria. Mais ayant voulu lui demander son sentiment sur ce livre, il me répondit froidement qu'il ne l'avait pas lu, et qu'il n'avait pas le temps de se mêler de controverse. Or, comme l'on m'avait recommandé de ne voir aucun Jésuite que de l'agrément du Révérend Père, je le priai de vouloir m'adresser lui-même aux Pères Daniel et Lallemant, avec lesquels j'aurais pu conférer sur ces matières. Cette proposition parut offenser le P. Le Tellier, et je m'aperçus bien que ce n'était pas là le bureau auquel il me destinait.

Le P. Rivière, de la Maison professe, était un de ceux à qui j'étais recommandé ; mais il n'était pas versé dans ces matières. Je lui rapportai ce que m'avait dit le P. Le Tellier : il me dit que j'aurais fait une sottise, en m'adressant

aux Pères Daniel et Lallemant ; mais qu'il voulait me lier avec un Père de ses amis, grand métaphysicien, et très agréable au P. Le Tellier. C'était le P. Hoignant, professeur de théologie au Collège des Jésuites. Je le vis, je lui étalai mon projet et mes difficultés contre le Livre de l'*Action de Dieu*. Tout mon dessein se renfermait à faire voir que la doctrine de cet auteur pouvait conduire au spinosisme et à l'athéisme.

Le P. Hoignant, après m'avoir loué, encouragé, exhorté, me dit qu'il avait lu ce livre. Il me fit remarquer que cet auteur était non seulement spinosiste, mais qu'il était encore janséniste, et qu'il fallait le réfuter en même temps sur ces deux systèmes, si je voulais servir la Religion et les Jésuites :

— Car enfin, me dit-il, si vous vous attachez seulement à convaincre cet auteur de spinosisme, vos coups sont des coups en l'air. Vous réfutez un système particulier, un auteur inconnu ; vous attaquez un livre, au lieu qu'il faut attaquer un parti.

« Les jansénistes qui ne sont point prédéterminants seront ravis de n'être pas compris dans votre réfutation et d'y trouver des arguments contre la prémotion physique. Les Jésuites ne se trouveront pas vengés des insultes de l'auteur.

« Les thomistes, dont vous attaquez indirectement le système, crieront contre votre réfutation.

« Vous élevez dans l'Eglise un nouveau sujet de discorde, et vous fatiguez le public par une dispute abstraite entre deux auteurs particuliers dont la querelle ne saurait l'intéresser.

« Mais vous évitez ces inconvénients (c'est toujours le P. Hoignant qui parle) en attaquant

directement les jansénistes dans le livre de l'*Action de Dieu*. Marquez bien comment le jansénisme et le spinosisme s'allient ensemble. »

Je lui répondis que ce serait avancer que *les jansénistes sont athées ;* et quand même cette proposition serait vraie, elle ne serait pas vraisemblable.

— Nullement, répliqua le P. Hoignant ; vous direz seulement que l'auteur du livre de l'*Action de Dieu* est spinosiste et janséniste tout ensemble : vous montrerez la conformité de ces deux systèmes ; et sans avancer, comme notre P. Hardouin, que *les jansénistes sont athées*, vos lecteurs formeront eux-mêmes cette conclusion. Que vous importe après tout de dire ou ne dire pas que les jansénistes sont athées ? Pourquoi les épargner ? Le public verra avec plaisir que vous leur donnez tous les principes et tout le ridicule de l'athéisme, sans leur en attribuer le dessein. Posez bien vos prémisses, et laissez tirer aux autres la conséquence sans vous en rendre garant.

« C'est ce que vous pouvez voir dans mes cahiers, continua-t-il en se donnant pour exemple. Voici ma méthode. Je me fais proposer des objections sur l'athéisme des jansénistes ; ensuite, par ma réponse, j'insinue ce que je veux établir. Ainsi je pose ma thèse d'une manière qui ne saurait révolter.

« Quelquefois nos Pères crient, dit le Père en riant. Ils ne veulent pas que j'accuse les jansénistes d'athéisme. Pour lors je ne fais autre chose que leur montrer mes cahiers, et je les défie de me convaincre. Ils tombent sur des endroits où il semble que je dis que *les jansénistes sont athées*, et où je le dis en effet, car mes cahiers en sont pleins. Ouvrez les yeux, leur dis-je. Vous voyez bien que ce n'est pas une thèse : c'est une objection. Est-ce que vous ne voulez pas que je réponde à une objection qu'on me fait ? »

Telles sont les instructions que je recevais du P. Hoignant, instructions qui m'inspiraient un ouvrage utile aux seuls Jésuites, et contraire à tous les autres systèmes catholiques. Je n'en avais pas le dessein quand je l'entrepris ; et quand je suivis les conseils des Jésuites, je n'en voyais pas d'abord les conséquences. Le P. Le Tellier me recommanda expressément de ne rien faire sur cet ouvrage sans consulter le P. Hoignant, et je puis jurer que tout ce que j'ai fait d'essentiel a été concerté avec lui et approuvé de tous les autres Jésuites.

Car tout se fait de concert dans votre Société, mes Révérends Pères. Et l'on avait beau me défendre de fréquenter certains Jésuites ; en vain vous affectez de paraître désunis entre vous, de médire les uns des autres, d'avoir différents sentiments : je connus bientôt le contraire. Tout cela n'est qu'un jeu pour abuser le public.

Me voilà donc fixé au Bureau du P. Hoignant ; c'est lui qui conduisait et dirigeait mon ouvrage sur le modèle de la Société.

Je consultais encore vos théologiens de province, et surtout le P. Perrin de Toulouse, qui était mon grand directeur et mon patron.

Voici ce qu'il m'écrit au sujet de mon ouvrage :

A Toulouse, le 4 juin 1714.

J'ai reçu votre dernière lettre qui m'a donné bien de la joie, et j'écrivis ce jour-là même au R. P. sur votre sujet .. Le travail que vous avez entrepris, est digne de vous. Je n'ai pas lu ce livre ; mais j'ai ouï dire que l'on pouvait le réfuter dans un ouvrage fort court, et que

son grand effort était contre la liberté qu'il expliquait d'une manière qui donnait grande prise, parce qu'il ne s'attachait pas au pur thomisme: que ceux qui le réfuteraient n'avaient que faire de s'amuser à réfuter la nouvelle philosophie qu'il fait profession d'établir, et que le P. Malebranche travaille actuellement à le réfuter en ce qui le regarde.... Cet auteur a voulu liguer les thomistes pour fortifier le parti qui se couvre de ce manteau.... Il est très important que vous fassiez votre plan, et que vous consultiez les habiles, parce qu'il faut beaucoup de subtilités et de précisions pour le bien réfuter. Il est important que votre ouvrage voie bientôt le jour, et pour cela je vous conseille de vous attacher à deux ou trois principes, sur lesquels on dit que roule tout ce livre. J'attends fort d'en voir le plan que vous enverrez à l'Abbé de... pour me le faire tenir.

Dans une autre lettre, il parle ainsi :

Vous ne sauriez dire pourquoi l'auteur du livre de l'Action de Dieu *s'attache si fort à cette prémotion physique, car assurément il ne la croit pas, et le moyen de se la persuader,* etc.

Comparez cette lettre avec cette autre-ci où il m'écrit (c'est toujours le P. Perrin) :

Le silence des thomistes est honteux. Il faut pourtant les ménager et ne pas les irriter, et faire connaître et bien sentir que leur opinion est catholique et leur système fondé en raison et en autorité. Il ne faut pas procurer un parti catholique aux Jansénistes, etc.

Le P. Perrin est convaincu que les thomistes n'ont pas raison ; il veut cependant que je dise qu'ils *sont fondés en raison et en autorité*. Pourquoi ? C'est que la Société ne veut pas combattre deux ennemis à la fois ; elle veut les détruire les uns après les autres. Elle souffrira que les thomistes soient catholiques tant que les jansénistes subsisteront ; après quoi les thomistes n'auront plus raison. Leur tour viendra, et ils doivent un jour s'y attendre ! Tant il est vrai que le seul intérêt personnel et le désir de dominer décident chez les Jésuites de l'erreur ou de la vérité des opinions. Pardonnez-moi cette petite réflexion.

Enfin, j'envoyai le plan de mon ouvrage au P. Perrin. Il fut bientôt répandu dans la Société. On le regarda comme un ouvrage très important et un coup de parti. C'est dans ces termes qu'on en parlait chez vous. Il ne s'agissait pas seulement de faire voir que l'auteur que je réfutais était spinosiste et athée : il fallait encore trouver un moyen plausible et des raisons vraisemblables pour envelopper tout le parti janséniste dans la même accusation. C'était une « vision », comme vous le dites, et je m'en doutais bien ; mais il n'était pas impossible de la faire passer pour une réalité. Vous savez, mon Révérend Père, qu'avec du génie et de l'imagination on fait tout passer.

§ 3. — *Encouragements des Jésuites*

D'ailleurs, cette « vision » est si autorisée et si reçue dans votre Société ; cette « illusion » me promettait de si douces réalités qu'il n'était pas possible de résister à ses charmes. La séduction était puissante : suis-je le seul qui ait succombé? J'avoue ma faiblesse ; mais elle est pardonnable. Et si vous voulez me lapider, que celui de vos disciples qui est sans péché me jette la première pierre : je l'attends.

Le P. Hardouin est visionnaire à l'excès sur cet article : il voit des athées partout. Le jansé-

nisme selon lui est le pur athéisme. Descartes, le P. Malebranche, que dis-je, saint Augustin même, et la plupart des Pères de l'Église, tout cela est athée. En un mot, selon le P. Hardouin, tout ce qui n'est pas jésuite ne croit pas en Dieu.

Ouvrez les cahiers de théologie du P. Hoignant, vous verrez que c'est là le sentiment qu'il professe et qu'il insinue avec équivoque à ses disciples.

On trouvera dans le *Journal de Trévoux* (car à un savant journaliste comme vous, mon Révérend Père, il faut citer des journaux), on trouvera donc dans votre *Journal* du mois de janvier 1715 une Lettre que vous écrit le P. Déican, professeur de théologie et ancien provincial. Il vous écrit au sujet de ma réfutation. Remarquez ces paroles :

*Si l'auteur du livre de l'*Action de Dieu, dit-il, *est le premier qui ait allié en un ouvrage public le spinosisme et le prédestinatianisme, il n'est pas le seul qui croit que l'un se confond avec l'autre et qui ait été conduit par celui-ci en celui-là.*

Mais sans alléguer d'autres autorités, je vais vous en citer une qui vaut seule toutes les autres ensemble. Vous ne la rejetterez pas, puisque c'est vous-même, mon Révérend Père. Qu'on lise ce que vous avez écrit contre le livre de l'*Action de Dieu* dans les journaux du mois de mars 1714 et janvier 1715. Comment traitez-vous cet auteur ? Il est, dites-vous, *calviniste, arménien, nestorien, eutychien, stoïcien, spinosiste. Il est conforme avec les philosophes mahométans, Averroës, Braduardin et l'Athée cisalpin.* Ne dites-vous pas

qu'il joint l'athéisme avec le baïanisme et le jansénisme ? Et sur une induction que vous tirez de ce livre, ne vous écriez-vous pas : *A-t-on pu l'écrire, peut-on le lire sans frémir d'horreur ?* Mais parmi tant d'hérésies et d'abominations, quel est le crime capital de l'auteur ? Il n'en faut point douter, c'est le jansénisme. Vous ne le reconnaissez jamais que sous les noms de *janséniste*, d'*écrivain janséniste ;* voilà son caractère distinctif. Après cela je laisse à juger à vos lecteurs si cet amas d'erreurs les plus monstrueuses ne tombe pas directement sur tout le parti janséniste. Qu'ai-je dit de plus contre le livre de l'*Action de Dieu ?* Pourquoi donc m'appeler visionnaire, quand je ne fais que vous copier et suivre votre idée ?

Je ne m'engage pas à parcourir ici tous les Jésuites qui débitent les mêmes visions, ou pour mieux dire, qui insinuent le pyrrhonisme du P. Hardouin dans leurs ouvrages.

Voici ce qui donna occasion à la lettre que je fis imprimer ; vous verrez que je n'ai fait aucune démarche, aucun pas qui n'ait été conduit par un Jésuite. Je ne dirai rien ici sans preuve.

La seconde édition du livre de l'*Action de Dieu* allait paraître : la Société en fut alarmée ; elle voulut en arrêter le cours, et il fut résolu que je ferais imprimer en forme de *Lettre* le plan et le projet de ma réfutation.

Le P. Perrin de Toulouse fut le premier qui me donna ce conseil, parce que, comme je viens de le dire, il voulait que je fusse caractérisé dans le public par quelque occupation d'office, qui devait servir de voile à mes secrètes intrigues : on pourra même le connaître aux termes de la lettre suivante ;

A Toulouse ce 17 juin 1714.

*Je suis bien aise que vous travailliez à vous faire connaître par le bon endroit, c'est-à-dire par quelque ouvrage qui donne un témoignage incontestable du parti que vous prenez pour la bonne doctrine. Vous ne feriez pas mal d'imprimer auparavant une Lettre à un de vos amis, qui fît le caractère du livre de Duguet (car c'est lui qu'on nous a dit être l'auteur de l'*Action de Dieu). *Cette lettre donnerait idée de vous, et ferait attendre et désirer votre ouvrage,* etc....

Quand j'eus écrit au P. Perrin que j'étais déterminé à faire imprimer cette Lettre, il me répondit ainsi :

Je suis bien aise que vous ayez pris le dessein de faire publier un avant-coureur sans nom de votre dessein. Vous avez le style net; vous pensez bien, et vous êtes bien destiné pour les affaires de la Religion, etc.

Je fis donc imprimer cette lettre. Elle produisit l'effet que les Jésuites en attendaient. Ils s'en servirent pour faire condamner le livre de l'*Action de Dieu* par un arrêt du Conseil du Roi qui en révoque le privilège.

§ 4. — *Intervention du P. Le Tellier*

Dès que le P. Le Tellier eut lu ce petit écrit, il en parut enchanté. Il le témoigna publiquement et m'envoya le P. Arnauld, procureur général de la Province de Toulouse, pour m'en faire compliment de sa part. J'allai le voir, et il m'entretint pendant plus d'une heure dans son cabinet au sujet de mon ouvrage, lui qui avait affecté de ne m'en rien dire jusque-là.

— Ce qui m'a fait plaisir dans votre *Lettre,* me dit le P. Le Tellier, c'est de voir que vous joignez la doctrine des jansénistes avec leur politique. C'est là que je me suis toujours attaché dans mes écrits, et je suis persuadé qu'on n'en triomphera jamais que par ce moyen. Il faut là-dessus faire un magnifique préliminaire, à la tête de votre livre, dans lequel, prenant en raccourci tous leurs dogmes et leurs politiques, vous ferez connaître à chaque article la raison politique qui les conduit, et vous ferez conclure enfin qu'ils n'ont d'autre dessein que la destruction de l'Eglise et de l'Etat.

« Si Pascal, ajouta-t-il, ne s'était attaché qu'à rapporter simplement les passages de nos auteurs, il n'aurait pas fait grand mal aux Jésuites ; mais il commence par attribuer un esprit de domination, un dessein politique et un concert unanime dans toute la Compagnie. Cela une fois posé, tout ce qu'il dit ensuite paraît plausible et son livre ne nous a blessés que par là.

« Faites contre les Jansénistes ce qu'ils ont fait contre nous. Rétorquez tous les arguments de Pascal contre le parti. L'ambition qu'il nous attribue, le dessein de dominer, la politique, la morale relâchée, vous trouverez tout cela chez les Jansénistes. Il faut traiter ce sujet avec beaucoup de délicatesse et d'esprit, sans paraître partial, sans dire du bien des Jésuites. Dites-en même du mal d'une certaine façon, je vous le permets. Et pour ne pas choquer les préventions du public, feignez toujours de céder au préjugé, même de lui applaudir, s'il le faut. C'est le seul moyen de gagner les opiniâtres.

« Les Mémoires auxquels je vous fais travailler (*c'est le Révérend Père qui parle*) vous ont plus

instruit du manège et de la politique du parti que tous les livres que vous auriez pu lire. Je vous donnerai encore de meilleures leçons puisque vous profitez si bien. »

Ensuite, il levait les yeux au Ciel, et disait en soupirant :

— Ah ! si je n'étais pas Confesseur du Roi, ce seraient mes délices qu'un tel ouvrage !

Puis s'adressant à moi :

— Exécuterez-vous bien cela ? Me comprenez-vous ? Allez-vous aussi loin que moi ?

— Oui, mon Révérend Père, lui répondis-je. Je comprends ce que vous dites, et je comprends encore ce que vous ne dites pas.

Je parlai à mon tour sur la manière d'exécuter le projet. Il en pleurait presque de joie.

— Vous allez vous acquérir une gloire immortelle, me dit-il. La postérité vous appellera le Pascal catholique.

Et me frappant sur la tête, il me dit ces paroles remarquables :

— Il faut que votre livre porte un coup certain, et que je vous rende aussi heureux que vous vous rendez illustre. Ne précipitez rien. Faites votre livre à loisir, sans négliger ce que je vous donne à faire, qui est encore plus pressé. Surtout ne dites à personne que je vous ai donné des avis sur votre ouvrage. Je ne veux pas même que les Jésuites sachent que je m'en mêle. Dites-leur au contraire que je n'approuve pas que vous fassiez les jansénistes athées. Et si le P. Hoignant voulait vous faire connaître au P. Hardouin, dites-lui que je vous l'ai défendu expressément.

Notre conversation finit en prenant des mesures ensemble pour faire arrêter l'édition du livre de *l'Action de Dieu*.

§ 5. — *Le visa de la Compagnie*

Le P. Le Tellier ne fut pas le seul jésuite qui approuva ma Lettre contre le livre de *l'Action de Dieu*. Vous en parlez avec éloge dans votre *Journal* de septembre 1714. Vous m'en faites des compliments ; voici vos propres termes. Ils sont énergiques :

> Il n'y a pas de milieu, me dites-vous, il faut ou vous immortaliser, ou vous enterrer. Si vous tenez ce que vous promettez dans cette lettre, il n'y a rien d'assez grand pour vous récompenser. Sinon, allez vous cacher ; allez vous faire ermite.

Voici ce que m'en écrit le P. Perrin :

A Toulouse, ce 4 septembre 1714.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre qui donne idée de votre ouvrage. Je l'ai fait voir ici au P. Clorie et à mes amis qui en sont charmés. Le P. Deican à qui je l'ai fait voir, l'approuve beaucoup. Ce Père part pour Rome et pourra en porter des nouvelles au Pape : il y va en qualité de député de notre Province, il en reviendra sur la fin de l'hiver.

Vous direz peut-être ici, mon Révérend Père, que le P. Perrin se moquait de moi en m'écrivant que le P. Deican ferait voir ma Lettre au Pape. Et quelle nécessité de m'instruire que ce Père allait à Rome en qualité de député et qu'il reviendrait sur la fin de l'hiver ? Ne vous y trompez pas. Tout est essentiel dans les lettres que je vous cite ; et si vous y trouvez quelque chose d'obscur ou inutile, n'en tirez pas des conséquences trop précipitées, et n'entreprenez pas de les rétorquer contre moi : car vous m'obligeriez

de donner au public la clef de ces mystères ; ce qui ne plairait pas à votre Compagnie.

Quelque temps après, le P. Perrin m'écrit encore :

Le P. Deican qui était professeur de théologie ici, qui est maintenant notre Recteur et qui est parti pour Rome, avait fait des notes sur le livre que vous réfutez : ces notes ont été envoyées à Paris, ou au P. Le Tellier ou au PP. des Mémoires de Trévoux *Il vous sera aisé de les voir, et il sera nécessaire, parce que ce Père a l'esprit fort bon et qu'il est bien dans le fait,* etc

Ces notes vous furent envoyées, et vous avez fait imprimer la Lettre du P. Deican au *Journal* de janvier 1715, sous le titre de *Lettre d'un théologien de province sur l'Athéisme caché du livre de* l'ACTION DE DIEU. C'est pour moi que cette Lettre est écrite ; je vous en ai cité un passage ci-dessus.

Le P. Duhalde, ci-devant secrétaire du confesseur du Roi et chef de la Congrégation des laquais, m'écrit de Fontainebleau :

J'ai été fort content de l'extrait qu'on a fait de votre lettre dans le Journal de Trévoux. *Je suppose que vous l'êtes aussi,* etc.

L'épreuve de cette petite Lettre, encore humide et sortant de la presse, est portée aux Jésuites pour la corriger : tous, et chacun en particulier, croient y avoir droit ; ils se la renvoient les uns aux autres. Le P. Hoignant, qui était le grand maître de l'ouvrage, en fait les honneurs ; il l'envoie au P. Rivière à la Maison professe et lui écrit :

Je vous envoie, cher et Révérend Père, l'épreuve sur laquelle vous avez dès hier un droit acquis ; vous en direz s'il vous plaît dès aujourd'hui votre sentiment à l'auteur, et vous l'avertirez en même temps qu'il y a encore un grand nombre de fautes d'impression assez considérables que j'ai marquées à côté à l'ordinaire Je n'aime point qu'il insinue (page 6) que les miracles ont cessé. Il me semble que nous étions convenus d'adoucissement.... Quoi qu'il en soit la déclaration de guerre qui fait le fond de la Lettre porte coup et fera faire attention aux principaux intéressés. Si j'allais demain à la campagne pour le reste de la semaine, ce ne serait que sur les huit heures du matin, et je laisserais à notre frère portier une lettre pour M. l'Abbé de (Margon).

Les Jésuites ne veulent pas m'abandonner un moment à moi-même. Le P. Hoignant est obligé de me quitter pour huit jours, et il me laisse ses ordres et ses avis par écrit.

Voyez combien les Jésuites concourent avec moi pour la construction de cet édifice. Après cela, si mon livre ne vaut rien, dites que votre Société m'avait malheureusement prédestiné à faire une sottise.

Trois jours après que cette lettre eut paru, M. de Rochepot se transporta chez le libraire et confisqua par ordre du Roi tous les exemplaires du livre que je réfutais. Sur cela le P. Hoignant, instruit à donner de l'émulation à la jeunesse, m'écrit pour me féliciter d'une gloire qui ne m'appartient pas :

L'enlèvement des exemplaires, dit-il, *est une grande marque d'attention et assure l'effet de votre réfutation Je vous souhaite, Monsieur, un aussi grand succès que la disposition est belle.*

§ 6. — *Faveur et crédit de l'auteur*

Ignorez-vous, mon Révérend Père, de quelle manière j'étais regardé dans votre Société ? Ne savez-vous pas que les Jésuites, à leur tour, me consultaient sur leurs ouvrages, que j'étais du Conseil secret dans votre République des Lettres, et qu'on n'y a presque rien fait sans me le communiquer.

En voici quelques témoignages :

Je m'étais chargé, à la prière du P. Le Tellier, de donner au public un petit écrit intitulé : *Réflexions métaphysiques sur le principe du* TÉMOIGNAGE DE LA VÉRITÉ. Je dis à vos Pères de réfuter de leur côté ce même livre sur certains endroits que je leur marquai expressément, ne voulant pas que l'on touchât à ce que je m'étais réservé. Ecoutez le P. Hoignant sur ce sujet :

Je conviens de tout le bien et de tout le mal que vous attribuez au Témoignage de la Vérité. *Les œuvres du démon sont toujours ouvrages d'esprit. Le Trévoux a déjà saisi le morceau que vous lui abandonnez: son Journal du mois prochain* (c'est Mars) *publiera une réfutation succincte et théologique, mais claire et vive. Nous vous entendrons et lirons avec joie sur ce livre. On se promet bien de vous le représenter, Je ne sais si on n'est point pressé de le faire passer auparavant sous les yeux d'un autre ami* (c'est le P. Daniel). *Je solliciterai en votre nom. Vos amis ont le déplaisir de ne pouvoir montrer que ce que vous leur ravissez. Ils vous l'auraient offert par un vrai penchant; ils le diront au moins et vous m'en croirez, Monsieur, pour ma part.*

Tout le monde sait que les Jésuites s'étaient rendus maîtres absolus de la librairie. Un abbé

voulait faire imprimer une réfutation théologique du livre de l'*Action de Dieu* selon les principes de Molina ; je m'y opposai et je ne voulus pas qu'on l'imprimât sans me le faire voir. J'en écrivis fortement au P. Hoignant. Voici ce qu'il me répond :

Si M. l'Abbé Raguet a lu cette réfutation prétendue molinienne, il ne le dissimulera ni à vous ni ici, et il nous donnera quelque préjugé pour ou contre le livre... Les discours qui vous sont tenus sur le ton propre à intimider ne marquent que la crainte que vous inspirez et ne doivent que vous encourager, etc...

On fit ce que je souhaitais, et le livre ne parut pas, quoique le sieur Tournely, qui l'avait approuvé, eut épuisé sa rhétorique auprès du P. Le Tellier, pour lui recommander l'auteur et l'ouvrage.

Je loue Dieu, m'écrit le P. Perrin, *de la fermeté qu'il vous donne pour la défense de la bonne cause, et pour les avantages que vous remportez sur la mauvaise. Les insultes qui vous viennent de la part de celle-ci, font votre éloge. Les Pélagiens ont traité saint Augustin comme on vous traite.... J'espère pourtant qu'à la fin vous aurez le dessus du pavé.*

Notez que ces insultes me venaient de la part des Jésuites, qui pour me donner de la haine contre leurs adversaires et pour m'attacher à eux, me suscitaient mille persécutions, me montraient des lettres anonymes contre ma conduite, et me disaient ensuite que cela venait des Jansénistes. Ils se mettaient en devoir de me protéger, et je les ai souvent remerciés de m'avoir secouru contre des ennemis qui n'étaient autres qu'eux-mêmes : stratagèmes que j'ai découverts trop

tard et dont je ferai part au public s'il est nécessaire.

Je ne cesserai jamais de défendre vos intérêts, m'écrit encore le P. Perrin, *parce que je suis persuadé que ce sont ceux de l'Eglise.... J'ai du plaisir de toutes les avances que j'ai faites pour vous, et de celles que j'ai résolu de faire, pour donner l'idée que l'on doit avoir de votre mérite; et en particulier pour le zèle qui vous a fait renoncer à vos biens pour travailler avec plus de liberté aux affaires de la Religion qui a besoin en ce temps-ci de personnes de votre habileté.*

Il aurait mieux fait de dire la simplicité qui m'a fait renoncer à mes biens pour travailler aux affaires des Jésuites, qui avaient besoin en ce temps-ci de personnes d'aussi bonne foi et aussi simples que moi. Si le P. Perrin a du plaisir de toutes les avances qu'il a faites pour moi, j'ai bien du regret à toutes celles que j'ai faites pour les Jésuites. Ils ne m'ont avancé que des paroles, et j'ai avancé mon argent sur leur parole ; maintenant ils en seront quittes pour nier ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont reçu. Ainsi mon bien s'évanouit avec leur parole, et je me trouve ruiné. Après cela les Jésuites ont raison de louer mon zèle. Continuez, mes Révérends Pères, inspirez ce même zèle à tous les hommes ; vous allez bientôt vous enrichir.

Voici encore une autre lettre, où le P. Perrin m'assure de l'estime de la Société.

A Toulouse, le 31 octobre 1714.

J'ai reçu des lettres qui me font connaître l'idée qu'on a de vous à Paris.... On ne peut assez louer le zèle que vous avez pour la bonne cause; et l'on m'assure que si l'ouvrage que vous avez entrepris réussit, et que vous remplissiez l'idée que l'on a de vous et de votre travail, vous vous ferez une grande réputation, etc.

Ensuite il me donne des avis sur mon livre et sur ma conduite, et il finit ainsi :

Je sais que vous n'avez pas besoin de tous mes avis, mais je suis intéressé dans votre succès, je vois que votre fortune dépend du succès de cet ouvrage; je désire et j'espère qu'on dira de vous que si duo præterea tellus Ilea tulisset ; *que s'il y avait dans Paris deux hommes comme vous, le parti des novateurs serait abattu.*

Voilà un grand éloge pour moi, en voici un bien plus grand pour mon livre :

Je vous prie, m'écrit ce Père, *de faire en sorte que j'aie le premier exemplaire de votre ouvrage; les insultes et les contradictions qu'on vous fait marquent que c'est l'ouvrage de Dieu.*

Enfin, quelles preuves faut-il encore pour vous convaincre que mon livre a été ordonné, dirigé, et universellement approuvé par votre Compagnie ? Je sais que si elle ne peut faire autrement, elle désavouera, selon sa louable coutume, les particuliers que je vous cite, et vous vous désavouerez vous-même, s'il le faut, pour mettre votre Société à couvert ; mais je vous avertis que ces précautions seront inutiles : car enfin la Communauté n'est autre chose que la somme totale des particuliers qui la composent, et je vous citerai tant d'autorités, je vous montrerai tant d'exemples, je vous nommerai tant de Jésuites atteints et convaincus des mêmes « visions » que vous me reprochez, qu'il sera difficile à votre Société de se débarrasser. Que s'ensuit-il cependant de tous les témoignages que je viens de rap-

porter, si ce n'est que les Jésuites se servaient de mon esprit et de ma plume pour produire un ouvrage selon leurs sentiments et leurs principes ; que je déférais à leurs conseils, et qu'eux-mêmes, soit par politique, soit par estime, soit par nécessité, déféraient à leur tour à mes sentiments ? Il s'ensuit que j'étais en quelque considération dans votre Société, et que l'on ne m'y regardait pas comme visionnaire.

Mais quel fut le témoignage du public à l'égard de la *Lettre de M. de* ... Il n'y eut qu'un sentiment. Vous savez, mon Révérend Père, qu'on regarda l'ouvrage annoncé par cette lettre comme un ouvrage bien plus utile aux Jésuites qu'à la religion. L'on ne doutait pas qu'un Jésuite n'en fût l'auteur. Quelques-uns l'attribuèrent au P. Hardouin.

Le *Journal littéraire* d'Hollande l'attribue au P. Daniel :

> Je crois, dit-il, que cette lettre vient de l'auteur de la Dissertation sur le passage de saint Augustin : *Quod amplius nos delectat;* elle ne peut venir que d'un Moliniste outré.

Plusieurs ont cru qu'elle venait de vous, mon Révérend Père, par la conformité qu'elle avait avec vos Journaux.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette lettre contient en raccourci tout mon ouvrage. L'écrit intitulé le *Jansénisme démasqué* n'est précisément qu'une extension de cette lettre et une très petite partie de mon livre. Ainsi vous ne pouvez blâmer l'un et approuver l'autre sans vous contredire : cependant c'est ce que vous avez fait.

Dans l'extrait de ma Lettre au *Journal de Trévoux* (septembre 1714), vous approuvez tout, et vous m'appelez le zélé défenseur de la religion; et dans l'extrait du *Jansénisme démasqué,* au *Journal* de septembre 1715, vous me blâmez, et le « zélé défenseur de la religion » n'est plus qu'un « visionnaire ».

Voilà deux jugements bien contraires sur une même chose, mon Révérend Père. Auquel des deux voulez-vous que je souscrive aujourd'hui ? Je ne puis me soumettre à l'un sans vous contredire dans l'autre. Comment faire pour vous rendre un hommage complet ? Je ne le puis sans développer le mystère de ces contradictions.

Vous me forcez à le découvrir : le voici.

II

VOLTE-FACE DE LA COMPAGNIE

§ 1. — *Premières attaques*

Quand mon livre fut en état de paraître et que les Jésuites l'eurent assez examiné et corrigé, ils y trouvèrent leur dessein si bien exécuté qu'ils résolurent de procurer à cet ouvrage tout le succès possible. Or la prévention que ce livre venait des Jésuites était le plus grand obstacle à sa réputation. Il fallait donc en bonne politique ôter cette opinion au public. Pour cela, que devaient faire les Jésuites ? Désapprouver ce livre, écrire contre, le traiter de « vision », obliger l'auteur à répliquer et agir d'intelligence avec lui dans cette dispute. On aurait raisonné ainsi :

— Cet auteur parle mal des Jésuites, les Jésuites le désapprouvent généralement, ils écrivent contre lui, ils le réfutent. L'auteur, de son côté, réplique vivement et n'épargne pas son adversaire. Donc l'auteur et les Jésuites ne sont pas d'accord.

Quelle prévention pourrait tenir contre un artifice si bien conduit ?

D'ailleurs, la conduite ordinaire des Jésuites, dès qu'ils veulent introduire quelque sentiment nouveau, est celle-ci. Ils le font annoncer par un auteur étranger, ou par quelque Jésuite qu'ils désavouent et qu'ils font rétracter ensuite. Cependant l'opinion se trouve répandue, plusieurs l'adoptent et la soutiennent même contre les Jésuites qui ont soin de la combattre par de faibles objections. Enfin elle prend du crédit, les Jésuites se laissent vaincre et la reçoivent. Si elle n'est pas assez autorisée, les Jésuites la rejettent ; mais ils la font reparaître sous quelque autre forme. C'était ici le cas où cette politique était d'usage. Le projet des Jésuites dans mon livre était de faire passer les jansénistes pour athées, en insinuant le pyrrhonisme du P. Hardouin. L'opinion était singulière et capable de révolter d'abord : les Jésuites devaient donc feindre d'y être contraires. Et comme je soutenais cette opinion par les arguments les plus plausibles et les tours les plus séduisants qu'ils avaient pu m'inspirer, ils se flattaient qu'elle aurait beaucoup de partisans. Plus on s'en serait entêté, plus les Jésuites auraient marqué de répugnance à la recevoir. Enfin ils auraient cédé et auraient dit :

— Voyez la calomnie ! On dit que nous sommes les premiers à condamner les Jansénistes. Cependant dès qu'on a voulu les taxer d'athéisme,

nous avons été les premiers à nous y opposer et les derniers à nous rendre.

Les Jésuites avaient intérêt de me communiquer ce projet de politique, pour le faire mieux réussir, en agissant de concert avec moi ; ils ne doutèrent pas que cette ruse ne fût de mon goût, puisqu'elle contribuait au succès de mon ouvrage.

Mais ils se trompèrent. Ce trait de politique ne me plut pas. Tout ce qu'ils purent gagner sur moi fut de consentir qu'ils parleraient contre mon livre, mais qu'ils n'écriraient pas ; et je leur déclarai que si aucun Jésuite écrivait contre moi, je m'en prendrais à toute la Société.

Quand ils me virent obstiné sur cet article, ils se retranchèrent à me dire qu'ils m'avaient trop d'obligations pour m'offenser, et que les Jésuites n'écriraient pas contre mon livre.

— Mais qui peut vous répondre du P. Tournemine ? me dit le P. Doucin. Nous l'exhorterons à ne pas écrire contre vous ; mais peut-on retenir un esprit comme le sien ? C'est un homme isolé que nous regardons comme étranger dans la Compagnie. On sait que nous n'approuvons pas ses écritures. Chez nous, quand un Jésuite s'entête sans raison de quelque sentiment, nous lui disons :

Vous ressemblez à Tournemine,
Qui croit tout ce qu'il imagine.

« Laissez-le écrire contre vous, il ne vous fera pas grand mal. Répliquez-lui seulement sans le ménager, les Jésuites vous en sauront gré, et nous vous servirons tous contre lui. »

Puis, enfonçant son bonnet, et me regardant avec colère :

— Quoi, me dit-il, vous, que nous regardons comme notre propre fils, vous formez le dessein

de vous en prendre à tous les Jésuites ! Si le P. Tournemine écrit contre vous, vous voulez vous venger sur une Compagnie qui vous aime des injures d'un particulier à qui vous ne plaisez pas ! Ce serait l'action d'un malhonnête homme, d'un fou, d'un enragé !

Ensuite, il se radoucit, et s'appuyant sur moi, il me dit :

— Crois-moi, mon enfant. Le P. Le Tellier t'aime. Je sais le dessein qu'il a sur toi. Ne l'irrite pas, et moque-toi de Tournemine.

Voilà mot pour mot, mon Révérend Père, ce que me dit le P. Doucin sur votre sujet.

Il n'est pas le seul qui m'ait tenu ce langage. Voici une lettre du P. Hoignant qui le confirme. Cette lettre me fut écrite après que mon premier discours du *Jansénisme démasqué* eut paru. Je veux vous la citer toute entière. Vous verrez comment les Jésuites prenaient soin de m'assembler des matériaux pour mon second discours.

Voici la lettre :

Je vous envoie, Monsieur, le Témoignage de la Vérité *et la plainte avec la protestation du sieur Quesnel: tout cela de la part de l'objet de vos tendres respects, comme vous êtes celui de sa tendre complaisance.* (C'est le P. Doucin. Voyez combien les Jésuites m'aimaient !) *Je joins la petite instruction conseillée par mon dernier compagnon chez vous* (c'est le P. Rivière) *et notre ami commun* (c'est le P. Le Tellier). *Vous pouvez commencer votre lecture par la page* 68 *jusqu'à* 108 *pour reprendre à* 138 ; *et comme on y cite avec renvoi la suite du* Véritable esprit, *il fait le quatrième lot de mon envoi. Il y a sur la onzième lettre de Pascal une note de Wendrock pour justifier son style plaisant. Cela vous sera d'usage. Le passage demandé n'est ni là ni au commencement, je le chercherai. Je crois que vous ne devez point répondre en forme à ce qui ne nous revient que par des bruits, pour ne vous mettre sur la défense que contre les agresseurs moulés. Vous pouvez établir l'ambition des Jansénistes sur le haut ton qu'ils prennent partout, et de cela vous en trouverez des preuves aux lieux et livres ci-dessus. Je vous communiquerai ce qui me reviendra.*

Ne craignez pas le grand Docte: si vous avez pour vous le Soleil, ce sera un Tournesol.

C'est vous, mon Révérend Père, qui êtes le « tournesol » et le « grand Docte ». Vous vous doutez bien qui est le soleil. Il est obscurci maintenant, mais par un prodige auquel on devait s'attendre, depuis que le soleil s'est éclipsé, nous voyons plus clair.

Les discours de vos Pères ne me persuadaient pas : je ne pouvais consentir à vous avoir pour adversaire. Dites-moi, je vous prie, mon Révérend Père, à quoi je dois attribuer cette indifférence et cette froideur que vous m'avez marquées tout à coup, après m'avoir donné votre amitié et votre estime. Que vous avais-je fait pour vous obliger à changer si subitement à mon égard ? Vos Pères à qui je m'en plaignais, me disaient que vous étiez jaloux de ce que je ne vous consultais pas sur mes ouvrages ; on me l'avait défendu ; cela ne dépendait pas de moi. Avouez, mon Révérend Père, que votre Compagnie vous avait destiné pour écrire contre mon livre, et il vous fallait soutenir le caractère d'antagoniste.

Mais si cette Compagnie a assez de pouvoir sur vous pour vous rendre ennemi sans raison d'un homme de condition qui a l'honneur de vous être allié, elle n'aura pas sur moi le même empire, et je ne vous imiterai pas.

Les Jésuites m'ont fait dire par deux Prélats

qu'ils étaient au désespoir de ce que vous écriviez contre moi, et qu'ils n'y avaient aucune part. Ils m'ont offert de me faire écrire une lettre par votre Provincial, dans laquelle il me fera des excuses et désapprouvera votre conduite. Ils m'ont encore offert de faire écrire en ma faveur dans un autre journal. J'ai rejeté leurs offres : ce serait donner dans le piège que de les accepter. Quand la Compagnie de Jésus veut faire un coup hardi, elle livre un particulier comme enfant perdu : si l'entreprise réussit, la Société en profite ; et s'il arrive du malheur, c'est toujours tant pis pour le particulier : le dommage ne tombe jamais sur la Compagnie. Ainsi les Jésuites se servirent autrefois du P. Buffier pour écrire contre M. l'Archevêque de Rouen : le Prélat se plaignit, et les Jésuites exilèrent le Père.

Mais, dans cette occasion, que gagneraient-ils à vous inquiéter, puisque je ne me plains pas de vous, mon Révérend Père ? Je n'en veux qu'à ceux dont vous êtes l'instrument, je m'en prends à la main qui m'a blessé, et non pas au glaive ; si le « soleil » me fait sentir ses mauvaises influences, je n'en accuse pas le « tournesol ».

Votre Société veut que je ne m'en prenne qu'à vous, et vous l'aimez assez pour le vouloir aussi ; mais je ne vous satisferai ni l'un ni l'autre. Il y a de l'injustice aux Jésuites de vouloir vous faire porter la haine de leur mauvais procédé ; il y a trop de bonté chez vous de vouloir vous charger de leurs fautes ; en un mot, mon Révérend Père, je vois en vous beaucoup de soumission et d'obéissance à vos supérieurs, et je vois en vos supérieurs beaucoup de ruse et de malice.

§ 2. — *Premières ripostes*

En effet, que dira-t-on dans le monde de voir que les Jésuites me reprochent un livre qu'ils m'ont pour ainsi dire dicté eux-mêmes, un livre que je n'ai entrepris que pour leur plaire ? Je leur ai prêté mon style et mon nom : j'avoue que c'est moi qui l'ai écrit ; mais ce sont les Jésuites qui l'ont fait, ils n'en sauraient disconvenir. Maintenant ils critiquent ce livre pour cacher au public qu'ils en sont les auteurs ; et ils me font ensuite des excuses sur votre critique, pour me faire croire qu'ils n'y ont aucune part. D'un côté ils se servent de moi pour se mettre à couvert des reproches du public, et d'un autre côté ils se servent de vous pour se garantir de mon juste ressentiment. Enfin, ils veulent me commettre avec le public, et ils veulent vous commettre avec moi. Avouez, mon Révérend Père, que ce procédé n'est pas honnête. Cependant, quelque malhonnête qu'il soit, c'est là le moindre grief que les Jésuites ont à se reprocher à mon égard dans le temps même qu'ils me marquaient le plus d'amitié. Maintenant que j'ai secoué le joug et qu'ils me regardent comme leur ennemi, à quoi ne dois-je pas m'attendre ? Ils me menacent déjà qu'ils se serviront de vous pour susciter contre moi toute ma famille. Quand je pense que vous êtes gentilhomme, que la générosité et le grand cœur sont héréditaires dans votre maison, je ne vous crois pas capable d'une telle action, je suis prêt d'en jurer. Mais aussi, mon Révérend Père, quand je pense que vous êtes

jésuite, je tremble ; je crois avoir tout à craindre, et je ne veux jurer de rien.

Quoi qu'il en puisse arriver, je vous aurai toujours obligation de m'avoir fourni l'occasion de satisfaire à mon honneur et à ma conscience, en rétractant ce que les Jésuites m'ont fait écrire.

Tout ce que j'ai dit dans le *Jansénisme démasqué* : que le livre de l'*Action de Dieu* venait des jansénistes ; que les jansénistes sont athées ; que par politique ils se servent de la religion pour détruire l'Eglise et troubler l'Etat, et autres choses semblables : je confesse avec vous que c'est une « vision ». Je la tenais des Jésuites, et je la leur rends aujourd'hui.

La première partie de l'ouvrage, selon le conseil que me donna le P. Le Tellier, devait être employée à rétorquer contre les jansénistes tout ce qui avait été dit contre les Jésuites. Or, comme mon livre contient tout ce qu'on peut dire contre la Société, et que je l'attribue au Parti, en ôtant seulement les jansénistes de mon livre sans y changer presque rien d'ailleurs, on trouvera un livre tout fait contre les Jésuites ; et de cette manière mon livre ne sera pas une « vision » : j'en ferai l'essai quand il vous plaira.

Par exemple, peut-on s'imaginer que je n'avais pas en vue les Jésuites, quand j'ai dit :

Leur politique me paraît infaillible ; c'est un chef-d'œuvre dont je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite ; mais qui m'épouvante quand j'en considère le dessein et les conséquences.

N'était-ce pas une chimère d'imaginer un chef-d'œuvre dans le Parti, qui ne se trouve que dans la Compagnie du nom de Jésus.

Enfin, quelque condamnable que soit mon livre, quelque visionnaire qu'en soit l'auteur, c'est un bonheur pour lui d'avoir eu un livre à faire : car, sans cela, il aurait peut-être fait pis. Cette belle réfutation du livre de l'*Action de Dieu*, qui me servait de prétexte envers le public pour cacher les autres services que je rendais aux Jésuites, me servit ensuite d'excuse envers les Jésuites pour me dispenser de certains offices qui m'auraient rendu l'opprobre du public. Cette réfutation m'a préservé de mille malheurs, elle m'a garanti d'une infinité de pièges. Quand les Jésuites me proposaient quelque entreprise dangereuse, réfuter, condamner leur dessein était un crime irrémissible. Je ne réfutais pas, je ne blâmais pas leur projet ; mais j'éludais ; je faisais espérer qu'après que mon livre serait fini, j'entreprendrais ce que l'on me proposait : je leur exagérais l'importance de cet ouvrage et la nécessité de le produire au plus tôt. Ainsi cette réfutation traînée en longueur m'a conduit heureusement jusqu'au moment de ma délivrance.

Maintenant, je vous l'abandonne ; je ne m'en mêle plus : c'est aux Jésuites à continuer ce qu'ils ont commencé. En vain vous m'imputez ce qui a déjà paru ; en vain vous y trouvez à redire, ce n'est pas ma faute, et pour répondre en peu de mots à votre critique, si mon livre pouvait parler, il vous dirait lui-même :

— *Mes Pères, pourquoi m'avez-vous fait ainsi ?*

III

LA PART DE L'ABBÉ DE MARGON

§ 1. — *Deux notes subreptices*

Il faut pourtant convenir qu'il y a dans le livre du *Jansénisme démasqué* environ une demi-page qui m'appartient, et que j'ai insérée sans la participation des Jésuites. Ce sont les deux notes de la page 93 que vous dites dans votre *Journal* que vous ne comprenez pas. Je n'en suis pas surpris, mon Révérend Père. C'est un mystère que je veux vous expliquer, et vous instruire encore mieux de ce qui regarde mon livre.

Après avoir dûment revu et corrigé mon manuscrit, les Pères Hoignant et Doucin me nommèrent celui qu'ils avaient désigné pour approbateur. Je leur demandai s'ils l'avaient déjà prévenu.

— Non, me dirent-ils, cela n'est pas nécessaire ; mais s'il vous fait des difficultés, venez à nous, nous lui parlerons.

Je fus me présenter avec mon manuscrit au Bureau de M. de la Rochepot. M. l'abbé Raguet, à qui le P. Le Tellier avait déjà recommandé mon livre, voyant que mon manuscrit n'avait point de titre, me dit :

— Mettez donc un titre à votre livre, si vous voulez que je le puisse inscrire sur mon catalogue.

Je lui répondis que je l'intitulais :

— *Réfutation du livre de* l'ACTION DE DIEU *promise par la Lettre de M. de ... et partagée en plusieurs Discours.*

Il l'écrivit de sa main sur la première page de mes cahiers ; et ensuite, ce titre ne lui plaisant pas, il l'effaça, et se tournant vers moi, il me dit :

— Puisque vous n'entrez en matière contre le livre de l'*Action de Dieu* que dans la seconde partie de votre ouvrage, ce titre ne convient pas aux deux parties. Imaginez un titre qui embrasse tout votre sujet, quelque inscription hardie, qui puisse frapper le public. Ne vous proposez-vous pas dans tout votre livre de démasquer le Jansénisme ?

— Oui, Monsieur, c'est là mon dessein, répondis-je humblement.

— Eh bien, me dit-il, mettez donc : *Le Jansénisme démasqué dans une réfutation complète*, etc.

Il me le donna à écrire sur mes cahiers, dans le temps qu'il l'écrivait de son côté sur son catalogue : ensuite, m'ayant demandé quel approbateur les Jésuites m'avaient choisi, je le lui nommai, et il lui adressa mon manuscrit.

Quelques jours après j'allai voir mon approbateur ; je le trouvai inexorable. Il avait fait des croix à toutes les pages de mes cahiers ; il trouvait des hérésies partout. J'entrepris de me justifier ; mais en vain. Raisonnements, Pères, Canons, Ecritures, il n'entendait rien, et par conséquent rien ne pouvait le convaincre. Il me ferma la bouche en me disant qu'il était vieux docteur et qu'il en savait plus que moi. J'allai chez les PP. Hoignant et Doucin pour leur de-

mander un autre approbateur ; ils se mirent à rire et me firent raconter ce qui s'était passé chez le vieux docteur.

— Quoi ! me dit le P. Doucin, vous vous avisez de raisonner et de citer les Pères à un docteur ; je ne m'étonne pas s'il vous trouve hérétique. Allez-lui dire qu'il se donne la peine de me venir trouver, je vous rendrai bientôt orthodoxe.

J'obéis, et je pars. L'approbateur me dit qu'il allait se rendre au Collège : je le devançai, et le P. Doucin m'ayant fait cacher, le docteur entre,

Il parut devant le P. Doucin plus petit qu'un atome.

— Mon Révérend Père, dit-il d'abord, laissant tomber à terre son long manteau, puisque votre Révérence s'intéresse pour l'auteur du manuscrit, je ferai ce qu'elle me conseillera, et je viens recevoir ses ordres.

— Moi, je n'ai rien à vous conseiller, reprit le Père ; je ne veux être garant de rien : tout ce que je puis vous dire, c'est que le P. Hoignant et moi avons lu le manuscrit, et nous n'y trouvons point d'hérésies.

Puis, d'un ton goguenard :

— Où sont-elles, ces hérésies, Monsieur le docteur ?

— Moi, mon Révérend Père, répliqua le docteur, je n'en vois point. Il fallait bien dire quelque raison à l'auteur. Voulez-vous que je lui dise que son livre pourrait me faire des affaires avec certaines personnes de qui je dépends ? Votre Révérence sait ma situation et les ménagements que je dois garder. Je la supplie très humblement de me dire que penser de ...

Le P. Doucin ne lui donna pas le temps d'achever.

— Mon cher docteur, lui dit-il, vous craignez la touche. Ne craignez rien ; croyez-moi.

— Cela suffit, mon Révérend Père, dit le docteur en s'inclinant profondément.

Et il sortit.

Je sortis aussi de l'endroit où j'étais caché ; mais voyant arriver le Camérier du Pape, le Doyen d'Alicante et le Coadjuteur de Babylone, je me glissai sans rien dire et, en me retirant, j'entendis le Père qui disait au Coadjuteur de Babylone, en me montrant au doigt :

— Tenez, Monseigneur, voilà un ecclésiastique qui n'a été qu'un quart d'heure avec moi. Il est entré hérétique, et il sort catholique.

Après cela je ne vis jamais un docteur plus traitable que mon approbateur. Il approuva mon manuscrit sans le parapher, et me donna toute liberté d'y augmenter et d'y changer comme bon me semblerait en le faisant imprimer.

Mais dès qu'il fut imprimé et que j'en eus donné quelques exemplaires, on lui en fit des reproches dans le monde ; sa mauvaise humeur lui revint ; il alla chez mon libraire, le menaça de l'amende et lui défendit d'exposer le livre en vente. J'en fus alarmé. J'eus encore recours au P. Doucin. Il faut avouer qu'un Jésuite a de puissants charmes pour calmer les scrupules. Le P. Doucin parla, et le docteur irrité m'écrit le lendemain pour me radoucir moi-même.

Voici la lettre :

Le 23 juillet 1715.

La lecture de votre livre, distribué à quelques personnes, leur ayant donné quelques alarmes, on crut m'en devoir

donner avis; j'ai là leurs remarques; ce ne sont que des précautions qu'ils ont cru devoir prendre; les choses sont de peu de conséquence. Je cherchai hier toutes les occasions de vous joindre. J'allai voir le P. Doucin à qui je dis que la chose ne méritait pas de faire du bruit. J'avais prié votre libraire de vous dire que je serais bien aise de vous voir et que nous ajusterions toutes choses; je vous supplie de me faire cet honneur-là au plus tôt. Ne vous alarmez pas et ne vous chagrinez nullement là-dessus, ce sont des petits nuages qui ont passé dans l'esprit de certaines gens: j'espère que vous serez content.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J'usai donc de la liberté que j'avais, j'insérai les deux notes qui vous choquent, à l'insu de vos Pères, et je retranchai encore quelques termes mis exprès par les Jésuites, pour adoucir certains endroits ; je ne le déclarai au P. Hoignant qu'après que toute l'impression fut tirée. J'en fus bien grondé. Le voici qui m'écrit, après avoir lu mon livre sorti de la presse.

J'ai relu, Monsieur, tout le livre, où j'ai effectivement trouvé du neuf, autant que vous m'en avez annoncé. Il attache agréablement le lecteur et le fait toujours aspirer à voir l'auteur aux mains avec les adversaires par la réfutation en forme; à votre place, Monsieur, je me résoudrais à un carton pour la page 93 *dans lequel j'ajouterais* (lig. 6) *le mot* « prétendus » *à celui de* « thomistes ». *Vous voyez pourquoi je l'ajouterais, comme je vois qu'absolument parlant on peut s'en passer. Aussi la principale raison du carton est la note. Au lieu de* « ils ont quelque raison de », *il faut mettre:* « Voilà peut-être la raison qu'ils croient avoir de dire qu'on n'a pas condamné les propositions dans le sens de Jansénius et qu'ils les soutiennent dans un autre sens que celui qu'on leur a donné ». *Pour ce qui est de la fin* : « Si la chose est ainsi, *etc.* », *il faut absolument qu'elle disparaisse; car le contraire est vrai, savoir que les Jansénistes sont d'autant plus parjures, en signant le formulaire, qu'ils sont plus spinosistes et plus écartés du sentiment où ils jurent qu'ils sont avec l'Eglise.*

Depuis la page 106, *vers la fin, jusqu'à la seconde ligne de la page* 108, *vous paraissez convenir du relâchement de la morale des Jésuites, tant de celle qu'ils enseignent que de celle qu'ils pratiquent. C'est aller plus loin que leurs adversaires, qui leur ont épargné ce second reproche. Que coûtait-il de mesurer les expressions, et dire, par exemple, ligne* 4 : « Nous relèverait aussitôt du relâchement », *et ligne* 7 : « Avaient beau condescendre », *et ligne* 25 : « avaient beau », *et ligne* 20 : « seraient », *au lieu du solécisme* « sont », *et ligne pénultième* : « différeraient », *au lieu de* « diffèrent » ? *J'ai peur que ce trait ne fâche. Il fâchera certainement, quand le Parti le relèvera, et il le relèvera pour vous nuire et vous commettre avec vos amis. Je voudrais bien y trouver un remède.*

Vous ne pouvez de plus vous dispenser de faire un errata ; *car il y a beaucoup de fautes grossières d'impressions, sans parler de la ponctuation très souvent fautive.*

Je suis, etc....

Permettez-moi de faire ici une réflexion sur la lettre du P. Hoignant, pour faire connaître la bonne volonté des Jésuites à l'égard des thomistes.

Dans le *Jansénisme démasqué*, page 93, je parle ainsi :

Lisez la dispute de Spinosa avec Guillaume de Blyhenberg sur le péché d'Adam. Il y soutient la prédétermination; et il faut être bien pénétrant pour voir qu'il diffère sur ce point du sentiment des thomistes.

J'insinue assez par ces paroles que l'opinion des thomistes est conforme à celle de Spinosa. Le

P. Hoignant aurait voulu que j'eusse ajouté par politique en cet endroit, le mot de « prétendus » à celui de « thomistes ». Il dit cependant « qu'on peut absolument s'en passer ». L'injure que je fais aux thomistes ne le touche guère. Mais voici comment il me relève lorsqu'il s'agit des Jésuites, à qui j'ose attribuer le relâchement. J'attribue l'athéisme aux thomistes, le mal n'est pas grand ; le Jésuite me pardonne. Cette proposition peut passer sans adoucissement et sans correctif ; il n'est pas besoin de carton pour si peu de chose. Mais lorsque je parais convenir du relâchement de la morale des Jésuites, le crime est irrémissible. Les correctifs, les cartons, les rétractations ne peuvent réparer une telle faute ; le mal est sans remède : « on s'en fâchera certainement ».

Quelque chose que pût dire le P. Hoignant, je ne voulus point mettre de carton à mon livre. Mais voici ce qui servira de *carton* pour les deux notes que vous ne comprenez pas. Je vais vous les expliquer.

§ 2. — *Commentaire de la première note*

Dans la première, je parle ainsi :

Depuis longtemps, il se joue un jeu contre la religion, où les plus zélés et les plus savants catholiques sont trompés. Rien n'est plus important que d'en faire connaître l'artifice.

Je ne comprends pas moi-même, mon Révérend Père, pourquoi vous relevez cette note ; auriez-vous cru être attaqué personnellement,

quand je dis que *les plus savants et les plus zélés catholiques sont trompés?* Pour le coup, vous auriez pris le change. Il est vrai que vous êtes reconnus pour *les plus savants et les plus zélés catholiques ;* mais vous reconnaissant pour jésuite, je ne puis pas dire que vous soyez homme à vous laisser tromper, cela serait absurde.

Je vous avoue, mon Révérend Père, que c'est moins aux Jansénistes qu'aux Jésuites que cette note doit s'appliquer. Si ma proposition est indéterminée, c'est qu'il ne m'était pas permis alors de m'expliquer plus clairement. Personne ne doit mieux connaître que moi le jeu dont je vous parle : vous m'y avez fait assez jouer. Maintenant je quitte la partie, et je me repens d'y être entré : un remords de conscience, un heureux retour à la vérité m'ont arraché ces paroles. Ou pour me confondre ici moi-même, disons que c'est la raillerie maligne d'un homme qui connaît l'avantage de son jeu et qui, sûr de sa subtilité, rit de ses adversaires et les défie.

Pour éclaircir cette note, il faut développer ici l'esprit et le dessein caché des Jésuites dans mon livre. Qui peut en mieux savoir le secret que moi ? Il n'en a paru qu'une très petite partie : mais il est tout entier dans mon cabinet : il est aisé de le confronter avec ce que je vais dire : car c'est ici le mot de l'énigme.

Voici donc les vues des Jésuites. En faisant voir les jansénistes athées dans le livre de la *Prémotion physique,* ils voulaient insinuer que le thomisme conduit aussi à l'athéisme ; comprendre dans la même accusation le P. Malebranche ; en un mot saper tous les systèmes catholiques et tous les arguments des Pères sur la religion, pour ne laisser d'autres systèmes dans l'Eglise que celui

de Molina, parce que c'est le seul système selon eux qui ne saurait faire des athées ; ne pas dire cependant que le molinisme soit fondé en raison ; ne lui donner d'autre fondement que la seule foi de l'Eglise, en lui faisant le même honneur qu'aux mystères ; poser des principes d'où il s'ensuit que les raisonnements sur la religion, en un mot tout ce qui est du ressort de la raison, ne peut jamais nous conduire qu'au spinosisme et au pyrrhonisme, feignant ainsi d'écarter les hommes du pyrrhonisme, pour les y conduire par le chemin le plus droit. Car il devait s'ensuivre de ces principes que les systèmes les mieux raisonnés étaient toujours les moins catholiques, que les décisions de l'Eglise prises des arguments des Pères et des théologiens, n'étaient pas les vraies décisions de la foi. Ils voulaient faire voir l'impossibilité de trouver une démonstration et un système vrai en quelque genre de science que ce puisse être ; de tout cela conclure, que la foi n'avait en partage qu'une obscurité totale, et que c'était là le grand et l'unique caractère de la vérité. Voilà le projet du *Jansénisme démasqué*.

Le livre de l'*Action de Dieu* contient les principes et les raisonnements de tous les systèmes qui ont été inventés ; il réfute, par exemple, la moitié d'un système et en garde l'autre moitié, qu'il allie ensuite avec une opinion étrangère à ce même système. Il les représente tous, il les fait combattre entre eux et quoiqu'il semble en préférer un seul, il est à remarquer qu'il ne renonce pas absolument aux autres. Il fait voir comment tous les systèmes s'unissent, comment unis ils se divisent, comment divisés ils se réunissent, en sorte que la réfutation métaphysique de ce livre était la plus belle occasion qui ait jamais été

offerte aux Jésuites pour établir leurs sentiments et pour marquer leur dessein.

Ce que je dis ici n'est pas obscur pour vous, mon Révérend Père. Peu de chose vous met au fait, et dans ce que je viens de dire vous voyez d'un coup d'œil un ouvrage immense.

Que sur ces lumières l'on examine maintenant le livre que j'ai commencé ; qu'on remarque bien combien il est proportionné aux vues de la Société : il n'est pas besoin d'autre preuve pour être convaincu que c'est leur ouvrage, et qu'il est absolument impossible qu'un particulier puisse conduire tout seul un si vaste projet, ni même l'imaginer. Et quand même j'aurais dû, tout seul, l'imaginer et le conduire, dans quel dessein aurais-je pu le mettre au jour ? Quelles vues, quels motifs, quelle fin voulez-vous me supposer pour cela ? Les Jésuites diront ce qu'il leur plaira contre moi. Il faut pourtant qu'ils avouent mon livre, malgré qu'ils en aient ; car l'ouvrage est de telle nature que, quand il serait vrai que je l'aurais fait seul, il ne serait pas vraisemblable ; à moins que je ne fusse connu pour avoir moi seul plus d'étendue d'esprit, plus de subtilité, de politique et d'ambition, que les plus grands hommes ensemble. En ce cas, il ne serait pas prudent aux Jésuites de m'irriter ; et leur condition n'en serait pas meilleure.

Reconnaissez-vous le système du P. Hardouin dans ce que je viens de dire ?

— Le P. Hardouin est un fou, un visionnaire, disent les Jésuites. Nous l'avons obligé à rétracter son système, nous le renions publiquement.

J'en conviens. Mais, malgré cela, vous y croyez, mes Révérends Pères, et vous vous servez adroitement de son pyrrhonisme.

Quand on trouvera le secret de donner un masque ridicule à un système d'ailleurs très plausible et très sérieux en soi, qu'arrivera-t-il ? Ce système ainsi caractérisé ne sera plus connu que par ses extravagances. L'on en rira, on se défendra de l'approfondir. En effet, comment soupçonner de la probabilité et du solide dans un système qu'on nous présente comme un conte d'enfant, ou bien comme les visions de la cabale ?

Mai si, quelque temps après, on dépouille ce système des extravagances qui l'ont caractérisé dans le public, qu'on lui donne un masque plus sérieux, il est certain que personne ne le reconnaîtra ; on jurerait que ce n'est pas le même.

Tel est le système du P. Hardouin. Tous les Jésuites s'en moquent, ils lui donnent un ridicule affecté : mais tel qui en rit le professe ; tel Jésuite qui étant Provincial a forcé le P. Hardouin à se rétracter, est peut-être celui-là même qui l'autorise.

Le P. Hardouin est un des plus grands hommes, je ne dis pas de l'Eglise, mais de la Société. C'est un vénérable de la Compagnie, un de vos sages, mais un sage que vous faites passer pour fou, et l'on est assez fou pour le croire.

Son système bien épuré et pour ainsi dire tiré au clair, est le plus dangereux et le plus imposant de tous les systèmes : c'est un pyrrhonisme fait exprès pour la Compagnie de Jésus. Vous le maudissez, vous vous en jouez en mille façons différentes : et pour accommoder la religion au dessein que vous avez de dominer dans l'Eglise, il n'est pas nécessaire d'étaler ce système dans toute sa force. Vous n'avez pas besoin de le montrer en son entier. Une goutte suffit pour corrompre la source la plus pure.

Vos équivoques, vos probabilités, votre péché philosophique, tout cela se réunit au système du P. Hardouin, tout cela conduit au pyrrhonisme, le pyrrhonisme à l'ignorance, et l'ignorance établit la domination des savants. Vos adversaires sont gens d'esprit et de cabinet ; mais vous êtes gens de Cour et d'intrigue : tous les plus beaux livres, tout l'esprit du monde ne peut tenir contre vous.

Un évêque disait au P. Le Tellier que les livres des Jésuites n'étaient pas si bien écrits que ceux de leurs adversaires.

— Vraiment, lui répondit le Père, nous ne sommes pas assez sots pour avoir tant d'esprit.

En effet, en irritant les savants, en leur donnant lieu d'agiter et d'approfondir les sources les plus impénétrables de la religion, vous vous servez de leurs livres mêmes pour rendre tout probable et problématique. A la fin on se lassera d'avoir de l'esprit, on abandonnera les raisonnements et les sciences abstraites, les hommes se livreront au sensible, l'ignorance viendra ; et comme par vos intrigues il ne se trouvera dans l'Eglise que les seuls Jésuites non suspects d'hérésie, le plus sûr sera d'aller chez vous et de se laisser conduire à l'aveugle à vos Directeurs. Toute l'autorité se trouvera de votre côté, et vous dominerez : c'est pour cela que vous vous donnez tant de mouvement. Voilà le terme et le but de vos opinions et de vos intrigues. Or je ne rétracte pas la note de mon livre, je soutiens toujours « *que rien n'est plus important à la religion que de développer cet artifice : voilà le jeu qui se joue depuis longtemps dans l'Eglise ; c'est à ce jeu que les plus savants et les plus zélés catholiques sont trompés* ».

Me comprenez-vous maintenant, mon Révérend Père ? Vous restera-t-il encore quelque difficulté sur cette première note du *Jansénisme démasqué ?*

§ 3. — *Glose sur la seconde note*

Je ne serai pas si long à vous expliquer la seconde. La voici en propres termes :

Supposez que les plus doctes jansénistes entendent les propositions de Jansénius et de Quesnel dans le sens de Spinosa, ils ont quelque raison de dire qu'on n'a pas condamné ces propositions dans leur véritable sens, et qu'ils ne les ont jamais reçues dans le sens qu'on leur donne. Si la chose est ainsi, je ne vois pas que les jansénistes se parjurent dans leurs souscriptions et dans leurs serments.

Je ne doute pas que cette note n'ait fait beaucoup de peine aux Jésuites. Non qu'ils pensent le contraire : car les Jésuites croient qu'en certains cas on peut aller contre son sentiment ou contre sa conscience sans mentir ni se parjurer. Mais c'est une opinion de réserve qui n'est faite que pour les amis de la Société, et je ne suis coupable que pour en avoir voulu partager le profit avec les jansénistes. En effet, c'était mal user des biens que les Jésuites m'avaient confiés.

Les Jésuites prennent tout pour eux. Ils se sont emparé des opinions commodes et n'en veulent point faire part aux jansénistes ; ils leur ôtent toute ressource de se parjurer sans crime. Je ne dis pas que le parjure soit jamais légitime. Vous savez pourtant bien, mon Révérend Père,

comment un spinosiste peut aller contre son sentiment sans mentir, et vous n'ignorez pas qu'un hardouiniste peut rétracter et signer tout ce qu'on voudra en sûreté de conscience. Quand le P. Hardouin signerait l'Alcoran, il ne signerait rien contre la vérité de son système.

Vous m'entendez assez. Dispensez-moi d'une longue dissertation pour éclaircir ces mystères. Il y a un sens dans cette note qui pourrait m'être reproché comme une erreur : ce n'est pourtant pas ce que vous critiquez. Vous me passez des hérésies, et vous ne me pardonnez pas la moindre imprudence contre les Jésuites. Il est à remarquer que vous ne relevez dans cette note, comme dans tout mon livre, que ce qui touche aux intérêts de la Société, et vous faites grâce à tant d'autres endroits qui blessent ceux de l'Eglise. Pour moi je ne serai pas si indulgent. Je réfuterai par un écrit particulier ces erreurs qui ne m'appartiennent pas, et dont je ne suis coupable que pour y avoir prêté la main, car je n'y ai jamais prêté ma conscience.

Vous m'avez fait écrire des erreurs que je ne croyais pas ; il faut maintenant que je répare ma faute en écrivant les vérités que je crois et celles que je sais. Il faut que je montre à l'Eglise que l'usage que vous faites de ses Constitutions lui est encore plus dangereux que les erreurs qu'elle condamne ; je ferai connaître comment vous savez tout accommoder au dessein que vous avez de dominer. Tout vous y sert, les choses mêmes qui y paraissent les plus contraires. Enfin j'apprendrai à ceux qui vous cherchent que l'on a beau vous chercher dans les Pères et dans l'Ecriture, même dans Molina et dans vos auteurs ; on s'égare, ce n'est pas là où vous êtes. Vous êtes

chez vous, mes Révérends Pères, c'est là qu'il faut vous chercher et vous voir comme j'ai fait, si l'on veut vous bien connaître. Je n'ai aucun dessein de vous nuire ; je ne veux rien dire que pour le bien de l'Eglise et de l'Etat. Je ne puis me taire, il faut que j'écrive ; c'est un devoir indispensable pour moi. Il faut que ma main répare le crime que ma main a commis.

CONCLUSION

Désaveu des deux ouvrages

Il est temps de finir cette lettre en vous disant, mon Révérend Père, que vous pouvez désormais écrire tant qu'il vous plaira contre le livre du *Jansénisme démasqué:* Je le livre à votre sainte colère. Continuez à traiter ce livre de « vision » ; traitez-le d'hérétique et d'athée ; dites partout que l'auteur en convient, et que vous l'avez fait rétracter. On n'en sera pas surpris. Mais si vous dites encore que l'auteur du *Jansénisme démasqué* est singulier et original dans son opinion, on ne vous croira pas ; le pinceau des Jésuites est connu ; nous voyons tant d'originaux de leur façon qu'on ne confondra jamais l'original avec la copie.

Je vous ai assez prouvé que cet ouvrage est copié d'après les modèles de la Société et que c'est l'ouvrage des Jésuites. Ainsi ne vous en prenez pas plus à moi de mon livre que je m'en prends à vous de votre critique, puisqu'en cela vous et moi n'avons rien fait que ce qu'on nous a fait faire. Qu'on ne dise donc pas que je chante la

palinodie en désavouant le livre du *Jansénisme démasqué*. Ce livre ne m'appartient pas : il est aux Jésuites ; mais les Jésuites le désavouent : ce sont donc les Jésuites qui chantent la palinodie et qui désavouent ce qu'ils ont fait, et non pas moi.

Je suis prêt à représenter s'il le faut toutes les lettres que je vous cite ; je les montrerai écrites et signées de la main de leurs auteurs. Je n'ai rien dit sur les sentiments des Jésuites par aucun dessein de les offenser (à Dieu ne plaise !). J'en ai parlé ici parce que cela m'intéressait personnellement. On doit me regarder comme un de leurs auteurs : comme un P. Hardouin et autres Jésuites, qui se sont repentis de leurs erreurs et qui se sont rétractés. Je fais de même, je me rétracte aussi volontiers qu'un Jésuite, avec cette différence qu'en désavouant mon livre, je ne veux pas souffrir que les Jésuites nient que ce sont eux-mêmes qui m'ont conduit, au lieu que le P. Hardouin et les autres se rétractent de leurs erreurs, mais ils n'osent dire que c'est la Compagnie qui les leur a fait croire. Ils souffrent sans se plaindre qu'elle les désavoue et les sacrifie au public. Pour cela il faut être Jésuite, et je ne le suis pas.

Vos Pères croyaient bien que j'entendrais raillerie, mais le moyen de l'entendre avec eux ? Ils veulent me forcer à me battre avec vous, et quand ils me le proposent, ils me disent que ce ne sera qu'un jeu. Comme vous y allez, mon Révérend Père ! Quand on fait semblant de se battre, on ne frappe pas si fort ! Vous commencez d'abord par le souverain mépris. Est-il rien de plus méprisant que la manière dont vous me traitez ? Appelez-moi hérétique ou athée : le reproche sera plus fort, mais l'insulte sera moindre, et il y en a

beaucoup qui supportent plus patiemment l'anathème que le mépris. Je ne dis pas que les Jésuites soient de ce nombre. Au contraire, ils chérissent les humiliations ; mais tout le monde n'est pas si humble qu'un Jésuite. Tout le monde ne prend pas plaisir à se voir mépriser.

Enfin voilà l'histoire de mon livre. Quand il vous plaira, je vous apprendrai des particularités plus intéressantes, car le *Jansénisme démasqué* n'est pas la seule « vision » que j'aie eue pendant mon enchantement. J'aurai soin de prier le public de suspendre son jugement sur ce qui s'est passé, lorsque j'étais sous l'esclavage des Jésuites. Ils me regardent maintenant comme leur ennemi ; ainsi tout ce qu'on publiera contre moi doit paraître suspect et ne peut être bien éclairci que par moi-même.

Permettez-moi, mon Révérend Père, de m'adresser ici à la Compagnie des Jésuites, en lui faisant mes adieux.

Quoi, mes Révérends Pères, après m'avoir séduit par vos flatteries, enchanté par vos promesses, aveuglé par vos opinions, après m'avoir fait consumer mes biens et ma santé à travailler pour vous et à vous rendre service ; après m'avoir suscité des ennemis de tous côtés en me rendant garant de vos fautes ; après avoir tiré de mon zèle les services les plus importants, vous voulez maintenant, pour récompense, me rendre la victime de votre politique ? Vous me sacrifiez au public, vous m'y rendez responsable d'un ouvrage qui ne m'appartient pas ; et par un extrait plus insultant pour l'auteur que pour le livre, vous voulez que je devienne le mépris et la risée des deux parties !

C'est Dieu qui l'a permis ainsi, pour mon salut

et pour sa gloire. Il se sert pour me châtier de la même main qui a conduit mon offense ; et vous, mon Révérend Père, vous êtes le roseau que cette main conduit pour me frapper. Aussi, loin de vous regarder comme le cruel instrument d'une maligne politique, je vous regarde plutôt comme l'instrument de la Providence et de la miséricorde du Seigneur ; vos coups ne me blessent pas, ils me consolent, parce que je sens déjà qu'ils me convertissent.

Je suis, etc...

SECONDE LETTRE

de Monsieur l'Abbé de MARGON

au Père DE TOURNEMINE

par laquelle il désavoue une fausse édition qui a paru de sa première Lettre, et donne une idée de la politique et des intrigues des Jésuites.

I

PRÉAMBULE

§ 1. — *Sur une édition apocryphe*

Mon Révérend Père,

Ma conscience et mon honneur m'obligent à vous écrire pour vous demander pardon, et à votre Société ; mais ce n'est pas assez ; je suis prêt à faire réparation publique aux Jésuites ; et s'ils l'exigent de moi, je me soumets encore à une amende honorable en justice.

Ce début vous réjouit, mon Révérend Père. Vous croyez que je vais me rétracter de tout ce que j'ai dit contre les Jésuites ? Nullement. Retenez votre joie ; il sera temps de vous réjouir quand je vous aurai expliqué de quoi il s'agit.

Autrement vous vous feriez « illusion », vous prendriez « le change », et le sujet de votre joie serait une « vision » (1). Voici le fait.

Je confiai à plusieurs de mes amis le manuscrit de la *Lettre* que j'ai eu l'honneur de vous écrire : sans doute qu'ils en prirent copie, puisque cette Lettre se trouve imprimée sans que je m'en sois mêlé. Je ne suis pas fâché qu'elle soit devenue publique. Cela n'était-il pas juste, puisque ce que vous aviez écrit contre moi était public et imprimé dans votre journal ? Mais voici ce qui m'afflige.

Il paraît deux éditions de cette *Lettre*. Dans la première, à la réserve de quelques légères fautes d'impression, je n'y ai rien trouvé qui n'ait été exactement copié d'après mon manuscrit, et j'adopte cette édition. Dans la seconde, non seulement j'y trouve des fautes et des changements considérables, mais j'y vois encore un Avertissement à la tête et des vers à la fin qui ne sont pas de moi : l'un et l'autre également pitoyables, sans esprit et sans sel, ne contenant que des invectives grossières contre les Jésuites. Je rejette cette édition, je la désavoue, comme j'ai désavoué le livre du *Jansénisme démasqué*.

C'est ce qui me donne lieu de vous écrire aujourd'hui pour vous marquer quelle est mon indignation contre celui qui s'est servi d'une Lettre que je vous écris pour faire passer dans le public des vers infâmes et pour leur donner du crédit. Je vous en fais mes excuses, mon Révérend Père, et je ne puis assez vous exprimer la douleur que j'en ressens. Je vous prie d'assurer vos Pères que

(1) Ce sont les mêmes termes dont s'est servi le P. de Tournemine contre l'auteur. *(Note Margon)*.

j'approuve si peu ceux qui en usent ainsi, que je suis prêt à prendre leur parti contre tous ces gens-là. Je leur en demande pardon pour eux, et je ferai, si l'on veut, amende honorable pour toutes les chansons de Pont-Neuf, brocards, cris de harengères, pasquinades, faux bruits, vers insipides, épigrammes, libelles diffamatoires, injures, calomnies, outrages, en un mot, pour toutes les injustices que l'on fait aux Jésuites.

J'abhorre ces manières d'agir, je les déteste ; elles sont indignes d'un homme d'esprit et d'un grand cœur ; et je vous prie de croire qu'elles sont si opposées à mon caractère, que quand les intérêts de la religion et de l'Etat, ou ceux de ma propre justification, m'engageront désormais à écrire contre les Jésuites, on ne verra jamais dans mes écrits aucune invective, ni aucun de ces traits que la seule passion conduit.

Les premières Lettres que j'ai écrites au P. Le Tellier, depuis la mort du Roi, paraissent d'abord trop vives. Cependant, loin de m'accuser d'emportement, on trouve au contraire de la modération dans mes plaintes quand on en considère le sujet. D'ailleurs, c'est un cas particulier sur lequel les gens les plus modérés ont de la peine à se retenir. Vous en jugerez vous-même par le fragment d'une lettre que j'écrivis au P. Le Tellier lorsqu'il était en retraite, et par la dernière lettre que je lui ai écrite : vous les trouverez l'un et l'autre à la fin de celle-ci (1). Cela suffira pour vous convaincre que dans quelque extrémité que les Jésuites m'aient réduit, la douleur de mes maux, quoique très sensible, ne m'a point fait

(1) Nous avons supprimé ces additions inutiles. Voir note, page 178.

perdre la raison. Je me suis plaint vivement, j'ai parlé d'un ton ferme, mais sans invective et sans insulte.

Or, afin que vos Pères, toujours attentifs à me nuire, ne puissent pas dire dans le public que je suis l'auteur de cette fausse édition, je vais vous faire voir qu'elle me fait un si grand tort et que j'y suis si maltraité, que peu s'en faut que je ne l'attribue moi-même aux Jésuites.

§ 2. — *Réponse à l'avertissement et aux méchants vers de cette édition*

Car, enfin, il faut que l'auteur de ce bel Avertissement ait voulu se moquer de moi ; ou s'il a cru me louer, c'est le plus petit génie du monde, puisqu'il ne s'est pas aperçu qu'en me louant il me méprisait. Ecoutez ce début.

L'Abbé Margon, dont on donne la Lettre au public, est un homme d'esprit, etc...

Je ne m'appelle pas *l'Abbé Margon* (1). On appelle mon père *Monsieur de Margon*, comme on appelait Monsieur votre père *Monsieur de Tour-*

(1) Cette protestation fort mesurée est d'autant plus piquante à relire aujourd'hui qu'elle n'a touché aucun des pamphlétaires à la solde de la Compagnie qui se sont acharnés depuis lors sur la mémoire de l'abbé de Margon.

Le R. P. Brucker, S. J., en 1900, continue, comme nous l'avons vu (page 24) d'écrire *l'abbé Margon* tout court, à l'exemple des premiers pamphlétaires anonymes : et ce détail en dit long sur l'obstination de ces polémistes en matière plus importante et moins contrôlable.

Mince querelle ! dira-t-on. Soit ! Mais pourquoi donc n'en jugez-vous plus de même quand il s'agit d'un de vos Pères ? Il y a quelques années, au cours d'une controverse, sous la plume du saint religieux que fut le R. P. Exupère, dans les

nemine. Pourquoi l'auteur veut-il que je me nomme autrement que mon père ? Pourquoi ôter une syllabe à mon nom ? Est-ce pour me punir d'avoir été attaché aux Jésuites? Vos Pères avaient mieux fait ; ils me l'avaient retranché tout entier et m'avaient donné celui de la Beaume, nom d'une terre de ma famille : et à vous parler franchement, j'aimerais encore mieux porter ce nom supposé que de voir ainsi mutiler honteusement mon nom véritable.

L'Abbé Margon, dit-il, *est un homme d'esprit que l'envie de faire fortune et les caresses des Jésuites ont séduit, et tiré de Béziers, pour en faire à Paris un auteur... et pour être l'un des écrivains de la Société,* etc....

Je suis bien obligé à ce donneur d'Avis au public de m'y caractériser de bel esprit et d'auteur à titre d'office. Cet éloge pourrait flatter la petite vanité d'un précepteur des Jésuites ; pour moi, je ne vois pas de caractère plus méprisable.

Etudes franciscaines de novembre 1913, une distraction ou peut-être même tout simplement une coquille amputa de la particule le nom du R. P. Léonce de Grandmaison, directeur des *Etudes*. Faute d'autant moins irrémissible, après tout, que le patronymique exact du P. de Grandmaison est, je crois, Loyseau. Mais Loyseau même avec un *y* grec, a paru vulgaire pour un Père aussi distingué, et « Grandmaison » tout nu le vexa. Il faut lire la réclamation foudroyante qu'éleva contre ce sacrilège d'un vénérable capucin sa « naissance » outragée : « Je lui abandonne, déclare-t-il d'un ton de père noble sur la scène, mon nom qu'il estropie. » Ce rappel à l'ordre du gentilhomme Loyseau en faveur de son nom de terre est légitime, quoique un peu ridicule. Mais à la condition que le directeur des *Etudes*, Loyseau de Grandmaison, veuille bien ne pas trop déchaîner son Brucker contre l'abbé de Margon, même simple cadet de Gascogne. C'est déjà quelque chose que d'être un cadet de bonne, sinon de grande maison !

Vous vous exprimez autrement, mon Révérend Père, lorsque dans votre Journal vous faites l'éloge de ma *Lettre contre le livre de* L'ACTION DE DIEU. Vous le commencez en ces termes : « *Un abbé de naissance et d'esprit* », et à la manière noble et délicate dont vous écrivez, on connaît d'abord que vous êtes l'un et l'autre. Mais pour ce faiseur d'Avertissement, l'on voit dans ses écrits qu'il est aussi bas d'esprit que de naissance. Pardonnez, mon Révérend Père, si j'ai osé le mesurer avec vous, je ne le compare que pour le confondre ; car je sais d'ailleurs qu'il n'y a aucune comparaison entre un écrivain de cette espèce et le plus fameux journaliste de notre siècle ; journaliste, à la vérité, des petits Journaux de Trévoux, mais capable de ceux de Leipsig.

Ce qui achève de me convaincre de l'imprudence et du peu de raison de l'auteur, ce sont les vers qui ont pour titre : *Avis au Roi*. Peut-on les lire sans indignation ? Le rang que vous occupez dans la République des Lettres m'oblige à recourir à vous, mon Révérend Père, pour montrer à cette espèce d'écrivains, avec quel respect on doit parler des Princes, de ces personnes sacrées que Dieu a établies sur nous. Corrigez au plus tôt ces licences, qui ne peuvent venir que d'un zèle aveugle, joint à une éducation rustique. Et par le moyen de vos journaux, dont la voix se fait entendre dans tout l'univers, faites savoir au monde que la gloire de la France et le bonheur d'un chacun de nous dépendent de la vie d'un si grand Prince. Servons-le, défendons-le toujours, comme s'il pouvait la perdre à tout moment ; mais ne parlons jamais de ces jours précieux que comme de jours qui ne doivent jamais finir, et ne privons pas les Français de la consolation qui leur

revient de cette erreur, pour leur présenter une vérité qui les afflige.

En un mot, pour servir et louer dignement le grand Prince qui nous gouverne, voici la maxime dont il ne faut jamais s'écarter. Nous devons le servir et le conserver, comme si l'éternité de ses jours était attachée à nos soins et à nos services. Et nous ne devons en parler dans nos écrits, que pour exalter ses hauts faits, comme si l'immortalité de son nom dépendait de nos ouvrages.

Ce sont là les sujets qui doivent remplir vos fastes et illustrer vos journaux. Et vous, mon Révérend Père, qui êtes le favori des Muses, vous devez leur apprendre qu'elles sont faites pour louer les Princes et non pas pour leur donner des « avis ».

Enfin, après ce que je viens de vous faire remarquer, je ne crois pas que vos Pères m'accusent d'avoir aucune part à cette fausse édition : ce reproche serait contre toute apparence ; et je crois en être suffisamment lavé.

§ 3. — *Vue générale sur la politique des Jésuites*

A l'égard des injures et des emportements du Poète contre les Jésuites, ils ne valent pas la peine d'être relevés : mais cela me donne occasion de vous entretenir des fausses démarches que l'on fait contre les Jésuites, des bruits que l'on sème contre eux, et de ceux que les Jésuites répandent eux-mêmes contre leurs ennemis. Je ne me propose pas de débrouiller ici le chaos de votre politique, mais d'en donner une légère idée, et de vous faire voir que je vous ai si bien étudiés que rien ne m'a échappé.

Je vous écris à la hâte, ce n'est point ici une Lettre de discussion ; je vais vous parler avec cordialité, sans méthode et sans art. Quand j'ai commencé cette Lettre, je ne croyais pas la faire si longue. Mais je sens que le sujet m'engage, ou plutôt le plaisir de m'entretenir avec vous : je m'y livre entièrement, il m'en coûterait trop pour me retenir.

Les injures et les faux bruits que l'on entend contre les Jésuites leur font honneur et ne déshonorent que ceux qui les produisent ; et que souhaite de plus un Jésuite, si ce n'est de la gloire pour lui et de la confusion pour ses ennemis ? C'est là un de leurs plus grands avantages, et lorsque j'étais sous la domination des Jésuites, je les ai toujours vus occupés, non à contredire ces faux bruits si aisés à détruire, mais à les faire valoir et à inventer eux-mêmes contre leur Société les accusations les plus extravagantes et les moins vraisemblables. Ensuite, ils les faisaient répandre dans leur public par leurs émissaires. Ces bruits étaient d'abord relevés par vos ennemis, et vous en tiriez avantage pour vos desseins.

Les Jésuites ne m'ont-ils pas prié cent fois de parler contre eux dans le monde, de débiter de fausses nouvelles, de prendre le masque d'un janséniste, et de feindre de trahir la Société ? Personnages qui m'ont toujours déplu, et que j'ai vu faire à tant d'autres. Si je donnais au public le détail de ce que j'ai vu et de ce que je sais sur ce sujet, il n'y aurait pas d'histoire plus intéressante et plus curieuse. Je mettrais les choses dans une si grande évidence qu'ils ne m'accuseraient pas de débiter des contes en l'air, surtout s'il était permis de nommer certains acteurs. Mais c'est ce que je ne ferai pas ; cependant je les prie de ne

pas m'attaquer ni me défier ; car alors je serais en droit de me défendre et de les faire connaître.

Lorsque j'étais encore novice, étant un jour arrivé un peu tard au rendez-vous du P. Doucin, il me demanda d'où je venais ; je lui dis bonnement, croyant lui faire ma cour :

— Je viens d'une compagnie où plusieurs personnes ont voulu parler contre les Jésuites. Ces discours commençant à m'ennuyer, j'ai affecté d'en dire du bien pour les faire taire.

— Voilà de mes étourdis, me dit-il, il fallait au contraire affecter d'en dire du mal, pour les faire parler !

II

HISTOIRE DE LA « GAZETTE DES MENSONGES »

§ 1. — *Les personnages.*

Rien ne fait plus connaître l'avantage que les Jésuites retirent de ces fausses nouvelles et leur adresse à les débiter eux-mêmes, que cette fameuse gazette qui a paru sous le titre de *Gazette des mensonges des Jansénistes*. Je veux vous en dire ici quelque chose, c'est seulement pour vous faire connaître que je suis instruit.

Ce beau projet de Gazette fut connu et exécuté par le précepteur d'un abbé de qualité, sous les auspices du P. Lallemant et d'un autre jésuite.

Vous savez, mon Révérend Père, que les Jésuites ont à leur service une infinité d'aventuriers de toute espèce qu'ils ont tirés de la poussière. Leur charité à laquelle rien ne peut échapper va

les chercher dans les provinces les plus reculées et sur les plus désertes montagnes. C'est une charité éclairée qui choisit toujours dans les plus pauvres familles et dans la plus basse extraction. Charité ingénieuse qui choisit ces pauvres enfants dans un âge qui ne leur permet pas de se donner par eux-mêmes aucun secours : la plupart orphelins, abandonnés, et qui n'ont d'autres ressources que l'aumône et la charrue. Les Jésuites les retirent de cet état pitoyable, ils les nourrissent, leur donnent une éducation convenable à ce qu'ils doivent être, et ensuite les placent avantageusement. Une place de précepteur, un bénéfice de huit cents livres, une petite cure, ce sont des fortunes pour ces gens-là. Ils ne coûtent rien à récompenser, et quelque peu qu'on leur donne, ils se trouvent toujours récompensés au delà de leur mérite et de leur espérance. Au lieu que les gens de condition ne sont jamais contents, quelque fortune qu'on leur procure. Aussi les Jésuites mettent une grande différence entre ces gens-là et les gens de condition, et ils ne me l'ont que trop fait connaître.

Un jour j'allai voir le P. Doucin avec un Evêque ; le Prélat resta dans la salle, tandis que j'allais chercher le P. Doucin (car j'avais le passe-partout). Je le trouvai dans sa chambre avec un précepteur du Collège. Il me dit d'un air inquiet :

— Laissez-moi, j'ai quelque chose à dire à Monsieur. L'Evêque n'a qu'à attendre dans la salle.

Une demi-heure après, voyant que l'Evêque s'impatientait, je fus encore dans la chambre du P. Doucin. Je le trouvai toujours avec le même précepteur. Dès qu'il me vit, il se fâcha et me dit :

— Que l'Evêque reste ou qu'il s'en aille, cela m'est indifférent. Je veux finir avec Monsieur, que j'aime mieux que tous ces Evêques ; il vient ici pour me servir, et l'Evêque m'attend pour que je le serve. Ainsi, qu'il attende !

Et me poussant hors de sa chambre, il ferma rudement la porte sur moi, en disant :

— Peste soit des importuns, qui nous dérobent tout le temps qu'ils perdent.

Cet Evêque était pourtant de vos amis, il vous a rendu de grands services : mais le précepteur valait encore mieux.

Je m'écarte de mon sujet, direz-vous, pour faire des contes et des digressions. Vous ai-je promis que je n'en ferais pas ? Laissez-moi ma liberté toute entière, je vous en prie. Contentez-vous de me suivre jusqu'au bout, et songez que ce n'est pas ici un livre ni un Extrait de journal. Vous verrez peut-être à la fin que je ne dis rien d'inutile.

Le précepteur qui a fait la *Gazette des mensonges des Jansénistes* est un de ces enfants trouvés des Jésuites ou, pour mieux dire, de ces enfants perdus dont je viens de parler. Voici en peu de mots son histoire et son portrait au naturel. C'est un garçon sans bien et de la plus basse extraction, sorti du fond de l'Auvergne, et envoyé aux Jésuites de Paris par ceux de son pays, comme un sujet de bonne volonté, esclave-né du premier qui lui donnerait de quoi vivre. Car les Jésuites jouent continuellement de la navette : ils se renvoient ainsi les sujets d'un bout du monde à l'autre. Celui-ci fut envoyé à Paris dans sa plus tendre jeunesse ; il n'avait ni argent ni ressource. Il entra nu au service des Jésuites, et c'est ainsi qu'il vous les faut pour en faire de bons

sujets. Vous lui avez donné la nourriture et l'éducation, vous lui avez fait avoir un titre ; vous lui avez toujours procuré des places de précepteur dans votre Collège : maintenant, c'est un homme de conséquence. Il est prêtre, docteur ; il a deux petits bénéfices simples, dont l'un lui donne un rang très distingué dans un Chapître et qui lui rapportent cinq cents écus de rente. Enfin, il est placé, de la main des Jésuites, auprès d'un jeune abbé de qualité, d'une maison des plus illustres et des plus qualifiées du Royaume ; il est son docteur, ou pour mieux dire, son précepteur, avec de gros appointements.

C'est un des plus fidèles sujets de la Société, et certainement il le doit par reconnaissance ; mais il l'est encore bien plus de cœur et d'inclination. Homme le plus entreprenant et le plus remuant qui fut jamais, en même temps le plus dissimulé et le moins sincère. Il est tout à fait poli et maniéré pour le monde ; il est modeste, réservé, composé dans ses discours et dans toutes ses actions, ne sortant jamais de son caractère, parlant peu. Mais soit qu'il parle, soit qu'il agisse, il ne paraît jamais ce qu'il est, et il ne dit jamais ce qu'il pense. Enfin, c'est une nature mise au creuset et au moule de la Société, et je ne vis jamais rien de plus jésuite que cet homme-là.

Cependant, le dirait-on, celui dont je marque ici le caractère porte la figure d'un Roi de France, dont nous chérissons la mémoire. Le Ciel a mis les vertus et les hautes qualités de ce grand Roi dans le cœur de son arrière petit-fils ; on dirait qu'il a hérité de son âme, et même nous y remarquons ses traits. Mais faut-il que par une bizarrerie de la nature, le précepteur dont je parle se trouve nanti de son visage et de sa

figure, dans une ressemblance si parfaite qu'on dirait que c'est Henri IV en petit collet. Ainsi, pour faire son portrait en raccourci, je n'ai qu'à dire que c'est l'âme d'un jésuite dans le corps d'Henri IV. Voyez, je vous prie, où l'âme d'un jésuite a été se loger !

Or donc, ce précepteur dont nous honorons l'image, était en grand crédit auprès du P. Le Tellier. Il a eu part aux entreprises les plus secrètes, et dans ces dernières années on s'est servi de lui pour faire les coups les plus hardis. Il se vante d'avoir fait donner des évêchés et des abbayes à plusieurs abbés de condition : et cela peut être. Mais ce que je sais, c'est qu'il était l'espion de maint et maint abbé qui ne s'en défiaient pas, et qu'il a été cause que plusieurs n'ont pas eu de bénéfices.

Car ces sortes de gens-là étaient plus recommandables auprès du P. Le Tellier et des principaux Jésuites que les gens de condition et les plus grands seigneurs de la Cour. Il y avait tel précepteur dont la recommandation et l'intrigue valaient mieux que la protection d'un Prince. En vain les jeunes abbés de condition fondaient l'ouvrage de leur fortune sur leur mérite personnel, les services de leurs parents, le crédit de leurs patrons ; faible édifice que la voix et pour ainsi dire le souffle d'un pédant de collège renversait en un moment, sans espoir de le jamais réparer. Ainsi, la noblesse ecclésiastique était durement assujettie à ces gens-là ; en leur faisant la cour, on fondait tout l'espoir de sa fortune sur leur protection, et souvent même on la tenait de leurs mains. Quelles mains ! Quel canal pour distribuer les honneurs et les grâces à des gens de condition. On avait beau s'en défendre, souvent il

en fallait passer par là ou échouer. Et si l'on recherchait maintenant la raison qui a éloigné plusieurs abbés des dignités ecclésiastiques, on trouverait qu'ils n'ont commis d'autre péché que celui de n'avoir pas voulu fléchir devant quelqu'un de ces précepteurs en crédit. Je ne puis m'empêcher de me livrer à mes réflexions quand ces idées me viennent.

Notre précepteur était donc un de ces fameux favoris des Jésuites, qui avait l'oreille du P. Le Tellier. Un abbé qui aspirait au bénéfice ne devait pas s'aviser d'être fier avec lui. Aussi voyait-on plusieurs ecclésiastiques empressés à lui faire la cour et à rechercher ses bonnes grâces. Je fis connaissance avec lui, et en ayant parlé un jour au P. Le Tellier, il m'en dit mille biens, me recommanda d'être de ses amis et de suivre ses conseils.

Parmi les jeunes abbés, dont il s'était composé une petite cour, il y en avait un qu'il affectionnait plus que tous les autres, ou pour mieux dire, il n'aimait que lui.

C'était un abbé de condition de province. (Ne vous impatientez pas, mon Révérend Père, ceci n'est pas inutile à mon sujet.) Cet abbé avait des parents en crédit à la Cour, mais qui lui étaient inutiles, puisqu'ils ne voulaient pas s'employer pour lui. Il s'attacha audit précepteur, et il fit sagement ; il le regardait comme son protecteur et son unique patron. Et ses hommages flattèrent si fort la petite vanité du docteur, qu'il conçut pour l'abbé une affection singulière, et il avait raison aussi, car c'est le plus joli et le plus aimable abbé que je connaisse, et en même temps le plus sage et le plus réglé dans ses mœurs.

L'abbé ne voyait personne et n'aurait osé faire

la moindre démarche que par le conseil, ou pour mieux dire par les ordres du docteur ; et le docteur ne parlait jamais que de son abbé. Il fallait qu'on le lui vantât continuellement, si l'on voulait lui plaire. Ils logeaient ensemble, vivaient ensemble, et ne se quittaient jamais. C'était un modèle d'union. Le docteur était « l'objet des tendres respects » (1) du jeune abbé, comme l'abbé était « l'objet des tendres complaisances » du docteur.

En effet, c'est lui qui le produisit au P. Le Tellier et aux Jésuites ; et par le moyen des Jésuites, et par ses intrigues, il lui procura même de puissantes protections à la Cour. En sorte que si la fortune du P. Le Tellier eût duré, je ne doute point que le jeune abbé n'eut eu une abbaye. Enfin, ceux qui le connaissent n'ignorent pas les obligations qu'il a à ce précepteur et les mouvements qu'il s'est donnés pour lui.

C'est assez parler de l'auteur de la *Gazette des mensonges* ; parlons maintenant de la *Gazette*.

§ 2. — *Le projet de « Gazette »*

Comme ce précepteur était particulièrement lié avec les Pères Lallemant et Germont, il me consultait souvent de leur part : car quoiqu'il me fut défendu de les voir et de les consulter sur mon ouvrage, ils me faisaient l'honneur de me consulter sur leurs écrits, par le canal du docteur

(1) L'auteur fait allusion à la lettre du P. Hoignant, qui parle de lui et du P. Doucin dans ces mêmes termes. Cette lettre est citée dans la première Lettre au P. Tournemine, page 41. *(Note Margon)*. Voir page 70 de la présente édition.

qui était leur copiste, leur colporteur, leur commissionnaire ; en un mot il était tout, auprès des Jésuites. Il m'apporta un gros manuscrit du P. Lallemant sur lequel ce Père me priait de lui dire mon sentiment. C'est un grand ouvrage qui n'a point encore paru, et auquel ils travaillent depuis longtemps ; je crois qu'il est achevé maintenant. C'est un recueil de toutes les variations des Jansénistes, en ce qui regarde le dogme. Il y avait à la tête une longue préface, ou plutôt un projet de préliminaire, dans lequel on s'étendait sur les bruits que les Jansénistes avaient fait courir dans tous les temps, afin d'en conclure leur variation et la diversité de leur langage selon les occurrences. Ce manuscrit n'avait point de titre, et je ne fais qu'en dire le sujet. Cependant les Jésuites n'ont qu'à le faire paraître sous quelque titre qu'il leur plaira, je saurai bien le reconnaître, quoique je n'aie fait que le parcourir, sans le lire tout entier.

Or, voici comment je fus la cause innocente de la *Gazette des mensonges*. J'écrivis au P. Lallemant en lui renvoyant son manuscrit. Et comme dans son préliminaire il entrait dans un long et puéril détail de toutes les fausses nouvelles que les Jansénistes avaient débitées depuis l'établissement du Port-Royal jusqu'à présent, et qu'il y citait la Gazette d'Hollande en cent endroits, je lui marquais dans ma lettre :

Que dans un ouvrage aussi sérieux, où les Pères, les Canons, et l'Ecriture étaient cités partout, il m'avait paru comique d'y trouver la Gazette d'Hollande. Que d'ailleurs les trois cents pages du détail des fausses nouvelles devaient être retranchées; et que dans une demi-page il pouvait toucher ce sujet en général d'une manière plus noble et qui ferait plus d'effet. Que trois ou quatre petites nouvelles, historiettes ou bons mots, réjouissaient quelquefois, mais que la quantité et la kyrielle en était toujours ennuyeuse et insipide. Que jamais personne n'avait pu lire la Gazette toute entière avec une égale attention, et qu'il m'était impossible de dire les litanies sans être distrait.

Voilà ce que je marquais au P. Lallemant dans ma lettre. Je la donnai au précepteur pour la lui remettre avec son gros et énorme manuscrit. Le précepteur, qui était avide de mes lumières et qui me volait toujours quelque pensée ou quelque phrase, dont il se faisait honneur auprès des Jésuites, lut cette lettre chez le P. Lallemant. Ne semble-t-il pas que je l'avais écrite exprès pour le dégoûter de la *Gazette des mensonges*? C'est pourtant cette même lettre qui lui en donna l'idée. Tant il est vrai qu'un petit génie saisit toujours le faux et le mauvais côté de tout ce qu'il voit ; et les raisons dont on se sert pour le détourner d'un mauvais parti sont souvent celles-là même qui le lui font prendre. En voici un exemple dans la personne de notre docteur.

Deux jours après ma lettre écrite au P. Lallemant, il vint chez moi, et commença d'abord par me dire que ce Père avait fort approuvé mes réflexions sur son manuscrit, et surtout à l'égard du détail des fausses nouvelles des Jansénistes.

— Je suis surpris, dit notre précepteur, de lui avoir vu faire en votre faveur ce que je ne lui ai jamais vu faire pour personne. Imaginez-vous qu'il a croisé devant moi les trois cents pages que vous condamnez dans sa préface.

Et m'embrassant tout à coup :

— Quelle gloire, mon cher abbé ! me dit-il, d'un air pédant et familier. Quelle gloire pour vous, qu'un homme comme le P. Lallemant, que nous devons regarder comme une lumière de l'Eglise, vous consulte sur ses ouvrages et adhère à vos conseils ! Il faut bien qu'il vous estime pour s'en rapporter à vous. Le P. Lallemant n'est pas un sot ; mais malgré son éminent savoir il est doux et humble comme un enfant. Cela doit vous en convaincre ; car enfin, mon cher abbé, il faut se rendre justice, vous n'êtes encore qu'un écolier auprès du P. Lallemant. Cependant vous avez raison, l'endroit que vous avez blâmé était insipide et ridicule dans un tel ouvrage ; je l'avais bien connu, car il me l'avait lu avant de vous le montrer, mais je n'avais pas osé le lui dire.

Dieu m'est témoin, mon Révérend Père, que je rapporte ici fidèlement ce que me dit ce précepteur. Je suis bien aise de vous faire voir à quelle espèce de gens j'étais livré, lorsque j'étais dans votre parti.

Il continua ; et prenant toujours son air de maître, il me dit :

— Savez-vous encore la raison pour laquelle ce morceau était insipide dans le livre du P. Lallemant ?

— Je n'en sais point d'autres, lui dis-je, que celles que je lui ai marquées par ma lettre.

— Il y en a pourtant une autre, reprit-il, qui est la meilleure, et que vous n'avez pas marquée. Devinez !

— Dites-la-moi si vous le voulez, repartis-je brusquement, car je ne suis pas homme à deviner vos raisons.

— Ne vous fâchez pas, ajouta-t-il, je vais vous la dire ; mais au moins faites-y attention. C'est

que ce morceau n'était pas à sa place ; et pour le mettre à sa place il faudrait...

— Le mettre au feu, lui dis-je en lui coupant la parole. En vérité, Monsieur le docteur, vous m'apprenez là quelque chose de rare ! Si vous aviez fait attention à ma lettre, vous y auriez pu voir qu'une gazette n'est point un ouvrage d'esprit, et qu'un morceau de gazette inséré dans un ouvrage d'esprit le défigure entièrement ; et une gazette entière de trois cents pages n'était point à sa place dans un livre aussi sérieux que celui du P. Lallemant. D'ailleurs, une gazette n'est jamais à sa place dans aucun livre que ce soit, si ce n'est dans le Recueil des gazettes.

— Oui, dit-il, je vous entends, une gazette n'est bonne que pour faire une gazette, ou pour mieux dire une gazette n'est bonne qu'autant qu'elle se trouve gazette. Vous avez raison, je pense comme vous. Ainsi, suivez-moi jusqu'au bout. Cette kyrielle de fausses nouvelles du parti que vous trouvez à retrancher dans le livre du P. Lallemant et que vous dites être du ressort de la gazette, si j'en fais une gazette, j'en ferai selon vous tout ce qu'on en peut faire de meilleur ; ce sera mettre les choses à leur place, leur donner la forme qui leur convient. D'où je conclus par vos paroles, et sur vos principes, que ce même morceau, insipide dans le livre du P. Lallemant et dans tous les livres du monde, donné au public en Gazette, devient un excellent morceau ; et voilà quel est mon dessein. C'est votre lettre qui m'en a donné l'idée, nous nous sommes rencontrés tous deux avec le P. Lallemant ; car, lorsque je lui en ai fait part, il m'a dit qu'il l'avait pensé comme moi.

— L'heureuse rencontre, lui répondis-je. Vous

vous êtes rencontrés avec le P. Lallemant, je n'en doute pas ; mais certainement vous ne vous êtes pas rencontré avec moi ; car de tout ce que j'ai dit dans ma lettre, il ne s'ensuit rien, si ce n'est qu'une gazette est par elle-même un écrit insipide, et que la Gazette que vous imaginez est au-dessous de toutes les autres gazettes. Aussi, loin de vous faire concevoir ce projet ridicule, ce que j'écris au P. Lallemant devait le faire avorter, si vous l'aviez conçu.

Je le priai ensuite de m'expliquer son dessein, ce qu'il fit en ces termes :

— Cet écrit, dit-il, aura la même forme que la Gazette d'Hollande, avec cette différence qu'il sera mieux imprimé, et sur du plus beau papier, car nous n'y épargnerons rien. On ne le donnera que tous les mois ; et à mesure que le public y prendra goût, on en donnera plus souvent. Comme cet écrit ne contiendra qu'une demi-feuille d'impression, c'est-à-dire deux feuilles d'un in-4°, nous aurons la commodité de l'envoyer par la poste dans toutes les villes du Royaume ; et dans quelque extrémité du Royaume qu'on l'envoie, le paquet n'en coûtera jamais plus de dix sols. Et qu'est-ce que dix sols ? Quand il coûterait vingt, on n'y aurait pas de regret. Cette commodité rendra cet écrit un des plus utiles ouvrages qui aient jamais été faits pour la Religion.

A cet endroit du discours, le docteur qui était assis se leva ; il lui prit tout à coup une espèce d'enthousiasme prophétique. Il se haussa sur la pointe des pieds, son corps naturellement grand s'allongea ; il me parut en ce moment d'une taille gigantesque, et tenant sa main droite levée le plus haut qu'il put vers le ciel :

— Quel fruit l'Eglise ne tirera-t-elle pas de cette petite Gazette ! Que de gens vont ouvrir les yeux !

A peine eut-il achevé ces mots que je fus saisi d'une frayeur extrême par la chute imprévue de sa main qui tomba à poing fermé sur le bureau où j'avais le coude appuyé. Ce grand coup fut accompagné d'un cri épouvantable, en me disant :

— Oui, vous me le saurez dire dans trois mois.

En effet, trois mois après, cette Gazette disparut, on ne l'a pas revue depuis ! C'est là le plus grand fruit qu'on en devait attendre.

Notre docteur s'étant un peu calmé, et ayant repris sa forme naturelle, se remit dans sa chaise et poursuivit ainsi :

— Il faut que je vous demande conseil. Je veux intituler cette Gazette : *Gazette des mensonges des Jansénistes*, ou bien : *Nouvelle Gazette contenant les mensonges des Jansénistes*. Je vous prie de me dire lequel de ces deux titres vous paraît le meilleur ?

— Si vous voulez que je vous parle franchement, lui répondis-je, ils ne valent rien ni l'un ni l'autre. Le mot de « mensonges » ne fait pas une impression agréable, il choque l'esprit sans l'intéresser. Si *Don Quichotte* et *Télémaque* étaient intitulés « romans » ou « mensonges », comme ils le sont en effet, ce seul titre diminuerait le prix du livre, et ôterait le plaisir aux lecteurs. D'ailleurs, le mot de « mensonges » est un terme grossier et trivial, surtout en cet endroit ; il n'est supportable que quand il est joint à quelque autre terme qui le fait valoir. L'on dit, par exemple : *la vérité et le mensonge ; les enfants du mensonge ; l'erreur et le mensonge ;*

mais « mensonges » tout court est un mauvais mot, et du plus bas style.

— Vous voulez m'apprendre à parler, me repartit fièrement le précepteur ; moi qui ai été élevé par les gens les plus purs et les plus polis du Royaume ; moi à qui l'on confie l'éducation d'un abbé de la première qualité, et qui suis toujours parmi les gens de la Cour. Sachez que je ne parle jamais que d'après Bouhours et Furetière ; ce sont là mes guides, et vous ne trouverez pas mauvais que je les préfère à vos conseils.

« Mais je veux vous confondre ici vous-même, me dit-il, en me mettant le poing sous le nez. Je veux vous faire voir que de vos propres paroles il s'ensuit que « mensonge » est le seul terme propre en cet endroit. »

Je vous avoue, mon Révérend Père, que je demeurai interdit, et que je ne pouvais assez contempler la petitesse de ce génie et la fausseté de cet esprit. J'avais tous les jours de pareilles scènes chez les Jésuites ; elles m'ont toujours si fortement frappé, qu'il n'est pas étonnant que je m'en souvienne. Vous direz, mon Révérend Père, que ce que j'avance ici n'est point assez prouvé ; un peu de patience. Peut-être dans le temps que vous ne vous y attendrez pas, vous verrez sortir tout à coup quelque lettre de mon portefeuille qui prouvera tout ce que je viens d'avancer.

Voici donc comme notre docteur me prouva que j'avais dit tout le contraire de ce que j'avais voulu dire.

— Ne venez-vous pas d'avancer, me dit-il, que le mot de « mensonge » était bien placé quand on s'en servait pour dire « les enfants du mensonge » ? Les Jansénistes ne sont-ils pas « enfants

du mensonge » ? Nest-ce pas leur caractère spécial ? Ne soutiennent-ils pas le « mensonge » ? Tout ce qu'ils disent n'est-il pas « mensonge » et les fausses nouvelles qu'ils débitent ne sont-elles pas des « mensonges » ? D'où je conclus par vos propres paroles qu'il n'y a pas de titre qui convienne mieux à ma gazette, qui soit plus français, et qui caractérise mieux les Jansénistes, vrais « enfants du mensonge », que le titre de *Gazette des mensonges*.

— Hélas ! Monsieur, lui dis-je, le regardant avec pitié, voilà bien des « mensonges ».

— Aussi le faut-il, répliqua-t-il en suivant toujours son idée. « Mensonge » est bon, et vous voilà pris par vos paroles.

Ensuite il se prit à rire, et en se moquant de moi, il me dit :

— Trouvez-vous quelque chose encore à critiquer dans mon titre ?

— Oui, lui dis-je.

— Comment, repartit-il sur-le-champ ? Il n'y a que deux mots dans ce titre : celui de « Gazette » et celui de « mensonge » ; et je viens de confondre votre critique sur le mot de « mensonges ».

— J'avoue, lui dis-je, que vous venez de confondre très doctement ma critique sur le mot de « mensonge » ; mais il reste encore à confondre celle que je vais faire sur le mot de « Gazette ». Que ne mettez-vous plutôt « Relation » ? Ne voyez-vous pas que le titre de « Gazette » vous assujettit à rapporter les faits de la manière la plus précise et la plus sèche, sans pouvoir y donner aucun tour, aucune réflexion, aucun trait piquant contre les Jansénistes ? Et cependant ce ne peut être que vos réflexions sur les faits, vos

tours ingénieux et vos traits satiriques qui feront tout l'agrément et le mérite de votre *Gazette*. Ainsi le titre de « Gazette » ne vous convient pas ; celui de « Relation » vaut mieux.

— Voilà justement, répondit-il avec un air de joie, où consiste le mérite de ma *Gazette*. C'est une Gazette d'un genre nouveau, qui en conservant toujours le genre et le caractère de gazette, sera susceptible de tous les agréments qu'on ne saurait donner aux gazettes ordinaires. On y trouvera tous les faits ornés de réflexions et de traits satiriques. C'est là ce que vous ne savez pas. Laissez-moi donc vous l'apprendre.

« Vous n'ignorez pas, continua-t-il, combien il est aisé de faire croire aux Jansénistes toutes les nouvelles qui les flattent. Dès que j'aurai imaginé quelque nouvelle pleine de sel et de pointe, je la ferai débiter dans Paris, comme nous le faisons tous les jours. Les Jansénistes la sentiront d'abord, et ensuite je la mettrai dans ma *Gazette* parmi leurs mensonges. Par là je puis insérer dans ma petite *Gazette* tout ce qu'il me plaît ; je suis maître de l'orner et de lui donner tout le sel que je voudrai, parce que ce sera moi qui inventerai une partie des nouvelles ; ce sera moi qui les publierai : après les avoir inventées et débitées, je les écrirai, et j'en serai le gazetier par conséquent. Rien ne m'assujettit, rien ne me borne, et il faudrait que je fusse un grand sot si je n'en faisais pas un ouvrage aussi agréable qu'utile. »

Après avoir dit ces paroles, il fut au moins un quart d'heure à rire tout seul, à se frotter les mains et à se promener dans ma chambre ; ensuite, revenant tout à coup de son agréable rêverie, il s'approcha de moi et me dit :

— Les Jansénistes vont être désolés. Comment

s'y prendront-ils pour faire tomber ma *Gazette* ? S'ils la critiquent, je mettrai leur critique au rang des mensonges de la *Gazette*. Ainsi toute critique sera de nul effet, puisque j'ai un moyen sûr de la faire passer pour mensonge.

« Mais voici, continua-t-il, ce qui rendra la *Gazette* un des plus utiles ouvrages pour le triomphe de l'Eglise et de la bonne doctrine. Comme elle est intitulée *Gazette des mensonges*, et qu'elle ne doit contenir que des mensonges, j'y mettrai toutes les vérités les plus accablantes, et même toutes les injures que je voudrai dire contre ceux qui s'opposent à la Constitution : par exemple, Monsieur le cardinal de Noailles et les autres Evêques. Je représenterai continuellement qu'ils sont hérétiques ; je leur donnerai des démentis sur tout ce qu'ils ont dit ; je révélerai tout ce qu'ils font de mal. Enfin, par cette *Gazette*, ils se trouveront diffamés, rendus l'opprobre et la fable du public ; et cela sans qu'ils puissent s'en offenser. Car en premier lieu je mettrai toutes ces injures sur le compte des Jansénistes, puisque je ne me propose de rapporter que ce que disent les Jansénistes. Et en second lieu ces Evêques ne pourront s'offenser de ce que je dis contre eux, puisque je ne me propose que de rapporter le mensonge et les mensonges des gens de leur parti. Ainsi le mal que je dirai de ces Evêques ne peut m'être reproché, car je le dis comme un « mensonge ». Avouez qu'il est bien singulier de voir que la *Gazette des mensonges* devienne un ouvrage de vérité ? Les autres ont détruit le mensonge en montrant la vérité ; mais moi, par un tour nouveau et inconnu, je ferai connaître la vérité par le mensonge.

— Je ne conçois pas bien, lui dis-je, comment

vous pourrez attribuer aux Jansénistes les injures que vous direz dans votre Gazette contre Monsieur le Cardinal de Noailles, puisque les Jansénistes ne parlent pas contre lui.

— Le voici, répondit-il. Un autre qui aurait moins d'esprit que vous aurait peine à me comprendre, mais je ne veux qu'un moment pour vous mettre au fait. Quand, sous prétexte de rapporter un mensonge des Jansénistes, je voudrai faire connaître que Monsieur le Cardinal de Noailles est hérétique, je le dirai ainsi : « *Les Jansénistes disent que le Père Le Tellier a dit au Roi en présence de toute la Cour que Monsieur le Cardinal de Noailles était hérétique, et qu'il commettait un sacrilège toutes les fois qu'il disait la messe.* » Comprenez-vous la finesse de ce petit trait ? C'est un mensonge des Jansénistes. *Les Jansénistes disent que le P. Le Tellier a dit au Roi en présence de toute la Cour*, etc... Voilà le mensonge mis exprès pour insinuer la vérité. Mais qu'a dit le P. Le Tellier ? *Que Monsieur le Cardinal de Noailles était hérétique*, etc. ? Voilà la vérité manifestée par le mensonge. *M. le Cardinal est hérétique*, cela est vrai. *Le P. Le Tellier l'a dit en public*, cela est faux. Voilà donc le vrai et le faux adroitement mêlés ensemble. Mais ce qui s'ensuit est toujours vrai, car il en résulte une proposition vraie que l'esprit aperçoit nécessairement, qui est celle-ci. Quoique Monsieur le Cardinal soit hérétique, le P. Le Tellier est trop sage pour le dire publiquement, jusqu'à ce que l'anathème ait été fulminé.

— Je crains fort, lui dis-je, que l'esprit ne forme naturellement cette autre proposition toute contraire. C'est que *le P. Le Tellier est trop politique pour dire lui-même publiquement que Monsieur le Cardinal est hérétique; mais il est assez malin pour le faire publier dans une gazette faite exprès.*

Ces deux derniers mots lui parurent si énergiques, qu'ils lui firent oublier tout le reste.

— *Faite exprès*, reprit-il ! Oui, je la fais exprès pour ouvrir les yeux au public. Je la fais exprès pour Monsieur le Cardinal de Noailles en donnant sans cesse des démentis aux Jansénistes sur sa catholicité, sur sa fidélité à l'Eglise, sur son accommodement avec le Pape et le Roi, sur sa réunion au Clergé, sur ses prétendues liaisons avec les Cardinaux romains. Je ne fais autre chose, si ce n'est que représenter sans cesse au public que Monsieur le Cardinal est tout le contraire de ce que les Jansénistes publient ; c'est-à-dire qu'il est hérétique, infidèle à l'Eglise, disgracié du Roi, désobéissant au Pape, séparé du Clergé, abandonné des Cardinaux ses confrères. Voilà en peu de mots le sujet et l'abrégé de la *Gazette des mensonges.*

Ensuite, en appliquant sa main sur mes épaules :

— Dites-moi, ajouta-t-il, si vous étiez monstrueusement bossu, auriez-vous du plaisir à lire dans les Gazettes : « *Les amis de M. l'abbé de ... soutiennent qu'il n'est pas bossu* ». Et croyez-vous que Monsieur le Cardinal, disgracié du Roi et humilié par les Jésuites, ne sera pas vivement piqué quand ma *Gazette* révélera à tout l'univers et son humiliation et le triomphe de la Société, que les Jansénistes cachent avec tant de soin ? Croyez-vous qu'il lira avec plaisir dans tous les articles de la gazette : « *Les Jansénistes ont menti quand ils ont dit que Monsieur le Cardinal n'était pas hérétique ; ils mentent quand*

ils disent qu'il a l'estime et les bonnes grâces du Roi... Ne les croyez pas quand ils vous diront que le P. Le Tellier et les Supérieurs des Jésuites ont eu ordre de lui aller faire excuse. C'est un mensonge ». Vous voyez par là que ma petite *Gazette des mensonges* n'est proprement qu'un démenti donné publiquement à tous ceux qui osent dire du bien de Monsieur le Cardinal de Noailles, et en même temps un éloge fin et délicat de nos bons Pères.

Après avoir ainsi parlé, il s'arrêta pour me donner le temps d'applaudir ; il me regardait attentivement. Mais voyant que je ne disais mot, et que je ne lui donnais aucun signe d'approbation, il crut que je ne le comprenais pas ; et il reprit ainsi :

— Tenez, en quatre mots faciles à retenir, je veux vous donner une idée claire et distincte de mon projet et de la fin que je me propose. Inculquez bien dans votre esprit les quatre noms que je vais dire.

Ensuite il se mit à compter par ses doigts, et d'une voix qu'on aurait entendue de bien loin, il me cria à l'oreille :

— *Démenti, Apologie, Confusion, Triomphe.* Voilà ce que contient ma petite *Gazette*. Voyez quel vaste projet !

« Ces quatre mots vous surprennent, continua-t-il. Retenez-les bien, car cela dit tout. *Démenti* aux Jansénistes, *Apologie* aux Jésuites : voilà l'objet de la *Gazette des mensonges*. *Confusion* pour le Jansénisme, *Triomphe* de la Société : voilà quel en sera le succès. Etes-vous maintenant au fait ?

— J'y suis parfaitement, lui dis-je ; et j'approuve fort vos quatre mots. Je m'en souviendrai.

Je crois même que si un Janséniste vous entendait, il ne les désapprouverait pas. Mais il s'en servirait contre vous, et sans être effrayé de votre projet, il vous dirait que de la manière dont cette Gazette est conçue, il en doit revenir *Démenti* au Gazetier, *Apologie* aux Jansénistes, *Confusion* aux Jésuites et *Triomphe* à Monsieur le Cardinal. Ne révélez jamais aux Jansénistes ces quatre paroles mystérieuses, car ils ne manqueraient pas de les profaner.

— Je me soucie bien, répondit-il d'un air fâché, de ce que pourront dire les Jansénistes. Quand je leur aurai donné trois ou quatre Gazettes par le nez, ils ne jaseront plus tant.

Je fis un dernier effort pour le dissuader du ridicule dessein de se faire Gazetier. Je lui représentai que sa Gazette prise dans le plus haut point de sa perfection n'était en elle-même qu'un libelle diffamatoire des plus indignes. Que cet écrit déshonorait les Jésuites ; qu'il serait insipide au public et qu'il était inférieur à toutes les autres gazettes, puisque les Gazettes contiennent des faits, des événements et des époques certaines qui intéressent et qui sont utiles à savoir ; au lieu que sa *Gazette des mensonges* ne contenait que des ouï-dire. Et pour le lui prouver je lui apportai le même exemple qu'il venait de me donner, où il dit : *Les Jansénistes disent que le P. Le Tellier a dit au Roi en présence de toute la Cour que Monsieur le Cardinal de Noailles était hérétique*, etc. Il est incertain si les Jansénistes l'ont dit, il n'est pas sûr qu'ils aient menti en le disant, et il n'est pas décidé que Monsieur le Cardinal soit hérétique. Et qu'est-ce que c'est qu'un semblable recueil de *ouï-dire*, la plupart douteux et incertains en tout sens ? Quel effet

cela peut-il faire dans le public ? Quel fruit en peut-il revenir à l'Eglise ?

Mes discours furent inutiles, le Gazetier ne m'écoutait plus : il se promenait dans ma chambre à grands pas, rêvant amoureusement à sa petite *Gazette*.

— Ecoutez-moi, lui dis-je, en le prenant par son manteau, répondez à une difficulté que je vais vous faire. Ne m'avez-vous pas dit que pour mieux remplir votre *Gazette*, vous ferez débiter vous-même dans le public les mensonges qu'il vous plaira attribuer aux Jansénistes ?

— Cela est vrai, répondit-il, et je vous ai fait voir quel avantage cela me donne au-dessus des Gazetiers vulgaires.

— J'en conviens, lui dis-je, car les Gazetiers « vulgaires », pour me servir de vos termes, écrivent les nouvelles, mais ils ne les font pas : votre emploi est plus noble et votre juridiction plus étendue, puisque vous ferez en même temps la *Gazette des mensonges* et les mensonges de la *Gazette*. Mais dites-moi, je vous prie, si les Jansénistes vous prennent sur le fait, s'ils découvrent votre manège et qu'ils le fassent connaître au public, comment vous tirerez-vous de ce pas-là ?

— Cela vous embarrasserait, me dit-il d'un air content ! Pour moi rien n'est plus aisé. Si les Jansénistes m'accusent, je mettrai leur accusation dans ma *Gazette* au rang de leurs mensonges. Ainsi, ils ne peuvent me faire aucun reproche qui ne retombe sur eux et qui ne soit regardé comme un mensonge.

Il arriva au Gazetier ce que je lui avais prédit : les Jansénistes le surprirent en flagrant délit, et l'accusèrent de faire courir lui-même les faux bruits qu'il leur imputait, pour les mettre ensuite

dans la *Gazette*. Mais le Gazetier habile ne manqua pas de rapporter cette même accusation dans la *Gazette* suivante, comme un des plus grands mensonges des Jansénistes. Vous la trouverez dans la dernière *Gazette des mensonges ;* ainsi que je vous la rapporte.

Lettre de Paris, du 5 novembre.
Les Jansénistes mentent autant que jamais. En voici des preuves dans les bruits qu'ils continuent de répandre.

Et entre plusieurs faux bruits qu'il rapporte, il met celui-ci en faisant parler les Jansénistes :

Ce sont les Molinistes qui ont fait courir tous les bruits qui regardent l'accommodement et le triomphe de M. le Cardinal, afin d'avoir occasion de les mettre dans leur Gazette *sur les mensonges des Jansénistes.*

Vous voyez donc, mon Révérend Père, que si par impossible votre Gazette eut été de quelque autorité dans le monde, tout ennemi des Jésuites devenait nécessairement imposteur, et toute parole échappée contre la Société imposture. Et comment faire pour l'éviter ? S'en plaindre, se justifier, relever l'injustice des Jésuites : c'était là précisément ce que vous appeliez mentir. Les plaintes, les justifications et les reproches de ceux auxquels vous en imposiez étaient selon vous de nouvelles impostures, dont vous grossissiez le *Recueil des mensonges des Jansénistes*. Vous n'étiez pas contents de vous voir les seuls arbitres de la religion et de la vérité, il manquait à votre Société de devenir encore l'arbitre du mensonge !

§ 3. — *Les dessous de l'affaire*

Je reprends la conversation avec mon Docteur gazetier.

Pour couper court à mes difficultés, il me fit connaître que les Pères Le Tellier et Lallemant étaient aussi entêtés que lui de la *Gazette des mensonges*. Il m'avoua que ces deux Pères lui avaient recommandé de me communiquer ce projet et de savoir mon sentiment. Il me dit aussi qu'ils l'avaient prié de m'engager à y travailler, si je croyais que cela ne me détournerait pas de mes occupations importantes ; mais en même temps ils lui avaient recommandé de ne pas les commettre et d'agir en cela comme de lui-même. Je lui répondis que cet écrit était en de trop bonnes mains ; que d'ailleurs le P. Le Tellier savait bien qu'à peine je pouvais suffire aux occupations qu'il me donnait tous les jours.

Je connus donc qu'il était inutile de parler contre ce projet; je me repentis d'en avoir trop dit, et je priai le Docteur de ne pas rapporter au P. Le Tellier notre conversation.

— Je m'en garderai bien, me dit-il, ce ne serait pas faire votre cour. Mais il faut que vous me rendiez un service essentiel auprès du P. Le Tellier : et je vous rendrai la pareille dans l'occasion. Voici de quoi il est question.

Avant que d'entrer en matière, le Docteur prudent voulut s'assurer si l'on ne pouvait pas nous écouter. Ensuite, m'ayant attiré dans l'endroit le plus éloigné de la porte, il s'assit auprès de moi, et avec un air de mystère, il me dit à demi-voix :

— Je veux que le « petit bonhomme » ait une abbaye de cette affaire-ci.

Le nom du « petit bonhomme » va vous arrêter : je veux bien m'y arrêter avec vous et prévenir vos réflexions.

C'est ainsi que le Docteur appelle le jeune abbé dont je vous ai parlé, lorsqu'il s'en entretient avec ses amis. Il lui donne encore les noms de « cher abbé », « d'aimable *socius* », etc.

Vous ne croirez pas, mon Révérend Père, que cela soit de mon invention quand je vous l'aurai prouvé par ses propres lettres. Vous en direz d'ailleurs ce qu'il vous plaira ; je veux caractériser vos partisans et vos intrigues dans les moindres circonstances : car ce qui paraît le plus indifférent dans vos démarches est toujours ce qu'il y a de plus important. Il me suffit de ne rien dire sans preuve, rien qui ne soit vrai, rien qui ne puisse soutenir la plus rigoureuse critique. Mais je vous avertis que je ne veux rien dissimuler. Agissez-en de même à mon égard, écrivez contre moi, comparez mes écrits avec votre *Gazette*. Faites-moi voir qu'il y a plus de venin dans mes lettres que dans celles que vous écrivez à Monsieur le Cardinal de Noailles, où vous le traitez en propres termes « *d'homme sans religion, sans connaissance de l'histoire ecclésiastique, sans droiture, sans discernement, sans amour pour l'Etat, sans égards pour son Prince, sans ménagement pour sa famille, sans attention sur une dernière démarche, sans habileté pour couvrir le parti qu'il protège* ». Vous exigez, mes Révérends Pères, que l'on vous traite avec la même douceur dont Jésus-Christ traita la femme adultère, tandis qu'à notre égard vous voulez vous servir du fouet dont il chassa les vendeurs du Temple. Vous

nous percez avec des glaives empoisonnés, et vous vous plaignez quand on ne fait que vous toucher du bout du fleuret. En vérité, cela n'est pas juste. Je ne vois que vanité dans vos prétentions et injustice dans vos plaintes. Je ne vous fait autre mal que celui de vous peindre au naturel ; si vous êtes difformes, prenez-vous-en à vous-mêmes, et non au peintre qui se croit obligé en conscience à ne pas vous flatter.

Je crois, mon Révérend Père, que c'est assez répondre à vos réflexions. Ecoutez maintenant le Docteur moliniste qui veut se servir de la *Gazette des mensonges* pour faire avoir un bénéfice au jeune abbé.

— J'ai dit au P. Le Tellier, continua le Docteur, que personne au monde n'était plus capable de faire la *Gazette des mensonges* que le « petit bonhomme ». Qu'il aurait l'esprit léger, la diction noble et délicate, et qu'il était plein de saillies dans tout ce qu'il faisait ; et c'est le caractère qui convient pour un tel ouvrage. En un mot, j'ai si bien fait que le P. Le Tellier m'a dit de l'employer à cet ouvrage et de le diriger. J'en ai dit autant aux Pères Lallemant et Germon, qui aiment notre abbé avec passion et qui m'ont bien promis de l'appuyer auprès de Sa Révérence. Voici donc ce qu'il faut que vous fassiez de votre côté. Le P. Le Tellier ne manquera pas de vous parler indifféremment de la *Gazette des mensonges*. Il vous en parlera comme d'un projet qui lui a été envoyé par un écrit anonyme : car en effet il m'en a fait donner le plan par un mémoire que j'ai fait écrire à un écrivain du Palais. Il faudra que vous lui disiez d'abord que je vous ai entretenu sur ce dessein, que c'était moi qui voulais y travailler, et que vous ne doutez pas

que cet écrit anonyme ne vienne de moi. Il paraîtra surpris comme s'il n'en savait rien, et pour qu'il ne paraisse aucune connivence entre nous, vous lui demanderez en grâce de ne pas rapporter ce que vous lui direz de moi. Il ne manquera pas de vous le promettre. Ensuite, vous entrerez dans une espèce d'ouverture de cœur, et vous lui direz que je ne suis pas capable d'exécuter ce projet, mais que vous connaissez un jeune abbé qui demeure avec moi et qui semble être fait exprès pour ces sortes d'ouvrages, que c'est là son génie ; enfin, vous lui en ferez le même portrait que je lui en ai fait moi-même. Le P. Le Tellier rejettera ces discours. Il vous dira qu'il connaît peu notre abbé et qu'il ne veut pas se mêler de cette *Gazette*. Mais ne vous rebutez pas, revenez toujours à la charge ; et afin que tout l'avantage en revienne à notre abbé et que le P. Le Tellier ne me soupçonne pas d'avoir travaillé à cette Gazette, insistez toujours à lui représenter que cet ouvrage sera pitoyablement exécuté si je m'en mêle, et que s'il se trouve bien exécuté, s'il est applaudi dans le monde, ce sera une marque certaine que quelqu'autre que moi y aura travaillé. Surtout ne manquez pas de lui faire connaître combien cette *Gazette* est utile à la religion, et de quelle importance il est de la faire paraître dans le temps présent. Le R. P. en est persuadé, et vous n'aurez pas de peine à le convaincre. Je vous avertis qu'il feindra toujours une certaine indifférence sur ce sujet ; mais soyez assuré que ce que vous direz fera impression. Il vous priera peut-être d'en parler à notre abbé et de le porter à entreprendre cet ouvrage.

« Si vous le mettez en chemin de vous parler

ainsi, victoire gagnée ! me dit-il, en se frottant les mains. »

Et entrant dans un transport de joie, il m'embrassa et m'assura que l'abbé et lui auraient une reconnaissance éternelle du service que je leur rendrais en cette occasion :

— Quand j'irai ensuite chez le P. Le Tellier, ajouta-t-il, il ne manquera pas de me rapporter ce que vous lui aurez dit, et je saurai lui faire votre cour. Reposez-vous sur moi.

Je pris la parole, et ayant prié le Docteur de ne pas m'interrompre, je lui dis :

— En vérité, Monsieur le Docteur, vous avez grand tort d'avoir tardé si longtemps à m'éclaircir. Si vous aviez commencé par là, je ne me serais pas avisé de vous contredire. Maintenant, j'y vois clair, j'applaudis à votre dessein, et je ne m'étonne plus de vous voir si passionné pour votre petite *Gazette*. Vraiment ce que vous venez de me dire me met bien plus au fait que vos quatre paroles mystérieuses. Voyons si je m'en ressouviendrai ! Ne m'avez-vous pas dit que le projet de votre Gazette était renfermé dans ces quatre mots : *Démenti, Apologie, Confusion, Triomphe* ? Il fallait encore ajouter : *Abbaye*. Vous avez oublié le meilleur, et le seul mot qui pouvait finir la dispute. Ainsi, pour m'éclaircir parfaitement de toute l'étendue de votre projet, il fallait le mettre en cinq paroles, et dire *Démenti, Apologie, Confusion, Triomphe, Abbaye*. *Démenti* aux Jansénistes ; *Apologie* des Jésuites : voilà l'objet de la *Gazette des mensonges*. *Confusion* pour le Jansénisme, *Triomphe* pour la Société : voilà quel en sera le succès. *Abbaye* au « petit bonhomme » : voilà le profit qui en reviendra. Que ne vous êtes-vous expliqué de cette

manière, vous m'auriez mis sans réplique. Car un évêché et une abbaye sont des arguments invincibles auxquels on ne résiste guère ; les Jésuites n'en ont pas de plus forts dans leurs cahiers : et je vous dirai même en confidence que si ces arguments viennent à leur manquer, la doctrine de la Société perdra ses meilleures preuves.

— Est-il possible, répondit le Docteur en me faisant la mercuriale, que vous ne puissiez vous défaire du caractère de railleur ? C'est ce qui vous perdra chez les Jésuites. Si vous en aviez dit autant devant le P. Le Tellier ou le P. Doucin, ils en auraient ri, ils auraient feint de vous applaudir ; mais vous auriez dû compter de ne vous trouver jamais sur la liste des bénéfices. Que ne faites-vous comme notre « petit bonhomme » ? Il est retenu dans ses paroles, il prend mes leçons. Ne craignez pas que celui-là aille perdre sa fortune pour un bon mot !

« Vous êtes encore novice, ajouta-t-il. Je connais mieux les Jésuites que vous : retenez bien ce que je vais vous dire, vous m'en remercierez un jour. Apprenez qu'il n'y a pas de gens au monde qui sachent mieux entendre raillerie que nos Pères. Ils y répondent avec esprit et ils sont faits à cela, car tout le monde les raille ; on dirait à les voir qu'aucune plaisanterie ne les offense, quelque piquante qu'elle soit. Ils sont même les premiers à exciter les gens à railler. Mais ne vous y fiez pas. La moindre raillerie offense un Jésuite, il ne la pardonne jamais, et la Société déteste les railleurs ; vous êtes un homme perdu si les Jésuites vous connaissent ce caractère. Ainsi, croyez-moi, ne raillez jamais contre eux, et ne riez jamais devant eux des plaisanteries des Jansénistes ; et quand un Jésuite en rira lui-même

devant vous et voudra vous exciter à en rire, soyez persuadé qu'il ne le fait que pour vous tenter et voir ce que vous avez dans l'âme. En ce cas-là, soyez sur vos gardes, prenez un air sérieux, et avec une manière dédaigneuse pour la plaisanterie, mais respectueuse et polie pour le Père à qui vous parlez, dites-lui : « En vérité, mon Révérend Père, si je ne voyais rire votre Révérence sur une plaisanterie aussi fade que celle-là, je ne croirais pas qu'un homme d'esprit fût capable d'en rire. »

Il finit cette leçon en me disant :

— Consultez le « petit bonhomme ». Je l'ai stylé, il sait tout cela sur le bout de son doigt : aussi les Jésuites l'adorent.

« Mais pour répondre à votre mauvaise plaisanterie, continua-t-il, sachez que je ne fais la *Gazette des mensonges* que dans le dessein de servir la religion et ceux qui la défendent. Ainsi toutes mes vues sont renfermées dans les quatre paroles que vous relevez, et il n'était pas nécessaire d'y ajouter le mot d' « abbaye », puisque c'est un objet étranger qui n'a aucun rapport avec la fin principale que je me propose. Le seul amour de la vérité me fait produire la *Gazette des mensonges*, et la *Gazette des mensonges* pourra produire l'abbaye, en sorte que ma petite *Gazette* n'est que la cause occasionnelle de l'abbaye ; au lieu que le zèle de la religion est la cause première et immédiate de la *Gazette* ».

Ensuite il voulut me railler à son tour, et me dit en souriant :

— Il en est de ma *Gazette* comme de votre ouvrage. L'envie de servir les Jésuites vous fait produire la réfutation du livre de l'*Action de Dieu*, et la réfutation du livre de l'*Action de Dieu* vous produira une abbaye. Ainsi l' « abbaye » qu'on vous donnera sera la petite fille de l'envie qu'il vous a pris de servir les Jésuites.

— Dieu veuille, répondis-je, que cette fille naisse bientôt ! Mais je crains fort que peu de temps après sa naissance, elle ne tue sa grand'mère. Votre petite Gazette sera plus féconde, puisqu'elle doit produire *Démenti, Apologie, Confusion, Triomphe, Abbaye*. Avouez, Monsieur, que de ces cinq enfants, vous penchez fort pour le dernier, et que si celui-là vous reste, vous vous consolerez aisément de la perte des autres. Je vous parle ici du bénéfice que vous sollicitez pour votre aimable socius, comme s'il devait être pour vous ; car, puisque vous partagerez ensemble le travail de la *Gazette*, je ne doute pas que vous n'en partagiez aussi le profit.

« Enfin, lui dis-je, me voilà parfaitement éclairci. Je puis dire maintenant que j'ai une idée claire et distincte de la *Gazette des mensonges des Jansénistes* et de la fin que vous vous proposez.

« Voici donc comme je conçois ce projet. Sans m'écarter de ces quatre merveilleuses paroles qui le renferment, je trouve d'abord que vous faites un excellent marché. Vous donnez une Gazette pour une abbaye ; vous espérez que par le moyen de la *Gazette des mensonges*, vous vous verrez bientôt sur la liste des Bénéfices, et vous devez vous « faire honneur à ce prix de l'humble qualité de Gazetier » (1). Que vous importe de voir les Jansénistes confus et démentis par votre *Ga-*

(1) Ce sont les mêmes termes dont le gazetier se sert, en parlant de lui dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de la dernière *Gazette des mensonges. (Note Margon.)*

zette ; les Jésuites justifiés et triomphants ? Si votre petite *Gazette* vous obtient une abbaye, tout le reste vous doit être indifférent ; car enfin, d'une bonne abbaye, il en revient toujours *démenti* à la misère, *apologie* de tout ce qu'on a fait pour l'obtenir, *confusion* pour ceux qui y prétendaient, *triomphe* pour celui qui l'obtient.

Le Docteur m'interrompit d'un air fâché :

— Laissons-là, me dit-il, ces fades plaisanteries, et songeons au solide. Vous souviendrez-vous de ce que je vous ai prié de dire au P. Le Tellier ?

Je le lui promis, et je lui tins parole comme vous allez le voir tout à l'heure.

Il me fit encore une seconde prière ; c'était de lui faire avoir au plus tôt le Recueil des Gazettes d'Amsterdam, et de toutes les autres nouvelles d'Hollande depuis l'an 1712 jusqu'au temps où il me parlait. Ces sortes de Recueils ne sont pas aisés à trouver tout faits ; mais comme je connaissais plusieurs colporteurs et autres gens d'intrigue, que les Jésuites m'adressaient pour faire passer dans mes mains toutes ces pièces et les donner moi-même au P. Le Tellier, qui par ce moyen ne se commettait jamais avec ces gens-là, je pouvais rassembler ces Gazettes plus aisément et plus promptement que le précepteur. D'ailleurs, comme c'était lui qui travaillait à la *Gazette des mensonges*, il n'osait s'employer dans une recherche qui aurait pu le faire soupçonner. C'est pourquoi il s'adressa à moi pour lui faire chercher les Gazettes d'Amsterdam. Je lui demandai quel usage il en voulait faire.

— C'est que, dit-il, la Gazette d'Hollande est toute janséniste, et je veux la démentir dans ce qu'elle dit en faveur des Jansénistes. Ce sera un

des plus beaux traits de la *Gazette des mensonges* ; car cela convaincra le public de l'intelligence des Protestants avec le parti et avec les Evêques qui n'ont pas reçu la Constitution. On trouvera la Gazette d'Hollande citée partout dans ma petite *Gazette*. On y lira sans cesse, en lettres distinguées, par exemple : « *Gazette d'Amsterdam du 16 octobre... Gazette d'Amsterdam du 19 octobre... Gazette d'Amsterdam du 30 octobre.* » Et ce qui sera désolant pour nos Evêques non acceptants, c'est que je ne citerai que les endroits où la Gazette d'Hollande parle en leur faveur, et je ne les citerai que pour les démentir. « *La Gazette d'Amsterdam a menti*, dirai-je dans ma Gazette... *Le Gazetier d'Hollande est un menteur... Les Jansénistes l'ont gagné pour répandre leurs mensonges.* »

Ensuite, levant les yeux au ciel, et compatissant au malheureux destin de la Gazette d'Hollande :

— Cette pauvre Gazette d'Hollande, dit-il, elle me fait pitié. Il ne lui sera pas permis de rapporter une seule nouvelle des Jansénistes, pas le moindre petit mot en leur faveur, sans recevoir un démenti. A la fin, je l'obligerai à se taire.

Je voulus un peu piquer notre *Gazetier*, et je lui dis :

— Monsieur le Docteur, vous blâmez Monsieur le Cardinal parce que les hérétiques en disent du bien. C'est la même chose, vous dirait un Janséniste, que si vous blâmiez une belle Princesse parce que ceux qu'elle n'estime pas la trouvent belle, et si de ce seul témoignage vous prétendiez en former des soupçons contre sa vertu. On n'est jamais coupable parce qu'on est aimé ; mais on l'est quelquefois quand on aime.

C'est le sort des beautés parfaites d'être exposées à la passion de toutes sortes de gens.

— Quoi, me dit le Docteur, en m'interrompant, vous entreprenez de justifier Monsieur le Cardinal sur une chose qui révolte tous les Catholiques !

— Nullement, lui dis-je. Ne voyez-vous pas que je fais parler un Janséniste, afin de nous fortifier ensemble contre les objections qu'ils nous font ? C'est une difficulté qui m'embarrasse, et sur laquelle je veux savoir de vous ce qu'il faut répondre.

— Hé bien, répondit-il d'un air dédaigneux, voyons un peu cette belle difficulté ; mais au moins, *en forme*, je vous prie ; car ce que vous venez de dire est du style des romans. Vraiment je ne voudrais pas qu'un Jésuite vous eût entendu. Ce serait bien faire votre cour aux Jésuites, s'ils vous entendaient dire : « Une belle Princesse... Ceux qu'elle n'estime pas la trouvent belle. » Hé, fi ! quelles manières de parler efféminées ! Quelles comparaisons !

— Cessez de vous moquer de moi, lui dis-je, Monsieur le Docteur. Ecoutez les raisons du janséniste. Quand un homme par ses vertus et ses talents naturels se rend aimable à tout le monde, il n'est pas étonnant de voir que les hérétiques, les athées, les turcs, les barbares, et tous ceux qui le connaissent l'aiment et en disent du bien ; mais il y a un moyen assuré pour éviter le reproche scandaleux d'être aimé des hérétiques, c'est de se rendre haïssable à tout l'univers. Si vous faisiez voir que Monsieur le Cardinal écrit en faveur des Calvinistes, qu'il approuve leurs opinions sur l'Eucharistie et les autres points contestés, ce serait une preuve contre lui. Mais

faire voir que les Calvinistes l'aiment, qu'ils l'estiment, qu'ils en disent du bien dans leurs livres et leurs Gazettes, qu'est-ce que cela prouve contre Monsieur le Cardinal ? C'est au contraire un témoignage de la pureté de sa doctrine et de sa vertu ; car la vérité et la vertu sont estimées de ceux-mêmes qu'elles condamnent ; et parce qu'elles en sont estimées, faut-il les en blâmer ?

— Si vous voulez que je vous parle franchement, interrompit le Docteur, vos discours me fatiguent. Je ne vois pas la moindre ombre de difficulté dans ce que vous dites. Un bon catholique doit frémir à vous entendre, c'est tout l'effet que peut produire votre raisonnement.

— J'en conviens, lui dis-je. Mais ce n'est pas moi qui parle ici. Imaginez-vous toujours que c'est un Janséniste. Ecoutez-le jusqu'au bout. Je n'ai que quatre mots à dire.

Ensuite je continuai ainsi.

— Il n'y a pas de catholiques qui aient plus fortement combattu les hérétiques que Messieurs du Port-Royal. Cependant ils ont eu beau faire, les hérétiques se sont toujours obstinés à les estimer. Mais si la Compagnie de Jésus voulait se faire calviniste, les Calvinistes n'en voudraient pas. Je crois même que ce serait le vrai moyen de leur faire détester leurs erreurs. Enfin, c'est un sort inévitable, il suffit d'être étroitement lié avec les Jésuites pour devenir odieux à tout l'univers : et quand on leur résiste fortement, l'on peut s'assurer d'être généralement aimé et applaudi de tous les hommes. C'est un sentiment qui réunit les nations et les sectes les plus incompatibles. D'où les Jésuites prétendent conclure que l'aversion générale répandue sur leurs amis est un

éloge ; et l'applaudissement universel que reçoivent leurs ennemis est une tache et un reproche. Tout le monde nous veut du mal, disent les Jésuites, parce que nous sommes honnêtes gens, et tout le monde applaudit à nos ennemis, parce qu'ils sont hérétiques. Quelle manière de raisonner ! Quelle absurdité ! Voici ce que la droite raison et le bon sens ne peuvent s'empêcher de dire :

« Les Jésuites sont généralement haïs, on en dit du mal chez toutes les nations, dans tous les livres, dans toutes les Gazettes. Qu'ils en rougissent donc !

« Leurs ennemis sont universellement applaudis. Tous les livres et toutes les Gazettes retentissent de leurs éloges. Qu'ils s'en glorifient ! »

Ensuite, m'adressant à mon Docteur que ce discours rendait interdit :

— Voyez, lui dis-je, Monsieur, par le raisonnement que je viens de vous rapporter, jusqu'où les Jansénistes portent l'absurdité et l'insolence. C'est cependant une des plus fortes réponses des Jansénistes contre les reproches que nous leur faisons sur les applaudissements qu'ils reçoivent des hérétiques.

— Et moi je vous soutiens, me dit le Docteur, que le plus petit Ecolier de théologie des Jésuites ne serait point embarrassé sur cette difficulté. Je ne vous en donnerai pas ici la solution ; mais si vous venez chez moi un de ces jours, je ferai l'objection devant vous au « petit bonhomme ». Vous verrez comme il y répondra.

Le Docteur insista encore sur la prière qu'il m'avait faite de lui faire chercher toutes les Gazettes d'Hollande depuis l'an mil sept cent

douze. Or, comme il ne se proposait dans la *Gazette des mensonges* que de rapporter les nouvelles du temps présent, je ne comprenais pas à quoi les Gazettes d'Hollande du temps passé pouvaient lui être utiles :

— Ne vous suffit-il pas, lui dis-je, que je vous envoie les *Gazettes d'Amsterdam* à mesure qu'on les donne au public ? Quel usage pouvez-vous faire des Gazettes des années 1712 et 1713 ? Vous n'avez besoin que des Gazettes les plus récentes ; car vous faites la gazette des faux bruits que les Jansénistes répandent journellement et des mensonges qu'ils débitent dans le temps présent. Voulez-vous encore les relever sur leurs mensonges passés ?

— Voici, répondit-il, à quoi ces Gazettes me sont utiles. C'est qu'en premier lieu elles font mention de plusieurs faits touchant les Jansénistes, qui ont rapport à ce qui se passe maintenant. Je pourrai m'en servir et les accommoder au temps présent. En second lieu, les Calvinistes y donnent certains éloges aux Jansénistes que je pourrai leur reprocher encore, car l'ignominie de ces éloges ne se prescrit pas, on peut en tout temps les représenter au parti pour le couvrir de confusion. En troisième lieu, ces Gazettes contiennent bien des faits et des mensonges que je ferai renaître, en les faisant répandre dans le public comme des nouvelles toutes récentes. Et pour insulter les Jansénistes d'une manière plus piquante, je me servirai adroitement contre eux des mêmes expressions et des mêmes phrases que ces anciennes Gazettes ont employées pour faire leur éloge. Enfin, en quatrième lieu, je veux comparer ces anciennes Gazettes avec les Gazettes présentes pour voir si elles se contredisent et

pour faire remarquer au public leur contradiction.

— Je vois, lui dis-je, Monsieur, que vous prenez toutes les précautions possibles pour faire la Gazette la plus curieuse et la plus fameuse qui ait jamais paru. Rien ne manque au plan et à la disposition de votre ouvrage, et vous n'ignorez rien de ce qu'il lui faut pour le rendre parfait en son genre. Dieu veuille que l'exécution en soit aussi belle que le projet. Si je ne vous connaissais pas, je dirais qu'il ne vous manque que de l'esprit et du génie pour exécuter ; car après ce que vous venez de m'expliquer, si, par impossible, votre Gazette ne vaut rien, que pourrais-je dire de vous, si ce n'est que vous n'avez pas eu assez d'esprit pour la bien exécuter, quoique vous en ayez assez pour comprendre comment il faut la faire? En ce cas-là, le blâme retomberait sur vos amis et les miens ; les Jansénistes, toujours attentifs à ce qui peut nuire aux Jésuites, ne manqueraient pas de dire que la *Gazette des mensonges* fait connaître en même temps et l'étendue de leur malice et la petitesse de leur esprit. Car pour concevoir la perfection d'un libelle diffamatoire et d'un ouvrage satirique, il faut plus de malice que d'esprit ; mais pour le bien écrire, il faut de l'esprit. C'est pourquoi, disent-ils, les Jésuites échouent toujours dans leurs projets de littérature, mais jamais dans leurs projets de politique. Ces deux genres demandent deux caractères d'esprit différents, et il est rare qu'un seul homme les possède tous deux également.

« Le zèle que j'ai pour les Jésuites, lui dis-je, m'oblige à vous parler ainsi : je n'ai jamais aucune crainte ni aucun doute sur le succès de leurs intrigues ; mais je doute toujours de celui de leurs

ouvrages. Je tremble quand je leur vois faire un livre. Prenez-y garde, Monsieur, ce que vous entreprenez est plus délicat que vous ne pensez. Une *Gazette des mensonges* n'est pas un ouvrage indifférent. Il est d'une conséquence infinie pour les Jésuites. Dans quelque perfection qu'il soit exécuté, il ne peut jamais leur en revenir un grand bien. Mais s'il est exécuté de manière à n'être pas goûté des gens d'esprit, il déshonore les Jésuites et en donne une très mauvaise idée au public.

« Quoi qu'il en arrive, souvenez-vous que je vous ai dit ma pensée avec franchise et en bon ami. Faites maintenant comme vous jugerez à propos. Mais je vous déclare que je n'entre pour rien dans cet ouvrage. Je parlerai au P. Le Tellier comme vous le souhaitez ; je tâcherai de vous faire avoir toutes les Gazettes d'Amsterdam dont vous aurez besoin : je ne vous les promets pas toutes à la fois ; mais à mesure qu'on m'en apportera, je vous les enverrai. Du reste, je ne veux point me mêler de votre *Gazette*. Je vous prie de ne plus me consulter sur ce sujet et de croire que je ne veux vous y aider en aucune manière.

— On n'aura pas besoin de vous, me répondit-il d'un petit air vain. Le P. Lallemant et le P. *** m'ont promis de m'aider et de me corriger. Vous pouvez croire que je ne ferai rien sans les consulter ; car si par malheur cette gazette réussissait mal, je ne veux pas qu'on l'impute au « petit bonhomme » ; ce sera lui qui ira montrer sa production au P. Lallemant, et moi (comme je vous l'ai déjà dit), je ferai le personnage de celui qui le dirige, qui lui ramasse des nouvelles et lui assemble des matériaux. Je veux que le « petit

bonhomme » en ait tout le mérite et toute la gloire auprès des Jésuites.

— Il est louable à vous, lui dis-je, de céder à votre ami tout l'honneur de la victoire, content de partager avec lui le fruit de sa conquête, c'est-à-dire de l'abbaye qui en doit revenir.

Enfin le Docteur me quitta, après m'avoir encore recommandé de parler au P. Le Tellier au sujet de son abbé et de lui envoyer au plus tôt les *Gazettes d'Amsterdam*.

§ 4. — *Documents et témoignages sur la véracité du conteur*

Je commis trois personnes pour ramasser ces Gazettes. L'on m'apportait tous les jours celles qu'on avait pu trouver, tantôt six, tantôt douze, tantôt point du tout ; à mesure que j'en recevais, je les envoyais au Docteur gazetier ; mais il était si entêté de son projet et si avide de gazettes d'Amsterdam, que malgré mon exactitude à les lui faire tenir, il venait encore lui-même chez moi, ou m'écrivait tous les jours pour me demander des gazettes, et même pour me gronder lorsque je ne lui en envoyais pas, comme si cela eût dépendu de moi. Je défie le plus assidu et le plus avide lecteur d'achever en deux jours trois douzaines de lardons d'Hollande, avec pareil nombre de gazettes d'Amsterdam. C'est cependant ce que mon Docteur dévorait dans une matinée. J'en ai fait l'expérience. Je lui en envoyai un jour pareille quantité à sept heures du matin croyant qu'il me laisserait en repos pour deux jours. Nullement. Le jour même, à six heures du

soir, son messager arrive qui m'apporte de sa part la lettre que voici :

Au nom de Dieu, Monsieur, des gazettes, des gazettes, des gazettes : tout au plus tôt, et en plus grand nombre que vous pourrez : vous ne sauriez croire combien j'ai cela à cœur.

L'aimable socius vous rendra raison demain matin sur votre retraite.

Très humble et très obéissant serviteur.

Ce mardi au soir.

Je vous l'avais bien dit, mon Révérend Père, que dans le temps que vous ne vous y attendriez pas, je vous apporterais quelque lettre qui vous ferait connaître que je n'avance rien sans fondement. Vous voyez par là que ce Docteur se mêlait de vos Gazettes, et que ce n'est pas sans raison que je l'appelle le Docteur gazetier. Ce n'est pas sans raison que j'ai dit qu'il appelait son jeune Abbé l' « aimable socius ». Mais vous voulez sans doute que je vous fasse voir qu'il l'appelait aussi le « petit bonhomme ». J'ai plusieurs de ses lettres ; il n'y en a pas une seule qui ne parle de lui. Lisez celle-ci qui commence par ces mots :

Je n'ai, Monsieur, aucunes nouvelles de nos chers abbés, et je suis fort inquiet de notre petit bonhomme que je crains n'avoir pu résister à la fatigue du cheval.

Il parle d'un petit voyage de campagne que fit le jeune abbé avec un de ses amis pendant le temps des vacances.

Je vous ai dit encore, mon Révérend Père, qu'il l'appelait « le cher abbé ». Il faut le prouver ; car vous n'êtes pas homme à me laisser passer la

moindre chose, ni moi à vous avancer un seul mot qui ne soit vrai. Voici un article d'une autre lettre. Remarquez que dans la précédente, le précepteur est à Paris « inquiet de son petit bonhomme » qui est à la campagne ; dans celle-ci, c'est le précepteur qui est à la campagne, inquiet de son cher abbé qui est à Paris.

Comment se portent nos deux abbés? m'écrit-il. *Les voyez-vous souvent? Je pense sans cesse aux corvées du cher abbé. Voici un terrible mois pour lui: en combien de formes ne faut-il pas se modifier pour être de cette Sorbonne?*

Ce Docteur inquiet ne peut quitter un moment son abbé sans être pour lui dans des inquiétudes continuelles ; il n'est pas moins alarmé de ses « corvées » de Sorbonne que de ses cavalcades de campagne ; et il craint autant qu'il ne puisse résister à la dureté des bancs de l'école qu'à la fatigue du cheval. Il faut être bien ingénieux à se tourmenter pour s'alarmer de si peu de chose !

Mais à quoi sert-il, me direz-vous, d'aller mettre ce jeune abbé sur la scène ? Apprenez-le donc, mon Révérend Père. Quand on veut rapporter une de vos intrigues, il faut ne rien omettre, la rapporter toute entière et dans toutes ses circonstances, sans quoi il vaut mieux se taire ; car vous triomphez toujours de ceux qui ne savent vos affaires qu'en partie et qui ne vous connaissent qu'à moitié. Vous obscurcissez ce que l'on sait par le moyen de ce qu'on ignore. Mais lorsque l'on sait tout, que l'on a tout vu, que l'on dit tout et que l'on prouve tout ce qu'on dit, il ne vous reste aucune ressource pour vous

cacher et pour vous défendre. Ce qui se fait chez vous est si ténébreux et si ignoré, qu'à moins d'un grand éclaircissement et d'une lumière supérieure qui pénètre dans les plus petits réduits, il reste toujours des endroits obscurs dans lesquels vous allez vous réfugier. Pour moi, mes Révérends Pères, je connais tous les lieux où vous pouvez vous cacher, je porterai le flambeau partout, et j'irai vous découvrir dans les plus profonds abîmes de votre politique.

Je ne prétends pas éclaircir ici tous les doutes et les incidents qui peuvent s'élever contre ce que j'avance ; il faudrait un ouvrage immense pour rendre raison de tout, et je ne finirais pas si je voulais m'arrêter et me justifier à chaque « pourquoi » que l'on pourrait me dire. Je vous écris avec la plus grande vitesse ; laissez-moi dire tout ce qui me viendra dans l'esprit. Quoique je parle sans art et sans méthode, je ne dirai rien que de vrai ; et je défie tout l'univers de me faire ici aucun reproche sur lequel je ne me justifie, même au delà de ce qu'on peut exiger de moi.

La conversation du Précepteur gazetier au sujet de la *Gazette des mensonges* est une scène réelle et véritable qui s'est passée dans ma chambre entre lui et moi. Ce n'est pas un dialogue imaginé comme les *Entretiens de Cléante et d'Eudoxe*, ou ceux d'*Ariste et d'Eugène*, livres spécifiques contre les insomnies des gens d'études ! Le Docteur gazetier est un enfant de la Société : les Jésuites ne peuvent me contester la réalité du personnage. Et ceux qui le connaissent et qui ne sont pas Jésuites, seraient assez de bonne foi, s'ils lisaient cette Lettre, pour avouer que, loin d'avoir outré le caractère, peut-être n'eut-il pas

paru vraisemblable, si en certains endroits je l'eusse dépeint au naturel.

Ainsi, dans le dialogue que je rapporte, je vous avoue que j'ai retranché plusieurs choses qui n'eussent pas été supportables dans un écrit; j'ai donné de la liaison et du style à certains discours qui n'en ont point dans la conversation. Du reste, je raconte la chose naïvement, comme elle s'est passée : je n'ai rien écrit que ce que ma mémoire m'a fourni, et je puis vous en jurer sur sa foi, car elle est des plus fidèles.

S'il m'était permis de m'étendre ici, et si je le croyais utile à l'Eglise, je vous prouverais le caractère et la conversation du Docteur par ses propres écrits. Mais ce serait employer le temps à des minuties. Je veux cependant vous en donner un essai.

Souvenez-vous, mon Révérend Père, du caractère que j'ai donné au Docteur gazetier ; je lui donne le caractère d'un pédagogue des Jésuites, caractère qui vous est connu. J'ai dit qu'il se faisait honneur de mes pensées, qu'il venait m'importuner sans cesse pour me faire parler sur les questions du temps, et me voler des raisonnements et des conseils qu'il portait ensuite aux Jésuites. Il faisait plus, il recevait des compliments sur mes ouvrages, comme s'ils lui eussent été propres ; et il disait à tout le monde que je n'étais bon que pour la métaphysique, que je lui étais quelquefois d'un grand secours pour les choses abstraites, croyant qu'il était du bel air de paraître ignorant en métaphysique ; car sans cela il se serait piqué d'être métaphysicien.

Il me dit dans un endroit de sa conversation qu'il sait mieux parler que moi, et que « Furetière est son guide » pour le langage. Je veux

vous faire voir qu'il le consulte même sur les matières de philosophie. Ecoutez cette lettre du Docteur. Comparez-la avec le personnage qu'il fait dans le dialogue que nous avons ensemble :

*Je n'ai encore pu approcher Mme la *** de qui j'aurais sûrement reçu un compliment sur votre livre qu'elle a enlevé à M. le marquis de L***. A propos de votre livre, comment gouvernez-vous la métaphysique ? Votre présence m'aurait été fort nécessaire, il y a quelques jours, au sujet d'une question qu'on me fit, et je vous invoquai tout bas ; ce fut sans doute ce qui m'aida à sortir d'affaire. On me demanda ce que c'est précisément qu'une modification. Je n'aurais pas été fort embarrassé de répondre à un logicien ; mais faire entendre cela à des gens sans dialectique, cela est difficile. Il faudrait leur définir la définition même et chacun de ses termes, et ainsi à l'infini. Je me tirai de ce pas le mieux que je pus, et j'ai trouvé depuis ce temps-là que Furetière ne s'en tire pas mieux que moi. J'ai promis de vous consulter sur cela, et de répondre ensuite à tout.*

Ce précepteur dit que « Furetière ne se tire pas mieux que lui » d'une question de philosophie. Voilà précisément la raison pour laquelle on ne doit jamais consulter Furetière sur la philosophie. En effet, qu'est-ce que c'est qu'un docteur qui est philosophe comme Furetière et théologien comme Bouhours ? Ce sont-là de vos élèves, mes Révérends Pères !

Mais ce Docteur moliniste si embarrassé à définir ce que c'est qu'une modification, n'ignore pas cependant « en combien de façons son cher abbé se modifie » quand il dit : « Je pense sans cesse aux corvées du cher abbé. Voici un terrible mois pour lui : en combien de façons ne faut-il pas se *modifier* pour cette Sorbonne ? »

Rien n'est plus curieux que d'entendre parler ce Docteur en faveur des Jésuites, et de voir quelle est son aversion pour les Jansénistes. Il m'écrit :

Le Parti triomphe plus que jamais ; il se fait des choses propres à faire pâmer de rire, si l'on n'en regarde que l'écorce ; et à faire pleurer amèrement quand on les approfondit, etc.

Ceux qui le connaissent doivent conclure de là qu'il doit toujours « se pâmer de rire » quand il considère les Jansénistes ; car il ne les connaît qu'à l'écorce ; et je puis assurer qu'il ne sait pas seulement l'état de la question. Mais, pour les Jésuites, il ne s'est pas arrêté à l' « écorce ». Il les connaît à fond. Il m'a donné d'excellentes leçons, et j'ai assisté plusieurs fois aux sermons qu'il faisait à son « aimable socius » et autres abbés de sa petite cour, sur la manière dont un jeune abbé de condition doit se comporter auprès des Jésuites. Il serait dommage que des pièces si rares fussent perdues pour la postérité !

Je crois que ce que je viens de vous rapporter doit suffire. Je garde pour une meilleure occasion les preuves et les autorités que je pourrais encore vous citer.

§ 5. — *L'audience du R. P. Le Tellier*

Pour revenir à mon sujet et achever l'histoire de la *Gazette des mensonges*, il faut vous raconter maintenant comment j'exécutai auprès du P. Le Tellier ce que le Docteur gazetier m'avait prié de faire en faveur de son jeune abbé.

C'était un samedi au soir que le Docteur eut cette longue conversation avec moi et qu'il me recommanda cette affaire. Mon audience du P. Le Tellier était marquée au jeudi de la semaine suivante, pour travailler avec lui depuis neuf heures du matin jusqu'à onze. En sorte que je ne pouvais le voir avant ce temps-là, à moins de n'avoir quelque chose d'important à lui communiquer, auquel cas j'écrivais un mot au P. Duhalde qui me faisait savoir l'heure commode de Sa Révérence et qui m'introduisait *incognito* dans son cabinet par la petite porte. Ou bien j'allais moi-même chez le P. Duhalde qui avertissait le Révérend. S'il avait du monde avec lui, j'attendais qu'il fût débarrassé, et souvent il se dérobait à son monde et sortait par sa petite porte pour venir me parler chez le P. Duhalde. Tout cela se faisait avec beaucoup de précaution et de mystère.

Le Docteur moliniste était trop inquiet et trop impatient sur les intérêts de son abbé pour attendre jusqu'au jeudi. Il revint le lendemain, c'est-à-dire le dimanche, à huit heures du matin. J'étais en robe de chambre, et il me souvient que quand il entra chez moi, je travaillais avec beaucoup d'application à un *Mémoire au sujet des Pères de l'Oratoire* (1), dont le P. Le Tellier m'avait donné le projet en abrégé, ce pourquoi je devais l'entretenir le jeudi suivant. Le Docteur ne me fit point plaisir de m'interrompre et me mit de fort mauvaise humeur.

— Quoi ! dit-il d'abord en entrant (comme si

(1) Voir l'Appendice I; p. 263.

je n'avais eu que son affaire en tête), vous voilà encore en robe de chambre ? Habillez-vous donc !

— Eh ! qu'est-ce qui me presse de m'habiller, lui répondis-je ?

— Je croyais, dit-il, que vous deviez aller ce matin chez le P. Le Tellier.

— Vous vous êtes trompé, lui repartis-je. Je ne suis mandé que pour jeudi, et sans une affaire de la dernière conséquence, je n'irai pas plus tôt.

— Comment, jeudi, répondit-il avec un grand cri ? Est-ce ainsi que vous êtes empressé pour vos amis ? Avez-vous déjà oublié l'affaire du « petit bonhomme » ?

— Eh, morbleu, lui dis-je, vous n'avez en tête que l'affaire du « petit bonhomme », et vous venez me faire ici des reproches, comme si je ne devais songer qu'à cela. Je vous déclare que je ne puis en parler au P. Le Tellier que jeudi. Avez-vous oublié de quelle manière on doit agir avec les Jésuites, vous qui m'en donnez tous les jours des leçons. Sur quel prétexte voulez-vous que je demande à voir le P. Le Tellier ? Je ne puis dire que c'est pour votre affaire, ce serait tout gâter ; car il faut que je ne lui en parle que quand il m'en parlera le premier. Attendez à jeudi : je serai deux heures avec lui, et il m'en parlera sûrement. Au lieu que si je demande à le voir sans être mandé, je n'y serai qu'un moment, et il n'aura pas le temps de m'entretenir sur votre *Gazette*.

J'eus beau dire. Les importunités du Docteur étaient supérieures à mes raisons, il fallut céder. Et il me pressa tellement qu'il obtint enfin que j'irais le lendemain chez le P. Le Tellier. Ce

Précepteur était à ménager : si je l'avais désobligé, il m'aurait perdu sans ressource ; car les partisans des Jésuites sont de faibles amis, mais des ennemis terribles.

J'envoyai donc le lendemain matin au P. Duhalde, pour lui faire savoir que j'avais à parler au Révérend Père. Il me répondit ainsi :

J'ai demandé, Monsieur, au R. P. Le Tellier, en quel temps vous pourriez le voir, et il m'a dit qu'aujourd'hui ou demain il pourrait vous entretenir. Je vous attendrai ce soir sur les cinq heures, et je vous conduirai chez lui, si vous avez agréable de venir à l'heure que je vous marque. Je suis toujours avec mon estime et mon attachement ordinaire, Monsieur, en N. S. J., Votre, etc.

Signé : DUHALDE.

Ce lundi matin.

M'étant rendu chez le P. Duhalde à l'heure marquée, il m'introduisit par la petite porte dans le cabinet du Révérend Père.

Voici en quel état je le trouvai.

Il était assis devant son bureau, la plume à la main, situé entre deux grandes corbeilles d'osier. Celle qui occupait sa gauche était enlacée de petits rubans verts et contenait des papiers confusément entassés les uns sur les autres ; et dans la corbeille à sa main droite, enlacée de rubans rouges, s'élevait un superbe monceau de liasses. La plate-forme du bureau était toute couverte de plusieurs tas de papiers, ayant chacun un morceau de plomb au-dessus, pour les contenir dans leur assiette. Les autres espaces étaient remplis par des piles énormes de registres in-folio sur les-

quelles s'élevaient des cassettes ou petits coffrets fermant à clef. En sorte qu'il ne restait précisément au P. Le Tellier que l'espace qu'il lui fallait pour écrire.

Outre les deux grandes corbeilles qui étaient sur le bureau, le terrain du cabinet était presque tout occupé par des tas de corbeilles avec des papiers, mises les unes dans les autres, et quantité de petits coffrets qui environnaient la chaise et le bureau de Sa Révérence. Chacune des corbeilles avait des rubans de différentes couleurs, et chacun des coffrets son étiquette hiéroglyphique.

Le Père avait encore à son côté droit une petite table à café en forme de guéridon, sur laquelle était une serviette, un pot de faïence plein d'eau, un gobelet de cristal, un petit flacon d'eau de la Reine d'Hongrie et deux petites jattes de faïence, dont l'une contenait une éponge qui nageait dans l'eau, et l'autre qui était un peu plus grande était pleine d'une liqueur jaunâtre formée du suc de trois ou quatre petits bâtons de réglisse qui étaient dedans.

Le P. Le Tellier n'avait sur sa tête ni bonnet ni calotte, car il faisait grand chaud ce jour-là. Ses cheveux rares et mal peignés étaient mouillés de sueur. Il avait mis une serviette sous son habit, qui lui couvrait les épaules et qui débordait d'un pied en dehors sur son hausse-col décrocheté. Les deux bouts de cette serviette, qui venaient aboutir en pointe sur sa poitrine, étaient croisés l'un sur l'autre et attachés par devant avec une épingle. Sa soutane était retroussée jusqu'au coude, en sorte qu'à la faveur d'une large chemise faite en manche de surplis on lui voyait tout le bras nu. Son visage me parut changé ; je le trouvai extrêmement pâle et défait, à la réserve de ses yeux qui étaient plus animés et plus vifs qu'à l'ordinaire. Voilà dans quelle situation était le P. Le Tellier lorsque j'entrai dans son cabinet.

Dès qu'il m'aperçut, se tenant toujours courbé sur son bureau, il ne fit d'autre mouvement que de tourner la tête vers moi et me regarda pendant un moment sans rien dire, avec des yeux distraits et agités. De mon côté, je demeurai interdit par la nouveauté du spectacle, et me glissant doucement à l'entour de son bureau, je fus me placer vis-à-vis de lui, résolu d'attendre qu'il me fit l'honneur de me parler le premier. Il quitta la plume, se renversa sur sa chaise et étendit la main gauche comme pour se délasser ; puis, prenant brusquement de sa droite la serviette qui était sur sa petite table, avec un air inquiet, il se la passa rudement et d'une vitesse extrême trois ou quatre fois par tout le visage et la jeta sur le dos de sa chaise.

Ensuite, prenant son air doux et simple :

— Ah, mon Dieu, dit-il, d'une voix plaintive ! Il faut que je travaille ici comme un malheureux tandis que ceux qui doivent m'aider se divertissent.

Ce début me surprit.

— Je souhaite, mon Révérend Père, lui dis-je, que ceux qui doivent aider Votre Révérence soient aussi occupés à la servir que moi, et à exécuter.....

— Je le souhaiterais aussi, reprit-il sans me donner le temps d'achever. Ce n'est pas de vous dont je parle. J'avais pris jour avec le P. Doucin pour faire ensemble la revue de quelques papiers : je ne suis pas allé aujourd'hui à Mont-Louis, pour lui donner un jour plus commode ;

je l'attends depuis dix heures du matin, et l'on vient de me dire tout à l'heure qu'il est allé se divertir à la campagne avec un de ses amis. Si je l'avais su plus tôt je vous aurais envoyé chercher ; et quand le P. Duhalde m'a dit ce matin que vous aviez à me parler, je lui ai dit de vous mander que vous pourriez venir sur les cinq heures, parce que c'est l'heure à laquelle le P. Doucin s'en va. Et comme je comptais qu'il viendrait à tout moment, je ne voulais pas qu'il vous vît entrer dans mon cabinet, car je ne veux pas qu'il sache que j'ai aucun commerce avec vous.

« Dieu soit loué, continua-t-il ! Il n'y a que Lui qui sait ma situation et qui connaît mon cœur. Il ne m'abandonnera pas quand tous les autres m'abandonneront. »

Je voulus me hasarder à lui donner quelque consolation sur des malheurs que je ne pouvais comprendre, et je lui dis :

— Je ne vois personne au monde, mon Révérend Père, qui soit plus chéri et plus estimé que Votre Révérence, personne n'a plus d'amis. Vous êtes protégé et aimé de tout ce qu'il y a de plus puissant dans le monde ; et Votre Révérence appelle cela être abandonné !

— Vous parlez comme un jeune homme sans expérience, me dit-il. J'ai tous les Jésuites contre moi ; et je compte plus sur un étranger qui a un véritable zèle pour l'Eglise que sur tous nos Jésuites. On dit dans le monde que le P. Doucin me gouverne...

Sur cela il fit un souris, et changeant tout à coup de discours :

— Qu'aviez-vous à me dire, reprit-il ?

— Je voulais avoir l'honneur de parler à Votre Révérence au sujet du Mémoire dont elle m'a

tracé le plan, pour savoir si je l'ai exécuté selon ses vues et ses lumières. Je vais lui montrer en abrégé quelle est ma méthode et de quelle manière je fais valoir les raisons que Votre Révérence m'a inspirées. Voici mon brouillon que je ne veux pas mettre au net sans consulter Votre Révérence, moins pour m'épargner la peine de le recopier plusieurs fois que pour avoir le plaisir de vous servir promptement.

Voilà le prétexte que je pris pour avoir occasion d'entretenir le P. Le Tellier et voir s'il me parlerait de la *Gazette des mensonges*, car je n'allais chez lui qu'à ce dessein.

Je l'entretins pendant quelque temps sur l'affaire dont je devais lui parler le jeudi suivant. Après quoi il me dit :

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire ?

— Oui, mon Révérend Père, répondis-je. Je prie maintenant Votre Révérence de me dire si elle a quelque chose de nouveau à m'ordonner.

— Non, me dit-il, je ne veux vous donner aucune occupation que quand vous aurez achevé le Mémoire que vous avez. Cela vous suffit, et vous m'obligerez sensiblement si vous me l'apportez jeudi.

Je vis bien qu'il n'y avait qu'à prendre congé, et je désespérais qu'il me parlât cette fois de la *Gazette des mensonges*. Je voulus avant de le quitter en faire naître l'occasion, et je lui dis :

— Si Votre Révérence n'était pas si occupée, je la réjouirais par le récit des faux bruits et des « mensonges » que les Jansénistes débitent depuis quelques jours.

A peine eus-je lâché le mot de « mensonges » que le Père me dit :

— Ce mot de « mensonge » me fait souvenir

d'un écrit anonyme que j'ai reçu par la poste ces jours passés. Je n'en ai encore lu que le titre qui m'a réjoui, et je gardais cette lecture pour l'heure de ma promenade quand je suis à Mont-Louis.

« Tenez, me dit-il, je crois que vous le trouverez dans ce tas de papiers qui est devant vous. Il a pour titre : *Projet d'une Gazette des mensonges des Jansénistes.* »

J'ôtai donc le plomb qui couvrait le tas de papiers qu'il m'avait indiqué :

— Vous aurez peut-être longtemps à chercher, me dit le P. Le Tellier, car le P. Duhalde m'aura brouillé tout cela.

Et comme il allait le sonner :

— Mon Révérend Père, lui dis-je, il n'est pas nécessaire de sonner le P. Duhalde ; je viens de trouver ce papier. Il était le tout premier dans le tas que vous m'avez montré.

— Je ne le croyais pas, reprit-il, j'ai deviné.

Puis avec une joie extrême :

— Il faut, dit-il, que nous le lisions ensemble, car voilà six heures qui vont sonner. J'ai besoin de me délasser un peu. Imaginez-vous que je travaille ici depuis dix heures du matin, et que j'ai fait dire à la porte que je suis à Mont-Louis.

— En vérité, mon Révérend Père, dis-je en lui faisant ma cour, Votre Révérence me permettra de lui dire qu'il n'y a pas de sagesse à se tuer comme elle le fait : je ne pourrais y résister moi qui suis plus jeune (et je disais vrai en cela). Votre Révérence se met au tombeau, elle se sacrifie pour la religion. Conservez-vous plutôt pour elle. Que deviendront les fidèles ? Quel sera l'état de l'Eglise si vous venez à nous manquer ? L'on peut vous appliquer les mêmes paroles que les fidèles disaient à un saint pasteur de l'Eglise en le

voyant mourir : « *Nous allons vous perdre, mon Père,* lui disaient-ils avec tendresse, *et qu'allons-nous devenir ? A qui nous abandonnez-vous, en quelles mains allons-nous tomber ? Les loups ravissants s'empareront de la bergerie.* »

Pardonnez-moi, mon Révérend Père, ou plutôt pardonnez-moi, mon Dieu. C'était au « loup » à qui j'adressais ces paroles.

Tandis que je parlais ainsi, le P. Le Tellier se tirait du gouffre de ses papiers pour venir avec moi lire, contre sa fenêtre, le projet de la *Gazette des mensonges.* Cependant il ne perdit pas un mot de ce que je lui disais, et s'étant approché de moi, il me dit en me frappant sur l'épaule :

— Pauvre garçon, si je venais à manquer, vous y perdriez plus que personne. Avant qu'il soit peu, vous sauriez ce que vous y auriez perdu.

« Mais je crains à mon tour pour votre santé, me dit-il avec un air de tendresse. Le Carme m'a dit que vous passiez les nuits à l'étude. Si cela vous arrive, vous aurez affaire à moi.

— C'est votre exemple, mon Révérend Père, c'est l'envie que j'ai d'imiter Votre Révérence. Mon orgueil est grand, je l'avoue.

— Je suis fait à cela, repartit-il, et je ne conçois pas moi-même comment je puis y résister ; le travail me fait vivre. Avant que je fusse dans le poste où je suis, je n'avais pas la vingtième partie du travail que j'ai aujourd'hui. Cependant tous les Jésuites vous diront que j'avais très mauvaise santé ; j'étais toujours infirme. Depuis que je suis confesseur du Roi, le travail que je fais est inconcevable. Avec cela je ne me suis jamais si bien porté. Je vous dirai que malgré les chaleurs, presque tous les mardis, qui sont mes jours de

campagne, je suis au travail, sans sortir de mon bureau, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, et depuis une heure jusqu'à huit. Je vois tous les jours des Jésuites beaucoup plus jeunes et plus robustes que je ne suis, travaillant avec moi, et ne faisant pas le quart de ce que je fais, demander quartier et se trouver mal.

Il me parlait ainsi en s'habillant, c'est-à-dire en se peignant, ôtant sa serviette de dessus ses épaules, se boutonnant, et prenant sa mosaïque.

— Mais, mon Révérend Père, lui dis-je, est-ce qu'un si long travail n'épuise pas Votre Révérence ?

— Bon, me dit-il ! Est-ce qu'un chrétien doit regarder sa vie et sa santé, lorsqu'il s'agit de servir l'Eglise ? Quand je suis à mon bureau dans ces grandes chaleurs, pourvu que j'aie auprès de moi une éponge mouillée pour me frotter les yeux dès que je sens qu'ils s'échauffent et que je commence à n'y plus voir, pourvu que j'aie de l'eau pour boire quand la soif me presse, de l'eau de réglisse où je trempe le bout de mon doigt ou d'une serviette que je mets sur ma langue quand elle est sèche ; enfin, pourvu que j'aie de l'eau de la Reine d'Hongrie quand il me prend quelque faiblesse, avec ce secours il ne m'en faudrait pas davantage pour travailler douze heures de suite sans rien prendre.

— En vérité, mon Révérend Père, lui dis-je, Votre Révérence me fait frémir. Cela me paraît au-dessus de l'humanité à votre âge. Mais parmi ce que vous me faites l'honneur de me dire, ce qui me frappe le plus, c'est l'eau de la Reine d'Hongrie que Votre Révérence met à côté d'elle en cas d'évanouissement ; et à l'entendre parler, il paraît qu'il lui est aussi ordinaire d'avoir des faiblesses en travaillant, comme d'avoir soif, d'avoir la langue sèche et les yeux échauffés.

— Cela peut-il être autrement, répondit-il ? Croyez-vous qu'il soit possible à mon âge de travailler si longtemps, et avec tant d'ardeur, sans se sentir affaibli ? Il m'a pris quelquefois des faiblesses qui ont duré un quart d'heure, et où j'avais presque perdu connaissance ; mais je ne daignai pas seulement appeler mon valet. Je me frotte le nez avec l'eau de la Reine d'Hongrie, je bois un verre d'eau, et je me repose tranquillement sur ma chaise en attendant que cela passe. Après quoi, je continue à travailler comme si de rien n'était. Mais cela ne m'arrive que lorsque j'ai travaillé sept ou huit heures de suite, ou que je me suis outré au travail.

Croirait-on, dans le monde, mon Révérend Père, que le P. Le Tellier, dont je vous parle ici, est un homme de soixante et douze ans ? Et si je disais que ce que je lui ai vu faire est encore au-dessus de tout cela, personne ne voudrait le croire, tant il est vrai, mes Révérends Pères, que les gens comme vous, qui sont en même temps extrêmement singuliers et extrêmement cachés, sont presque toujours inconnus. Car il arrive l'une de ces deux choses : ou qu'on ne peut vous découvrir, parce que vous êtes trop cachés; ou, si quelqu'un vous découvre, votre caractère paraît si singulier que personne n'en veut rien croire.

Le P. Le Tellier s'accommodait, et je lui aidais à ranger les coffrets et les corbeilles de ses papiers en m'entretenant ainsi avec lui. Ensuite, me prenant par la main, il m'amena contre sa fenêtre :

— Venez, dit-il. Je suis bien aise de vous voir. Cela me dissipera un peu. Lisons ce beau projet

d'une *Gazette des mensonges*, cela doit être plaisant.

Je lus donc ce Mémoire qui était presque la même chose que ce que le Docteur gazetier m'avait dit chez moi touchant sa *Gazette* :

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? me dit le P. Le Tellier.

— Je dis, mon Révérend Père, que ce serait un ouvrage excellent, si quelqu'un pouvait bien l'exécuter.

— Je pense comme vous, reprit-il. Le projet est beau, mais l'exécution en est plus difficile qu'on ne croirait.

Pour lors, j'entrai en matière.

— Votre Révérence, lui dis-je, veut-elle souffrir que j'ose lui parler comme à mon ami particulier et me promettre en même temps qu'elle ne dira rien à qui que ce soit de ce que j'aurai l'honneur de lui dire ?

— Je ne dis jamais rien de ce qu'on me dit, répondit-il. Parlez-moi à cœur ouvert, vous me ferez plaisir.

— Je sais, lui dis-je, qui vous a envoyé ce mémoire anonyme. Il ne m'en a rien dit ; mais, par la manière dont il m'a parlé, je vois bien que c'est lui.

— Ne me le cachez pas, me dit-il, je n'en dirai rien. D'ailleurs, ce projet fait honneur à celui qui en est l'auteur.

— C'est, lui dis-je, M. ***.

Alors, le Révérend Père, feignant d'être surpris :

— Quoi ! M. ***, qui est précepteur de M. l'abbé de ***. Je vous avoue que vous me surprenez ; je ne l'aurais pas cru. Mais comment le savez-vous ?

— C'est, répondis-je, qu'il m'a entretenu lui-même pendant plus de deux heures sur ce sujet, qu'il m'en a parlé presque dans les mêmes termes, et qu'il m'a dit avoir le dessein d'y travailler. Je prie Votre Révérence de ne pas dire que je lui en ai parlé.

— Je ne lui en dirai rien, me dit-il. C'est une bonne tête, mais il faut toute autre chose pour un tel ouvrage. Il faut de la vivacité et de la légèreté d'esprit. Vous seriez tout propre à cela.

— Votre Révérence me fait trop d'honneur, repartis-je. Je suis occupé à des choses plus importantes. Mais si Votre Révérence me permet de lui dire mon sentiment, je connais un jeune abbé qui demeure avec le précepteur qui vous a donné cet écrit. Je puis assurer à Votre Révérence que personne au monde n'est plus capable d'exécuter ce projet avec succès. Peut-être vous est-il connu ? Il s'appelle l'abbé de ***.

— Il est venu quelquefois à mon audience, dit-il, et plusieurs personnes m'en ont dit du bien. D'ailleurs je ne le connais pas. Mais je ne me mêle jamais des ouvrages. Ceux qui veulent composer n'ont que faire de s'adresser à moi. Je voudrais qu'on fît des livres de toutes les espèces en faveur de la religion, parce qu'on est bien plus lié par un livre que par une simple parole. Les professions de foi que l'on donne au public sont les plus irrévocables ; et quand un livre n'aurait d'autre succès que celui d'attacher son auteur à la bonne cause, c'est toujours un assez grand bien. Ainsi j'approuve tous les projets des livres, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils aient pour sujet et pour objet la cause de l'Eglise. Je conseille à tout le monde d'écrire ; mais je ne veux point donner des conseils aux auteurs, ni entrer pour rien dans

leurs ouvrages. Ils n'ont qu'à travailler pour la bonne cause, ils sont assurés que je leur rendrai justice.

« C'est vous, continua-t-il, qui pouvez vous charger de parler à cet abbé et l'engager à travailler à cette *Gazette*. Vous me ferez plaisir de le presser sur cet article par des motifs de religion, et même par son intérêt particulier, si les motifs de religion ne suffisent pas. Mais je mets tout cela sur votre compte, et je n'y entre pour rien ; car je vous démentirai, et vous vous brouillez avec moi si vous dites que je m'en mêle. »

Ensuite il changea de discours, et un moment après je le quittai.

§ 6. — *Echec au Gazetier*

On ne peut exprimer les transports de joie du Docteur gazetier, quand je lui appris l'heureux succès de mon audience.

— Enfin, lui dis-je, le P. Le Tellier donne la *Gazette des mensonges* à votre « petit bonhomme » ; il m'a chargé de lui en parler comme de moi-même, mais il compte que ce sera un ouvrage accompli.

— Laissez-moi faire, répondit-il, je l'exécuterai de manière qu'il en reviendra au « petit bonhomme » autant d'honneur que de profit.

Puis, en m'embrassant :

— Que je vous ai obligation, me dit-il. Vous avez fait merveilles. Ne vous mettez pas en peine, je vous rendrai le change dans l'occasion.

Quelque temps après, cette fameuse *Gazette des mensonges* étant prête à voir le jour, le Docteur vint chez moi pour me la faire admirer. Sa première action en entrant fut de me mettre son papier sous le nez, en disant :

— Tenez, la voilà !

— Quoi donc ? lui dis-je.

— La *Gazette des mensonges*, reprit-il. On l'imprimera demain, et je viens vous la lire auparavant, mais surtout point de critique, car le P. Lallemant l'a corrigée avec plusieurs autres jésuites qui en sont charmés.

— Il n'y a donc qu'à admirer, lui dis-je ?

— Vous admirerez si vous voulez, reprit-il, je vais vous la lire ; et je commence d'abord par la fausse « enseigne du libraire » qui a rapport au sujet. Ecoutez : « *A Liège, chez Pierre le Vrai, à l'enseigne de la Sincérité...* »

Il est inutile de rapporter ici les autres endroits qui me frappèrent : je vous dirai seulement, mon Révérend Père, que je fus également surpris de voir un libelle diffamatoire conçu avec tant de malice et exécuté avec si peu d'esprit.

Voyez s'il devait être mauvais, puisque les Jésuites en rougissent eux-mêmes.

Le P. Lallemant et les autres Jésuites, qui l'avaient presque dicté au jeune abbé, ne voulurent plus l'avoir fait. L'abbé de son côté s'en excusait sur ces Pères, et le Docteur gazetier, généreux politique, termina le différend en soutenant au P. Le Tellier que lui seul s'en était mêlé et que le P. Lallemant et l'abbé n'y avaient aucune part. Sur quoi le P. Le Tellier le pria de ne plus s'en mêler et de laisser faire l'abbé, ce que le Docteur lui promit.

On devait donner une *Gazette des mensonges* chaque mois, et même plus souvent : cela se ralentit tout à coup. L'on fut longtemps sans en

donner. Le Docteur gazetier me paraissait fort embarrassé de sa personne ; il ne venait plus chez moi et n'osait presque plus me regarder. Enfin, on résolut de faire un dernier effort pour relever la *Gazette*. On la vit reparaître après une longue absence, et le Docteur gazetier me l'apporta alors que je m'y attendais le moins, car il ne m'en parlait plus, et je la croyais tombée à n'en jamais relever.

— Pour le coup, me dit-il, en fouillant dans sa poche, voici une *Gazette* qui vous fera plaisir. Dites ici votre sentiment avec liberté.

— Je n'ai pas voulu, repartis-je, vous le dire sur les précédentes ; mais, pour celle-ci, je ne déguiserai rien.

En même temps le Docteur me la donna à lire en manuscrit ; et, comme je commençais la lecture, il m'arracha tout à coup le manuscrit de la main, et me la présentant imprimée :

— Tenez, dit-il, vous lirez mieux dans l'imprimé.

— Quoi ! lui dis-je, votre *Gazette* est imprimée ? A présent, je n'ai rien à dire ; car sur un livre imprimé, il n'en faut jamais faire de critique devant l'auteur. Je vais donc la lire pour vous louer et vous admirer.

— Critiquez ! critiquez ! reprit-il, je vous défie. Lisez l'avertissement qui donne raison au public du retardement de cette Gazette.

Je lus :

AVERTISSEMENT

On s'est engagé dans la première Gazette à insérer dans la suivante comme des vérités ce que les Jansénistes auraient prouvé n'avoir pas dû être mis au rang de mensonges.

— Cette première période m'enchante, lui dis-je. Le style n'en est point diffus. Cela est net et coulant.

— Continuez, continuez, reprit-il avec joie.

Je continuai.

Il convenait donc de ne pas trop presser l'impression de celle-ci afin qu'ils n'eussent pas lieu de se plaindre qu'on ne leur avait pas laissé le temps nécessaire pour montrer qu'on les avait fait mentir plus que de raison.

— Comment trouvez-vous cet endroit ? me dit-il.

— Je trouve, lui dis-je, que cela est plus que beau !

Et je poursuivis :

Mais pour vouloir empêcher que les Jansénistes ne pussent se plaindre, j'ai donné lieu sans le vouloir aux plaintes des catholiques, sur le délai de cette seconde Gazette. *Voyant que le parti mentait tout à l'ordinaire, ils ont montré de l'impatience pour avoir le contrepoison de l'imposture.*

— Avouez, lui dis-je, que votre première *Gazette* n'était pas de ce style : c'est celle-ci qui vaut une abbaye ; mais pour la première, elle ne valait pas une cure de campagne.

— Voyons, dit-il, si ces coquins de jansénistes, qui font tomber tous nos livres, feront encore tomber cette dernière Gazette. Si cela arrive, j'abandonne tout, je suis au bout de mon latin.

— Dites donc de votre français, repris-je, car c'est Bouhours tout pur. Mais rendez-moi raison, je vous prie, pourquoi vous dites « *que vous avez donné lieu aux plaintes des catholiques sur le délai de cette seconde Gazette et qu'ils ont*

montré de l'impatience pour l'avoir ». Vous savez bien que les catholiques se sont plaints de l'ennui que leur avait causé votre première *Gazette*, ce qui exclut toute impatience d'en avoir une seconde.

— Vous avez raison, me dit-il, et j'avais fait faire cet avertissement d'une autre manière au « petit bonhomme ». Il commençait par une excuse au public de ce que la première *Gazette* avait été mal exécutée ; mais le P. Lallemant lui a fait tout changer, et il lui a dit pour raison qu'un auteur ne doit jamais avancer dans une préface que ses ouvrages ont été mal reçus. Il doit toujours supposer que tout le monde en est content et dire humblement qu'il ne mérite pas les éloges que le public a donnés à son livre, quand même il serait détestable. Voilà ce que le P. Lallemant a dit au « petit bonhomme », et on doit l'en croire, car il n'y a personne en France qui sache mieux être auteur que ce Père.

— Le P. Lallemant, répondis-je, vous a servi en cette occasion comme il se sert lui-même ; car dans toutes ses préfaces personne n'exécute mieux la maxime qu'il vous a donnée.

— Lisez la suite, me dit-il, vous reconnaîtrez le style du P. Lallemant dans la période suivante. Il l'a dictée mot pour mot au « petit bonhomme ».

Je lus donc.

C'est après tout un vrai plaisir pour l'auteur de voir que la peine qu'il s'est avisé de prendre soit jugée utile à l'Eglise, et il se fait honneur à ce prix de l'humble qualité de gazetier. Il s'estimerait pourtant bien plus heureux encore de la quitter par le parti que prendraient les Jansénistes de se taire désormais ou d'être plus sincères.

— Il n'était pas nécessaire de m'avertir, lui dis-je, sur cette période. On y reconnaît assez la main du maître, et je m'y serais récrié d'abord : « C'est de l'*allemand !* »

Le Docteur me fit encore remarquer, dans cet avertissement, l'endroit où il dit :

D'autres ont paru vouloir exiger que l'auteur de la nouvelle Gazette *prouvât que ce qu'il donne pour faux l'était effectivement; mais un gazetier n'est point un avocat; celui-ci prouve, et l'autre raconte.*

A quoi pensez-vous donc, mes Révérends Pères ? Qu'êtes-vous allés mettre-là ? C'est justement la différence qu'il y a des Jésuites à leurs adversaires. Vous n'êtes que des Gazetiers qui racontez des faits incertains, et vos adversaires sont des avocats qui prouvent tout ce qu'ils avancent !

Après avoir lu ce bel *Avertissement* qui mérite d'être mis à l'index de l'Académie française, je commençai à lire les mensonges des Jansénistes rapportés dans la Gazette.

Lettre de Paris, du 6 octobre.

Les Jansénistes répandent ici une prétendue lettre du P. d'Aubenton au P. Croiset.... Ils y font parler le P. d'Aubenton, assistant des Jésuites de France à Rome, de la manière la plus insensée.

— Cela me fait frémir, lui dis-je. *Faire parler d'une manière insensée le P. d'Aubenton, assistant des Jésuites de France à Rome !*

— Vous ne voyez rien encore, reprit-il. Lisez la Lettre attribuée au P. d'Aubenton, qui est ensuite. Il est faux que le P. d'Aubenton l'ait écrite ; mais ce qui est contenu dans la lettre est vrai.

Je lus donc cette lettre :

Voilà le Cardinal de Noailles et l'engeance quesnelliste écrasés dessous les pieds du plus grand Pontife qui ait paru sur la Chaire de Rome...: Il est de la justice divine et du devoir du souverain Prince des Apôtres de faire boire jusqu'à la lie le calice de confusion aux opiniâtres, etc....

— Eh bien ! s'écria le Gazetier. Que dites-vous de ce trait-là ?

Puis il me dit tout bas à l'oreille :

— Ce sont les Jésuites de Paris qui ont fait courir cette lettre pour en donner à garder aux Jansénistes.

— Je n'ai pas de peine à le croire, lui dis-je, car elle me paraît du style de votre Avertissement. C'est ici que je vois le vrai et le faux, adroitement ménagés, concourir à l'envi pour désoler les Jansénistes. Les vérités que cette lettre contient ne doivent pas moins les piquer que le reproche d'avoir supposé cette même lettre ; et vous leur représentez en même temps leur humiliation et leur imposture. En vérité, Monsieur le Docteur, je suis bien content de vous cette fois !

— Vous demandiez du fin, reprit-il ; en voilà ! Lisez ma petite réflexion, qui termine la lettre citée du P. d'Aubenton. La voici :

S'il y a chez les Jansénistes autant de police que chez les filous, l'auteur ne peut manquer d'avoir été puni pour avoir menti si grossièrement.

— Cette pensée est toute de moi, dit le Gazetier. Le P. Lallemant l'a trouvée excellente. Il est vrai que j'avais mis « voleurs » et il a mis « filous » à la place ; mais cela ne change rien à ma réflexion.

Pendant la lecture de cette Gazette, le Docteur m'arrêtait continuellement aux bons endroits.

— Voyez, disait-il, comme je donne des démentis à la Gazette d'Hollande ! « *Gazette d'Amsterdam du 30 octobre. — Le Mandement de M. l'Evêque de Mirepoix est généralement estimé...* Pour dire qu'il ne l'est point du tout ; car, en langage de *Gazette des mensonges*, dire qu'une chose est « *généralement estimée* », c'est dire qu'elle est universellement méprisée. Dire qu'un homme est « en faveur », c'est dire qu'il est disgracié. Ainsi du reste.

Il me fit encore remarquer cet endroit-ci, comme un des plus beaux traits de sa *Gazette :*

Lettre de Paris, du 14 novembre.

Le gazetier d'Amsterdam a mis dans sa Gazette *du 6 : « On dit que l'Assemblée ordinaire du Clergé qui se doit tenir l'année prochaine, ne se tiendra point à Paris, mais à Pontoise. »*

Voici la réflexion du Gazetier ecclésiastique :

On le dit en effet. Ainsi le gazetier a dit vrai, mais ce sont les Jansénistes qui mentent en le disant et qui gagent le gazetier pour répandre leurs mensonges.

A cet endroit je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— Eh ! quel est l'agréable débauché qui a su railler si légèrement ! Avouez-le moi, Monsieur le Docteur, celui-là est-il de vous ?

— Non, répliqua-t-il, je vous l'avoue. Il est du P. Lallemant. Mais ce qui suit est de moi. Lisons.

Lettre de Toulouse, du 18 novembre.

Il n'arrive point de courrier qui n'apporte quelque

sottise de la façon des Jansénistes. Aujourd'hui le Pape a révoqué la Constitution. Une autre fois le Roi, fâché d'avoir été surpris, s'est dégoûté du P. Le Tellier... Ce sont toujours de nouvelles extravagances, qui ne laissent pas de trouver place dans des têtes échauffées.

— Voilà, lui dis-je, ce qu'on appelle s'exprimer vivement, mais finement.

— Bon, « finement », répliqua-t-il. Vous raillez ? C'est bien avec des Jansénistes qu'il faut s'exprimer finement. Il faut « taper dur » (1) sur ces gens-là.

§ 7. — *Moralité*

Je crois que cela suffit pour vous faire connaître le mérite de cet ouvrage. Il n'est pas surprenant que de tels écrits aient peu de succès. Ne dites plus que ce sont « ces coquins de Jansénistes » qui « font tomber vos livres ». Ils tombent tout seuls sans que personne s'en mêle, et l'unique raison de leur chute, c'est qu'il ne peuvent se soutenir.

En effet, n'est-il pas surprenant qu'à quatre personnes que vous étiez, vous n'ayez su faire une bonne Gazette ? Le P. Lallemant, deux autres casuistes et le Docteur gazetier, qui était le principal acteur de la scène. Pour le jeune abbé, je le compte pour rien. Il ne faisait autre mal en cela que de se laisser conduire par le précepteur dans le chemin de l'abbaye.

La *Gazette* dont je viens de parler est la dernière qui ait paru. Les Jésuites furent contraints d'abandonner cet ouvrage. Le jeune abbé n'en

(1) Manière de parler usitée chez les Jésuites, à l'égard des Jansénistes. *(Note Margon.)*

fut pas récompensé. Pour le Docteur gazetier, on lui donna un canonicat qui ne l'oblige point à la résidence.

Il avait travaillé à la *Gazette des mensonges*, il en avait fait toute la dépense ; il était juste qu'on reconnût sa bonne volonté en cette occasion et les autres services importants qu'il a rendus à la Société dans ces dernières années ; car c'est lui qui était leur principal commis dans le Bureau des écrits anonymes et satiriques.

Enfin, mon Révérend Père, voilà l'histoire de votre *Gazette des mensonges*. Je m'y suis trop étendu. Je conviens que le sujet est petit par lui-même et qu'il ne vaut pas la critique ; mais il ne laisse pas d'être important quand on en regarde l'intrigue ; car de ce côté-là il n'y a rien d'indifférent et de petit chez vous. Je suis assuré que je rendrais un assez grand service au public, ou pour mieux dire à l'Etat et à ma patrie, si je faisais ainsi le détail de ce qui s'est passé et de tout ce que j'ai vu chez vous.

L'intrigue et le projet de la *Gazette des mensonges* doivent convaincre le public que les Jésuites sont les auteurs de la plupart des mensonges et des faux bruits qui se répandent contre eux : la *Lettre à M. Chauvelin* et autres fausses nouvelles. Si tout cela était approfondi, l'on verrait que ce n'est qu'un manège des Jésuites pour dévoyer leurs ennemis et les rendre aveugles dans leur propre cause.

III

CONCLUSION

§ 1. — *La manœuvre présente de la Compagnie*

Par exemple, voici quelle est maintenant votre politique, je vais vous l'exposer en peu de mots.

Vous voulez vous faire de nouveaux partisans et retenir vos anciens amis en leur persuadant en secret que votre autorité n'est point déchue, et que vous allez devenir plus puissants que vous n'avez jamais été. Mais vous les priez en même temps de persuader à vos adversaires que vous êtes déchus et tombés à n'en jamais relever. Vous les priez même d'exciter les gens à la compassion sur les malheurs et les persécutions que vous souffrez. Et pourquoi faites-vous cela, mes Révérends Pères, si ce n'est pour aveugler vos ennemis, pour les empêcher d'être sur leurs gardes, de songer à se défendre, et enfin pour les attaquer vous-mêmes au dépourvu et triompher de leur indolence ?

Ainsi, lorsque dans une compagnie, je veux connaître ceux qui sont de votre parti et ceux qui ne le sont pas, voici quelle est ma méthode. Elle est infaillible. Je commence à ouvrir le discours sur le sujet des Jésuites. Je dis d'abord :

— *Ce sont de grands politiques dont on doit toujours se méfier.*

Pour lors j'en vois plusieurs qui s'élèvent contre moi en me disant :

— *Qui est-ce qui craint les Jésuites à présent?...*

Ils sont perdus et tombés sans ressource... Les voilà coulés à fond... On leur fait trop d'honneur de les craindre et de songer à eux... Cela était bon quand ils étaient en crédit ; mais à présent il y a autant de bassesse et de ridicule à les insulter, qu'il y en a d'enfoncer le poignard à un homme mort.

Quand j'entends parler ainsi, je conclus d'abord que ce sont les amis des Jésuites. Je les connais à leur voix assurée et à leur air résolu.

Mais j'en entends d'autres qui me disent :

— *Vous avez raison. Ces gens-là sont à craindre. Ils peuvent encore nous troubler... Ils sont plus fins et plus puissants qu'on ne pense...*

Pour lors, je conclus : « Voilà les adversaires des Jésuites ». Je les connais à leur voix tremblante et à leur air intimidé.

Enfin, dès que j'entends parler des Jésuites avec un certain ton élevé et décisif, soit qu'on parle en leur faveur, soit qu'on en dise du mal, je dis d'abord : « Voilà un de leurs amis qui parle ». Mais lorsque j'en entends parler avec un air réservé et incertain, joint à une espèce de voix timide et plaintive, je reconnais à l'instant que celui-là n'est pas de leurs amis.

En un mot, mes Révérends Pères, je remarque que vos partisans parlent toujours d'un ton haut, et vos adversaires n'osent parler de vous qu'à demi-voix. D'où je conclus que vous n'êtes pas encore coulés à fond comme vous voulez nous le faire croire, ni vos adversaires revenus sur l'eau, comme ils s'en glorifient. Examinez ce raisonnement, c'est une démonstration prise de la nature de la chose.

Mais à quoi me servirait-il de donner au public des règles pour vous connaître ? Dès que ma mé-

thode sera publique, votre façon d'agir changera, et ma méthode deviendra inutile. Cependant il y a des points fixes chez vous qui ne varient jamais, et c'est à ces points fixes que je m'attacherai toujours quand je voudrai vous prendre.

§ 2. — *Le jeu contraire des partis*

Cette *Lettre* est bien longue, mon Révérend Père, et je n'ai pas le temps de lui donner la précision et le style qu'il faudrait. C'est votre affaire. Je vous la livre pour en faire vous-même l'extrait et le précis dans votre *Journal*. C'est là que le public doit espérer de la trouver abrégée et concise. Mais j'ai encore quelque chose à dire avant que de finir. Et je veux profiter de la liberté que je me suis donnée de vous dire ici tout ce qui me viendrait dans l'esprit.

Comme vous pourriez douter de mes véritables sentiments à l'égard des Jésuites et de leurs adversaires, je veux vous en éclaircir, et vous dire en même temps ce que je pense de l'un et de l'autre parti.

Je compare les deux partis, des Jésuites et de leurs adversaires ou Jansénistes, si vous voulez, à deux personnes qui jouent ensemble : il n'y a qu'à s'imaginer une dupe qui se pique au jeu contre un bon joueur. Voilà le spectacle des deux partis.

Les Jésuites, par habileté et supercherie, corrigent le défaut du hasard, et sont également sûrs de gagner avec un jeu médiocre et de se donner beau jeu quand ils ne l'ont pas ; mais leurs adversaires ne savent pas même gagner avec le plus beau jeu du monde.

Les Jésuites sont toujours de sang-froid, qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, ce qui ne leur arrive guère. On ne les voit jamais se démonter, en quelque extrémité qu'on les réduise. Ils espèrent toujours de gagner et ne quittent jamais le jeu.

Les autres sont toujours passionnés dans le jeu. S'ils perdent, ce qui leur arrive souvent, ils se plaignent, se désespèrent. Ils s'en plaignent au sort, mais jamais à leur ignorance, car ils croient savoir mieux jouer que les Jésuites. Et si par un hasard surprenant, ils viennent à gagner une seule partie, ce ne sont que triomphes, cris de joie, railleries à leurs adversaires : le plaisir qu'ils ont de gagner les enchante tellement qu'il les console de leurs pertes passées et leur fait oublier qu'ils n'ont plus que deux coups à jouer pour être absolument ruinés.

Les Jésuites se laissent insulter sans rien dire ; ils sont ravis de tenir toujours leur adversaire dans l'agitation, soit par la joie immodérée du gain, soit par le désespoir de la perte ; car un joueur qui se passionne et qui se pique ne sait jamais ce qu'il fait et joue toujours avec désavantage. Enfin, les Jésuites ne souhaitent autre chose si ce n'est que leurs adversaires veuillent toujours leur tenir jeu. Ils sont sûrs de les ruiner.

Dans une telle partie, il y a certainement dix contre un à parier pour les Jésuites. Voilà ce qui m'a engagé comme bien d'autres : j'ai parié pour les Jésuites, et le parti était bon. Mais le malheur est que les Jésuites dupent souvent les parieurs : c'est ce qui m'est arrivé et ce qui m'a fait quitter le parti ; je ne parie plus pour personne. Maintenant je suis spectateur, je vois les deux jeux, et je ne puis m'empêcher de faire des vœux pour l'un des deux joueurs, et vous pouvez

croire que ce n'est pas pour celui qui m'a trompé.

Il faut que je vous l'avoue, mon Révérend Père, les supercheries des Jésuites me révoltent, et les fautes de vos adversaires me mettent au désespoir. Je souffre cruellement à vous voir jouer tous deux. D'un côté, je vois tout votre jeu. C'est un jeu fin et caché, conduit avec une adresse et une subtilité où personne ne peut rien comprendre. Je le connais cependant, car vous m'avez appris vos tours et vos ruses ; et après ce que j'ai vu, puis-je en conscience m'intéresser pour vous ?

Je regarde d'un autre côté le jeu de vos adversaires. C'est un jeu découvert, conduit sans finesse et sans art. La facilité que vous trouvez à les duper m'a toujours convaincu qu'ils n'en étaient pas capables eux-mêmes. C'est parmi vous que j'ai appris à les estimer et j'ai connu la bonne foi et la simplicité de leur jeu par la duplicité du vôtre. Après cela, faut-il vous étonner si je m'intéresse pour eux ? J'y suis même obligé en honneur et en conscience.

Oui, mes Révérends Pères, ce sont vos adversaires que je veux conseiller contre vous. Je leur dis sans cesse :

— Ne vous découvrez pas tant ; les Jésuites voient tout votre jeu ; ils vous font jouer comme ils veulent. Ne triomphez pas, vous n'avez pas encore gagné ; soyez toujours attentifs contre des gens aussi subtils que les Jésuites.

Voilà les conseils que je donne contre vous. Je crois que c'est en agir assez généreusement que de vous communiquer mes intentions et mes démarches.

§ 3. — *But de l'auteur*

Je finis cette longue Lettre en vous priant, mon Révérend Père, de dire aux Jésuites que je me suis heureusement délivré du ressentiment personnel que j'avais contre eux. Je leur pardonne de bon cœur tout ce qu'ils m'ont fait : et si je rends compte au public de leur procédé à mon égard, si je parle de ma chute et du précipice où j'étais malheureusement tombé, je crois y être obligé pour la sûreté de ceux qui s'engagent dans les mêmes voies. Il importe peu au public de savoir quel est le mal qu'on m'a fait ; mais il lui importe de connaître la politique de ceux qui lui en peuvent faire. Aussi je ne parle jamais du procédé des Jésuites à mon égard qu'autant qu'il le faut pour manifester leur politique : et ceux qui s'y laissent prendre n'en seront plus la victime quand je leur aurai fait connaître de quelle manière je l'ai été.

Ce n'est pas ici une dispute sur la Grâce, ni sur la Constitution. Ce que je dis n'est pas du ressort de la théologie scolastique. C'est en vain, mes Révérends Pères, que vous vous attendez à relever dans mes écrits quelque proposition hérétique : vous n'y trouverez rien sur la doctrine qui mérite d'être déféré au Pape et aux Evêques. C'est moi qui vous défère à tous les tribunaux de l'univers. Si ce que je dis contre vous est vrai, il n'y a pas d'homme raisonnable qui puisse me désapprouver et qui ne vous condamne ; et si je vous accuse faussement, écrivez contre moi : venez me confondre : justifiez-vous au tribunal du public où je vous appelle. Car on va conclure

de votre silence que vous êtes coupables, que j'ai eu raison de parler et que je ne pouvais me taire sans crime.

Si quelqu'un de vos partisans me refuse aujourd'hui ce témoignage, un jour il sera forcé de me le rendre, du moins au fond de son cœur.

Je suis, etc. (1).

(1) L'abbé de Margon a fait suivre cette lettre d'une addition à reporter plus haut, ainsi qu'il en avertit lui-même : « Cet endroit doit suivre la conversation du Docteur gazetier. »

Viennent encore un peu plus loin : 1° Un *Avertissement au P. Tournemine en lui envoyant les lettres qui suivent* ; 2° Une *Première lettre écrite au P. Le Tellier*, du jeudi 13 octobre 1715 ; 3° Un *Fragment d'une seconde lettre au P. Le Tellier lorsqu'il était en retraite*, le 31 octobre 1715 ; 4° Une *Dernière lettre au P. Le Tellier*, le 10 novembre 1715.

C'est l'histoire privée de la rupture de l'abbé de Margon avec la Compagnie, avant l'éclat des lettres publiques. Elle ajouterait peu de choses à ce que nous savons déjà. Il n'est qu'un point à y souligner. C'est que l'abbé de Margon, au service des Jésuites, n'avait pas travaillé pour de l'argent. Au contraire, il avait mené toute cette guerre à ses frais. On ne le payait qu'en promesses, que peut-être on n'avait jamais eu l'intention de tenir et qu'en tout cas l'événement rendit vaines. Le malheureux, compromis, dupé, honni, ne parvint même pas à se faire rembourser la moindre de ses avances pour des travaux exécutés par ordre. Mettons qu'il ait eu tort de s'en venger : les Jésuites ont-ils eu raison de l'y pousser par d'aussi fâcheux procédés ?

TROISIÈME LETTRE

de Monsieur l'Abbé DE MARGON

au R. P. LALLEMANT, Jésuite

I

RÉPLIQUE AUX « RÉPONSES »

§ I. — *Les trois « réponses » de la Compagnie*

Mon Révérend Père,

Les Jésuites m'ont écrit trois lettres (1). Par les deux premières qui sont anonymes, ils prétendent répondre à ma *Première Lettre au P. de Tournemine* ; la troisième porte votre nom et a pour titre : *Lettre du P. Lallemant, jésuite, à M.*

(1) Nous avons sous les yeux ces trois lettres.

La première a pour titre : LETTRE *au sujet de celle que l'abbé de Margon a adressée au P. de Tournemine, Jésuite, en forme de Réponse à l'extrait que ce Père a donné dans le Journal de Trévoux d'un livre intitulé : Le Jansénisme démasqué.* In-16, 12 pages, 1er mars 1796, sans autres indications. A la suite d'un *Avertissement*, le sous-titre porte plus précisément : *Lettre*

l'abbé de Saillant, au sujet de la Seconde Lettre de l'abbé de Margon au P. Tournemine.

Ce qu'on peut dire après les avoir lues, c'est que les Jésuites m'ont écrit trois lettres ; mais ils ne m'ont pas répondu.

Vous défendez mal votre cause, mes Révérends Pères. J'apporte des faits et des preuves contre vous ; vous deviez vous y attacher, rassembler ces autorités et ces preuves, les séparer de ce qui est étranger, aller même au-devant de ce que je pourrais alléguer encore, et donner à ma démonstration plus de force que je ne lui en ai donné : après quoi il fallait totalement la dé-

d'un abbé de province à l'abbé de Margon. Cet abbé, d'après l'Avertissement, serait de Béziers. Dans la réalité, c'est un faux-nez, et sa contre-attaque, très précautionneuse, est loin d'affecter les airs triomphants que lui prête aujourd'hui le P. Brucker.

Autre lettre à Monsieur l'abbé de Margon sur le même sujet. Datée du 5 février 1716, 18 pages, faisant suite à la précédente. L' « Avis du libraire » insiste pour donner à croire au public que l'auteur est bien un abbé et non un jésuite.

La dernière pièce est intitulée : *Lettre du P. Lallemant, jésuite, à Monsieur l'abbé de Saillant, au sujet de la seconde lettre de l'abbé de Margon au Père de Tournemine.* Très courte, elle va seulement de la page 31 à la page 35 du Recueil. Ce qui trahit l'inspiration commune des trois ripostes.

Toutes trois sont d'ailleurs assez pauvres de substance et de talent, même du point de vue de la Compagnie. On y sent percer surtout, en dépit des taquineries, des lamentations et de la mauvaise humeur évidente, l'arrière-désir d'un rapprochement et la crainte de pousser à bout un partenaire redoutable et bien armé. On tâche à l'y discréditer sans trop d'éclat. Et pour feindre de trouver ces arguments-là victorieux, il faut ou bien que le R. P. Brucker n'ait pas lu ces médiocres factums ou qu'il ait compté que personne à peu près, parmi son public, ne prendrait la peine de les retrouver et de les lire. Dans la réalité, la *Troisième Lettre* de l'abbé de Margon exécute selon toutes les règles ces piteux essais de diversion.

truire, et sans être obligé de me traiter d'imposteur, le public aurait tiré des conséquences contre moi plus odieuses encore que vos injures. Voilà ce qu'on appelle répondre : et quand on n'est pas en état de le faire ainsi, il faut ou garder le silence ou se confesser coupable.

Mais à quoi servent vos *Lettres* ? Vous avouez ce qui vous condamne, vous ne contestez aucune des autorités que je rapporte ; et sans toucher à l'état de la question, votre critique se répand sur des minuties que vous accommodez comme il vous plaît pour y trouver à redire. Vous voilà réduits aux subtilités, aux équivoques, aux injures. Vous n'êtes pas contents de mes *Lettres*, on le voit bien ; mes reproches vous touchent, mais vous ne vous en justifiez pas. Est-ce là répondre ? Que gagnez-vous à me traiter d'imposteur ? Je prouve évidemment que vous l'êtes ; détruisez ces preuves, et vous ferez voir que je le suis. Mais tant qu'elles subsisteront, ce que vous direz ne peut tourner qu'à mon avantage. Prenez maintenant le ton railleur, affectez tant qu'il vous plaira un air aisé, un air triomphant : rien ne se manifeste davantage que l'orgueil quand il est blessé. Certain air chagrin, répandu malgré vous dans ces Lettres, exprime visiblement le caractère de gens coupables et convaincus.

Quoi ! mes Révérends Pères, je croyais qu'il fallait des volumes pour vous intimider. Je ne vous ai encore attaqués que par de petits écrits, et déjà vous reculez ? Vous perdez contenance ? Vous chancelez ? Il ne sera pas difficile de vous vaincre.

§ 2. — *Riposte à la « Lettre » du P. Lallemant*

Je m'adresse à vous, mon Révérend Père, puisque vous avez bien voulu vous montrer. Le P. de Tournemine a beau se cacher, on le reconnaît dans les deux autres Lettres. La vôtre ne contient autre chose qu'un démenti grossier, je ne puis me dispenser d'y répondre parce qu'un honnête homme doit répondre à un démenti.

Le P. de Tournemine, déguisé en abbé du Languedoc, me menace de votre lettre et de celle du Docteur gazetier, en ces termes :

Il court ici des pièces originales qui démontrent, ce semble, évidemment, que tout ce que vous avancez dans votre seconde lettre sur les Pères Lallemant, Germon et quelques autres jésuites, sont autant d'impostures. Vous verrez apparemment ces pièces qui portent aux yeux la conviction, et qui vous convainquent d'avoir pris très faussement Dieu à témoin de ce que vous dites. Pour y répondre il faut surtout de cette hardiesse qui ne s'étonne plus de rien, et qui vous a rendu un héros que toute la chute de sa réputation ne saurait ébranler. Impavidum ferient ruinæ.

Pour faire connaître la juste valeur de ces pièces originales, il suffit de les exposer.

Vous concluez du particulier au général. Vous me donnez un démenti sur ce que j'ai dit de vous au sujet de la *Gazette des mensonges*, et de là vous voulez conclure que j'ai menti en tout ce que j'ai dit contre les Jésuites. Examinez votre raisonnement :

Je soutiens, dites-vous, *que l'abbé de (Margon) m'impose généralement dans tout ce qu'il avance sur mon compte.*

Et comme je n'ai parlé de vous dans ma seconde *Lettre* que sur la foi du Docteur gazetier, votre seul témoignage ne suffisait pas ; vous appelez ce Docteur, il obéit et vous donne son témoignage en ces termes :

Il n'y a mot de vérité dans tout ce que l'abbé de Margon me fait dire et faire par rapport à vous, mon Révérend Père.

Après quoi, sans autre forme de procès, vous concluez :

Voilà ce qui doit achever de convaincre que l'imposture est toute du côté de l'abbé de (Margon). Je vous laisse tirer les conséquences sur ce qu'il convient maintenant de penser de tous les récits dont il est seul garant, et sur ce qu'il conviendrait aussi de faire, soit par rapport aux écrits, soit par rapport à l'auteur.

Vous appelez ce raisonnement une « preuve convaincante » ; un démenti vous paraît une démonstration.

Si, dans ce que j'ai avancé, j'avais parlé sans fondement, cela suffirait, et ce serait à moi à prouver contre celui qui nie ; mais les faits dont je vous ai convaincu font voir que vous êtes capable de tous les autres.

Pour prouver qu'un fait n'est pas véritable, ne tient-il qu'à un démenti ? Et croyez-vous m'obliger à reprendre le même sujet de ma seconde *Lettre* ? Le public n'a que faire d'entrer dans ces discussions.

Remarquez, mon Révérend Père, que je n'attaque pas un homme, j'attaque une Société. Ce n'est pas un fait détaché que je rapporte, c'est un grand projet que je veux découvrir peu à peu. Si j'ai parlé de vous, c'est comme membre

de la Société ; j'ai parlé du Docteur gazetier comme faisant corps avec ceux de votre parti, et de la *Gazette des mensonges* comme d'un des moindres faits de cette grande intrigue. Que faites-vous pour vous défendre ? Vous vous détachez de la Société pour vous rendre simple particulier ; vous me présentez le Docteur comme un de vos amis, non comme partisan des Jésuites ; et vous séparez la *Gazette des mensonges* du dessein général auquel elle est nécessairement liée. Mais ce n'est pas en ce sens-là que je vous attaque. Vous changez l'espèce. Et par un incident que vous particularisez comme il vous plaît, vous prétendez juger du fond de l'affaire et décider de tout le procès. Cela n'est pas juste. Vous et le Docteur êtes ici en même temps les parties, les témoins et les juges.

Voici l'analyse de votre Lettre. Votre démenti est total et absolu. Votre conclusion est générale, et vous particularisez dix propositions bien distinguées qui composent votre démenti et forment votre conclusion :

A ce démenti total et absolu, dites-vous, *vous allez sans doute, Monsieur, vous écrier :*

1. *Quoi ! le P. Germont ni vous n'avez pas consulté cet abbé sur vos écrits par le canal du Docteur qu'il désigne ?*

2. *Vous, P. Lallemant, vous ne lui avez pas envoyé un gros manuscrit qui est un Recueil des variations des Jansénistes, avec une longue Préface à la tête ?*

3. *Il ne vous a pas écrit sur ce manuscrit la lettre qu'il rapporte ?*

4. *Vous n'avez pas approuvé ses réflexions sur le manuscrit, et vous n'avez pas déféré à son sentiment en rayant 300 pages de la préface ?*

5. *Vous et le P. Germont vous n'êtes point entrés dans le dessein du Docteur de faire faire à un jeune abbé une* GAZETTE DES MENSONGES DES JANSÉNISTES ?

6. *Vous n'avez pas promis de lui en faire un mérite auprès du P. Le Tellier ?*

7. *Vous n'avez pas promis de corriger cette* GAZETTE ?

8. *Vous ne l'avez pas corrigée avec plusieurs autres Jésuites ?*

9. *Vous n'en avez pas dicté une partie ?*

10. *Vous n'avez pas réformé certains endroits qu'on vous articule ?*

Vous couronnez ces dix propositions de ces douces paroles :

Non, Monsieur, rien de tout cela n'est vrai, ce sont autant d'impudents mensonges.

Il est à remarquer que vous avez choisi tous les faits qui se sont passés dans votre chambre, entre le Docteur et vous. Voilà précisément ce que vous me niez. C'est d'un homme d'esprit, mon Révérend Père. Niez toujours de cette manière, vous êtes sûr de n'être pas convaincu.

Mais ou je suis bien trompé ou il y a du sophisme dans ce démenti : car il paraît que vous niez totalement le *fait*, et cependant à y regarder de près vous ne niez que les circonstances.

La *Gazette des mensonges* est un écrit public, un libelle diffamatoire qui favorise les Jésuites ; il suffit de le lire pour en connaître le dessein. Il s'agit donc de savoir si ce sont les Jésuites, si c'est vous et le Docteur qui avez fait ce libelle : voilà ce que le public veut savoir, et c'est ce que vous éludez.

Il fallait donc commencer par dire (1) :

(1) Formulaire que le P. Lallemant doit signer, s'il veut qu'on fasse cas de son démenti. *(Note Margon).*

J'atteste et je jure que je ne me suis mêlé en aucune façon de la GAZETTE DES MENSONGES. *Je regarde cet écrit comme un infâme libelle que l'esprit de discorde a inspiré. Je le désavoue et je le déteste comme je l'ai toujours détesté. J'ignore qu'aucun Jésuite en soit l'auteur, et c'est déshonorer notre Compagnie que de lui attribuer un tel écrit.*

Ce témoignage aurait donné du poids à votre démenti.

Pourquoi donc l'avez-vous oublié, ce témoignage ? En voici la raison. C'est que vous auriez attesté contre un fait connu de plusieurs ; car les intrigues commises au public ne sont jamais parfaitement secrètes. Un imprimeur qui recevait le manuscrit de vos mains, ceux qui ont concouru avec lui, ceux qui ont vu l'empressement des Jésuites pour cet indigne libelle, seraient scandalisés de vous entendre attester contre la vérité. Chacun rappellerait alors quelque circonstance à laquelle on ne pense plus ; une infinité de témoins se réveilleraient. En moins de rien le mystère serait découvert ; et l'on saurait en même temps que vous avez fait ce libelle et que vous l'avez nié.

Mais enfin, mon Révérend Père, dites-vous précisément que vous n'avez pas fait la *Gazette des mensonges*, et que vous condamnez ce misérable écrit ? Vous voulez qu'on le sous-entende ; mais vous ne le dites pas.

Le Docteur désavoue-t-il qu'il en soit l'auteur ? Sa négation ne tombe que sur l'entretien que nous avons eu ensemble et sur le projet qu'il avait dans la tête :

Le projet de Gazette qu'il m'attribue, et l'intrigue qu'il décrit à ce sujet dans la plus grande partie de sa lettre sont uniquement de son invention.

Cela dit-il qu'il n'a pas fait cette Gazette ? Il nie l'entretien, il nie le dessein, mais il ne nie pas le fait.

De votre côté, mon Révérend Père, qu'on examine les six dernières propositions que vous niez : vous désavouez seulement qu'il y ait eu aucune intelligence secrète entre vous, le Docteur et l'abbé pour faire ensemble ce libelle. Votre démenti ne porte pas au delà. Et qu'est-ce que cela importe au public ? Il s'agit du fait et non des circonstances ; car si le *fait* est prouvé, les circonstances le sont aussi. Je vous demande, si vous et le Docteur avez fait cet écrit, le condamnez-vous ? Répondez. Vous ne le niez pas précisément ; vous cherchez des détours ; c'en est assez, je n'en veux pas savoir davantage.

Le Docteur gazetier est ici le principal personnage. Si je parle de vous dans ma seconde *Lettre*, ce n'est que d'après lui, et tout ce que j'ai avancé est fondé sur l'étroite liaison que vous avez ensemble et sur les lettres que je rapporte de ce Docteur. En sorte que s'il désavoue ses lettres, et que vous prouviez que vous ne le connaissez pas, vous détruisez absolument tout ce que j'ai dit ; mais aussi si ces deux fondements subsistent, ce que j'ai avancé subsiste toujours, et votre démenti est suspect.

Or, votre lettre ne prouve autre chose que l'étroite liaison qu'il y a, entre vous, le Docteur et l'abbé ; vous les ménagez en cette occasion comme un criminel ménage ses complices ; vous faites l'apologie du Docteur et il fait la vôtre. Et comment pouvez-vous avancer que dans cette affaire « *vous répondez du Docteur comme de vous-même* » ?

Vous auriez besoin vous-même d'un répondant.

Le Docteur et l'abbé sont gens sages et discrets... Le Docteur dont il s'agit est un homme d'honneur et de probité ; il faut qu'il le soit dans la place où il est ?

Parlez-vous d'un Conseiller d'Etat dont le rang et le choix répondent du mérite ? Vous parlez d'un précepteur placé de la main des Jésuites ; d'un précepteur qui a puisé ses sentiments dans votre Société. Son disciple n'a pas besoin de lui pour former les siens ; il les tient d'une source plus pure.

Vous rapportez la lettre de ce précepteur comme un témoignage qui doit achever de me confondre.

« *Il n'y a mot de vérité,* dit-il, *dans tout ce qu'il me fait dire et faire par rapport à vous, mon Révérend Père.* » C'est-à-dire que « par rapport à vous » il nie tout ; mais vous allez voir que, par rapport à lui, il convient de quelque chose : « *Le projet de* Gazette *qu'il m'attribue, et l'intrigue qu'il décrit, dans la plus grande partie de sa* Lettre, *sont uniquement de son invention.* » Remarquez ces mots : « dans la plus grande partie de sa *Lettre* ». Cela ne fait-il pas une équivoque ? Ne peut-on pas s'en servir en deux sens différents, et dire qu'il reconnaît que j'ai dit vrai, même sur l'intrigue de la *Gazette ?* Jugez de l'équivoque, le cas est de votre ressort. Ce qui suit détermine ce dernier sens. Il parle des lettres que je cite de lui. Le pas est glissant, c'est ici où l'auteur s'embarrasse :

L'abbé de (Margon), dit-il, *rapporte quelques billets de moi, dans l'un desquels je lui demande avec empressement des gazettes. Ce sont,* dit-il, *les gazettes d'Amsterdam de* 1712 *et* 1713. *Je me souviens véritablement d'avoir été chargé par quelques personnes d'éclaircir certains faits dans les Gazettes d'Hollande, et que l'abbé de (Margon) m'avait promis de me les fournir. C'est là l'occasion de mon billet et tout le fondement sur lequel il bâtit son calomnieux système de la* GAZETTE DES MENSONGES.

Ce Docteur n'est pas peu embarrassé à retirer son billet de ce « système ». « *Quelques personnes,* dit-il, *l'avaient chargé d'éclaircir certains faits dans les Gazettes d'Hollande* » ; il serait bien plus nécessaire de les éclaircir ici. S'il n'a pas nommé ces « personnes » et ces « faits », ce n'est pas certainement par défaut de mémoire, puisqu'il déclare qu'il s'en « souvient ». Pourquoi donc s'est-il expliqué d'une manière si vague et si mystérieuse ? C'est que ces « personnes » sont les Pères Lallemant et Germont, ces « faits » sont les nouvelles des Jansénistes ; et le dessein pour lequel il voulait « éclaircir ces faits » était pour faire la *Gazette des mensonges.*

S'explique-t-on ainsi quand on n'est pas coupable, et qu'il s'agit de se justifier sur des faits décisifs ?

Il a senti la difficulté, et il a voulu donner le change.

Au reste, continue-t-il, *comment aurais-je demandé les gazettes de* 1712 *et* 1713, *pour annoncer les mensonges que les Jansénistes faisaient en* 1715 ?

Il n'ose pas nier le « fait » ; il veut seulement qu'on s'imagine qu'il n'en convient pas. Car il n'avait qu'à dire naturellement : « *Je n'ai pas demandé les Gazettes d'Hollande pour faire la* Gazette des mensonges. » Mais voyez quel détour ! « *Comment aurais-je demandé,* etc... » Ne dirait-on pas à l'entendre que j'ai avancé une absurdité,

et que cette question doit m'embarrasser ? Lisez les pages 71 et 72 de ma seconde *Lettre* (1). Vous trouverez que j'ai prévenu ce prétendu défaut de vraisemblance. A-t-il cru que le public ne comparerait pas ces deux endroits ?

Si le Docteur s'obstine à pallier sa faute devant le public, il la confesse devant vous. Ecoutez cet indiscret qui se jette humblement à vos pieds :

Je suis très fâché, mon Révérend Père, de vous avoir exposé aux insultes d'un tel écrivain ; mais je vous prie d'être persuadé que je n'y ai point donné d'occasion. J'attends de vous cette justice.

Relevez-vous, Docteur gazetier. Le Révérend Père vous pardonne ! Soyez plus discret à l'avenir et niez toujours.

Puisqu'il avoue qu'il vous a « exposé à mes insultes », comment peut-il dire qu'il n'y a point « donné d'occasion ? »

Je ne puis m'empêcher de rire quand j'entends dire à ce Docteur qu'il a frémi en me voyant mentir.

Les cheveux me sont dressés à la tête, dit-il, *quand, dans l'un de ses récits fabuleux, je l'ai vu prendre Dieu à témoin qu'il ne disait que la vérité.*

L'ingrat ! c'est le « mensonge » qui l'a nourri et qui lui a donné de quoi vivre, et il frémit quand il le voit ! Non, je ne le puis croire. C'est la vérité qui l'a fait frémir.

Enfin, votre lettre et celle du Docteur gazetier n'ont ni assez de force ni assez d'autorité. Ce que j'ai dit dans ma seconde *Lettre* subsiste toujours : n'en parlons plus.

(1) Page 139 de la présente édition.

§ 3. — *Riposte aux deux « Lettres » anonymes*

Voyons maintenant les deux autres Lettres par lesquelles les Jésuites prétendent répondre à ma première. Ensuite je vous entretiendrai sur de nouveaux faits.

Ecoutez le début de l'Avertissement.

Tout le monde sait à présent que l'abbé de (Margon) est l'auteur d'un livre intitulé : Le Jansénisme démasqué.

Est-il possible ? Depuis ma *Lettre au P. de Tournemine,* je croyais que tout le monde savait le contraire ; j'en aurais juré. Apprenez-moi donc quel est le sujet de ma Lettre au P. de Tournemine. Qu'ai-je voulu lui contester, si ce n'est pas cela ?

En lisant votre lettre au P. de Tournemine, dites-vous, *je trouve deux motifs.*

Comment des « motifs », mes Révérends Pères ! Vous n'y avez pas trouvé des autorités et des preuves ? En vérité vous êtes bienheureux de ne trouver dans les livres qu'on fait contre vous que ce qui n'y est pas. Et dans les lettres que je rapporte des Jésuites, n'y avez-vous rien trouvé ? Que dites-vous de ces pièces originales ?

Ces lettres des bons Pères, dit l'abbé de province, *n'apprennent que ce que l'on savait déjà bien ; savoir : la persuasion où ils sont que le Jansénisme n'est point un fantôme, mais une hérésie très réelle. Ces lettres sont sérieuses et passablement bien écrites. Les Jésuites y paraissent gens qui sont de bonne foi..*

Je conviens que ces lettres sont sérieuses et bien écrites ; mais elles vous condamnent. Elles ont scandalisé le public. Osez-vous les justifier ?

Lisez la lettre du P. Perrin :

Le moyen, dit-il, *de se persuader que les thomistes ont raison ? Il faut pourtant soutenir publiquement qu'ils ont raison. Leur silence est honteux ; il faut pourtant les ménager.*

C'est-à-dire qu'il faut agir contre ses sentiments et parler contre sa pensée, en imposer au public, tromper les thomistes par une approbation simulée pour les empêcher de se liguer avec les ennemis des Jésuites. Vous appelez cela « y aller de bonne foi » ?

Voyez le P. Hoignant. Il est bien aise que j'insinue au public que l'opinion des thomistes conduit à l'athéisme. Il aurait voulu seulement que j'eusse mis un petit correctif pour adoucir ce reproche. S'il est persuadé que cela est vrai, pourquoi un correctif ? Et s'il ne le croit pas, pourquoi veut-il que je l'insinue ? En quelque sens qu'on le prenne, n'est-ce pas trahir la vérité et tromper le public ?

Le P. Hoignant m'avait fait encore avancer cette autre proposition dans ma lettre contre le livre *De l'Action de Dieu : « A peine l'Eglise a-t-elle cessé de nous montrer des miracles.... »* Comme si le don des miracles accordé à l'Eglise pouvait jamais cesser ! Il s'en excuse au P. Rivière et lui marque qu'il était « convenu avec moi d'adoucissement ». Toujours des « adoucissements ». Ils ne veulent pas renoncer à l'erreur, ils ne veulent que l' « adoucir » et la rendre supportable. En sorte qu'on peut définir un Jésuite :

Un homme qui déguise sans cesse la vérité et qui adoucit l'erreur !

Le P. Hoignant veut encore que j'emploie contre les Jansénistes le même « style plaisant » que les Jésuites ont reproché à Pascal et que je justifie cette manière d'écrire par les mêmes raisons que Pascal emploie pour s'en défendre contre eux :

Il y a, m'écrit ce Père, *sur la onzième lettre de Pascal une note de Wendrock pour justifier son style plaisant ; cela vous sera d'usage.*

Ce qui était une profanation contre les Jésuites devient un acte de Religion contre leurs ennemis.

Je vous envoie des livres, m'écrit ce Père, *où vous trouverez des autorités pour prouver la politique de nos adversaires. Vous pouvez établir l'ambition des Jansénistes sur le haut ton qu'ils prennent partout.*

Et cela pour faire prendre le change au public et lui cacher l'ambition des Jésuites ; car vous savez bien, mes Révérends Pères, que vos adversaires n'ont d'autre ambition que celle de ne vouloir pas être esclaves de la vôtre.

Ces lettres font voir le dessein d'un livre le plus horrible et le plus captieux qui ait jamais paru. Les Jésuites m'avaient choisi pour couvrir leur iniquité. Je me vois tout à coup devenir un « nouvel Augustin », un « Père de l'Eglise », un « Pascal catholique », un « zélé défenseur de la religion ». Mes intérêts « sont ceux de la vérité ». L'ouvrage dont je ne suis que l'instrument fait mouvoir toute la Société ; on m'envoie des matériaux de tous les lieux du royaume ; on en donne des nouvelles au Pape ; on l'attend ; on le préconise ; on l'admire ; on le regarde comme « l'ou-

vrage de Dieu ». Et pourquoi tant de mouvements ? Quel est le dessein de ce grand œuvre ? C'était de faire passer les Jansénistes pour athées, et de renverser tous les systèmes catholiques par le pyrrhonisme du P. Hardouin.

Voilà ce que nous « apprennent » les lettres de ces bons Pères. Avec quelle assurance osez-vous dire après cela, mes Révérends Pères, qu'on n'y voit autre chose si ce n'est « la persuasion où vous êtes que le Jansénisme n'est point un fantôme, mais une hérésie très réelle » ; que dans ces lettres vous y « paraissez des gens de bonne foi » ? S'agit-il ici de jansénisme et de religion ? Dites plutôt que ces lettres nous apprennent que la mauvaise foi et l'intrigue des Jésuites ne sont pas des fantômes, mais une intrigue et une mauvaise foi « très réelles ».

Si c'est là ce que vous appelez l'esprit de paix et de religion, qu'appelez-vous donc l'esprit du monde ?

Quand on a vu les extraits de ces lettres, croyez-vous qu'on était en peine de savoir ce que vous y répondriez ? La seule chose qu'a souhaité le public était de savoir si ces lettres étaient vraies et si les Jésuites les désavoueraient. Vous les avouez, et supposant qu'elles ne vous font aucun tort dans le monde, vous n'y répondez pas. C'en est assez.

Mais dites-moi, je vous prie, mes Révérends Pères, puisque ces lettres vous font tant d'honneur, et que les Jésuites y paraissent gens « qui vont de si bonne foi », de quoi vous plaignez-vous ? Pourquoi me blâmer d'avoir produit ces lettres ? Pourquoi dites-vous que je fais « l'action d'un malhonnête homme » ; que je viole « le droit des gens », et que je me sers « d'un moyen

que les honnêtes gens dans tous les temps ont regardé comme un crime » ? Est-ce un « crime » de faire connaître au monde que les Jésuites sont des gens « qui vont de bonne foi » et qu'ils regardent le Jansénisme comme une « hérésie très réelle » ?

Enfin, mes Révérends Pères, il vous plaît de supposer que ma *Lettre au P. de Tournemine* a fait connaître au monde que je suis l'auteur du *Jansénisme démasqué*. Les autorités que je cite vous font honneur. Ce que je dis du système du P. Hardouin est une « vision » : je n'apporte « aucune preuve de ce que j'avance » ; je ne garde pas le « vraisemblable dans ce que je dis ». Vous supposez que tout cela est connu de notoriété publique. S'il est ainsi, pourquoi me répondre ? Vous auriez plus tôt fait de supposer que je n'ai pas écrit contre vous.

Après avoir ainsi retranché tout ce qui vous embarrasse, vous me dites :

Convenez, Monsieur, que si l'on ôtait de vos livres les fausses imputations, ce qui resterait serait bien peu de chose.

Je conviens, mes Révérends Pères, que si l'on ôte de mes livres ce que vous en retranchez, ce qui reste et ce que vous critiquez « est bien peu de chose ». Mais si l'on ôtait de vos lettres les invectives et les injures, que resterait-il ?

Quand on voudra, dites-vous, *peindre un homme qui rêve les yeux ouverts, un visionnaire, un endormi, on dira que c'est un nouveau Margon.*

Mes « écrits sont pleins de défauts, non seulement de jugement et de justesse, mais de droiture,

de sincérité, de probité ». On a peine à trouver en moi « l'homme de condition, l'honnête homme, le chrétien ». Je suis un « imposteur », un « calomniateur », un « parjure », un « impie », un « aventurier », un « impudent », un « effronté ». Vous allez jusqu'à me reprocher mon indigence de la manière du monde la plus insultante ; vous m'appelez un « abbé frais débarqué de Gascogne qui a mis son légat en voyage et en équipage ».

Je vous avoue que je ne m'attendais pas à recevoir ce reproche de ceux qui m'ont dévalisé.

Que voulez-vous que je réponde à tout cela ? Irai-je vous prouver que je ne suis pas un « endormi » ? Cet « endormi » vous met bien alertes.

Quand on en est réduit là, mes Révérends Pères, on est près de perdre sa cause.

Mais entrons un peu dans le détail de ces deux lettres, je ne m'y arrêterai pas longtemps.

La première est écrite sous le nom d'un « abbé de Languedoc » ; et la seconde par un « pieux ecclésiastique ». C'est ici Démocrite et Héraclite.

L'abbé du Languedoc est un homme de bonne humeur, il veut toujours rire :

A l'avenir, me dit-il, *qui voudra* DIVERTIR *le public n'a qu'à employer votre méthode. Un galant homme comme vous sera bientôt consolé d'avoir fait* RIRE *à ses dépens, en apprenant qu'on* RIT *aussi de la vénérable Société... Je souhaite que les Jésuites donnent des extraits de vos Lettres, parce qu'ils seraient fort* RÉJOUISSANTS... *Pour moi qui ne suis pas fâché de* RIRE, *je souhaite que cette guerre dure... On* RIT *quand on vous voit abandonner ce livre et le ressaisir si souvent.... Les lecteurs même les plus sérieux n'ont pu s'empêcher de* RIRE *en lisant votre petit ouvrage.*

Mais voici le personnage moral qui paraît sur la scène. C'est le « pieux ecclésiastique ». Il n'a pu lire ma lettre que la larme à l'œil :

Je vous l'avoue, Monsieur, me dit-il, *votre Lettre au lieu de me faire rire m'a donné de la douleur.*

Enfin, ce que l'on remarque dans ces deux personnages, c'est que l'un rit, l'autre pleure, et aucun ne me réfute. On voit bien ce qui fait gémir le « pieux ecclésiastique » ; mais, pour « l'abbé du Languedoc », je défie qui que ce soit de pouvoir deviner ce qui le fait rire.

Celui qui rit me fait pitié ; car après m'avoir critiqué, comme il le dit lui-même, sur « des petites bagatelles », il finit en disant :

Je vous ai exposé jusqu'ici ce qui regarde le fond des choses.

Et celui qui pleure me fait rire ; car il a dessein de me convertir, moins à Dieu qu'aux Jésuites.

Je vous aime, et je vous estime chrétiennement, me dit-il ; *je prie tous les jours Dieu pour votre conversion. Je souhaite qu'il se serve de ma lettre pour vous faire rentrer en vous-même... Vous n'aurez assurément pas de la consolation à la mort d'avoir écrit cette* LETTRE AU P. DE TOURNEMINE, *qui vous fait tant de tort, surtout puisqu'elle en fait aussi à votre prochain.*

N'est-ce pas là une belle réfutation de tout ce que j'ai avancé ? Mais il vous était plus aisé d'étaler une exhortation pathétique que de répondre à mes raisons. Aussi n'avez-vous garde de l'entreprendre. Vous laissez mes preuves de côté, et vous ne vous attachez qu'aux motifs qui m'ont

fait écrire. Vous les supposez tels qu'il vous plaît, car rien n'est si aisé que d'inventer et de critiquer des motifs :

En lisant votre LETTRE AU P. DE TOURNEMINE, dites-vous, *je trouve deux motifs qui vous ont porté à vous rétracter et à vous déclarer contre les Jésuites. Le premier, c'est la critique de ce Père ; le second, c'est l'ingratitude des Jésuites qui n'ont pas récompensé vos travaux par un bénéfice.*

Voilà le sujet de vos réponses, fort différent de celui de ma *Lettre au P. de Tournemine*, à laquelle vous prétendez répondre.

Vous voulez excuser le P. de Tournemine sur sa critique, et vous me parlez ainsi :

Dites-moi, Monsieur, ce savant et judicieux critique, qui est, à ce que j'apprends, d'une des plus illustres maisons de Bretagne, pouvait-il approuver votre livre ? Si ce livre est l'ouvrage des Jésuites, quel tort vous font-ils de le critiquer ? Chacun n'est-il pas maître de son bien ?

Qu'ils le critiquent tant qu'il leur plaira, mais qu'ils ne me l'attribuent pas ! Si le P. de Tournemine avait mis à la tête de son extrait : « Le livre que je critique est l'ouvrage des Jésuites, et il n'appartient en aucune sorte à celui qu'on en croit l'auteur », en ce sens-là je n'aurais rien à dire.

Voici encore une belle raison pour s'excuser de ne m'avoir pas fait donner un bénéfice :

Rien n'arrive que par la volonté et les ordres de Dieu ; et par conséquent n'ayant point eu de bénéfice, Dieu ne voulait pas que vous en eussiez un. Vous êtes injuste de vous plaindre. Vous savez que les saints n'ont jamais recherché les bénéfices, que c'est une simonie de les donner à ceux qui les achètent.

Vous convenez donc que je vous en ai donné le prix ; et vous croyez sans doute pouvoir le retenir en conscience pour me punir de cette « simonie ».

Mais passons à un reproche bien plus important. Avouez, mes Révérends Pères, que vous croyez m'avoir déjà pris en flagrant délit sur une phrase que vous avez trouvée dans ma *Lettre*. Je dis au P. de Tournemine :

Est-il rien de plus méprisant que la manière dont vous me traitez ? Appelez-moi hérétique ou athée, le reproche sera plus fort, mais l'insulte sera moindre.

Sur cela vous vous récriez :

Il faut la condamner vous-même cette phrase, elle est impie.

Et dans un autre endroit :

Combien de réflexions ne fournissent pas ces paroles ? Je ne puis me persuader que vous les ayez écrites de sang-froid. Y avez-vous bien pensé, Monsieur ? La passion aveugle.

Que vous voilà contents ! La belle découverte !

Oui, mes Révérends Pères, j'y ai « bien pensé ». J'ai écrit ces paroles de « sang-froid ». La passion ne m'a point « aveuglé ». Je parlais à un Jésuite, et le reproche d'athéisme et d'hérésie, qui par lui-même est le plus odieux et le plus insultant de tous les « reproches », mis dans la bouche d'un Jésuite, devient un reproche frivole.

C'est en ce sens-là que j'ai parlé. Comment ne l'avez-vous pas aperçu ? La vanité « aveugle ».

§ 4. — *Confirmation des Lettres précédentes*

Voilà, mes Révérends Pères, tout ce que je puis dire sur vos lettres.

Avant que de passer à de nouveaux faits, je vais fixer ce que j'ai déjà dit dans ma *Première lettre au P. de Tournemine*, pour vous empêcher d'écarter les choses de leur véritable point de vue.

Les hommes ont toujours raisonné ainsi : Un tel réfute un livre, donc il n'en est pas l'auteur. Un tel souscrit à la condamnation d'une erreur, donc il n'en est pas coupable. Un tel répond à une objection qu'on lui fait, donc il n'est pas du sentiment de celui qui lui fait l'objection. Mais s'il se trouve une espèce de gens dans le monde qui, unis ensemble pour dominer et faire réussir leurs desseins parmi les hommes, réfutent souvent leurs propres ouvrages, condamnent les erreurs qu'ils professent et sont du sentiment qu'ils impugnent dans leurs thèses, apprenez-moi vous-même, mon Révérend Père, de quels termes il faut se servir pour qualifier un tel attentat fait à la vérité et à la bonne foi publique ?

Voilà le sujet que j'ai tracé dans ma *Première lettre au P. de Tournemine*. J'ai établi le fait et je l'ai prouvé, autant que les bornes étroites d'une lettre peuvent le permettre. J'ai fait voir que les Jésuites m'avaient imputé contre la vérité et contre leur conscience le Livre du *Jansénisme*

démasqué ; qu'en le réfutant, ils réfutaient leur propre ouvrage ; ils réfutaient le sentiment qu'ils professent et qu'ils veulent établir. J'ai montré qu'ils se servaient des opinions et du pyrrhonisme du P. Hardouin, quoique toute la Société ait souscrit à la condamnation de ses erreurs. J'ai fait voir que le P. Hoignant établissait dans ses thèses que les Jansénistes ne sont pas athées et qu'il impugne ceux qui disent le contraire : cependant il est du sentiment de l'objection qu'il résout, et nullement de la thèse qu'il paraît établir. J'ai fait connaître quel était l'esprit et le dessein de cette conduite. Et comme un tel sujet ferait la matière d'un grand ouvrage, j'ai pressenti le public dans cette *Lettre* sur ce que je pourrais dire encore pour donner à ma démonstration la force et l'étendue qui lui convient. Car il ne s'agit pas seulement du livre du *Jansénisme démasqué*. Ma démonstration est universelle ; elle embrasse tous les livres des Jésuites, leur doctrine et leur conduite depuis l'établissement de la Société. En un mot, ce sujet est prouvé autant qu'il se peut prouver dans une lettre, et votre réponse le fait assez connaître. Quand j'aurai suffisamment instruit le public de la politique des Jésuites et de leurs détours, je reprendrai ces mêmes matières, qui pour lors ne coûteront rien à éclaircir.

Si je n'avais montré au public par vos propres lettres que vous êtes les auteurs du *Jansénisme démasqué*, j'aurais beau le dire partout, on ne m'en croirait pas sur ma parole. Quelle apparence y a-t-il, diraient les Jésuites, que nous ayons fait ce livre, puisque nous le condamnons ? Comme on leur entend dire aujourd'hui pour se défendre des troubles qu'on leur impute :

— Est-il vraisemblable que le Pape, le clergé

et tout un public se laissent conduire par les Jésuites ?

« Y a-t-il apparence, disent-ils encore, que des Religieux quittent leurs biens, leurs commodités, leur patrie, et s'exposent à la mort pour aller idolâtrer à la Chine » ?

Non, mes Révérends Pères, il n'y a aucune apparence à tout cela, et cela ne laisse pas d'être.

En voici la raison.

C'est que votre politique consiste à ôter toute la vraisemblance au mal que vous faites, pour la donner au bien que vous ne pratiquez pas. D'où il arrive que vous n'êtes gens de bien qu'en apparence, mais des ambitieux en effet. Il paraît que vous sacrifiez tout à la gloire de Dieu et de la religion, et l'on ne voit pas que vous faites servir la religion à votre gloire. Vous vous donnez dans le monde pour de grands missionnaires, des apôtres, des Pères de l'Eglise, des saints, des anges sur terre : voilà les apparences. Mais vous êtes des Césars, des Alexandres, des Bajazets, des Tamerlans, des Attilas, une troupe de conquérants qui avez formé l'ambitieux projet de dominer sur toute la terre : voilà la réalité, voilà ce fond que vous nous cachez. Et comme nous ne pouvons juger que sur les apparences, nous concluons souvent contre la réalité.

Tout le monde raisonne sur votre politique, tout le monde déclame contre vous, et personne ne vous connaît à fond. Personne ne voit les ressorts et les moyens de cette politique, et l'on a des préjugés si faux sur cet article que je me ferais mieux entendre à ceux qui n'en ont aucune idée qu'à ceux qui, ne vous connaissant qu'en partie, croient cependant vous connaître totalement.

— Mais comment la connaissez-vous cette politique, me dira un Jésuite ? Quelle apparence y a-t-il qu'un homme aussi prudent que le P. Le Tellier se soit servi de vous pour ses affaires les plus secrètes : affaires dont la conduite passe la portée des ministres les plus consommés ? Quoi ! les Jésuites, ces grands politiques, vous ont ouvert le sanctuaire impénétrable de leurs intrigues, dont l'entrée est interdite à la plus grande partie de leurs confrères ?

Je conviens, mes Révérends Pères, qu'il n'y a aucune vraisemblance à tout cela. Les apparences sont toujours pour vous, il ne vous manque que la vérité. Voyons donc qui de nous l'emportera. Voyons, dis-je, si par la force de la vérité, je ferai disparaître ces vaines apparences ; ou si, avec de simples apparences, vous pourrez triompher de la vérité.

II

FAITS NOUVEAUX

§ 1. — *Eclaircissement sur l'esprit général de la Compagnie*

Je commence d'abord par quelque éclaircissement sur votre politique, sans quoi les faits et les autorités que je vais rapporter ne paraîtraient pas vraisemblables.

On suppose que les Jésuites ont un système tout formé, dont ils ne s'écartent jamais. On le combat depuis longtemps. On combat une chimère.

Je sais bien qu'ils ont un but et un projet de doctrine ; qu'ils ont des matériaux ramassés pour faire un système. On y travaille ; mais il n'est pas fait : et je suis surpris de voir tant de préparatifs et de si grands efforts pour détruire un édifice qui n'est pas encore bâti. Leur politique consiste à ruiner insensiblement les écoles catholiques : et, des ruines des autres systèmes, il veulent fonder le leur. Je m'expliquerai sur cet article quand il vous plaira, mes Révérends Pères. Vous m'en avez découvert le mystère.

Nous croyons que les Jésuites de France sont Français comme nous ; en Espagne, on les regarde comme Espagnols ; Italiens en Italie, on les croit Allemands en Allemagne. On se trompe. Ils ne sont ni Italiens, ni Espagnols, ni Français. Que sont-ils donc ? Ils sont Jésuites ! C'est une nation particulière qui ne se confond point avec les autres nations. Un Jésuite n'est compatriote d'aucun peuple de la terre.

On leur suppose des sentiments ; on croit qu'ils ont de l'aversion personnelle pour celui qu'ils persécutent et de l'amour pour ceux qu'ils récompensent. Illusion ! Tout ce qui n'est pas jésuite leur est indifférent. Ils n'aiment les hommes que dans leur Société et pour leur Société ; ils ont fait pacte avec elle ; mais la Société ne fait pacte avec personne. Et ils ne sont assujettis aux lois de la société civile qu'autant que la force majeure et leur propre intérêt les retiennent. En un mot, un Jésuite n'est membre d'aucune autre société que de la sienne.

Pour se faire une juste idée des Jésuites, il faut avoir recours à ce que l'histoire nous apprend de l'ancienne République des Romains. C'est le seul parallèle qui leur convient ; mais il est parfait.

Les Romains n'avaient que deux passions : le désir de dominer sur toutes les nations et l'amour effréné de la patrie. Les sentiments naturels, les attraits de la volupté, du repos, des commodités, l'amour même de la vie, tout cédait chez les Romains à ces deux passions dominantes ; et il n'est pas surprenant qu'une poignée de gens de ce caractère se soient à la fin rendus maîtres de tous les hommes, qui n'avaient d'autre passion que celle de vivre en repos.

Chez les Jésuites il en est de même. Ils n'ont que ces deux passions : le désir de la domination universelle dans le monde chrétien, l'amour fanatique de leur Société. Ils reçoivent ces impressions dès leur tendre jeunesse ; cela leur suffit pour se rendre puissants.

Je ne m'engage pas dans ce parallèle ; je vous dirai seulement, mon Révérend Père, que tout ce que j'ai lu de plus merveilleux dans les vies des illustres Romains n'est pas comparable à ce que j'ai vu chez vous. Les Horaces, Brutus, Régulus, Cincinnatus, Caton, ne valaient pas un P. Le Tellier, un Doucin, un Perrin et autres grands personnages de votre Compagnie.

Enfin, il n'y a que ces deux exemples dans le monde : la République romaine et la Société du Nom de Jésus.

Vous voyez, mes Révérends Pères, que je vous rends justice. Vous avez beau me traiter avec mépris, je m'obstine à vous admirer.

Si l'on pense autrement de la Société, on s'abuse. Les Romains étaient un peuple belliqueux autant que politique. La force des Jésuites consiste entièrement dans la politique. La ruse, les détours et l'exacte discipline sont leurs armes. En voici quelques traits particuliers.

Les Provinciaux, les Recteurs, les Jésuites en charge, en un mot ce qui représente la Société, n'entreprend jamais en son nom aucune affaire dont le succès est douteux. Les affaires équivoques sont commises aux particuliers. En cas de mauvais succès, on les désavoue ; l'iniquité retombe sur eux. Mais la gloire et le succès en reviennent à la Société ; il n'en reste rien pour le Jésuite. Par ce moyen la Société demeure toujours infaillible et sans tache, au milieu des fautes des particuliers ; on n'a jamais de prise sur elle, et les Jésuites sont toujours prêts à se déshonorer pour la gloire de la Société.

La Compagnie établit un agent secret dans chaque province, c'est-à-dire un Jésuite de confiance, consommé dans l'intrigue, qui a le secret des affaires et qui les dirige dans son canton. Celui-là n'est jamais en charge et ne se mêle en aucune sorte des affaires domestiques. Les Jésuites de la maison qu'il habite affectent de l'indifférence et du mépris pour lui. Il se choisit un Jésuite, dans chaque ville de la Province, comme son correspondant ; ce Père doit être aussi un simple religieux, propre à être désavoué dans l'occasion. Le premier agent ne reçoit sa mission et ses ordres que des principaux Chefs et du Confesseur du Roi ; il ne traite qu'avec eux ; ceux qu'il se choisit ne traitent qu'avec lui, quoiqu'ils aient la liberté de rendre compte aux Principaux. L'un a le secret et connaît le nœud des affaires ; les autres n'en connaissent qu'autant qu'il est nécessaire de leur en communiquer pour les faire agir en ce qui leur est commis ; le reste leur est inconnu.

Une maxime des mieux observées dans la Société est celle-ci : « Ne faire jamais par soi-même

ce que l'on peut faire par le secours des étrangers. » Et quand on se sert des étrangers, un Jésuite (surtout s'il est en place) ne doit jamais traiter avec eux que de parole et obliger toujours l'étranger à traiter avec lui par écrit. Le P. Doucin a fait quelquefois des voyages de 200 lieues pour éviter d'écrire à certains prélats ; et lorsqu'il avait conféré, il partait, en priant le prélat de lui écrire à Paris sur cette affaire et de lui en parler comme d'une chose qui le touchait personnellement, sans faire mention des Jésuites. Par là ils ne se commettent jamais et commettent toute la terre.

§ 2. — *Première lettre du P. Perrin*

Le P. Perrin, qui réside à Toulouse, est le jésuite choisi pour le Languedoc ; son esprit d'intrigue est connu dans toute la Province. Comme je suis du Languedoc et que j'y faisais ma résidence, c'est par le P. Perrin que je suis parvenu au P. Le Tellier. Si j'étais d'une autre Province, j'aurais été produit par un autre.

Les Jésuites ne mettent jamais en œuvre que les ressorts absolument nécessaires pour agir et retranchent tout ce qui est inutile. Plus on est employé aux mystères et aux grands projets de la Société, moins on connaît de Jésuites. Et quand un homme est en liaison d'amitié et de commerce avec nombre de Jésuites, soyez persuadé qu'il n'a point de part aux grands projets de la Société.

Quand les Jésuites commencèrent à m'attacher à eux, j'en connaissais beaucoup. Mais lorsque sortant des mains des Jésuites subalternes, je fus

livré aux principaux Chefs et initié dans leurs mystères, il ne me fut plus permis d'être en commerce avec les autres ni aux autres d'être en liaison avec moi.

Les Jésuites m'éprouvèrent longtemps en Province, avant que de m'envoyer à Paris. Pendant le séjour que je fis à Toulouse, le P. Perrin m'instruisit ; il me traça le grand Mémoire que je devais présenter au P. Le Tellier, et il prit des mesures avec moi pour le commerce que nous devions avoir ensemble. Le P. Le Tellier dirigeait secrètement cette intrigue. Il m'avait choisi sur le portrait que les Pères de province lui avaient fait, pour être un de ses agents ou, pour mieux dire, l'une de ses victimes. C'est ce que l'on verra plus particulièrement dans mes Mémoires.

Quand je fus à Paris, j'eus une autre épreuve à soutenir de la part du P. Le Tellier : épreuve très rigoureuse, à laquelle je ne m'étais pas attendu. Les menaces de m'en retourner en Province, le besoin qu'on avait de moi et la crainte de me perdre firent bientôt finir mon noviciat.

C'était d'abord par l'entremise du P. Perrin que je traitais avec le P. Le Tellier ; et ensuite le P. Le Tellier se servit de mon ministère pour traiter avec le P. Perrin. Par exemple, le P. Perrin m'écrivait de présenter tel Mémoire en mon nom au P. Le Tellier ; et le P. Le Tellier me disait ou me faisait dire par le P. Duhalde, d'écrire telle chose au P. Perrin comme de moi-même et sans jamais le nommer. Je lui communiquais les lettres que je recevais et mes réponses ; je ne faisais qu'exécuter ses volontés. Il n'y a personne dans le royaume qui ait aucune lettre du P. Le Tellier qui puisse le commettre ; il n'avait

pas besoin d'écrire pour faire agir ses partisans. Il ne traitait presque jamais de seul à seul avec un étranger : c'était toujours par l'entremise d'un autre jésuite de moindre conséquence. Il traitait, par exemple, avec le C. D..., par l'entremise du P. Doucin ; avec L. D..., par celle du P. Toubeau. L. D..., le P. Senault, etc. ; et avec moi par l'entremise du P. Perrin. Chacun a son ange gardien ; et plus les services sont importants, plus l'entremetteur est considérable. Ceux qui ne sont pas commis dans les grandes affaires n'ont besoin que d'un jésuite subalterne pour les garder : c'est l'importance du gardien qui fait connaître celle du sujet.

Je ne connaissais donc que le P. Le Tellier et le P. Perrin pour les affaires ; et le P. Hoignant pour diriger ma réfutation contre le livre *De l'Action de Dieu*. Après cela, la confiance du P. Le Tellier venant à augmenter et le P. Perrin étant trop éloigné, il agit avec moi par l'entremise du P. Doucin, mais d'une manière secrète et fort singulière.

Je voyais encore particulièrement le P. Rivière ; mais il ne paraissait entrer pour rien dans cette intrigue ; il ne faisait auprès de moi que l'office de surveillant.

Ainsi, ma liaison et mon commerce étaient bornés. Quand j'aurais eu à traiter toutes les affaires de l'Eglise et du monde entier, il ne m'en fallait pas davantage. Le P. Le Tellier, le P. Perrin, le P. Doucin et le P. Hoignant, voilà la sphère dans laquelle j'étais renfermé. Par là, je voyais tout, je savais tout ; j'étais connu partout où il le fallait ; et cependant j'étais retiré comme un ermite.

Cela est inconcevable, il faut y avoir passé

comme moi pour le croire. Je ne suis pas le seul qui le connais ; mais les Jésuites sont assez heureux pour que je sois le seul qui le déclare.

Ma conscience et mon devoir m'obligent à le révéler ; vous en jugerez par ce que je vais dire. Voici la première lettre que je reçus du P. Perrin. Dès que je fus arrivé à Paris, il répondit à mes plaintes sur la difficulté que j'eus d'abord à obtenir audience du P. Le Tellier, quoiqu'il m'eût attiré lui-même auprès de lui, et qu'il fût prévenu sur les affaires importantes dont j'étais chargé :

A Toulouse, le 7 avril 1714.

J'ai reçu votre lettre du 26 du passé ; et j'ai bien des choses à vous dire, qui se sont passées depuis votre départ. A peine étiez-vous parti d'ici, qu'on m'écrivit de Béziers et que l'alarme fut dans le pays ; on savait déjà que vous étiez parti dans le dessein d'aller à Paris pour des affaires qui intéressaient bien des gens. Je ne doute pas qu'on ne vous ait pris le devant et qu'on n'ait écrit contre vous. (Remarquez que ces lettres sont « sérieuses » et passablement « bien écrites. ») *J'ai reçu depuis une lettre contre vous, où l'on me prie de ne vous donner aucune protection. L'accueil que vous a fait le P. Arnauld et le P. Duhalde, qui ne semblent peut-être pas assez empressés, me fait craindre qu'on n'ait écrit quelque chose de semblable ; et je ne puis croire que cela vienne de N... C'est plutôt quelqu'un qui a peur et qui se sert de cet artifice pour rendre inutiles vos projets. Vous n'êtes pas homme à vous rebuter pour cela ; et mon sentiment est que si on vous refuse une audience particulière, vous donniez un mémoire succinct des grandes choses que vous avez à proposer au Révérend Père : que vous le priez de vous donner une audience particulière ; que vous ne doutez pas que les ennemis de l'Eglise ne tâchent de l'empêcher. Il faut cependant attendre ce qu'il répondra à votre lettre, avant que de lui donner le mémoire. Pour moi je n'ai pas manqué de faire et d'écrire de bonne foi ce que j'ai jugé nécessaire pour vous procurer un accès favorable ; et je ne manquerai pas d'écrire encore par le premier courrier au Révérend Père que vous êtes un homme de qualité, zélé pour la religion et qui ne demande rien : ces trois choses vous feront réussir. Je lui écris que vous n'avez que des bonnes intentions pour la religion et que les desseins qu'on a voulu vous attribuer sont bien éloignés de votre pensée ; que je crains fort que ce ne soit une invention de quelques gens, pour rendre inutiles vos négociations.*

Vous ne devez pas être surpris qu'on ait prévenu le Révérend Père contre vous. C'est la pratique de ceux qui appréhendent d'être accusés ; la même chose arrive à presque tous ceux qui partent pour Paris ; mais enfin on écoute les gens et on leur rend justice.

Il est vrai que le Révérend Père Le Tellier est maintenant accablé d'affaires, il faut en convenir ; il n'a guère le loisir ni d'écouter ni d'écrire. J'ai été obligé moi-même de le prier de ne m'écrire pas en réponse ; qu'il me suffisait que son secrétaire me fit savoir qu'il avait reçu mes lettres.

Je vois bien que vous rencontrerez quelques difficultés imprévues, mais j'espère que vous serez au-dessus de tout cela. On n'entreprend guère de bonne œuvre qui ne soit contredite ; ceux avec qui vous devez traiter le savent par leur propre expérience.

Vous voyez, mon Révérend Père, que vous ne m'aviez pas seulement destiné à faire des livres. Ce sont ici des « projets », des « négociations », de « grandes choses », des « intrigues », des « affaires à traiter avec le P. Le Tellier ». Et pour cela vous me faites quitter mes biens, et vous m'arrachez à mon pays et à ma famille.

Est-il possible que, comme un insensé, j'aie conçu l'extravagant projet de persécuter des gens que je ne connaissais pas, (de) troubler le repos de ceux qui ne m'ont jamais fait de mal, (de) don-

ner « l'alarme » et faire « peur » à toute la terre ? Je ne puis m'en consoler quand j'y pense. Sans vous, mes Révérends Pères, ces folies ne me seraient jamais venues dans l'esprit.

On a dit ici, m'écrit encore le P. Perrin, *que vous aviez particulièrement en vue M. de... On l'en a averti. On lui a dit même que vous m'aviez prié d'écrire en votre faveur ; on a voulu même s'assurer de cela, et on m'a prié de dire si cela était.*

Que répondra donc le P. Perrin à une question si pressante ? La vérité sans doute. Qu'il me connaissait depuis plus d'un an ; que j'avais demeuré quelque temps auprès de lui avant mon départ ; que j'étais tous les jours enfermé dans sa chambre à ranger des papiers et dresser des Mémoires pour porter au P. Le Tellier. Voilà ce que le P. Perrin doit dire ou ne pas répondre. Ecoutez ce qu'il dit :

J'ai répondu, comme il est vrai, que je n'avais jamais eu l'honneur de vous connaître, et que je ne croyais pas que vous eussiez des affaires contre M. de... Qu'il est vrai que vous m'aviez fait l'honneur de me rendre une visite d'honnêteté.

Il a dit le contraire de ce qui était ; cependant il m'assure qu'il a dit « vrai ». Voici sans doute comme il l'entend.

Il répond qu'il « n'a jamais eu l'honneur de me connaître ». Il s'entend : « la première fois qu'il m'a connu ». Quand il dit : « qu'il ne croyait pas que j'eusse des affaires contre M. de... », il a raison : je n'avais eu aucun démêlé avec ceux contre lesquels il me donna des Mémoires. « Je lui avais fait l'honneur de lui rendre une visite ! » Il dit vrai: car je lui en avais rendu plus

de trente. Et c'était une « visite d'honnêteté », où il m'entretenait des moyens de détruire des communautés entières, d'ôter des collèges et des séminaires à ceux qui les possèdent, de rendre les Jésuites seuls arbitres de la doctrine. Ces visites sont très « honnêtes » pour un Jésuite, mais très inciviles pour leurs adversaires. En ce sens-là, le P. Perrin « a dit vrai », car d'ailleurs, la lettre qu'il m'écrit n'est pas d'un homme qui ne m'a jamais connu et à qui je n'ai rendu qu'une seule visite d'honnêteté.

Vous me demanderez sans doute, mon Révérend Père :

— Mais qui sont ceux à qui vous donniez « l'alarme » ? Ces gens si inquiets sur vos démarches, qui vous « prennent le devant » et qui « écrivent contre vous au P. Le Tellier ». Apparemment, c'est quelque vil janséniste.

Je suis fâché de le dire. S'il en faut croire le P. Perrin, ce sont des Evêques que je faisais trembler. Il suffit de vous être attaché, mes Révérends Pères, pour devenir terrible.

S'il est vrai, dit-il (c'est toujours la même lettre), *qu'on ait écrit au P. Le Tellier que vous portez des Mémoires contre quelque prélat, vous jugez bien que la conjoncture n'est pas favorable, à l'occasion de la Constitution que tous les Evêques doivent recevoir.*

Le P. Le Tellier devient favorable aux Evêques quand il s'agit de les rendre favorables à la Constitution ! Mais va-t-il chasser les délateurs de sa cour ? Ne recevra-t-il plus des Mémoires contre les Evêques ? Ces écrits diffamatoires dont il était si avide seront-ils bannis de chez lui ? Le P. Perrin ne dit pas cela ; il veut dire seulement que l'effet en est suspendu. Les Mémoires seront

toujours reçus, les délateurs seront les bienvenus ; mais la Constitution est arrivée, il faut ménager les Evêques dans cette occasion.

Vous me direz sans doute que le P. Le Tellier était obligé à recevoir des Mémoires contre les Evêques. Il était préposé pour présenter au Roi des sujets dignes des bénéfices ; il s'informait de leur conduite, c'était un devoir essentiel de son emploi. Pourquoi donc ce devoir cesse-t-il dès que la Constitution paraît ? Pourquoi ce Père, si délicat sur la « conjoncture » à l'égard des « prélats qui devaient recevoir la Constitution », l'était-il si peu envers ceux qui ne l'avaient pas reçue ? On pouvait sans crainte porter des Mémoires contre ceux-là, il y faisait bon : la « conjoncture » était « favorable ».

Etes-vous curieux de savoir à présent quel était le sujet de ce redoutable Mémoire ? Il vous paraît jusqu'ici que le P. Perrin n'est pas tout à fait informé de mes desseins. Cependant ce Mémoire venait de lui ; il n'ignorait rien. Voici comme il en parle dans la même lettre :

Les quatre choses que vous demandez sont d'une grande conséquence ; et je suis très fâché qu'on ait prévenu les gens sur des projets imaginaires qu'on vous attribue et à quoi vous ne pensez pas ; si vous les aviez en effet, je crois que vous m'en auriez dit quelque chose.

Remarquez que le P. Perrin a dit auparavant qu'il allait écrire au P. Le Tellier que je ne demandais rien. Et il a dit ici que je demande quatre choses. Quand il dit que je ne demande rien, il veut parler d'un bénéfice. Quand il dit que je demande quatre choses, ce n'est pas moi proprement qui demande ; c'est toute la Société qui demande par mon Mémoire. Le P. Perrin

s'explique obscurément, pour ne pas commettre la Société en cas que cette lettre vînt à tomber en des mains étrangères.

En effet, on ne devinerait jamais quelles sont ces quatre choses. Les voici :

C'est tout le projet et le système politique des Jésuites divisé en quatre chefs principaux, qui sont : la destruction du Port-Royal ; la Constitution *Unigenitus* ; la destruction des Pères de l'Oratoire ; la réunion de tous les systèmes en un seul. Ces quatre chefs ont rapport l'un à l'autre, et sont chacun en particulier d'une grande étendue. Chacun contient plusieurs autres petits desseins qui en sont les suites. Par exemple, à la destruction du Port-Royal, était attachée la condamnation et la censure de tous leurs ouvrages, la destruction de toutes les fondations établies dans leur esprit ou par quelqu'un des ecclésiastiques attachés à MM. du Port-Royal. Ainsi la démolition du monastère n'accomplissait pas le projet, il fallait encore abolir la mémoire du Port-Royal. Que ne se promettait-on pas de la Constitution *Unigenitus* ? Cette grande affaire contenait une infinité de projets particuliers. C'était là le grand dessein qui devait faire réussir tous les autres.

Le Mémoire que je présentai ne s'arrêtait qu'aux deux derniers chefs. Il proposait certains changements que le P. Perrin voulait faire dans le Languedoc à cet égard ; et ces quatre choses étaient marquées au commencement du Mémoire, pour faire voir au P. Le Tellier que les desseins particuliers qu'on lui proposait ne s'écartaient pas du dessein général qu'il avait en vue.

Un volume ne suffirait pas pour mettre au

jour des projets si vastes et si inconnus ; j'ouvre ici la matière plutôt que je ne la découvre. Suivez-moi jusqu'au bout, j'en dirai peut-être assez pour vous satisfaire.

Le P. Perrin me rend justice quand il dit que « les projets qu'on m'attribuait étaient imaginaires et très éloignés de ma pensée ». On croyait que je venais à Paris pour faire fortune auprès des Jésuites en inquiétant les Jansénistes, en faisant le métier d'espion et de délateur ; car c'était la grande mode dans ce temps-là. Mais comment s'imaginer que les desseins dans lesquels on voulait m'engager ne tendaient à rien moins qu'à détruire de grandes communautés, à renverser nos usages, à bouleverser tout un Royaume ? Etais-je proportionné à de tels événements ?

On s'imagine dans le monde que les grands personnages sont faits pour les grandes choses, et les petits pour les choses médiocres : cela n'est point ainsi chez les Jésuites. Un Père T., un abbé X., un Père B., carme, des précepteurs, quelques moines sans nom et sans aveu, un ermite : le dirait-on ? voilà les gens du P. Le Tellier pour les grands coups de politique. Les projets imaginaires que l'on m'attribuait n'étaient rien en comparaison des projets réels où l'on voulait me faire entrer.

Quoi qu'il en soit, ajoute le P. Perrin, *vous n'avez que de bonnes intentions à proposer pour la gloire de Dieu et pour l'établissement de la religion.*

Sommes-nous à la Chine, mes Révérends Pères ? La religion n'est-elle pas « établie » en France ? Le culte est public, il y a des ministres et des Evêques pour nous instruire, avons-nous

à faire de vous ? Je vous entends. Cette « religion » ne vous convient pas ; celle que vous voulez « établir » n'est pas celle qui est « établie ».

Si je n'avais pas de « bonnes intentions » quand je m'attachai à vous, du moins je n'en avais pas de mauvaises. Vous m'aviez troublé la vue, je ne voyais partout que des hérétiques et des ennemis de l'Etat ; et lorsque, revenu de ma frénésie, je voulus vous quitter, je ne vis que des prisons et des tourments préparés à ceux qui vous quittent ; et mon âme entre vos mains était devenue trop faible pour être capable d'un si généreux effort.

Le P. Perrin finit ainsi sa lettre :

Comme je ne parle ici de vous à personne, je vous prie aussi de ne point parler de moi. Je veux tâcher de mourir inconnu. Je sais que vous n'avez aucun dessein qui puisse fâcher personne, cela me suffit. Faites-moi la grâce de croire que je ne vous oublie point dans mes prières. Je suis, etc.

Voilà qui est surprenant. Mes intentions sont bonnes, mes actions n'ont pour objet que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion. Je n'ai aucun dessein qui puisse fâcher personne ; et il faut cependant que je me cache comme si j'allais faire un mauvais coup ; on me renie ; le P. Perrin atteste qu'il ne me connaît pas. Si vous me croyez une lumière de l'Eglise, pourquoi me cacher sous le boisseau ? Les actions d'un zélé défenseur de la religion ne peuvent qu'édifier toute la terre. Est-ce par humilité que le P. Perrin veut déguiser ses bonnes œuvres et les miennes ? Ah ! mes Révérends Pères, s'il n'y avait pas de l'iniquité dans ce que vous faites,

vous emploiriez moins de précautions et de politiques pour vous cacher.

Ce même Père qui craint toujours d'être connu me parle ainsi dans une autre lettre :

Je dis ici que je ne vous connais pas, dites-en de même de moi à Paris.

Qu'est-ce à dire, si ce n'est : Mentez à Paris comme je mens à Toulouse. Cachons-nous tous deux, car ce que nous faisons nous serait reproché.

§ 3. — *Autres lettres du P. Perrin*

Voilà, mon Révérend Père, la première lettre que je reçus du P. Perrin, environ quinze jours après mon arrivée à Paris : je la rapporte toute entière. Je vous citerai maintenant quelques endroits détachés de ses autres lettres, car je veux vous donner seulement une idée des intrigues que je dois révéler.

Vous avez déjà entendu dire au P. Perrin : « Il est vrai que le R. P. Le Tellier est maintenant accablé d'affaires ; il faut en convenir, il n'a guère le loisir ni d'écouter ni d'écrire. » Que fait-il donc ? Il parle, il agit, il intrigue. Et pourquoi ? Quelles sont ces « affaires » qui l' « accablent » ? Les voici.

Il faut convenir, dit ce confident et ce ministre caché du P. Le Tellier, *il faut convenir*, dit-il, *que les affaires de la Constitution* UNIGENITUS *occupent fort ce Révérend Père.*

Ne dirait-on pas que toute l'affaire de la Constitution roulait sur ce Révérend Père ? Il en parlait plus modestement lui-même ; car il a toujours dit qu'il ne s'en était pas mêlé et que cela regardait les Evêques. Ainsi, ou le P. Perrin a mal jugé du P. Le Tellier, ou le P. Le Tellier s'est ingéré fort mal à propos dans une affaire qui ne le regardait pas. Mais le P. Perrin a dit vrai ; et personne n'en est plus convaincu que moi, parce que je l'ai vu de mes yeux et que j'ai travaillé avec le P. Le Tellier sur cette affaire.

L'Evêque de... m'a envoyé son mandement, m'écrit le P. Perrin, *et une Instruction particulière qu'il a fait imprimer. Tout cela est fort bon et fort utile dans son diocèse. On lui en a demandé plusieurs exemplaires pour les faire voir au nonce : pourvu qu'il soutienne cela, il aura un grand avantage. On dit qu'il a déjà ramassé deux ou trois cents exemplaires du livre de Quesnel qu'on lui porte de tous côtés. Ce prélat n'a besoin que d'être encouragé.*

Il parle d'un évêque du même air dont on parle d'un écolier : « Il a bien fait son devoir ; tout cela est fort bon, dit-il, fort utile : il faut l'encourager. » Où sont-ils donc ces grands personnages préposés pour encourager les Evêques ? Car j'ai toujours cru que c'était aux Evêques à nous encourager dans la foi. Si le sel s'affadit, qui est-ce qui lui donnera du goût ? Les Jésuites sont-ils faits pour assaisonner ceux que Jésus-Christ appelle le sel de la terre.

Il finit l'éloge de ce prélat par ces belles paroles :

Je ne doute pas que cette conjoncture ne l'ait rétabli en cour.

On ne parle ici ni de Dieu ni de religion. C'est

un évêque qui se présente avec un mandement et un butin de trois cents Quesnels, moyennant quoi il obtient l'approbation de M. le Nonce et la faveur de la Cour. Voilà la récompense de son zèle et les motifs dont les Jésuites prétendaient se servir pour l' « encourager ».

Mais écoutez le P. Perrin au sujet d'un prélat que l'on veut convertir. Celui-ci n'a pas fait son devoir.

J'avais cessé d'écrire à M. l'Evêque de... qui m'écrivait souvent autrefois avant son malheur, et nous étions en grande relation; mais votre lettre me donne encore le courage de faire une tentative et de l'attaquer par l'endroit que vous jugez vous-même être si sensible. Je lui écrivis lorsqu'il était à Paris et le pressai fort par tous les motifs que je jugeai être les plus forts; mais il était trop près de Monsieur de Paris, pour faire l'usage que je prétendais de ma lettre. J'ai pourtant peine à croire qu'il soit brouillé avec cette Eminence.

Je vais vous mettre au fait de cette histoire. Les Jésuites du Languedoc qui savaient de quelle manière j'étais auprès du P. Le Tellier s'adressaient quelquefois à moi, pour leur apprendre des nouvelles secrètes, ou se servaient de mes amis pour les leur écrire. Je montrais ces lettres au Révérend Père qui me disait ce qu'il fallait répondre. Un Jésuite de province, qui était en commerce avec l'Evêque dont il s'agit, m'écrivit ainsi sur son sujet.

A Béziers, le 22 *août* 1714.

M. L'Evêque de... me fit l'honneur de m'écrire au commencement de ce mois, une longue lettre, par laquelle il m'a paru qu'il s'impatientait de ce que Monsieur le Cardinal de Noailles, en faisant sa paix, ne facilitait pas la leur aux autres Evêques protestataires. Il voudrait fort que ce différend fût terminé, et peut-être qu'il n'eût jamais commencé, etc...

Je montrai cette lettre au P. Le Tellier, qui sur cela me fit écrire au P. Perrin et fit plusieurs tentatives pour gagner ce prélat. Je puis assurer que les motifs qu'on mit en usage pour l'encourager étaient fort puissants, mais fort peu chrétiens.

Le P. Le Tellier ne sera pas toujours occupé aux affaires de la Constitution UNIGENITUS, m'écrit le P. Perrin, *il y a apparence que cette occupation cessera bientôt, et cette affaire même avancera votre négociation: car il me semble que vous me fîtes entrevoir que vous étiez fort décidé contre le livre de Quesnel; et vous avez raison, car c'est un fort méchant livre. De sorte que de quatre choses en voilà bientôt deux de faites.*

Comparez cet endroit avec ce que j'ai dit ci-dessus.

En sorte que de quatre choses, continue ce Père, *en voilà deux de faites; les autres deux seront des moyens efficaces pour empêcher les nouveautés. Tous les bons catholiques le doivent désirer. On est bien persuadé où est le mal; mais la guerre et d'autres affaires ont empêché d'y appliquer le remède. Prions Dieu qu'il favorise les bonnes intentions du Roi.*

La grande affaire de la Constitution qui est maintenant sur le bureau arrête les autres; mais tout viendra, parce que je vois que Dieu s'en mêle.

Il faut avoir les yeux du P. Perrin pour voir ici le doigt de Dieu. Pour moi, je vois bien clairement la grande affaire de la Constitution établie sur « le bureau » du P. Le Tellier. Je vois un Roi plein de « bonnes intentions » ; des Jésuites empressés à « encourager » les Evêques, à les « attaquer par les endroits sensibles » ; des

prélats qui écrivent, qui écoutent, tandis que le P. Le Tellier n'a le temps ni d'écrire ni d'écouter ; mais il est occupé à conduire ceux qui écrivent et ceux qui écoutent. Le P. Perrin nous avertit que ce Révérend Père est chargé de tout le fardeau de la Constitution *Unigenitus*. Il gémit sous ce poids immense, il en est « accablé ».

Si l'affaire de la Constitution arrêtait les autres, elle n'empêchait pas le Révérend Père d'y travailler ; car les deux autres chefs contenus au Mémoire étaient intimement liés à l'intrigue de la Constitution. Voici ce que le P. Perrin m'écrit au sujet des Pères de l'Oratoire :

A Toulouse, le 4 septembre 1714.

Il me semble que les affaires de la religion demanderaient que certaines communautés fussent sous les Evêques. Je vous en ai parlé ici.

Il s'explique mieux dans un autre endroit.

J'ai écrit, c'est-à-dire au P. Le Tellier, *que les Pères de l'Oratoire tiendraient au premier jour leur Congrégation à Paris ; l'occasion est favorable pour les obliger à tenir des professeurs orthodoxes, sous qui leur jeunesse étudie la théologie scolastique. On pourrait les soumettre aux Evêques et leur ôter leur Général. Chaque évêque répondrait alors de leur religion. Vous savez les désordres qu'ils causent.*

Je n'en savais, je vous jure, que ce qu'il m'en avait dit !

Pourquoi ne pas les soumettre immédiatement aux Evêques, comme les séminaires de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et autres ? Et si on veut les soumettre à un Général, pourquoi ne pas les soumettre à celui de Rome et les obliger à faire des vœux de religion ? Ils seraient bientôt orthodoxes ?

Je vous entends ! Si le Général était à Rome, la communauté serait orthodoxe en France. C'est là votre objet, mes Révérends Pères. Vous voudriez que tous les chefs d'Ordre fussent à Rome. Détruire nos Corps français, et qu'il n'y eut dans l'Etat que des communautés gouvernées par un Chef étranger, parce que vous dominez bien plus aisément les Généraux qui sont à Rome que ceux qui sont en France ; et, par le moyen du Général, l'Ordre vous est soumis. Ne voudriez-vous pas aussi que le Roi de France fût à Rome ? Si cela était nous serions bientôt « orthodoxes » ; car c'est un sort inévitable ; il faut ou vous être soumis, ou se résoudre à passer pour Janséniste.

Que dites-vous de ces idées ? continue le P. Perrin, *Je les ai souvent écrites au P. Le Tellier, et il me semble qu'elles ont fait quelque impression sur son esprit. Achevez ce que j'ai commencé. Si l'on ne fait quelqu'une de ces choses, on ne viendra jamais à bout de ce qu'on prétend.*

Et que prétendez-vous, mes Révérends Pères ? Vos prétentions sont bien funestes, si pour en venir à bout il faut renverser nos usages et changer la forme de nos communautés. Les Pères de l'Oratoire s'assemblent pour tenir leur Congrégation à Paris, ils s'assemblent dans des vues de paix ; c'est pour maintenir chez eux le bon ordre et la discipline. En même temps, voilà les Jésuites en campagne. Ils dépêchent des courriers au P. Le Tellier. On les voit en embuscade :

— Allons, disent-ils, les Pères de l'Oratoire vont tenir leur Congrégation. Ne perdons point de temps. L'occasion est favorable. Soumettons-les aux Evêques, ôtons-leur ce Général français ;

rangeons-les sous la domination des Romains ; donnons-leur des maîtres et des professeurs à notre gré, qui formeront leur jeunesse dans nos maximes.

Est-ce vous, mes Révérends Pères, qui devez présider à leurs assemblées ? Et ne tiennent-ils conseil que pour recevoir vos lois ?

Sur cela, le P. Perrin me demande d'un grand sang-froid : « Que dites-vous de ces idées ? Il me semble qu'elles font impression sur l'esprit du P. Le Tellier. » Il n'y a certainement qu'un esprit de ce caractère qui puisse concevoir de tels projets : que voulez-vous qu'on « dise », si ce n'est que vous êtes de mauvais citoyens, que l'esprit de discorde et de domination vous anime, et qu'avec de telles passions et de telles « idées » vous allez troubler la paix de toute l'Europe, si vous ne pouvez y dominer ?

Le dessein du P. Le Tellier était encore moins humain que celui du P. Perrin : car celui-ci ne voulait que changer l'institution de l'Oratoire, au lieu que le P. Le Tellier voulait la détruire totalement. Il me chargea d'écrire son projet pour le faire voir au Roi (1) et m'en fit faire plusieurs

(1) C'est cette lettre que le P. Brucker appelle « un document assassin », et dont il conteste triomphalement l'attribution à Le Tellier pour s'éviter d'en discuter l'authenticité et l'esprit.

M. Léon Séché l'avait tirée une première fois, en 1877, des archives de la Bibliothèque janséniste de Paris ; elle provenait des papiers du chancelier d'Aguessau dont le père fut en relations avec le P. Le Tellier. Il l'a reproduite au tome Ier de son livre sur les *Derniers jansénistes* et donnée une troisième fois aux pièces justificatives de sa brochure : *Lettre au P. Bliard*, etc.... Paris, Perrin, 1891.

Personne n'en a jamais attribué en forme la rédaction matérielle au Confesseur : la suscription seule en fait foi, et l'auteur ne cesse de parler en son nom au cours de ces

Mémoires différents. Je le marquai au P. Perrin, qui me répondit ainsi :

J'aurais vu avec plaisir ce que vous avez écrit au sujet des Pères de l'Oratoire (chez le P. Le Tellier)*; mais j'aurais encore plus de plaisir de savoir l'impression que cela aura fait sur l'esprit de celui...* (c'est-à-dire du Roi). *Si on veut faire quelque chose, il faut commencer par là. J'en ai envoyé deux ou trois systèmes au même* (c'est-à-dire au P. Le Tellier.)

Ensuite il redit encore : « Je crois que la grande affaire de la Constitution qui est sur le bureau arrête les autres. » En effet, que ne finit-on cette grande affaire de la Constitution ? Que fait-elle si longtemps sur ce bureau du P. Le Tellier ? Le P. Perrin s'inquiète, il perd patience ; ces Pères de l'Oratoire, ces collèges et ces séminaires subsistent toujours. Que ne fait-on main basse sur tout cela ? Mais on a beau différer leur ruine, ce Jésuite zélé ne se rebute pas ; il rassemble des faits, il recueille des accusations, il accumule système sur système.

pages, en écrivant par exemple (*passim*) : « *Votre* Compagnie », etc.

Mention de cette pièce revient à chaque instant sous sa plume au cours des lettres que nous publions ici. Cf. notamment : 2e lettre, p. 149 ; 3e lettre, page 214, etc., etc....

Le P. Brucker enfonce donc une porte ouverte en s'en prenant à ce propos à une expression elliptique de quelques commentateurs. Nous redonnons nous-même, en appendice, p. 263, ce rapport véritablement « assassin » inspiré par le P. Le Tellier contre l'Oratoire ; et, comme on verra, le seul bon tour du P. Brucker est précisément d'en donner aujourd'hui la divulgation comme visant à « assassiner » la Compagnie de Jésus. Pauvre innocente Compagnie, que des méchants ne laissent pas même supprimer en paix ceux qui la gênent !

§ 4. — *Une machination contre l'Oratoire*

Je fus surpris un jour de voir sortir de chez le P. Le Tellier un ecclésiastique du Languedoc, que je n'aurais jamais deviné à Paris. Je lui demandai, entre plusieurs choses, quelle affaire il avait auprès du Révérend Père. Il fit le mystérieux. Mais, étant entré chez le P. Le Tellier, je lui parlai de l'ecclésiastique que j'avais trouvé à sa porte.

— Il a bien la mine d'un aventurier, me dit-il. Il m'a donné des papiers du P. Perrin contre les Pères de l'Oratoire du Languedoc, et il a voulu lui-même me donner certains avis contre ces Pères. Mais je n'ai pas voulu l'écouter. Je lui ai seulement dit de me donner par écrit ce qu'il avait à me dire.

Quelques jours après, l'ecclésiastique ne manqua pas d'apporter son Mémoire. Il s'agissait de deux faits contre les Pères de l'Oratoire d'un certain diocèse : l'un que l'on faisait passer pour un crime de lèse-majesté et l'autre pour un scandale public. Et je vous jure que, dans ces deux faits réduits à leur juste valeur, il n'y avait pas de quoi fonder un reproche. D'ailleurs ils n'étaient point attestés, et il y avait près de deux ans que cela s'était passé.

Cependant le P. Le Tellier en faisait grand cas. Il aurait voulu là-dessus une information et un acte juridique. Il me chargea de traiter cette affaire avec l'ecclésiastique, ne voulant pas lui parler, et me dit de lui donner des ordres de sa part : ce qui lui fut confirmé par le P. Duhalde, son secrétaire.

J'instruisis donc l'ecclésiastique et lui recommandai surtout de ne rien entreprendre, quand il serait sur les lieux, que par le conseil du Recteur des Jésuites, à qui j'en écrivis aussi par ordre du Révérend Père. Il part, me promettant des merveilles contre les Pères de l'Oratoire. Il était intéressé à les trouver coupables, car il attendait sa fortune de leur crime et du mérite de ses informations. Quand il fut arrivé au pays, il m'écrivit ainsi pour me rendre compte de sa conduite.

A Toulouse, le ...

J'ai été exact à exécuter promptement tous les ordres que vous m'avez donnés en partant de Paris sur les affaires que vous savez. Nous en conférâmes avec le P. Recteur du Collège, qui approuva fort l'expédient que je lui proposai, d'avoir ici un arrêt sur requête, au nom de Monsieur le Procureur général, sur un dénoncé qu'on lui ferait faire des deux actions qui intéressent et le Roi et le public scandalisé de la seconde action. Pour faire informer par le premier magistrat requis et avec cet arrêt, je me transporterais sur les lieux, où avec de bons Mémoires je ferais juger à la sourdine, devant un juge de village du voisinage, homme affidé que je prendrai pour commissaire, d'après les témoins que j'aurais disposés à dire les vérités.

Et à l'apostille est écrit :

Je vous serais sensiblement obligé si vous pouviez trouver moyen d'obtenir du P. Le Tellier de présenter un placet pour une affaire que j'ai, où il ne s'agirait que d'obtenir un répit pour avoir le temps d'achever de trouver une somme que je dois ; et si je ne l'ai pas dans deux mois, cela m'obligera de tenir la campagne.

Admirez la singularité de cette conduite. Les Pères de l'Oratoire sont accusés de scandale et de crime de lèse-majesté ; il s'agit de la cause du

Roi et du public. Et pour une affaire de cette importance, les Jésuites commettent un ecclésiastique qui bat les champs, qui choisit un juge affidé, dispose des témoins et fait une procédure « à la sourdine ».

Ici tout est clandestin. Le P. Le Tellier qui est le premier mobile ne paraît pas ; le P. Recteur du Collège confère ; il instruit en cachette l'ecclésiastique ; on va choisir le juge dans un village, afin que l'affaire soit plus secrète et le commissaire moins connu ; on le choisit affidé, et on le fait juger à la sourdine. Mais si l'affaire eût réussi au gré des Jésuites, tout à coup la mine aurait éclaté, et la Renommée n'aurait pas eu assez de voix pour publier le prétendu crime des Pères de l'Oratoire. Qui peut se mettre à l'abri de semblables coups, mes Révérends Pères ? Est-on en sûreté dès qu'on n'a pas le bonheur de vous plaire ? Le plus honnête homme et le meilleur catholique est toujours à la veille de se trouver hérétique ou criminel, sans y avoir donné occasion.

Les Pères de l'Oratoire de cette ville de province vivaient chez eux dans une paix profonde, approuvés de leurs supérieurs, estimés des citoyens, tranquilles sur le témoignage de leur conscience ; et dans ce temps-là, il se passe une scène, « à la sourdine », dans un « village », qui ne tend à rien moins qu'à les diffamer et à les perdre à jamais.

Pendant qu'ils chantaient l'Office divin, si quelqu'un, instruit du fait, fût venu l'interrompre en leur disant :

— Mes Révérends Pères, vous vous amusez à servir Dieu et à chanter vêpres, vous vous croyez les plus honnêtes gens du monde, et dans

un village à quatre pas d'ici, on vous juge à la sourdine comme des gens scandaleux et criminels d'Etat.

Ce n'est pas seulement le fait dont il s'agit qui m'oblige à parler ainsi, car il ne réussit pas par l'obstacle que j'y mis. Mais une infinité d'autres faits de cette nature, inconnus au public, par où les plus innocents se sont trouvés coupables. Si chacun de vos partisans voulait révéler ce qu'il a vu et ce que vous lui avez fait faire, où en seriez-vous ? Croyez-moi, mes Révérends Pères, mettez toujours de bonnes « sourdines » à vos instruments, car la symphonie n'en est pas gracieuse.

§ 5. — *Projet d'Inquisition*

Si les Jésuites veulent détruire, ce n'est que pour édifier. Tandis que d'un côté ils prenaient des mesures pour renverser les Pères de l'Oratoire, les séminaires et les collèges qui ne leur appartiennent pas, ils travaillaient d'un autre côté à les remplacer et à élever de nouvelles fondations sur les ruines des anciennes.

J'ai plusieurs desseins en tête, m'écrit le P. Perrin, *pour la gloire de Dieu. J'aurais besoin d'un chanoine de Notre-Dame-de-Paris, nommé M. l'abbé de... Si le hasard vous donnait quelque ouverture pour avoir son amitié, ne la refusez pas ; j'ai des raisons qui me font souhaiter cela, où vous avez même intérêt.*

Il ne m'en dit pas davantage dans cette lettre.

Je ne pouvais comprendre quel usage il voulait faire de ce chanoine ; quel intérêt il pouvait me revenir de son amitié, et comment la gloire de Dieu se trouvait mêlée dans ce dessein.

Sur ce simple exposé, je ne jugeai pas à propos de hasarder l'accointance, car il m'était déjà arrivé de me lier ainsi d'amitié avec certain ecclésiastique par le conseil d'un Jésuite ; et, quand une fois le nœud de l'amitié fut formé, il me proposa de lui jouer un tour d'ennemi. A quoi je répondis :

— Il n'est plus temps, mon Révérend Père. Il fallait parler plus tôt. La bonne foi est établie entre lui et moi. Ce que je puis faire, c'est de ne pas l'avertir de votre dessein ; mais je ne vous y servirai pas.

— Que je vous estime, répliqua le Jésuite en m'embrassant ! Je voulais vous éprouver. Je vois maintenant qu'on peut compter sur vous.

La crainte d'un accident pareil à celui que je viens de dire m'empêcha de rien entreprendre sans connaissance : j'écrivis au P. Perrin et je le pressai, par les raisons les plus fortes, de s'expliquer sur cet article. Voici ce qu'il me répond :

Ce que je vous ai déjà dit du chanoine de Notre-Dame nommé M. l'abbé de..., est une suite d'un grand dessein que j'ai depuis longtemps pour affermir les affaires de la religion, particulièrement dans ce pays et dans toutes nos Provinces voisines : la chose demande un grand secret sur lequel je commence à m'ouvrir à vous.

Je voudrais établir huit ou dix ouvriers qui seraient toujours surveillants contre les nouveautés et occupés à maintenir la religion. Deux pour l'Écriture sainte, deux pour l'Histoire ecclésiastique et française, deux pour la Théologie, deux pour la Morale, deux pour les Langues orientales, un pour les Mathématiques, un pour les Lettres humaines. Notre Province peut fournir ces ouvriers ! et il n'y a point de nouveauté qui osât s'élever contre eux.

N'est-ce point une nouveauté qu'une telle fondation ? Un projet d'Inquisition, une nouvelle Université, des professeurs d'une nouvelle espèce, qui sont en même temps et « ouvriers et « surveillants », qui doivent disposer de toutes les sciences, arrêter les progrès des nouvelles découvertes jusque dans les mathématiques ; et, comme si vous aviez inspection générale dans tout le royaume, vous voulez soumettre le Languedoc et toutes les provinces voisines à la juridiction de vos « ouvriers » et de vos « surveillants ». Si l'on n'y prend garde, sous prétexte de nous préserver des nouveautés, vous allez tout innover dans l'Etat.

Mais quel rapport peut avoir le chanoine de Notre-Dame avec ce « grand dessein » ? Pourquoi le P. Perrin m'avait-il écrit auparavant : « Si le hasard vous donnait quelque ouverture pour avoir son amitié, ne la refusez pas. J'ai des raisons qui me font souhaiter cela. » Voici quelles sont ses raisons : il s'explique.

Comme il me faut un grand fonds pour cela, M. l'abbé de..., chanoine de Notre-Dame, m'est venu dans l'esprit, parce qu'il a ici, dans notre paroisse de la..., un bénéfice qui vaut quatre ou cinq mille livres de rente.

C'était donc pour le lui arracher que ce bon Père me priait de rechercher son amitié.

Si par l'amitié, continue-t-il, *et par les liaisons qu'on ferait, et par l'amour de la religion, il pouvait consentir à le faire unir ici à notre église.*

Comme il se radoucit ! « Amitié », « liaison », « amour », « union » : et de quoi, mon Révérend Père ? « D'un bénéfice à notre église ».

On lui en laisserait, dit-il, *le revenu durant sa vie,*

et il pourrait espérer ce que ni vous ni moi ni personne ne lui peut promettre; surtout s'il le voulait céder au bon Dieu qui ne se laisse jamais vaincre en libéralité, et qui nous récompense toujours plus avantageusement lorsqu'il nous refuse les biens de cette vie.

Cette réflexion me console : Dieu s'est servi de vous, mes Révérends Pères, pour me récompenser très « avantageusement ». Puisque vous m'avez « ôté » une partie de mes biens, vous deviez du moins m'en « laisser jouir pendant ma vie », comme vous prétendiez faire ici du bénéfice de cet abbé.

Le P. Perrin finit ainsi :

Je vous ai tout dit, vous êtes discret; cela suffit: vous verrez s'il y a quelque jour à cette affaire. L'on pourrait vous associer dans ce corps-là et vous y donner un emploi.

C'est-à-dire me faire un de ces « ouvriers » et de ces « surveillants ». C'était me proposer perte. Dans l'Université du P. Perrin, je n'aurais eu à gouverner que le Languedoc et les Provinces voisines : dans le cabinet du P. Le Tellier, je voyais bien d'autres pays.

Ce moyen ne réussit pas, et l'abbé ne donna point son bénéfice aux Jésuites ; sur quoi le P. Perrin m'écrivit :

Il faut prendre patience et prier Dieu qu'il me donne quelque autre vue pour exécuter mon projet: j'espère que vous serez un jour en état de m'aider.

C'est-à-dire, vous aurez un jour un bénéfice que vous pourrez « unir à notre église ».

Je vous avoue, ajoute-t-il, *que je voudrais bien que vous fussiez plus riche pour contenter vos amis en servant la religion.*

Ou bien servir la religion en contentant vos amis, c'est la même chose. Les bonnes œuvres et les actes de religion ne consistent que dans le bien que l'on fait aux Jésuites. Si tous les Bénéficiers du royaume voulaient nous avouer ce qu'ils leur ont donné, le produit de tant de bonnes œuvres se trouverait monter à des sommes immenses.

Il m'écrit dans une autre lettre :

Nous aurions besoin, vous et moi, des secours que le Parti donne avec profusion à ceux qui travaillent contre l'Eglise. Quoique vous ayez quelque bien, il n'est pas assez grand pour faire tout ce que vous faites. Nous n'avons pas les ressources que les gens du Parti ont. Cependant nous aurions besoin d'un fonds pour l'avenir.

Cet avenir est venu, mes Révérends Pères. Vos fonds sont faits, et ils ne vous sont pas inutiles. Les miens sont dissipés et mon bien était « trop petit », dites-vous, pour faire ce que je faisais. Qui est-ce qui m'engageait à ces dépenses ? Pour qui ai-je fait ces avances ? De quoi m'auraient servi ces « secours » et ces « ressources abondantes du Parti » ? Vous ne me les souhaitiez que pour en profiter vous-même. C'est ainsi que vous vous servez des hommes toujours pour vous, et jamais pour eux.

Mais comment pouvez-vous soutenir que vous n'avez pas les ressources qu'ont les gens du Parti ? Qui en a plus que vous, des « ressources », mes Révérends Pères ? Est-il une Société dans le monde plus opulente et plus industrieuse à s'enrichir ? Vous avez de bonnes finances, de bonnes

lois, excellente politique : il ne vous manque que des armes pour achever l'ouvrage de votre domination.

La nouvelle Ecole du P. Perrin n'était encore qu'un abrégé et, pour ainsi dire, la figure d'une fameuse Académie que les Jésuites allaient élever dans le royaume. On l'aurait appelée Académie de Religion, Académie du Clergé ou du Concile : parce que le Clergé de France l'aurait établie dans le temps du Concile, comme dépositaire de la discipline et des nouveaux règlements du Synode français. Son inspection devait s'étendre sur tous les livres et sur toutes les matières de religion, et sa juridiction embrassait tout le royaume. Le P. Perrin était conduit par le P. Le Tellier.

On voulait encore établir des « ouvriers » et des « surveillants » dans la Normandie, dont la juridiction se serait étendue aussi sur toutes les Provinces voisines : et ces deux petites Universités auraient été associées et subalternes à l'Académie du Concile qui se serait tenue à Paris. Après cela, comme dit le P. Perrin, il n'y a point de « nouveauté » qui eût osé s'élever, ou pour mieux dire, la nouveauté serait devenue si générale dans le royaume que, peu de temps après, tous les fidèles, attachés aux anciens usages et à l'ancienne doctrine, auraient été regardés comme des novateurs.

Toutes ces intrigues sont de trop longue discussion ; il me suffit de les indiquer et de mettre sur les voies.

Admirez ici la vigilance et le zèle infatigable du P. Perrin. Il a l'œil à tout, il voudrait tout savoir et tout faire. Le P. Le Tellier se sert de moi pour traiter leurs affaires ensemble, et ce

Père n'est pas encore satisfait ; on ne peut l'assouvir de nouvelles.

Vous me ferez plaisir, dit-il, *d'ajouter à vos lettres quelques nouvelles, de celles que je ne puis mieux savoir que par vous.*

C'est-à-dire, ajoutez aux lettres d'affaires, que le P. Le Tellier m'écrit par votre canal, quelque nouvelle de votre façon sur ce que vous apprenez de particulier dans son cabinet.

Je suis bien aise que vous soyez en commerce avec moi pour me faire savoir ce qui se passe à Paris, surtout pour les affaires de la religion, à quoi je vous avoue que je suis très sensible. L'on peut compter sur ce qui vient de votre part.

Il a raison, car j'étais à la source des affaires de l'Eglise.

Je n'ai plus besoin de votre seing pour connaître votre caractère. Vous écrirez sans nom avec plus de liberté ; et lorsque vous aurez de grands paquets à m'envoyer, vous pourrez les donner au messager de Toulouse, qui est logé ici, tout attenant au Collège, dans une de nos maisons, et qui me rend tout très fidèlement.

Voilà un commerce établi avec beaucoup de précaution et de mystère.

Envoyez-moi, me dit-il, ailleurs, *ce que vous savez de nouveau sur les affaires de la religion, car les autres nouvelles me sont fort indifférentes.*

C'est-à-dire, ne me parlez que de mes affaires et jamais de celles d'autrui ; car les affaires personnelles des Jésuites étaient les affaires de la religion.

On s'évertue d'écrire de Paris en province que l'accommodement est fait, et l'on ajoute des bruits bien forts à cette nouvelle. Je veux le savoir de vous. Je vous prie de me faire savoir ce que le P. Rivière vous en dira.

Remarquez que le nom du P. Rivière est ici un chiffre, c'est-à-dire un nom supposé qui marque le P. Le Tellier. Car dans certaines lettres, il nomme ce Père et dans d'autres il déguise son nom.

Par exemple, il m'écrit :

Je vous remercie des nouvelles que vous m'écrivez, elles sont fort intéressantes. Le P. Rivière vous dira celles qu'il saura et qu'il ne voudrait pas écrire.

Et ailleurs.

Vous ferez fort bien de ne parler au P. Le Tellier que par Mémoires, cette voie est plus sûre et moins suspecte.

Les Jésuites veulent que je leur parle par écrit lorsque je puis le faire verbalement, et que j'écrive pour eux en mon nom quand ils n'osent écrire eux-mêmes. Je conviens que cette voie est « plus sûre » et « moins suspecte » pour vous, mes Révérends Pères, mais elle était très dangereuse et très suspecte pour moi.

§ 6. — *Autres intrigues languedociennes*

Le P. Perrin n'était pas le seul de qui je recevais des Lettres, j'en étais accablé de la part d'une infinité d'ecclésiastiques qui se servaient de mon canal pour donner des avis au P. Le Tellier. Vous allez voir quelle gravité ils donnaient à ces avis,

qui dans le fond n'étaient que des minuties. Je vais vous en citer un exemple.

Voici une lettre que je reçus, peu de jours après mon arrivée à Paris, d'un ecclésiastique du Languedoc, qui était à la tête d'un Chapitre et qui travaillait à mériter une plus haute dignité. C'était un des grands amis du P. Perrin.

Le 7 avril 1714.

Depuis votre départ, me dit-il, *le P. Perrin m'a écrit sur votre compte très obligeamment. Je lui ai riposté sur le même ton sans rien de plus, et je n'oublierai rien pour l'obliger à vous rendre justice auprès de qui il appartiendra. Il me tarde seulement d'être informé de votre début.*

Vous tombez, mon cher abbé (il avait raison, malheureuse chute !), *vous tombez dans une conjoncture où l'on tient compte du zèle des personnes bien intentionnées pour la vérité et pour la justice. Vous connaissez d'ailleurs les tenants et aboutissants de ce pays-ci. Il est important que vous profitiez de tous les moments favorables pour pénétrer jusqu'à ce sanctuaire. Quelque connaissance qu'on y ait de l'esprit du Parti, je suis persuadé que des Mémoires ne seront pas inutiles et que vous les mettrez au fait de bien des choses que les intérêts de la vérité et de la religion demandent qu'on sache.*

Depuis votre départ la cabale se montre avec plus d'impudence; et pour vous en donner une idée, il me suffit de vous dire que les C. de M. et leurs adhérents, bien loin de paraître humiliés des ordres du Roi que M. de B. leur a signifiés, parlent plus haut que jamais et paraissent avec plus d'audace.

Il faut faire remarquer ici que les ordres du Roi ne leur défendaient pas de « parler » ni de « paraître ». Mais ce ne serait rien, ils portent bien plus loin la rébellion et l'impudence.

Ils se promènent dans ces cantons, dit-il, *où ils sont reçus de leurs frères de communion avec toutes sortes de démonstration publique de joie. Le sieur E... a resté ici trois jours entiers, où il a été accueilli avec applaudissements de nos Capucins, de celui de C., du T. D. et de Messieurs de l'Oratoire. Chacun le régale tour à tour, mais magnifiquement.*

Circonstance aggravante ; car si on ne lui avait donné que l'ordinaire sans autre façon, cela ne serait pas si grief. Mais « régaler magnifiquement » un janséniste, cela méritait d'être dit au P. Le Tellier.

On a affecté de le produire partout comme un martyr de la vérité. Enfin ces trois jours ont été pour lui trois jours de triomphe.

Mais les accuse-t-il de quelque crime ? A-t-il connaissance de quelque fait particulier qui puisse les condamner ? Nullement. Il ne sait rien de ce qui s'est passé entre eux, mais il l'infère.

Vous jugez bien, continue-t-il, *que les conférences secrètes ont été de la partie et qu'il y a eu une espèce de synode.*

Je vous avoue que l'on ne s'attend pas à une pareille conjecture. « Vous jugez bien », dit-il, comme si cela se suivait nécessairement de ce qu'il vient de dire. Quoi ! des gens parlent, paraissent, se promènent, sont accueillis et reçus avec joie de leurs amis, se régalent tour à tour, font des repas magnifiques, se réjouissent ensemble : et de là il conclut qu'ils font un synode !

Mais tandis que l'assemblée synodale des jansénistes se réjouit dans ces repas « magnifiques » : « Je gémis, mon cher abbé », me dit le donneur d'avis.

On voit bien qu'il n'a pas été appelé au synode !

Je gémis, dit-il, *de tout ce manège, et je vous envie le bonheur que vous avez d'être à portée de pouvoir faire connaître les conséquences d'une pareille conduite, si on ne prend soin de la relever. Ceux qui sont en place pour cela ne manquent ni de zèle ni de prudence, ils n'ont besoin que de bons Mémoires.*

Toujours des Mémoires, toujours des avis ! Il en pleuvait chez le Révérend Père.

Je vous écris tout ceci sous le sceau de la confession, et je ne vous permets de le révéler qu'à ceux qui en peuvent tirer quelque avantage pour les intérêts de la religion.

C'est pour les intérêts de la religion que je le révèle.

Vous savez à quels ménagements je suis obligé, cependant je suis tout zélé. Qu'on me mette aux épreuves.

Il est continuellement occupé à inquiéter ceux qui ne lui veulent aucun mal, à les déférer, à les trouver coupables dans les plus indifférentes actions. Cependant il est obligé à garder des « ménagements » et à retenir son « zèle ». Jugez par là combien doit être funeste au repos public le zèle de ses pareils mis aux épreuves et n'ayant aucun ménagement à garder.

Le même ecclésiastique m'écrit ainsi dans une autre lettre.

La Constitution a étourdi le Parti. M. de... a fait un mandement où il tâche à conserver la chèvre et le chou. Si on ne l'a pas vu, je l'enverrai.

Il voulait se rendre nécessaire à tout, et il

s'imaginait que le P. Le Tellier avait besoin de lui pour lui faire voir ce mandement qui ménage également les Jésuites et les Jansénistes ; car c'est ce qu'il nous représente dans le magnifique emblème de la chèvre et du chou.

Vous avez ici un homme, me dit-il encore, *qui ne nous sera pas inutile, ni par sa plume ni par son zèle. C'est le R. P. Gardien des Capucins. Il a de l'esprit, de la capacité, du caractère, et a les bras longs par le moyen de ses religieux qui se mêlent partout, qui s'insinuent et qui savent tout.*

Il me parle ici du P. Gardien des Capucins, afin de faire connaître au P. Le Tellier que ce Gardien pouvait lui être utile pour l'intrigue.

Les Jansénistes disent ici hautement, continue-t-il, *que Monsieur le Cardinal ne se soumettra point, qu'il sera soutenu, que son clergé et la Sorbonne commencent à se ranger sous son étendard: nous avons vu ici le décret de l'Inquisition qui a condamné son mandement. Ce coup de tonnerre a étourdi le Parti; mais, sans se décourager, il fait toujours rage et rage des quatre pieds. J'ai vu le livre qui prouve ou prétend prouver géométriquement l'action de Dieu sur la créature selon le système de la cabale.*

Ne dirait-on pas qu'il parle du système du Comte de Cabalis ? Voilà bien du bruit en peu de paroles. Il y a ici des « décrets », des « cabales », des « étendards », des « coups de tonnerre », des gens « étourdis » mais courageux, qui font « rage et rage des quatre pieds ». Quelles expressions ! Quelles idées !

Revenons au P. Perrin.

Non seulement il m'écrivait presque par tous les courriers, mais encore j'en recevais souvent de

gros paquets par le messager de Toulouse ou par d'autres commodités. C'était toujours de nouveaux projets, des avis, des systèmes pour remettre au P. Le Tellier. Il m'en envoya un entre autres qui me surprit fort. Il avait pour titre :

— *Mémoire où l'on fait voir l'importance et les moyens de détruire au plus tôt les Gilotins et les communautés de M. D.*

Mais rien n'est comparable à l'aversion de ce bon Père pour les prétendus novateurs. Il aurait voulu ne voir dans le monde que quatre choses : Aristote, une Bulle, l'Inquisition et ses Casuistes. Tout le reste lui déplaisait.

Il faudrait, m'écrit cet Attila des nouveautés, *qu'on fît censurer en Sorbonne la doctrine de Descartes comme pernicieuse, et que le Roi autorisât la défense par un arrêt.*

Ne dirait-on pas que les Jésuites disposaient du Conseil d'Etat et de la Sorbonne ?

Vous avez touché un point dans votre lettre contre le livre De l'Action de Dieu *qui me plaît beaucoup. Il est vrai que le système de Descartes et des nouveaux philosophes conduit, si l'on n'y prend garde, à soumettre tout à la raison et à ne rien accorder à la foi. Les hérétiques même l'ont reconnu... Dites au P. Rivière que je lui recommande le nouveau système de M. Habert aes deux délectations. Je ne doute pas qu'il ne soit un jour censuré. Je vous prie de voir l'addition que j'ai faite là-dessus à la fin de mon second tome.*

Il parle de son *Manuel théologique à l'usage des séminaires,* dont il venait de donner une seconde édition avec des additions contre les nouveaux philosophes. Il regardait ce Livre comme un antidote excellent et aurait voulu le voir dans les mains de tout le monde.

Je vous prie, m'écrit-il, *de dire à mon libraire qu'il faut offrir au P. Rivière un de mes exemplaires. Celui-là lui en fera débiter plusieurs autres. Il ne saurait être trop libéral, surtout aux Evêques qui peuvent le faire lire dans leurs séminaires. Le Parti contre qui je me déclare fort fera bien ce qu'il pourra pour le faire tomber... Il me tarde que le libraire ait débité cette édition pour en faire une plus correcte avec des additions considérables.*

Son libraire lui écrivit de ne pas se presser, que son livre ne se débitait pas. Sur quoi il m'écrit :

Le peu d'empressement qu'on a pour mon livre ne m'étonne pas, je m'y étais bien attendu, parce que je me suis fort déclaré contre les novateurs. Je ne me rebute pas, je travaille contre eux d'une manière qui sera peut-être plus efficace.

Il suffit à tout. Il est pour le cabinet, il est pour l'intrigue ; il ne se donne pas un moment de relâche. Quel homme ! Si j'en faisais le caractère tel qu'il est, sans le montrer par ses propres lettres, personne ne le croirait.

M. C. a fait un cahier contre le système des deux délectations de M. Habert, Ce petit ouvrage est fort bon et bien travaillé. Je lui ai conseillé de vous l'envoyer pour le faire imprimer. Je ne sais s'il le fera... Au reste, l'auteur du livre De l'Action de Dieu *n'a pas réussi à liguer les thomistes avec le Parti. Les thomistes ne se sont pas trémoussés en ce pays et déclarent qu'ils n'ont pas besoin du secours de cet écrivain pour s'affermir dans leur sentiment.*

C'est-à-dire, nos ennemis comptaient d'être fortifiés des troupes auxiliaires des thomistes ; mais ils ne remuent rien contre nous. Ils ont déclaré qu'ils ne voulaient pas entrer dans la ligue. Ainsi nous serons les plus forts.

A tout ce qu'on vient d'entendre du P. Perrin, ne semble-t-il pas que c'est ici un général d'armée et un conquérant à la tête de ses troupes, qui donne ses ordres et qui va livrer une sanglante journée ?

Donnons sur les Pères de l'Oratoire, dit-il. *Ce n'est que par leur ruine qu'on peut venir à bout de ce qu'on prétend. Ils sont en marche, ils vont s'assembler, l'occasion est favorable. N'attendons pas qu'ils soient rangés : attaquons, soumettons : portons nos coups sur leur Général. Si nous pouvons le mettre à bas, les voilà bientôt orthodoxes.*

C'est-à-dire ils sont à nous.

J'ai envoyé trois systèmes contre eux qui ont eu du succès, achevez ce que j'ai commencé.

Comme s'il disait : J'ai fait avancer trois bataillons, j'ai donné trois fois la charge ; c'est à vous, chargez à votre tour.

Ici, l'on dépêche un ecclésiastique qui se transporte dans un village pour leur intenter un procès à la sourdine ; c'est une mine qui va jouer. D'un autre côté, le P. Perrin voit les novateurs s'emparer du Languedoc et des Provinces voisines. Aussitôt il va y établir des « ouvriers » et des « surveillants » : c'est-à-dire, de bons soldats pour garder le pays et de bons espions pour instruire de ce qui s'y passe.

— Quels novateurs oseront s'élever contre eux ?... Qu'on fasse avancer la Sorbonne contre la doctrine de Descartes... Que l'on prenne garde aux attaques des nouveaux philosophes. Dites au P. Rivière que je lui recommande le système des deux délectations, à mon libraire qu'il répande mon livre dans tous les séminaires... Ins-

truisez-moi de ce qui se passe... Informez-vous de tout... Ecrivez-moi des nouvelles !...

Où avez-vous pris cet esprit martial, mes Révérends Pères, cet air conquérant, ces idées guerrières ? Est-ce dans la Méditation des deux Etendards (1) ?

Ecoutez encore le P. Perrin qui me séduit et qui m'enchante par les plus puissants attraits de l'ambition.

— Vous êtes, me dit-il, un illustre défenseur de la religion, le soutien de l'Eglise... Vous avez une grande réputation à soutenir... Tout le monde a les yeux sur vous... Votre départ a donné l'alarme dans tout ce pays, et votre séjour à Paris fait de l'ombrage à bien des gens... Une seule lettre de vous va faire peur à tout le Parti... Je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce de continuer à servir la religion et l'Etat... Il y a de la gloire à soutenir les persécutions du Parti ; et dans quelque temps ce ne sera pas seulement une gloire devant Dieu, mais devant les hommes ; et votre mérite sera connu en toute manière... Quand vous vous serez fait connaître au monde, vous verrez avec quelle ardeur je sers mes amis... Le P. Le Tellier n'oublie pas les services que vous rendez à la religion ; et que ne fera-t-il pas pour vous ?... Votre travail ne sera pas sans récompense... Je compte que votre livre sera adopté par l'Assemblée du Clergé (2) et qu'il vous procurera une gratification considérable... Vos ennemis ne mettront point d'obstacle à votre gloire ; vous essuierez leur colère, mais il est

(1) Seconde méditation des *Exercices spirituels* de saint Ignace intitulée : *La Méditation des deux étendards. (Note Margon)*.

(2) Pierre d'attente pour une autre lettre. *(Note Margon)*.

glorieux d'avoir de tels ennemis ; vous aurez l'approbation de Dieu et de tous les gens de bien. Un jour vous serez au-dessus de l'envie, et vous n'aurez pas besoin de ma consolation.

Motifs humains que le prétexte de religion ne rend que plus séduisants sans les rendre plus légitimes. Un tel discours ne veut dire autre chose si ce n'est : « Servez-nous, nous sommes puissants et en faveur, et nous avons de bons bénéfices. » Que ne parliez-vous ainsi, mes Révérends Pères, sans me dire qu'en vous suivant je suivais la vérité ? Pourquoi me faire chercher Dieu où il n'était pas ?

Voici comme le P. Perrin m'anime au combat.

Il est vrai, dit-il, *que vous attaquez une légion d'ennemis formidables ! mais enfin ce sont des hérétiques, maintenant reconnus pour tels, avec qui il est glorieux de combattre et de résister jusqu'au sang... Quand on a des hérétiques enragés en tête, on doit craindre ; mais votre courage doit être au-dessus. Ne vous rebutez pas, et recommandez à Dieu tous vos projets.*

Beaux « projets » à recommander à Dieu ! Il m'écrit dans un autre endroit :

Vous êtes digne de compassion à cause du déchaînement d'un grand parti contre vous. J'espère qu'à la fin vous aurez le dessus.

Tout l'univers était armé contre moi, s'il en fallait croire les Jésuites. Fine politique pour m'attacher à eux et me détacher de leurs adversaires.

On voit bien maintenant, dit-il, *quelle est la religion de vos adversaires. Si pourtant ils en ont quelqu'une, ils feront tout ce que l'enfer suggérera pour vous détruire... Mais nous ne devons rien craindre quand nous combat-*

tons pour le bon Dieu. Si les rebelles de Barcelone ont été si intrépides contre leur roi légitime, que ne devons-nous pas faire pour le nôtre? Je vous conseille cependant de ne pas trop faire valoir vos travaux et de vous accoutumer à dire que vous êtes serviteur inutile, et que Dieu vous fait trop d'honneur de se servir de vous.

Le P. Perrin me fait aussi « trop d'honneur » de dire qu'envers Dieu je n'étais que « serviteur inutile » ; je l'avoue à ma honte, j'étais quelque chose de pis.

Enfin, mon Révérend Père, cet infatigable P. Perrin, cette âme guerrière, cet ange exterminateur, le croira-t-on, est un bonhomme de quatre-vingts ans, tout courbé, accablé de goutte, qui marche avec peine ; ses doigts crochus et pleins de nœuds dans les jointures ne sauraient tenir la plume qu'à poing fermé. Cependant jamais homme n'a tant écrit en sa vie et la goutte, qui jusqu'ici a ôté le mouvement aux parties qu'elle attaque, n'a pu parvenir encore à l'empêcher d'écrire un moment, dans le temps même de ses plus vives douleurs. Je vous assure que je n'exagère pas, mon Révérend Père, et que je dis ce que j'ai vu.

Je me porte assez bien, Dieu merci, m'écrit-il, *quoique je m'approche de quatre-vingts ans qui est le terme de la vie.*

Que croyez-vous qu'il appelle « se porter assez bien » ? C'est n'avoir que la goutte la plus douloureuse et la plus violente ; car je l'ai vu travailler et me dire qu'il se portait à merveille, dans le temps que je le voyais souffrir comme un martyr.

Je ne travaille point cet hiver, continue-t-il, *parce que mon imprimeur ne me presse point de travailler.*

Et sept ou huit lignes après il me marque :

Je travaille contre les novateurs d'une manière plus efficace que les livres.

C'est-à-dire qu'il met tout en mouvement, qu'il a quelque grand projet en tête, et il appelle cela ne rien faire.

Je ne songe qu'à mourir, s'écrie dévotement le P. Perrin, *et mourir inconnu.*

Que ne doit-on pas attendre d'un jésuite qui pense à vivre, puisqu'on a tant à craindre d'un jésuite qui ne songe qu'à mourir ?

Sur le caractère du P. Perrin que je viens de dépeindre ici par ses propres lettres, sur celui du P. Le Tellier, du P. Doucin et autres Jésuites fameux, que l'on juge maintenant de la puissance d'une Société composée d'hommes d'un tel caractère : gens qui n'ont que deux idées et deux passions, gens infatigables que rien ne rebute, rien ne décourage ; dont les esprits et les volontés sont si intimement réunis que rien ne s'en dissipe au dehors que ce qu'il en faut pour le bien de la Société, et dont l'intrigue est si cachée que les particuliers qui sont quelquefois les mobiles des plus grands événements réussissent à « mourir inconnus ».

De quelle conséquence n'est-il pas qu'une telle Société soit manifestée au monde ? Il me paraît qu'elle ne l'a pas encore été ; car j'ai vu les Jésuites bien différents de ce qu'on les voit.

Voilà où se réduit tout le mal que je veux vous faire, mes Révérends Pères. Je veux vous montrer et vous voulez être cachés. Votre Société est instituée pour la plus grande gloire de Dieu, vous ne faites rien que pour sa gloire, et

vous ne voulez pas qu'on le sache. Le P. Perrin me prie de cacher ses moindres projets. Le P. Le Tellier et le P. Doucin m'en disaient autant. Cependant ce que l'on me prie de cacher avec tant de mystère n'est jamais conçu que pour la plus grande gloire de Dieu. Or, je vous demande, mes Révérends Pères, qui des deux rend plus de gloire à Dieu, ou celui qui exécute les projets ou celui qui les révèle ?

Le quatrième chef du Mémoire dont j'ai parlé était un de ces desseins pour la gloire de Dieu : *la réunion de tous les systèmes à un seul* : grand et ancien projet de la Société que l'intrigue du P. Le Tellier à l'égard de la dernière Bulle devait faire éclore. Et ce n'était pas sans raison que les affaires de la Constitution *Unigenitus* occupaient si fort ce Révérend Père. Les mesures étaient prises, le Concile allait se convoquer ; les Evêques non acceptants devaient être déposés ; les communautés suspectes de nouveauté détruites. Doctrines, opinions, usages ; tout devait disparaître. Formulaires, discipline, nouveaux établissements allaient s'élever. Cela devait arriver ainsi. Les Jésuites n'ont pas fait une faute dans la conduite de cette intrigue ; les ressorts les plus parfaits de la prudence humaine étaient employés à soutenir l'édifice. Mais Dieu ne le soutenait pas, et en un instant le voilà renversé.

Il faut prendre garde maintenant que vous ne le releviez par quelque coup de politique imprévu ; car vous ne vous rebutez jamais. Si nous voulons jouer d'intrigue avec vous, nous ne serons pas les plus forts. Je ne sais donc qu'un moyen pour nous garantir. Moyen doux et pacifique. C'est de vous montrer tels que vous êtes et d'éclaircir tous vos projets.

Parlez, écrivez tant qu'il vous plaira contre ma conduite et mes motifs : cela est inutile. On me dispense volontiers de mon apologie, le monde y prend fort peu de part, car je ne suis qu'un atome dans le public. Pour vous, mes Révérends Pères, il n'en est pas ainsi. Vous êtes un corps puissant qui pouvez troubler sa tranquillité ; on est avide de savoir les faits que je révèle sur votre compte, et je ne suis précieux au public qu'autant que je vous fais connaître.

III

L'ORGANISATION CENTRALE

§ 1. — *L'Académie de controverse jansénienne*

Après avoir parlé des grandes œuvres du P. Perrin « pour la gloire de Dieu », je croirais manquer à votre égard si je ne disais quelque chose des vôtres, car vous n'êtes pas moins considérable dans la Société.

Je reviens donc à vous, mon Révérend Père, et je vais finir par vous, puisque j'ai commencé par vous.

Sous le règne du P. Le Tellier, les Jésuites avaient au Collège de Louis-le-Grand deux fameux Bureaux d'adresse ou, pour mieux dire, deux partis ; c'était le vôtre, mon Révérend Père, et celui du P. Doucin. La jeunesse ecclésiastique, les aspirants aux bénéfices et les amis des Jésuites étaient partagés entre vous deux. L'on appelait vos partisans les « Allemants » et ceux du P. Doucin les « Doucinistes ». Le parti du P.

Doucin est dispersé ; mais le vôtre subsiste, et c'est maintenant ce qu'il y a de mieux concerté et de plus fort chez les Jésuites.

On peut l'appeler une Académie de controverse jansénienne, fondée depuis longtemps. Elle est composée de vous, mon Révérend Père, qui en êtes le chef, des Pères Germon, Hardouin, Fontenay, Languedoc, du Tartre, Artuis et plusieurs autres dont j'ai oublié les noms. S'il y a quelque bon sujet et quelque excellent esprit dans les provinces, incontinent vous l'attirez à Paris pour le former, afin de l'associer ensuite dans votre corps. Ceux-là sont surnuméraires, et on leur donne quelque place de préfet auprès des pensionnaires du Collège.

De cette source sont venus presque tous les livres de votre Société contre les Jansénistes, soit avec privilège ou sans permission, anonymes, libelles, manuscrits. En un mot, tout ce qu'on a vu et tout ce qu'on voit aujourd'hui en faveur de votre cause émane de cette Académie.

Prenez garde à ce que j'avance, mon Révérend Père. Je ne dis pas que vous écriviez, vous seuls, tout ce qui a paru et tout ce qui paraît ; mais ce que je dis et que je soutiens, c'est qu'il n'y a pas de livre dans ce genre qui n'ait été, ou fait, ou revu, ou dirigé par votre Académie. Au premier démenti, je suis prêt à répondre. Je dirai seulement que les Antiexaples du P. Paul de Lyon, capucin, est un ouvrage pseudonyme de votre Académie. Car vous trouvez des gens qui vous prêtent leur nom et que vous conduisez comme il vous plaît. M. de T. en est aujourd'hui un fameux exemple. Je jurerais bien que tout ce qui paraît et qui paraîtra sous son nom ne sera jamais de lui ; et je ne puis voir sans chagrin

qu'on s'en prenne à lui seul d'un petit écrit contre la Sorbonne, dont il n'est que le parrain.

En ce sens-là, je puis soutenir avec vérité qu'il n'y a que les Jésuites qui ont écrit en faveur de la Constitution ; et si l'on y fait attention, on verra que les livres qui ont paru en ce genre depuis l'établissement de votre Académie, c'est-à-dire depuis 1695, contiennent tous, non seulement les mêmes raisonnements et les mêmes autorités, mais encore même style, mêmes tours, mêmes phrases, presque mot pour mot. Qu'on en lise un ou deux, on peut dire qu'on les a tous lus. Un petit livre suffirait pour en réfuter une bibliothèque.

Or, cela ne serait pas possible si tous ces livres n'étaient faits de concert. Je m'engage à démontrer, par la nature même de vos écrits, ou qu'ils viennent tous d'une seule personne ou que ce sont les ouvrages d'une même Académie. Le premier est impossible, il faut donc que le second soit vrai : voilà le sujet d'un livre dont je vous ferai présent un jour.

Ce n'est pas sans raison, mon Révérend Père, qu'on vous regarde comme le chef de cette célèbre Académie. De quels beaux ouvrages n'avez-vous pas enrichi le public ? Vos livres sont presque tous anonymes. Ce n'est jamais le P. Lallemant ; c'est toujours lui pourtant : il est impossible de s'y méprendre.

— La belle plume ! disent de vous les Jésuites. Quelle légèreté de style ! Il est pour la fine raillerie, et en l'art du dialogue c'est le premier homme du monde.

En effet, ce qui peut se traiter par manière d'entretien est déféré à vous seul.

Je ne parlerai pas ici des pièces qui sont sorties de cet arsenal caché où l'on forge continuellement contre les jansénistes. Il y a beaucoup de ces pièces qui n'ont pas servi. On les destinait pour le Concile ; car alors toute l'artillerie devait jouer.

Vos Pères de Province envoient leurs manuscrits à votre Académie. On ne les produit que par vos ordres. Ainsi la controverse est uniforme, et toutes les attaques vont de concert.

Les Pères destinés au *Journal de Trévoux* ou, pour me servir de vos termes, la Congrégation du Journal vous est aussi subordonnée. Le R. P. de Tournemine en est le chef. Homme docte et subtil, de l'aveu de la Société et du fameux P. Jouvency, qui s'écrie, enthousiasmé sur un de ses ouvrages :

— Docte et subtile dissertation de notre P. Tournemine (1). *Ut docte et subtiliter discerit Reverendus Pater Turneminus.*

Le P. Le Tellier était un des Pères de cette Académie, avant qu'il fut Confesseur du Roi : et la raison pour laquelle le fameux P. Daniel a quitté la théologie pour devenir historiographe de France, c'est que vous n'avez jamais voulu l'associer dans ce corps-là, et il a mieux aimé renoncer à la controverse jansénienne que de se rendre votre écolier.

Si je n'avais été destiné qu'à faire des livres, j'aurais été envoyé à votre Bureau ; mais le P. Le Tellier, qui m'avait choisi pour des affaires plus importantes, me jeta dans celui des grandes intrigues, c'est-à-dire le Bureau du P. Doucin. Et à l'égard de mon livre qui était un de ces projets

(1) JUVENCI, *De diis et heroïbus antiquis*, (*Note Margon*).

et un ouvrage de politique, il me défendit de m'adresser à vous et m'attacha au P. Hoignant. Il avait encore d'autres raisons qu'il serait trop long de rapporter.

Le P. Perrin m'avait averti en province qu'à l'égard des livres, il fallait indispensablement s'adresser à vous, et vous dire :

— Tenez, mon Père, voilà mon manuscrit. Dirigez cet ouvrage ; tranchez, taillez, jetez-le au feu, je vous l'abandonne. Je ne l'ai fait que pour la gloire de Dieu que vous soutenez si bien.

« Car enfin, me disait-il, s'il vous arrive de produire quelque chose sans consulter nos Pères du Collège, vous les aurez pour ennemis, quand même l'ouvrage serait admirable. »

C'est pourquoi il m'écrivait :

Je vous prie de faire passer votre ouvrage par les mains des Pères du Collège, et cela pour bien des raisons que vous n'ignorez pas.

Il savait que l'Académie des Pères du Collège était jalouse de ses droits et craignait pour moi les effets de son ressentiment. Mais le P. Le Tellier vous fit entendre raison, et vous montra quelque temps après une Dissertation dont il m'avait donné le sujet : et c'était « Sur la manière d'écrire contre les Jansénistes ». Ce petit cahier fut fort approuvé de l'Académie, et j'en reçus des compliments.

Enfin, sans nous être jamais rendu visibles, nous étions en commerce de littérature ou, pour mieux dire, en intrigue de livres et de libelles. Tantôt c'était le Docteur gazetier qui venait me parler de votre part, tantôt un Carme, un Capucin, un Hibernois, un Cuistre des Jésuites, un

Porte-collet en habit séculier. Souvent ils se servaient de détours pour me faire croire qu'ils ne venaient pas précisément par votre ordre ; quelquefois ils me l'avouaient et me priaient de n'en rien dire ; quelquefois vous me les envoyiez à message découvert. Je ne me suis pas avisé d'en prendre acte par-devant notaire, et vous êtes sûr de ces gens-là. Choisissez cet article pour me donner encore un démenti.

Vous ne m'écriviez pas, il est vrai, mais les abbés de votre Parti m'écrivaient pour vous. Ils écrivaient comme d'eux-mêmes, et vous aviez toujours soin de faire mettre quelque mot exprès pour déguiser celui qui les faisait agir et faire retomber l'intrigue sur moi. Je vous en citerai seulement un exemple.

Voici un abbé de vos amis et des miens qui m'écrit en m'envoyant de vos livres ; car dès qu'un jésuite a fait un livre ou un libelle, il en envoie un certain nombre d'exemplaires à chacun de ses amis affidés, pour les distribuer.

Je vous envoie, mon cher abbé, deux douzaines d'exemplaires de la Lettre à l'auteur des Hexaples. *Le libraire les vend dix sols ; on veut cependant bien les donner à cinq, afin que le colporteur y gagne et les débite mieux. Tâchez d'en tirer davantage, si vous le jugez à propos. Je serais bien aise de faire plaisir à la personne en question. Je m'en suis fait honneur à vos dépens. C'est vous qui m'en avez donné l'idée et qui en prenez la peine. C'est à moi à vous remercier de me procurer le plaisir d'en faire. Ne perdez point de temps à envoyer chercher le colporteur. Je suis,* etc.

Voyez quel détour ! C'est un ami qui m'écrit. Il me prie de faire débiter vos livres. Cet abbé s'en fait un mérite auprès de vous. C'est moi qui lui en ai « donné l'idée ». Ne semble-t-il pas qu'il n'y a dans tout ceci que l'abbé et moi, que vous n'y êtes pour rien, et que vous ne faites seulement que vous prêter à notre zèle. Cependant c'est vous, mon Révérend Père, qui nous faites agir tous deux. Nous ne sommes que vos instruments.

Dès que les Jésuites avaient fait un libelle, ils m'en envoyaient de gros paquets d'exemplaires, qu'un savoyard donnait à mon hôtesse et puis s'enfuyait sans autre façon. Je voulus un jour observer ce manège et fis arrêter le porteur du paquet. Je lui promis récompense pour me dire d'où il l'avait reçu. Il me mena chez une ravaudeuse assez éloignée de mon quartier, que j'intéressai aussi à m'avouer de qui elle le tenait. Elle me it un nom inconnu. Mais l'ayant prié de me dépeindre celui qu'elle nommait, elle désigna une espèce d'ecclésiastique, écolier du P. Hoignant, qui me servait actuellement de scribe et de domestique et que ce Père avait mis auprès de moi. Ce paquet contenait cent exemplaires des *Lettres anonymes contre Monsieur le Cardinal de Noailles*. Cet envoi était disposé de telle manière que l'iniquité devait retomber sur moi. L'histoire en serait trop longue.

§ 2. — « *Allemants* » *et* « *Doucinistes* »

Je reviens à votre Académie et à ces deux partis qui divisaient les Jésuites dans le temps de leur crédit. Le P. Le Tellier se servait de vous et du P. Doucin pour des emplois différents. Vous étiez ses deux ministres, et ce partage de sa confiance entretenait une espèce d'anti-

pathie entre vous deux qui se communiquait à vos partisans.

Les grands talents du P. Doucin pour la politique et l'intrigue le rendaient nécessaire au P. Le Tellier. Il était en relation avec ce qu'il y a de plus grand dans le royaume ; il était votre rival.

C'est une maxime chez vous de paraître désunis de celui que vous destinez aux grandes entreprises. Aussi le P. Doucin était le seul jésuite de son parti. Tous vos Pères affectaient de le blâmer ; et, pour se moquer du commerce qu'il entretenait avec les Evêques et des airs de distinction qu'il se donnait, on l'appelait le « jésuite des prélats » et le « prélat des Jésuites ». Il y en avait deux cependant qui étaient en liaison avec lui. C'était le P. Hoignant et le P. Buffier ; et quand on leur demandait pourquoi ils étaient amis du P. Doucin, ils répondaient froidement qu'ils ne l'estimaient pas, mais que la proximité de leurs chambres entretenait cette espèce de commerce. En effet, la chambre du P. Hoignant et celle du P. Doucin sont contiguës. L'une a pour inscription B. PAULUS MICHI, et l'autre B. FRANCISCUS GOTO, noms des Bienheureux jésuites qui ont été se faire martyriser incognito dans le Japon et qui sont encore sur le frontispice des portes en attendant le calendrier.

Le parti du P. Doucin était tout composé d'étrangers. C'était de grands seigneurs, des prélats, de jeunes abbés de condition postulant le bénéfice, des moines de toutes les façons, des abbesses, des officiers, gens de robe, financiers, docteurs. Il avait encore plus de cent autres personnes de bas étage de toutes les nations qui étaient à ses ordres comme des valets, la plupart portant

collet, les autres l'épée, et qui quoiqu'en grand nombre à peine pouvaient suffire à l'occupation qu'il leur donnait. J'en parlerai dans une autre occasion. Je ne fais qu'ébaucher ces peintures.

Votre parti était moins illustre. Vous aviez pour vous les auteurs, les théologiens, gens d'érudition, et les abbés de qualité rebutés par le P. Doucin. Comme c'était le parti dominant, c'était aussi la première porte où l'on allait frapper ; et si on y était rebuté, on venait à vous ; car pour avoir part à la confiance de ce grand politique, il fallait être capable des plus grands coups.

Par là votre parti était grossi d'une infinité de petites gens qui n'étaient bons que pour les basses intrigues, porter des libelles sous le manteau, épier la conduite des ecclésiastiques, débiter des nouvelles, savoir les bruits de la ville et surtout décrier les jansénistes, les inquiéter, les déférer. Cela vous rendait nécessaire au P. Le Tellier : ce qui lui fit dire un jour que « les petits détails du P. Lallemant n'étaient pas moins utiles à la religion que les grandes idées du P. Doucin ».

Mais rien ne fait mieux connaître l'effet de ces petites intrigues que ce que dit le P. Doucin lui-même en ma présence à un abbé de ses amis. Ce Père avait épuisé son crédit pour lui faire avoir un bénéfice, mais la mauvaise impression que vous aviez donné de cet abbé fit échouer le P. Doucin, qui pour le consoler lui disait :

— S'il n'y avait eu que le P. Lallemant qui eut mal parlé, j'aurais pu réussir. Mais il a suscité contre vous plus de deux cents personnes. Un lion abat un taureau, mais un lion ne résiste pas à trois ou quatre essaims d'abeilles qui lui tombent dessus.

Voilà, mon Révérend Père, en quoi consiste la force de votre cabale et ce qui entretenait la haine entre vos partisans et ceux du P. Doucin, qui étaient sans cesse occupés à se décrier les uns les autres auprès du P. Le Tellier.

On distinguait dans votre parti quatre précepteurs fameux, un desquels est le Docteur gazetier. Ces quatre premiers ministres de vos secrètes intrigues ont chacun une clef de votre chambre, ce qui donna lieu à ce dicton du P. Doucin qui avait passé en proverbe ;

— Le P. Lallemant est toujours attelé à quatre chevaux.

Il eut mieux valu les appeler « renards » ; car certainement les renards que Samson lâcha dans la campagne avec un brandon allumé firent moins de dégâts à la moisson des philistins que ces quatre précepteurs n'en font tous les jours parmi ceux qu'il vous plaît de faire passer pour jansénistes.

Le P. Doucin nous en racontait sans cesse quelque histoire plaisante : car il se réjouissait à parler et à entendre mal parler de vous. Vous lui rendiez la pareille. Cependant ceux qui lui parlaient contre vous devaient observer de ne point vous donner du ridicule comme jésuite, mais seulement comme particulier. Il fallait se garder par exemple de critiquer vos livres et ce que vous faites pour la Société ; car il n'entendait pas railleries sur cet article. Les novices, dans votre cour, n'étaient pas faits à ces délicates distinctions, et, croyant vous plaire, ils s'attiraient souvent votre disgrâce.

Pour moi cela ne me coûtait rien. Je séparais parfaitement ces deux choses dans le même sujet ; et à quelque excès de médisance que le P. Doucin ait pu me livrer contre vous, il ne m'est jamais

arrivé de donner aucune atteinte à la Société. Je perçais l'homme de part en part sans toucher le jésuite. Souvent après avoir parlé de vous dans les termes les plus forts et les plus piquants, je finissais en lui disant :

— Il faut avouer cependant, mon Révérend Père, que le P. Lallemant est un des plus grands jésuites de la Société, et qu'il vaut lui seul tous les MM. du Port-Royal ensemble.

Cela ne se conçoit pas ! Comme jésuites, rien ne vous désunit ; vous vous aimez, vous vous respectez, vous vous admirez. Mais en qualité d'hommes, vous ne pouvez vous souffrir. L'amour de la Société peut tout sur votre âme ; l'humanité n'y peut rien.

Le P. Le Tellier considérait la petite guerre de ces deux partis comme Jupiter du haut de l'Olympe regardait le combat des Grecs et des Troyens. Il voyait avec plaisir que vous cherchiez à vous supplanter l'un l'autre auprès de lui ; et il était de l'intérêt de sa politique d'entretenir cette désunion.

Les temps ont changé. Le parti du P. Doucin n'est plus ; le P. Le Tellier est éloigné de Paris ; il ne reste à présent que votre parti et votre Académie qui va devenir le corps le plus considérable de la Société, le dépositaire des anciens projets, la source des nouvelles intrigues. De là sortent les libelles qu'on répand dans le public ; c'est là que les espions et les émissaires vont aujourd'hui prendre l'ordre ; c'est là qu'on leur apprend à se déguiser et à jouer toutes sortes de personnages pour exciter le peuple en votre faveur et entretenir la renommée de la Société.

Vous vous donnez dans le monde pour le soutien de la religion. Cette opinion aussi scanda-

leuse que chimérique subsiste encore dans certains esprits. L'on va s'éclaircir auprès de vous et du P. Germont sur les doutes de la Constitution et sur le parti qu'il faut prendre. Je ne dis pas que les Pères Le Tellier et Doucin ne continuent leurs intrigues. Rien ne se fait que par eux ; cependant ils ne sont plus à Paris, et c'est toujours un bien. Mais vous y êtes, mon Révérend Père, à la tête de votre Académie ; et si l'on avait d'aussi bons espions que vous, on pourrait s'éclaircir de bien des choses sur les « indications » que je donne.

§ 3. — *Conclusion*

Enfin, mon Révérend Père, vous répondrez sans doute à cette lettre. Puisque vous avez répondu aux deux premières et que le commerce est établi entre nous, il faut continuer. Rien ne vous est plus nuisible que le silence.

Il serait fort singulier de vous entendre dire encore que les lettres que je viens de vous citer « ne prouvent autre chose (1) si ce n'est la persuasion où vous êtes que le jansénisme n'est point un fantôme ». Si un criminel, convaincu d'avoir assassiné, disait que son action ne prouve autre chose si ce n'est la forte persuasion où il était que l'homme qu'il a tué était un scélérat et qu'il a cru être obligé en conscience de le tuer, croyez-vous qu'on le crût innocent sur cette excuse ? Si la comparaison vous paraît odieuse, vous avez tort, car vous faites pis. Travailler à détruire des

(1) Ce sont les termes dont se servent les Jésuites pour s'excuser sur les lettres que l'auteur leur a écrites. *(Note Margon)*.

communautés, à renverser les usages et les libertés d'un royaume est un crime infiniment plus énorme que l'homicide et le guet-apens. Et la persuasion du jansénisme ne vous excuse en aucune manière.

Permettez-moi, mon Révérend Père, de vous donner un conseil en finissant cette lettre.

Voulez-vous que ce que vous écrirez contre moi fasse quelque impression ; découvrez en moi quelque défaut nuisible au repos public. Prouvez que j'ai formé le dessein de dominer dans l'Etat et de détruire tout ce qui s'y oppose ; que personne n'est à l'abri de mes intrigues ; que je conspire contre les libertés, les usages et les anciens établissements du royaume. Prouvez que je suis un mauvais citoyen, et vous me rendrez la pareille. Encore y aura-t-il cette différence : c'est que je ne suis qu'un particulier, et vous êtes une communauté. Par conséquent ce que dis contre vous sera toujours plus important.

Mais quel effet croyez-vous faire sur l'esprit du public, en disant que je suis un « effronté », un « impudent », un « étourdi », un « gascon qui n'a pas de bien ». Quand même vous prouveriez que je suis un libertin, un homme de mauvaises mœurs, quel grand dommage en peut-il revenir à l'Etat. Comparez ces reproches à ce que je dis contre vous.

Je suis encore en sûreté de ce côté-là. La plus grande faute que j'ai faite en ma vie, et celle que le public aura plus de peine à me pardonner, je suis fâché de le dire, mes Révérends Pères, c'est d'avoir été votre confident.

Je suis, etc.....

APPENDICE I

Le " Document assassin "

MÉMOIRE de M. l'Abbé de MARGON écrit à l'instigation du P. LE TELLIER pour la suppression de l'Oratoire.

Voici la pièce dont nous avons eu l'occasion d'entretenir, à différentes reprises, le lecteur au cours de cette étude, notamment pages 24, 149, 214, 222-224. Manifestement, la teneur même du préambule le rattache, par sa rédaction, aux Lettres de l'abbé de Margon publiées ci-dessus.

Lettre que le P. Le Tellier me recommanda de lui envoyer à Fontainebleau pour la faire voir au Roi et dont il me dicta certains endroits. C'est l'abrégé du grand système sur l'Oratoire qu'il me fit faire et dont j'ai quelques brouillons. C'est un grand mystère à développer dont il faut avoir la clef.

J'aurai l'honneur de vous répondre aujourd'hui sur un article de votre dernière lettre, où vous dites qu'il serait à souhaiter qu'on obligeât les Pères de l'Oratoire à faire des vœux, ou du moins

qu'ils fussent subordonnés et soumis aux évêques. Permettez-moi de vous dire avec franchise, mon Révérend Père, que je ne suis pas de votre avis, et que je pense bien différemment. Je n'ai pas assez de loisir pour traiter le sujet dans toute son étendue, mais j'en dirai assez pour me faire entendre, et peut-être goûterez-vous mes raisons.

Examinons d'abord s'il est avantageux à l'Eglise, à l'Etat et à votre Compagnie d'obliger les Pères de l'Oratoire à faire des vœux. Il est certain que, si au moment de leur création on leur eût donné cette forme, la religion en serait mieux; il ne se serait pas élevé tant d'erreurs et de troubles dans l'Eglise de France ; mais ce qui était avantageux au premier temps de leur institution serait à présent très pernicieux et entraînerait mille suites fâcheuses pour l'avenir. Ainsi, j'avance cette proposition que je vous prouverai et qui m'est parfaitement démontrée. C'est qu'il est très pernicieux à l'Eglise et à l'Etat d'obliger à présent les Pères de l'Oratoire à faire des vœux, et cela amènerait nécessairement la ruine et la perte totale de votre Compagnie en France.

1° L'institution de l'Oratoire est formée sur un projet tout à fait séditieux et opposé à la forme de l'Etat ; elle a tous les plus grands avantages des communautés religieuses, sans en avoir ni la dépendance ni les autres incommodités ; elle a un général, des supérieurs, des règles, noviciat, habit distingué, indépendance des évêques, offices, fêtes et dévotions particulières, fondations, bénéfices, directions, maisons, collèges, séminaires, etc... D'un autre côté, point de vœux d'aucune espèce, et, par conséquent, point d'obéissance ni d'obligation, chacun possédant ses biens, héritant, testant, plaidant en leur particulier; répandus dans tous les bénéfices, la plupart des chapitres en sont bigarrés, etc. Général sans juridiction, supérieurs sans autorité, inférieurs sans obéissance, noviciat sans épreuve, règles sans obligation, habit singulier sans dictinction. Pères réguliers et séculiers en même temps, vivant en commun et en particulier tout ensemble : isolés et attachés à l'édifice; enfin, malgré l'axiome, les membres et les parties sont parmi eux aussi grands que le tout, etc.

La liberté qui règne chez eux leur attire de bons sujets et beaucoup de séculiers qui, sans prendre leur habit et sans se donner comme eux un extérieur de religieux qui déplaît aux gens du monde, se trouvent cependant aussi religieux que les Pères de l'Oratoire. Cela n'est-il pas bien commode de pouvoir être Père de l'Oratoire avec l'épée au côté et la croix de Saint-Louis ! Ainsi, il se forme de là une autre classe de Pères de l'Oratoire où tous les séculiers, sans exception, peuvent être appelés et se trouvent Pères de l'Oratoire en tout, sans rien changer à leur forme séculière, et c'est la partie la plus nombreuse et la plus forte de leur congrégation. Les femmes même y participent et prennent parti dans cette communauté, etc... Les bons esprits sont les maîtres, parlent en maîtres; la communauté et les supérieurs plient sous eux, on les exhorte avec douceur, mais on n'ose leur commander ou les gêner parce qu'on craint de les perdre.

Les jeunes gens qui se sont formés chez eux menacent de quitter dès qu'on veut les obliger à faire ce qui ne leur plaît pas.

Les sots, mais riches en leur propre ou par leurs bénéfices, sont traités avec un grand ménagement.

Enfin, la mauvaise humeur des supérieurs, le poids de dépendance et la sujétion ne tombe que sur les pauvres sots, les ineptes et les pusillanimes ; c'est là ce qu'on appelle en chimie *caput mortuum* ou *terra damnata* qui reste après qu'on a ôté tout ce qu'il y a d'élixir et d'esprit dans la masse, etc.

Une communauté sans vœux ne fait qu'entretenir l'esprit d'indépendance et de liberté. De l'indépendance naît l'orgueil et l'envie de dominer qui, inspirant à chaque particulier un fort attachement pour une communauté qui les entretient libres, amène nécessairement la cabale et la révolte dans un Etat. Telle est la Congrégation de l'Oratoire. C'est un fantôme, un masque et une apparence de communauté religieuse qui n'est, en effet, qu'une assemblée séditieuse et licencieuse ou, pour mieux dire, en un mot, une république fondée au milieu d'un Etat monarchique, qui est composée d'une certaine espèce de religieux, de séculiers de toutes les conditions et de femmes. Jugez ce qu'on doit attendre dans un royaume de cette triple union.

Heureuses les contradictions qui en ont arrêté les progrès ! Ils eussent été bien loin si on les eût laissés faire ; il en faut juger par ce qu'ils ont déjà fait malgré les obstacles, car je suis convaincu que de là sont toujours venus tous les troubles de l'Eglise, et que si cette communauté là subsiste, elle est capable de perdre la Religion et l'Etat, etc.

Voilà, mon très Révérend Père, ce qu'on doit penser de l'institution de l'Oratoire. Je crois en juger sainement.

Pour en venir donc à ce que je veux dire, qui doit vous prouver ma première proposition, ne

perdez pas de vue celle que je viens d'avancer : c'est que la communauté de l'Oratoire est une petite république fondée qui s'élève dans un Etat monarchique, et qui est déjà affermie sur ses fondements. Voyons, à présent, en sommaire, la politique de ces Pères et les préjugés qu'ils ont fait naître dans l'esprit du peuple, etc.

Car il faut connaître à fond le mal et ses progrès pour bien juger du remède. Vous verrez l'esprit républicain qui règne partout. Une telle communauté nourrie dans l'indépendance ne peut souffrir aucune domination ; elle est ennemie, par sa nature, de tous ceux qui dominent réellement ou en apparence ; ainsi, si les Pères de l'Oratoire sont ennemis des Jésuites, c'est moins pour leur morale et leur doctrine, que parce qu'ils sont auprès des rois, et que c'est la communauté favorite : leur jalousie n'ira pas d'abord jusqu'au sanctuaire de l'Etat, mais elle va par degrés et s'attache à ceux qui en approchent ; s'ils se plaignent du Roi, c'est parce qu'il favorise les Jésuites, et s'ils haïssent les Jésuites, c'est qu'ils approchent du Roi. Depuis la guerre continuelle qu'ils leur ont faite, tant d'autres motifs se sont mêlés dans cette haine, qu'ils en méconnaissent eux-mêmes le premier ressort ; mais enfin que les Jésuites aujourd'hui se rangent à leurs opinions : tant qu'ils seront auprès des rois, leur haine ne sera pas satisfaite, ce qui fait voir qu'ils en veulent à leur place plutôt qu'à leurs opinions ; et que c'est là l'essence et le premier motif de cette haine ; ils veulent toucher au centre de la souveraine domination, non pour la soutenir, mais pour l'usurper et la détruire.

La religion romaine ne convient pas à l'état républicain, mais elle semble faite exprès pour

soutenir et pour fonder un Etat monarchique. Son esprit est un esprit d'unité, de soumission et de dépendance.

La voie par laquelle elle nous prescrit ses dogmes est une voie d'empire et d'autorité, etc.

L'esprit de l'Oratoire est entièrement opposé à la religion romaine, et surtout au centre de l'unité ; ennemis de l'autorité, voulant tout soumettre à la voie d'examen, etc., et demandant sans cesse un concile pour déposer le pape ; enfin ils sont toujours pour les jugements des hommes assemblés ; tout ce qui a l'air de république les enchante ; tout ce qui vient de l'autorité d'un seul leur déplaît, ils ne peuvent s'y soumettre, etc.

Dans le temps qu'ils ôtent de la religion le libre arbitre, ils nourrissent les peuples dans un esprit de liberté. Liberté, vérité, voilà leur cri de guerre. Liberté de l'Eglise gallicane, liberté du joug du prince, liberté du joug des Jésuites, ils n'osent encore rien dire de plus, etc.

C'est auprès d'eux et parmi eux qu'on respire cet air d'Etat populaire, et il est certain que jamais personne n'a mieux connu que ces gens-là l'art de gagner le peuple et de mettre à profit sa crédulité et son inconstance.

L'expérience le montre assez. Les Jésuites connaissent parfaitement la politique des rois, ils rapportent tout à l'autorité royale : très nécessaires dans un Etat monarchique, mais mauvais républicains. Les Pères de l'Oratoire, au contraire, sont très instruits de la politique du peuple, ils rapportent tout au peuple, excellents personnages dans une république, mais mauvais sujets des rois.

Quels préjugés n'ont-ils pas fait naître parmi

le peuple ! Cette étonnante prévention a jeté de si profondes racines dans les esprits, que les expédients qu'on peut prendre pour l'effacer tourneront toujours à leur avantage, et feront naître de nouveaux motifs d'attachement pour eux. Car ils ont réduit en méthode la crédulité vulgaire, de manière qu'ils en sont les maîtres comme d'un champ qui leur appartient où ils sèment tout ce qui leur plaît.

On s'y prend un peu tard, mon Révérend Père ; remarquons qu'ils ont presque changé toute la face des choses ; ils ont déjà gagné leur terrain, on ne parle et l'on ne pense plus comme l'on faisait autrefois, etc.

Cela posé, et l'institution de l'Oratoire regardée comme une petite république fondée, accrue, fortifiée et raffinée par les contradictions, il est certain qu'en les obligeant à faire des vœux c'est en changer entièrement la forme. Les bons sujets et ceux qui ont du bien ou des ressources quitteront, ne voulant pas s'assujettir à un vœu, etc...

Je vois toutes les raisons et tous les avantages que vous considérez dans ce projet et au delà : mais je vois aussi des inconvénients et des suites fâcheuses que peut-être vous ne prévoyez pas.

Vous savez en premier lieu combien il est dangereux de changer les coutumes et la forme reçue d'un Etat ; combien il en arrive d'inconvénients pires que ceux que l'on voulait éviter par ce changement. Outre qu'on ne peut jamais les bien prévoir, ni prendre bien ses mesures dans ces sortes de revers, changer la forme de l'institution de l'Oratoire, c'est changer la face d'un Etat, etc.

2° Voilà donc la Congrégation de l'Oratoire diminuée des trois quarts ; mais si vous comptiez

tous les séculiers, les femmes et tous les nouveaux partisans que cette persécution va leur faire, et qui ne font qu'un corps avec eux, vous verrez qu'au lieu de la diminuer, vous l'augmenterez et la rendrez plus forte.

Les Pères de l'Oratoire, par leurs plaintes continuelles sur leurs malheurs, intéressent tout le peuple à la compassion et rendent cette compassion active et durable par l'envie et la vengeance qu'ils leur inspirent contre leurs prétendus persécuteurs. Car la compassion toute seule ne se soutient pas longtemps si quelque autre passion ne l'anime.

Homines ita constituti sunt ut eorum quibus male est misereantur, et quibus bene est invideant, et ut ad vindictam magis quam ad misericordiam sint proni.

Ceux qui s'attacheront par vœux à la Congrégation seront les plus zélés et les plus fidèles. Ceux qui en sortiront en conserveront toujours l'esprit et les maximes ; ils ne seront pas de la même communauté, mais ils y seront attachés comme leur centre. Vous changez la forme extérieure, mais vous ne changez pas le cœur, cela n'est pas aisé ; au contraire, leur rage s'augmente, le parti s'accroît : il dressera de nouvelles batteries.

Ils feront des vœux, signeront tout ce qu'on voudra, obéiront, car rien ne leur coûte, ils savent s'accommoder au temps et profiter de leur propre faiblesse. On n'aura plus rien à leur dire : tout le monde courra chez eux, ils élèveront de nouveaux sujets et ne songeront qu'à détruire en France les Jésuites. La moindre occasion qui se présente, le moindre changement qui arrive, ils en profiteront avec une activité surprenante.

L'Ecriture compare la politique des rois à une lourde masse qui nous accable, ou à un torrent furieux qui déborde et qui entraîne tout après lui. Leur politique est lente, mais leurs coups sont grands et éclatants.

La politique des républiques est plus active, elle est toujours en action, ses coups sont petits, mais ils sont fréquents, ils vous désolent et ils l'emportent souvent par leur activité au-dessus des plus grandes politiques.

Il faut remarquer que l'institution de l'Oratoire est appuyée sur un plan qui chancelle, elle n'est pas durable par sa nature. Son incompatibilité avec l'Etat, le mouvement continuel et la vivacité étonnante qui dévore ce corps en amèneront nécessairement la destruction et la ruine. Les contradictions le soutiennent et le nourrissent, toute leur action se répand au dehors ; ôtez-leur toute contradiction, toute guerre extérieure ; abandonnez-les à leur génie, toute leur action et leur vivacité se tournera contre eux-mêmes. En cette situation, je ne leur donne pas trois ans de vie. Ils se dévoreront les uns les autres : leur politique est une politique de guerre et de sédition ; ils n'ont aucune règle pour la paix et pour vivre unis et liés entre eux.

Que faites-vous donc en les obligeant à faire des vœux ? Vous leur apprenez à se régler, vous les liez, vous les unissez, vous leur donnez ce qui leur manque ; vous ne pouvez triompher de vos ennemis que par leur désordre et leur tumulte, et vous songez à mettre l'ordre et la discipline chez eux ! Vous voulez les rallier et les fortifier contre vous. En un mot, vous immortalisez par là les ennemis de l'Eglise, de l'Etat et des Jésuites.

Quand les Pères de l'Oratoire feront des vœux, la communauté aura toujours le pouvoir de renvoyer les sujets qui lui déplaisent : on ne peut lui refuser ce privilège. Voilà un moyen infaillible de n'avoir jamais que des Jansénistes.

D'ailleurs, avant de les obliger à faire des vœux, il faut savoir s'ils y croient, car s'ils n'ont aucune foi pour les vœux de religion, cet expédient ne remédie à rien. Ceux qui auront la conscience assez bonne pour les quitter par scrupule, feront plaisir à la communauté ; on rira de leur simplicité, et ceux qui resteront seront initiés au mystère et ne se croiront pas moins libres. Que sait-on ? Peut-être cette croyance est si générale parmi eux qu'il n'en sortira pas un seul quand on leur aura donné cette nouvelle forme, et si tous ceux qui nient les vœux vont faire ensuite vœux chez eux, leur ordre va devenir bien fameux et bien grand.

Si après les avoir obligés aux vœux, leur ordre en devient plus florissant et plus stable, si le parti s'accroît, si la cabale et les terreurs se multiplient, si le peuple s'intéresse pour eux, si cela va jusqu'au murmure et à la sédition, s'ils marquent encore plus d'indépendance et moins de réforme qu'auparavant et s'ils méprisent ou rendent méprisables les vœux et la discipline de l'Eglise, comment les punira-t-on ? L'expédient et le remède dont on se sera servi devenant inutiles et même pires que le mal, il faudra nécessairement en venir à les détruire : *Si sal evanuerit in quo salietur? Ad nihilum valet ultrà nisi ut mittatur foras.* Il faudra les chasser, les exterminer. Et alors cela sera bien difficile et même presque impossible. Cependant, il faudra en venir là tôt ou tard.

Cela est plus à propos et plus aisé à présent, et pourquoi tarder à le faire ?

Pour agir prudemment et efficacement à leur égard, il faut regarder et ce qu'ils sont et ce qu'on en pense parmi le peuple. Il faut les juger selon ce qu'ils sont et les punir ensuite d'une manière qui puisse faire revenir le peuple de son préjugé et lui faire respecter l'arrêt et craindre le juste pouvoir de celui qui le prononce.

En exiler quelques-uns, les menacer aujourd'hui, demain leur faire signer un formulaire (1), ensuite les déférer au conseil et les renvoyer absous : tantôt leur ôter des collèges (2), tantôt entreprendre de leur prescrire un vœu et une

(1) En 1662, trois Oratoriens, les Pères Seguenot, Juannet et du Breuil s'étaient vus exiler à l'instigation des Jésuites, sous prétexte qu'ils étaient jansénistes, et ces malheureux n'avaient obtenu leur rappel qu'à des conditions humiliantes ; en signant le formulaire d'Alexandre VII, et en promettant de signer tout ce qu'on voudrait. A la suite de cet éclat, l'Assemblée générale de l'Oratoire avait décidé « que ceux d'entre ses membres qui seraient convaincus de jansénisme seraient exclus de la congrégation, mais que l'on chasserait également ceux qui en accuseraient témérairement leurs frères ». (*Revue politique et littéraire* du 12 juin 1875, article de M. A. Gazier.) *(Note Séché)*.

(2) Au commencement de l'année 1662, les Jésuites employèrent bien des artifices et des fourberies pour s'emparer du collège de Clermont (dirigé par des Oratoriens). MM. les chanoines de l'église cathédrale écrivirent à M. Domat, qui était à Paris, et lui envoyèrent une procuration en le priant de s'opposer, en leur nom, à cet établissement *qui ne peut*, disaient-ils, *produire d'autre effet que l'interruption de cette quiétude que nos pères nous ont conservée depuis tant d'années.* M. Domat fit de son mieux pour rendre service, en cette occasion, à sa patrie, mais sans succès, le P. Annat, confesseur du roi, ayant su tromper ce prince par ses impostures. (Documents inédits sur Domat, publiés pour la première fois par M. Cousin dans *Jacqueline Pascal*). *(Note Séché)*.

réforme, c'est les insulter et leur donner des armes ; ils ne se soutiennent que par la compassion des peuples, et c'est donner tous les jours nouvelle matière à cette compassion.

Ils se montrent au peuple comme des hommes de douceur, des bonnes gens sans malice, persécutés sans raison : « Voyez, Messieurs, comme on nous persécute ; si l'on trouvait de justes sujets de nous détruire, nous ne subsisterions pas un moment ; mais on veut nous faire perdre patience, on cherche à nous rendre coupables. Toujours persécutés, toujours soumis, notre docilité et notre conduite bravent la rage de nos envieux, etc.

« On dit que nous nous plaignons à tort d'une persécution chimérique, soyez-en les juges vous-mêmes ; si nous sommes coupables, il faut nous punir tout à coup, et si nous sommes innocents, pourquoi nous inquiéter, c'est que l'on cherche à nous trouver coupables, etc. »

Juger un homme aujourd'hui, prononcer son arrêt, et le pendre demain, c'est justice, personne n'en dit rien. Mais punir le même homme tous les jours, aux yeux du peuple, quoique par des peines légères, c'est persécution ; tout le monde murmure, on n'aime pas à voir longtemps souffrir le patient. Voilà le prétexte apparent qui touche le vulgaire. A l'égard des Pères de l'Oratoire, qu'on les inquiète, on murmurera toujours : détruisez-les, on va se taire.

Il faut détruire la République, et non la réformer ; elle se fortifie tous les jours ; ils sont déjà les maîtres des postes les plus importants du royaume. Je sais bien des choses sur cet article, et si j'étais le rapporteur de cette affaire, l'institution ne gagnerait pas son procès.

Ceux à qui je parlerais ainsi dans le monde me diraient que j'entends finesse à tout, que les Pères de l'Oratoire sont bonnes gens, incapables de pensées de trouble et de révolte ; ils y vont bonnement, ils ne demandent qu'à vivre en repos.

Ces discours de la plupart des gens me mettent hors de moi. *J'ai demeuré trois ans au séminaire de Saint-Magloire, je les ai étudiés, je les connais à fond, et ils sont persuadés que je les connais mieux que personne* (1).

Je crois, mon très Révérend Père, que c'est assez vous en dire pour vous prouver combien il serait pernicieux à l'Eglise, à l'Etat et à votre Compagnie d'obliger à présent les Pères de l'Oratoire à la réforme et au vœu. Il n'y a point de milieu : il faut ou les détruire totalement ou les laisser comme ils sont.

Je ne vois pas qu'il soit si difficile de les détruire ; si l'on faisait connaître au Roi les choses telles qu'elles sont, qu'il vît clairement que de là dépend le salut et la paix de l'Etat, et que quelqu'un eût le zèle et le courage de le lui représenter sans aucun déguisement, il en viendrait bientôt à bout.

C'est un très grand mal, je vous l'avoue, que de désunir ceux que des liens indissolubles unissent ; mais quel mal y a-t-il à désunir ceux qui ne sont attachés par aucun lien ? C'est un ordre, au contraire, et une justice, c'est mettre quelque chose en sa place : c'est une confusion qu'une assemblée de cette nature, un abus et une licence, un monstre dans un Etat.

(1) Ces lignes, imprimées en italiques, sont barrées sur le manuscrit original. *(Note Séché).*

Cela est contraire au droit des gens, dira-t-on ; mais cette assemblée est contraire, par sa nature, au droit de l'Etat ; elle l'est encore plus par sa conduite, et ce qui est opposé au droit du royaume est toujours contraire au droit des gens. Et c'est favoriser le droit des gens que de la détruire.

Ils ne sont pas en si grand nombre ; plus de la moitié ont du bien, des bénéfices ou des pensions ; quel tort leur fait-on en les envoyant chez eux manger leur bien ? Et ceux qui n'en ont point, on peut trouver mille moyens de les pourvoir et ils ne seront pas embarrassés de leur personne.

Quoi ! dira-t-on, on leur ôtera leurs maisons avec les revenus y attachés, etc. ? Elles ne sont pas aux particuliers, elles sont donc à la communauté ; mais cette communauté est un fantôme qui s'évanouit quand on veut le toucher. Elle n'est pas un possesseur fixe et valable. C'est un seul composé de particuliers qui peuvent se disperser et anéantir le tout quand bon leur semblera, et la complexion ou la somme totale des êtres contingents ne peut jamais former un être nécessaire.

Ils sont fondés par arrêt du Parlement, par lettres-patentes du Roi et par bulle du Pape ; ils seront détruits avec les mêmes formalités, comme ils ont été fondés.

Mais cela fera crier le peuple !... Au contraire, on détruira là ce qui le fait crier et le cri du peuple, en cette occasion, ne servira qu'à justifier leur ruine.

D'ailleurs, le cri du peuple finira bientôt ; car ainsi est le vulgaire ; il s'assemble pour voir pendre un homme ; si le bourreau le fait souffrir, il murmure ; dès qu'il est pendu, il n'y songe plus.

Les Pères de l'Oratoire, me dira un politique des Tuileries, sont nécessaires pour contre-balancer la trop grande puissance des Jésuites qui, sans eux, domineraient tout. Ceux qui parlent ainsi ne connaissent guère le bien de l'Etat. Deux factions opposées sont quelquefois utiles dans les républiques ; mais dans un royaume, il ne doit jamais y avoir deux factions. Mille autres raisons détruisent cette idée qui est contraire au sens commun : j'ai pourtant trouvé un pareil raisonnement dans les testaments politiques, etc.

Enfin, il ne me paraît pas si difficile de détruire cette communauté ; c'est le véritable temps de l'entreprendre ; si on le manque, elle causera mille désordres dans l'Etat et peut-être sa ruine totale. On doit regarder cette congrégation comme l'âme, le centre et la forteresse du jansénisme. Quelles liaisons, quel commerce n'ont-ils pas avec les calvinistes ? Quel secours, etc... Je serais trop fertile et je ne finirais pas si je touchais cette corde.

Je conclus donc, mon Révérend Père, qu'il n'y a point d'autre parti à prendre : ou laisser l'institution de l'Oratoire comme elle est, ou la détruire totalement, et c'est à quoi il faut travailler au plus tôt. Cela est digne d'un bon Français et d'un bon catholique. Il serait à souhaiter que quelque évêque voulût entreprendre cette cause, ou que le clergé de France l'appuyât auprès du Roi, en joignant ainsi l'autorité ecclésiastique au pouvoir séculier ; mais il est fort délicat de tenter les évêques là-dessus. D'ailleurs, si ceux qu'on choisirait n'avaient pas un certain génie et un zèle prudent à l'épreuve des incons-

tances, ils seraient capables de faire échouer tout. Cependant, cette affaire, prise d'un certain côté et conduite d'une certaine manière, me paraît très aisée ; je me chargerais volontiers des mémoires et des écrits, et je puis soutenir et avancer, sans gasconnade, que personne en France n'y réussirait mieux que moi.

Tout dépend du début dans cette affaire ; si l'on débute mal, jamais on n'y reviendra, et si le début est bien entendu, le reste va de lui-même. Il faut que peu de personnes conduisent cette affaire : il faut que cela aille droit au Roi comme une affaire essentielle qui le touche de près et que ce soit sans aucune entremise du clergé. Ensuite, quand on aura tout instruit et que la justice de cette cause sera déployée et manifeste, et mise sur le bureau comme une affaire qui intéresse directement l'Etat, pour lors Messieurs du clergé ouvriront les yeux, et voulant être de la partie, concourront d'eux-mêmes, pour ce qui les concerne, sans qu'il soit besoin de les requérir.

Ne souhaitez donc plus, mon Révérend Père, qu'on oblige les Pères de l'Oratoire à faire des vœux. Ce serait tout perdre, ce serait une très mauvaise politique ; je ne crois pas que vous puissiez me dire une raison là-dessus et que je n'aie prévue, et dont je ne vous fasse voir évidemment la fausseté. D'ailleurs, à vous parler franchement, ce projet est petit, il est de l'Oratoire et nullement de la Société. Dans une république, il vaut toujours mieux faire peu que de ne rien faire ; mais dans un royaume, et sous un Roi comme le nôtre, faire peu, c'est faire rien, il faut faire beaucoup ou ne rien faire.

Pour l'idée que vous avez, ou pour mieux dire votre second désir, car *vir desideriorum tu es*,

vous souhaiteriez donc, mon Révérend Père, que les Pères de l'Oratoire fussent soumis immédiatement aux évêques. Dieu nous en garde ! Il faut le prier que ce malheur n'arrive pas ; je ne vous en dirai pas ici les raisons, elles se présentent naturellement à l'esprit, vous pouvez les démêler sans peine.

Beaucoup sont appelés à l'épiscopat, « *multi vocati, pauci vero electi, multi sunt infirmi et imbecilles, et dormiunt multi* ».

APPENDICE II

MÉMOIRE du R. P. de BÉRULLE au Cardinal de RICHELIEU sur les Pères Jésuites.

(Archives nationales, M. 234. — *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, par M. l'Abbé M. Houssaye, Paris. Plon, 1874).

La jalousie des Jésuites contre l'Oratoire datait de l'établissement de l'Institut. Il ne nous est pas possible de rapporter ici toutes les péripéties de cette longue rivalité. Comme une sorte de réplique préventive au « document assassin » que nous avons reproduit plus haut, donnons seulement ce réquisitoire, aussi ferme que modéré, du futur cardinal de Bérulle, le merveilleux restaurateur de la « spiritualité » dans la vie religieuse française, sous le règne de Louis XIII. Il faudrait souligner à chaque pas, au cours de ce rapport, les formules heureuses, les éclairs de clairvoyance qui illuminent jusqu'au fond l'esprit de la Compagnie. Mais le lecteur qui aura bien voulu nous suivre jusqu'ici n'a plus besoin de ces artifices typographiques pour reconnaître encore une fois, dans ces Jésuites, acharnés contre la réforme du Carmel, en dépit du Pape, du Roi et de toutes les bienséances, le Jésuite éternel.

J'aimerais mieux, Monseigneur, vous satisfaire

en tout autre sujet et vous rendre compte d'autres affaires. Aussi je ne le fais que par obéissance et nécessité, et le plus tard qu'il m'est possible. Car je voudrais bien plutôt employer le temps à demander à Dieu la grâce et la patience pour faire un bon usage de semblables accidents que de l'employer à nous plaindre de ceux qui nous intéressent, encore qu'ils soient extrêmement diserts et abondants à se plaindre devant tous et à toutes rencontres, et à faire valoir fort peu de chose, et qu'ils soient fort diligents à répandre leurs plaintes jusque dans les provinces étrangères, comme s'ils voulaient que ceux qui sont connus pour innocents où ils sont soient tenus pour coupables où ils ne sont point. Car c'est leur procédé de parler tous en divers lieux un même langage contre nous, ainsi que je l'ai de nouveau reconnu et éprouvé en ce dernier voyage, comme s'ils en avaient des avis communs et en tenaient registre, au lieu que pas un (d') entre nous n'est instruit de ces différends et n'en parle ni en commun ni en particulier. S'ils étaient plus mémoratifs des bienfaits que des offenses, ils se souviendraient et avoueraient ingénument que je les ai servis, et en général et en particulier, même au temps que pas un de ce royaume ne l'osait faire, et ce par longues années, et durant le courroux d'un grand Roi sensiblement offensé, dont je n'ai point considéré l'indignation, nonobstant le péril, pour considérer leur besoin et leur faire charité dans l'oppression publique et lorsqu'ils étaient abandonnés de tous ; de même, ceux que j'ai l'honneur d'avoir pour parents ont été presque les seuls qui les ont assistés en leur affliction et protégés même, avec péril très grand, en l'accident de Chastel qui tira les Pères Jésuites en

ruine, comme l'on sait, et ceux qui les protégeaient lors. Ce que je dis est notoire en France à tous ceux qui savent l'histoire du temps.

Ils se souviendraient que le Père de Sancy les a obligés de la vie à Constantinople, et de ses moyens en France, depuis qu'il est de l'Oratoire; et ils le reconnaissent mal pour être trop violents en leurs desseins, trop peu sensibles en leurs devoirs et trop aveugles en leurs intérêts.

Ils se souviendraient que, depuis avoir dressé l'Oratoire, je les ai obligés à Rouen, à Orléans, à Troyes, à Alençon et en plusieurs autres lieux.

A Rouen, j'ai refusé la ville qui nous donnait un collège pour nous loger, encore que nous fussions sans aucuns fonds ni logement ; et ce pour satisfaire à leurs désirs et les délivrer de l'ombre qu'ils avaient que la ville ne s'affectionnât à nous pour la régence plus qu'à eux. Et, après notre refus, une sainte famille religieuse n'a pas été si respectueuse que nous et s'en est fort bien accommodée.

A Orléans, nous avons travaillé à les introduire et refusé le collège qui nous était offert et un bon fonds pour l'entretenir, bien que nous y fussions sans fonds et sans moyen, et ce pour ne les pas exclure de cette ville en laquelle ils n'avaient prétexte d'entrer que par cette voie. Et, après avoir disposé Monseigneur l'Evêque et plusieurs de la ville à les admettre, qui en étaient fort éloignés, sitôt qu'ils y ont été reçus, pour récompense de notre charité, ils ont travaillé à nous les rendre contraires et à y faire les mêmes offices qu'ils ont faits à Bordeaux et ailleurs.

A Troyes, depuis trois ans ou environ, le collège nous a été aussi offert par un qui est encore vivant et est de leurs amis, lequel leur a témoigné

comme nous l'avions refusé en leur considération, tellement qu'ils ne le peuvent ignorer, le témoin étant vivant et de leurs confidents ; et la disposition de la ville fort éloignée de les en gratifier, et même les nôtres ont tâché de les introduire dans la bienveillance de leurs amis.

A Alençon, depuis six mois, un d'entre nous, seul, curé de la ville, a disposé ses paroissiens à demander les Jésuites dans la ville et par acte public et particulier a porté leurs affaires comme les siennes propres.

Le P. de Sancy, depuis qu'il est de l'Oratoire, leur a fait don de douze mille francs.

Encore que nous ayons assez de besoins pour recueillir la charité des nôtres en la grande retenue que nous avons d'être à charge à personne, je ne veux pas spécifier que j'ai fait appliquer, d'aumônes qui étaient en ma disposition, à un de leurs collèges, mille écus, n'en ayant pas voulu en appliquer un sol à aucune de nos maisons. Je ne le marque que pour leur faire connaître que nous n'avons jamais reçu aucune assistance et libéralité de leur part.

Voilà notre procédé envers eux ; le leur envers nous est bien aisé à compter : car Jésuite n'a rien fait pour aucun prêtre de l'Oratoire ni pour aucune maison de l'Oratoire.

Depuis dix ans qu'il a plu à Dieu nous établir, ils n'ont omis aucune occasion de pouvoir nuire directement ou indirectement sans y prendre part. Mais j'ai pris peine d'oublier ces choses et non des les remémorer, de les cacher et non de les publier, et nos Pères n'en ont rien su de moi, et ceux qui nous hantent ne sont jamais entretenus de ces plaintes et discours qui (sont) toutefois leur entretien ordinaire avec

leurs amis, n'y ayant un seul de ceux qui les hantent qui ne soit pleinement informé des plus petits sujets dont ils s'offensent, m'étonnant que des âmes religieuses soient si remplies de si peu de chose et en remplissent si souvent les autres. Ce dont je me ressouviens, puisque vous me le commandez, je le vous exposerai sans rechercher davantage.

A Rome, il y a six ans qu'ils nous traversent en l'affaire de Saint-Louis, publiquement, par le P. Lorigni, encore que cette affaire ne les regarde aucunement pour leurs intérêts particuliers ; car ils n'y peuvent rien prétendre et ils ont assez de maisons dans Rome, et ils n'ont aucun prétexte de s'en mêler, sinon en tant qu'ils se veulent mêler de tout. Car cela passe leur pouvoir et leur connaissance.

En France, le désir que j'avais de vivre en charité avec eux m'avait fait mander par toutes les maisons qu'il a plu à Dieu nous donner, qu'on les logeât par hospitalité toutes fois et quantes qu'ils passeraient. Mais ils ont bien mal usé de cette charité, s'en servant pour venir souvent à Dieppe s'y loger chez nous sans aucun autre dessein que pour traiter avec ceux de la ville à notre désu et nous enlever le collège que nous avons dès le commencement de notre établissement en la ville, et qui est plus fondé par nous que par la ville, et, étant logés chez nous, ils dressaient les mémoires chez nous-mêmes, qui y ont été trouvés depuis. Et messieurs de la ville l'ont avoué, qu'ils en avaient traité avec eux, et dit pour excuse qu'ils croyaient que ce fût de notre consentement, parce qu'ils étaient logés chez nous. Ce qui donna sujet à des personnes de grande puissance et qualité de m'écrire exprès pour m'en

avertir et me faire plainte de la facilité et simplicité de nos Pères de Dieppe de se fier ainsi à eux.

Et se voyant exclus de ce moyen-là, ils n'ont cessé depuis d'y conserver deux de leurs Pères, sans être appelés ni désirés par la ville, sans être fondés par M. l'Archevêque ni par aucun ; et sans y être fort utiles, y ayant des RR. (PP.) Capucins, des RR. PP. Minimes et des prêtres de l'Oratoire, (ce) qui est bien assez pour une petite ville ; et leur soin principal est de contrarier à ce que nous y faisons, de diminuer le collège en ce qu'ils peuvent, d'en divertir les écoliers pour les envoyer ailleurs ; ce que nous supportons en patience et silence, réservant à nous opposer s'ils passent plus avant.

A Rouen, leur Père Philippeau a prêché publiquement contre les dévotions de l'Oratoire, encore que la condition et du temps et de la ville qui est remplie de plusieurs hérétiques fasse assez reconnaître qu'il y a des choses plus dommageables et plus dignes d'exercer son zèle. En étant averti, j'aimai mieux disposer nos Pères à le souffrir. Nous l'avons souffert et sommes demeurés en silence et en patience sans aucune réplique, pour ne rien émouvoir en un lieu assez plein de libertinage et d'hérésie et ne pas faire le scandale que son zèle, accompagné d'aussi peu de science que de prudence, suscitait, encore qu'il soit notoire que par la grâce de Dieu nous avons d'aussi bons Docteurs que lui pour défendre ces exercices de piété aussi bien comme il les pourrait attaquer. Au lieu de ces mauvais offices, souvent les nôtres, et en divers lieux, les ont loués en chaire.

A Bourges, outre les excès publics en l'affaire

des Religieuses carmélites, un nommé le P. Ribardeau a dit des calomnies étranges et atroces de nous à Monseigneur le Prince, et lui et les autres ont publié ces calomnies dans Bourges, en sorte que c'était la créance du peuple. Quelques dames de qualité, qui ont autre opinion de moi par la grâce de Dieu, passant par cette ville et étant tout étonnées et mal édifiées de semblables discours, leur en firent des plaintes ; mais elles n'eurent (que) deux autres réponses : quelles étaient des bérullistes et qu'elles étaient ensorcelées de moi, paroles peu séantes en la bouche de Religieux et de supérieurs de religion. Et toutefois le P. provincial en étant informé, les laissa dans la même ville, et ils y continuent des mauvaises semences et divisions qu'ils y ont établies.

A Bordeaux, ils avaient tramé le dessein de me taxer d'hérésie à l'assemblée publique, sur le sujet d'un papier de dévotion que j'ai été obligé d'imprimer depuis et qui a été approuvé de plusieurs prélats, docteurs et religieux de grand nom et mérite. Mais ce coup leur ayant failli par l'arrivée inopinée de Monseigneur l'Evêque de Nantes, ils répandaient par les maisons privées la même accusation, ce qui obligea mondit sieur de Nantes d'aller dans leur collège et leur faire entendre que, s'ils ne cessaient de parler ainsi, il se tenait obligé, l'ayant approuvé, de monter en chaire pour soutenir publiquement, à l'encontre d'eux, ce qu'il avait approuvé particulièrement.

Ce moyen de nous offenser leur étant ôté par M. de Nantes pour être connu et honoré dans cette ville-là pour ses grandes parties, ils se sont convertis à d'autres moyens si violents que j'ai honte de les rapporter.

Là même, depuis peu de jours, un des principaux d'entre eux a dit à des personnes de qualité, en leur parlant de moi : *Iste homo natus est ad pessima.*

C'est en cette même ville de Bordeaux, par leurs mêmes avis et conseils, que des Religieuses de grande piété et mérite et qui, étant au monde, les ont obligés en leur particulier, ont été indignement traitées, bien que la piété de l'une et la qualité de l'autre fût si éminente qu'elles méritaient bien un autre traitement. L'une est la Mère Marguerite, que vous connaissez, Monseigneur, et l'autre Madame Dautri, sœur de M. le Président Séguier, leur vrai protecteur au temps de leur opprobre, belle-mère de M. le Président de Gourgues, leur fondateur et leur singulier protecteur. Mais ils voulaient violer tous droits et tout respect pour violer les droits de l'Oratoire, et il fallait que les Religieuses, n'obéissant pas au conseil des Jésuites pour obéir au Pape, à leurs supérieurs et à leur Ordre, étaient (*sic*) dignes (d'être) excommuniées ; et celles qui suivaient le conseil des Jésuites et désobéissaient au Pape avec opprobre du Saint-Siège, ne fussent pas dignes d'être excommuniées : (ce) qui est une bien nouvelle et dangereuse théologie.

Je ne vous puis rapporter tout ce qu'ils ont fait à Bordeaux, à Saintes, à Limoges et à Bourges. Je dirai seulement que le désir que j'avais de vivre avec eux en esprit de charité, me faisait les introduire et employer et autoriser plus que moi-même dans tous les monastères de Carmélites qu'il a plu au Saint-Père de nous commettre, et ils se sont servis de cet accès que je leur donnais pour susciter contre nous cette division que vous savez. On estimerait et on appellerait cela dans

le monde une prodition insigne fondée sur calomnie, et encore pour une personne qui ne les a jamais desservis qu'en fondant l'Oratoire par commandement de Sa Sainteté ; et ils ont maintenu cette division et l'ont portée dans les extrémités qui sont connues, à la France, à l'Italie et à la Flandre ; et les Pères Carmes se retirant pour obéir au Pape, eux qui étaient auparavant cachés sous leurs manteaux, ont paru lors publiquement, soutenant seuls les excès et les violences de cette cause tant de fois condamnée par Sa Sainteté.

Il m'est notoire qu'ils ont procuré cette division en tous les lieux où cet Ordre est fondé, bien qu'ils n'aient pu réussir, selon leurs intentions, qu'à Bordeaux, Saintes, Bourges et Limoges.

Il m'est notoire qu'ils continuent leur même dessein en plusieurs lieux ; et, depuis peu de mois, trois d'entre eux, et dans trois villes différentes, à Metz, à Lyon et Nevers, y voyant de nouvelles supérieures, les ont été trouver exprès pour les solliciter de recommencer cette faction assoupie ; et espérant qu'elles seraient d'un avis différent aux supérieures précédentes... (*mot illisible*), ils ont essayé d'effrayer ces âmes par des raisons de conscience et de théologie.

Ce qui est bien étrange après tant d'excès passés, et est intolérable après tant de commandements de Sa Sainteté, ne reçoit point d'excuse, et en des personnes de la condition de cette affaire qui ne les touche en rien. Car quel intérêt ont-ils à s'en mêler, sinon en tant qu'ils espèrent nuire à l'Oratoire, puisque ces âmes ne leur sont point commises. Quelle apparence de suivre ou de vouloir faire suivre leurs pensées, après tant d'ordonnances de Sa Sainteté. Quelle violence témoi-

gnent-ils, puisque les Pères Carmes, qui étaient seuls excusables de s'en mêler, délaissent cette affaire, et eux qui n'ont aucun droit de s'en mêler, recommencent plus que jamais cette poursuite. Quel prétexte ont-ils puisque c'est contre leur propre usage et maximes, car ils publient partout que les Religieuses sont mieux hors de la conduite des Religieux, et en Flandre, suivant ces maximes, ils sont cause que de cinq monastères, deux se sont soustraits des Carmes ; et en France, ils les veulent donner toutes aux Carmes, parce que le supérieur de l'Oratoire est un de ceux qui en ont le soin et la conduite. Ils sont coupables, et de grands prélats nous ont averti de leur interdire du tout l'accès de ces monastères, puisqu'ils y travaillent avec si peu d'obéissance envers le Pape, et de si peu de tranquillité envers l'Ordre, de si peu de conduite envers nous et de si peu de charité envers les âmes, et puisqu'ils continuent si persévéramment en leurs desseins et passions.

Outre les calomnies atroces contre moi et les conseils violents et pernicieux en l'affaire des Carmélites, ils ont fait encore à Bourges ce qu'ils ont pu pour empêcher notre établissement, et ce par des voies indignes. Ils y ont prêché publiquement contre les actions du P. Gibieuf, docteur de Sorbonne, homme grave, sérieux, très docte et très modeste ; et il n'a point prêché contre eux, même pour se défendre, aimant mieux se garantir par modestie et par patience que par répliques ; ils y entretiennent encore les factions qu'ils y ont suscitées, et feraient pis si la présence de Mgr le Prince et l'autorité de Mgr l'Archevêque, auquel ils s'opposent, ne les empêchait.

En tous lieux, ils divertissent publiquement leurs écoliers de s'associer à notre Congrégation pour l'éteindre en sa naissance et l'étouffer en son humilité. Ce qui nous a obligés (de) prendre plus tôt et en plus de villes que nous ne voudrions quelques collèges, pour avoir une institution et une jeunesse indépendante de leur persuasion, qui serve de séminaire à cette Congrégation.

J'omettais à dire qu'un de ceux avec qui j'avais toujours vécu avec respect et confiance particulière, et dès longtemps, a sollicité M. du Val de se séparer d'avec nous dans la cause des Carmélites, afin de donner plus beau jeu aux Pères Carmes par ce divorce (à ce que m'a dit le même M. du Val de sa propre bouche), et que le P. Bonnis a imprimé un livre contre moi, et réimprimé, faisant accroire que c'est à la requête de M. de Marillac, ce qui n'est pas véritable, et par le commandement de son supérieur, à quoi je m'en rapporte.

Ce livre est jugé pernicieux à l'autorité du Saint-Siège par plusieurs personnes graves et religieu es, et pourrait émouvoir une nouvelle contestation et servir un jour de semence à une nouvelle rébellion contre les décrets de Sa Sainteté, soit da s cette affaire, soit dans autre, soit en la cause même qui s'agite maintenant des curés contre les Religieux : d'autant plus que chacun sait combien cette Compagnie est soigneuse d'estimer et conserver les ouvrages des siens ; et il nous serait par trop préjudiciable qu'il demeurât ainsi ou sans désaveu ou sans réplique. Pour ces causes, un docteur de Sorbonne, et docteur plus qualifié que le P. Bonnis, et qui a prêché aux plus grandes chaires de France, et notamment

à Notre-Dame de Paris, a écrit contre ce livre, et j'ai fait surseoir cette impression pour laisser à leur choix ou de faire un désaveu public de ce livre, disant qu'il n'est point de leur Compagnie et (qu'ils) n'en approuvent (pas) les maximes, afin de nous servir de justification et garantie, ou de trouver bon que cette réponse s'imprime, laquelle est forte et puissante contre les maximes de ce livre, soutenant qu'elles sont dommageables à l'Eglise, c'est-à-dire aux Etats, aux familles, aux Religions et aux Jésuites même.

Enfin, après tant d'animosités témoignées par eux si universellement et si persévéramment, après tant de libelles diffamatoires appuyés, et même donnés et distribués par eux-mêmes (ils les portaient jusque dans les compagnies, jusqu'à des billets qu'ils ont fait courir dans les maisons et entre les mains des princes), de grands prélats de ce royaume m'ont obligé de faire un livre pour dissiper tous ces nuages et arrêter les esprits. Il a plu à Dieu lui donner bénédiction et approbation publique. Les Pères Jésuites seuls, et presque unanimement, sans respecter ceux qui l'ont approuvé, ont témoigné leur aliénation perpétuelle, même en ce sujet, et chacun d'eux diversement ; les uns le déprimant extrêmement, les autres le blâmant excessivement, quelques-uns même disant qu'il frisait l'hérésie, (ce) qui est à la vérité un degré rabattu des accusations précédentes ; les uns se couvrant d'un profond silence dans les approbations publiques, les autres même faisant courir par le peuple qu'ils y répondaient ; et le titre de la réponse s'est publié si fort sous le nom d'un théologien qu'on l'a cherchée, encore qu'elle ne fût point chez les libraires, afin que le monde crût qu'il y avait ou

qu'il y aurait une réponse, et que cela diminuât le poids et l'autorité du livre, artifice plus séant aux profanes qu'aux Religieux ; et le théologien qui devait paraître était le P. Garasse, leur écrivain ordinaire. Et ce même écrivain ayant fait un livre public, et vanté selon leur coutume avec excès, il est arrivé que ce livre a été universellement improuvé de tous ; et ce nonobstant, nous n'en parlons point ; nous ne feignons point de réponse, bien qu'elle fût aussi aisée à faire qu'à feindre ; et nous demeurons dans les termes de notre devoir et retenue ; et eux en sortent à tout propos, pourvu que ce soit au préjudice de l'Oratoire.

J'aime mieux finir que de rechercher davantage leur excès envers nous, vous suppliant très humblement, Monseigneur, de considérer que leur conduite est fort élevée, leur esprit peu déférent et leur humeur fort difficile, et qu'il est notoire comme ils ont peine à vivre, en Italie avec les Théatins, en Espagne avec les Dominicains, en France avec les Capucins, en Angleterre avec tout le clergé, surtout les Religieux d'Angleterre ; et partant, il n'est pas raisonnable de nous imputer s'ils ont peine à vivre avec nous, puisque ce malheur nous est commun avec presque tout le reste de l'Eglise au regard d'eux.

Je supplie le Dieu de paix d'étendre sur nous sa grâce et sa conduite pour nous rendre tous enfants de paix et anges de paix, et en cette qualité être dignes d'annoncer comme eux en la terre la gloire de Dieu et la paix aux hommes de bonne volonté.

APPENDICE III

Le P. LE TELLIER
d'après les Mémoires de l'abbé LE GENDRE.

Empruntons encore, pour finir, à la brochure de M. Léon Séché, quelques traits concernant le Confessorat du P. Le Tellier : ils sont tirés des *Mémoires de l'abbé Le Gendre.*

L'abbé Le Gendre, alors chanoine de Notre-Dame, est un excellent observateur, très mêlé par situation et par goût aux milieux ecclésiastiques les plus influents ; assez gallican, mais que personne n'a jamais soupçonné sérieusement de jansénisme ; peu tendre au surplus pour le cardinal de Noailles. Il vécut généralement en assez bons termes avec les Jésuites : il vise tout au moins à l'impartialité. C'est un témoin bien difficile encore à récuser : et l'abbé de Margon, comme on voit, n'est pas seul à accuser le Confesseur.

On trouverait facilement dix autres réquisitoires, d'esprit et de poids divers : car il n'est guère de mémorialiste tant soit peu indépendant par caractère et par position qui n'apporte quelque contribution à ce tableau de l'activité *sui generis* de la Compagnie à cette époque. Manifestement, alors comme de nos jours, le sentiment était général à l'égard de la toute-puissante So-

ciété. Les plus saints et les plus illustres personnages, aussi bien que les plus obscurs, ont connu son esprit et ses méthodes. Les monuments abondent de ses perfidies comme de ses brutalités. Encore le courage a-t-il manqué à la plupart des victimes pous réclamer assez haut à la face de Dieu et des hommes ; mais, lors même que font défaut les actes d'accusation formels, l'atmosphère de méfiance et de suspicion universelle n'est pas douteuse.

Les Jésuites s'en tirent en jouant de la présomption de leur « légende » en général, ou en récusant, diffamant, condamnant à l'oubli tour à tour chacun des écrivains qui ont osé dire tout haut ce que chacun pensait tout bas ou rendre témoignage de ce qu'ils avaient vu. On isole pour les discréditer les uns après les autres un Bérulle d'un Margon, l'abbé Le Gendre de Bossuet ou du Vénérable Innocent XI, sans parler de la multitude des annalistes qui ne furent pourtant ni des jansénistes ni des pamphlétaires.

Saint-Simon, comme nous l'avons dit, trace de Le Tellier un portrait pénible :

« Le P. Le Tellier, dit-il, était de taille médiocre, maigre avec de gros os, l'air et le maintien d'un franc paysan, avec des yeux d'un travers farouche qui eussent fait peur au coin d'un bois et qui lui donnaient une physionomie affreuse, fausse, profonde, toute telle enfin qu'il était dedans ». Il ajoute qu'il « était grossier, insolent, impudent, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagement, ni quoi que ce fût ».

L'abbé Le Gendre, qui l'a bien connu, n'est guère plus flatteur.

Si (Le Tellier), écrit-il, avait plus d'esprit que son prédécesseur, il avait beaucoup moins de flegme et de modération. Plein du désir de se venger et de venger sa Compagnie, il se hâta de se satisfaire. Il avait assez les inclinations d'un cyclope. L'usage du monde adoucit peu sa férocité naturelle, parce qu'il ne fréquentait, tant qu'il demeura particulier, que des gens du pays latin, nation brusque et précipitée, et que, parmi ses confrères, il vivait en demi loup-garou. Ces manières sauvages, tant il est vrai qu'il y a de la fatalité dans la fortune des hommes, ne laissèrent pas de contribuer à celle du P. Le Tellier. Il est certain qu'il ne fut fait recteur de Paris et provincial ensuite, au grand étonnement des autres Jésuites, qui jamais n'auraient deviné que l'on songeât à lui pour le mettre en charge, que parce qu'étant connu pour un homme dur, le Père Général l'en crut d'autant plus capable de rétablir la discipline, qui était bien tombée parmi eux. Il n'est pas moins certain qu'il ne devint confesseur du roi que parce qu'étant peu abordable, le roi, sur ce qu'on lui en dit, le jugea propre à réparer ce que le Père de la Chaise avait gâté par son trop de facilité.

Mais nous voudrions emprunter surtout aux Mémoires de l'abbé Le Gendre deux ou trois anecdotes, qui, plus encore que ce portrait, confirment pleinement les dires de l'abbé de Margon sur la façon dont le Confesseur avait conçu et organisé la lutte pseudo-catholique contre tous les adversaires de la Compagnie, indistinctement accusés de tendances ou de faiblesses jansénniennes.

I

L'officine aux Mandements

La première anecdote est de 1710, deux ans après la condamnation à Rome des fameuses *Réflexions* de Quesnel. Le Cardinal de Noailles s'obstine à les défendre ; et il est à remarquer que l'abbé Le Gendre est dur pour ces complaisances hétérodoxes de l'archevêque de Paris, voire pour ses préventions à l'égard des Jésuites.

Les évêques de La Rochelle et de Luçon publient contre le livre de Quesnel une Instruction qui fait tapage :

C'est, rend compte avec une parfaite sympathie l'abbé Le Gendre, un excellent ouvrage, d'un très grand travail, livre solide et bien écrit, où, après avoir montré que l'auteur des *Réflexions* glisse, partout où il le peut, sur les sentiments des Jansénistes à l'endroit de la grâce et de la pénitence, on fait voir que ces sentiments sont ou paraissent fort éloignés de ceux de Saint Augustin.

Malheureusement, l'opinion ou la malignité publique fut unanime à attribuer cette Pastorale à une autre plume qu'à celle des deux prélats. Saint-Simon le rapporte sans bienveillance. Et ce n'est, s'empressent de noter les apologistes de la Compagnie, que Saint-Simon ! On sait quelle mauvaise langue est le terrible duc. Mais l'abbé Le Gendre, autrement qualifié dans l'affaire, ne se montre pas moins sceptique au sujet de la paternité de ce Mandement. Il ne croit pas que les deux évêques y soient pour grand'chose :

Comment l'eût-on cru, s'écrie-t-il, tandis que des personnes graves, qui assuraient le bien savoir, disaient assez hautement que ni l'un ni l'autre de ces prêtres n'avaient ni vu ni lu le livre des *Réflexions*, encore moins ses sept éditions, toutes différentes en quelque chose, qu'on cite cependant à tout moment dans l'Ordonnance ? D'ailleurs, ces deux évêques étaient connus pour gens doux, civils et paisibles, de nulle vivacité, d'une érudition et d'un génie à l'ordinaire, d'une petite santé, craignant le travail, plutôt timides qu'entreprenants et d'une action forte. Des gens de ce caractère eussent-ils osé ou voulu attaquer de gaîté de cœur un cardinal en grand crédit, un archevêque de Paris qui ne leur avait fait aucun mal, sans lui avoir auparavant proposé leurs difficultés ? Eussent-ils d'eux-mêmes entrepris de proscrire comme hérétique, un livre qui depuis trente ans était en si haute estime et en si bonne odeur, que les Jésuites eux-mêmes le lisaient avec plaisir et le recommandaient à leurs pénitents et dévots ? Après une approbation si solennelle, si générale, continuée depuis si longtemps et jamais interrompue, de quel front eussent-ils osé soutenir que ce livre était mauvais ? Cette hardiesse ne convenait qu'au P. Le Tellier, au P. Doucin, son âme damnée, et à quelques autres de leur cabale, Jésuites jusqu'au fanatisme en ce qui regarde leur Compagnie.

L'*Instruction* sortait manifestement des bureaux de l'Académie antijansénienne.

Et à l'appui de cette opinion, M. Léon Séché raconte encore, d'après Le Gendre, les deux anecdotes suivantes :

Un jour que M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, publiait à son prône l'ordonnance du Cardinal qui défendait de lire le mandement des deux évêques,

il dit en élevant la voix : « Je les connais tous deux il y a longtemps ; ce sont de bonnes gens point du tout *malins* (c'est le terme dont il se servit) et incapables d'avoir fait ce qui a paru sous leur nom ». Une autre fois le P. Le Tellier ayant demandé à l'abbé Le Gendre s'il était bien vrai qu'on lui attribuât l'*Instruction*, et celui-ci lui ayant répondu en badinant que les connaisseurs l'estimaient digne de lui, le Confesseur se mit à rire, ce qui ne lui arrivait guère, et sans s'expliquer devantage : « On ne saurait, lui répondit-il, empêcher le monde de parler ».

Bah ! objectent à cela le P. Bliard et les autres Jésuites, ce n'est que Le Gendre. Sans doute ! Et l'abbé de la Chétardie, et Saint-Simon, et Margon, et toute la rumeur publique. Mais rien ne compte tant que la Compagnie aura décidé de tout nier et toujours.

II

Plaisante méprise du P. Doucin

L'affaire fit du bruit, et dans la mêlée l'abbé Le Gendre eut l'occasion de faire, au chapitre, prévaloir un avis favorable aux Jésuites. Il reçut le soir même la visite du P. Doucin.

Nous avons vu le portrait de celui-ci par l'abbé de Margon. L'abbé Le Gendre ne le peint pas sous d'autres couleurs :

Le P. Doucin, rapporte-t-il, « turbulent s'il en fut jamais, téméraire jusqu'à tout risquer, pourvu qu'il fît parler de lui, affectait du mystère en tout pour

paraître grand politique. Il s'en fallait bien qu'il le fût ». Le P. Le Tellier dont il était le compatriote, l'avait pris pour son confident. Ils étaient bien faits pour s'entendre. Dans le monde janséniste on ne les appelait que les « deux Normands ».

Il fut convenu que Le Gendre serait reçu par le P. Le Tellier :

Je le trouvai, raconte-t-il, tout miel et tout sucre : sérénité qui dura peu, car tandis que je lui racontais ce qui s'était dit parmi nous, à mesure qu'il entendait quelque chose qui lui déplaisait, il fronçait le sourcil et le visage lui rougissait, comme si toutes choses dussent aller selon ses désirs et qu'il n'eût pas été permis de ne pas penser comme lui. Il me loua fort, il me promit de me placer et me pria de le voir au moins une fois en quinze jours. Le Père Doucin, qui se trouva à l'entrevue, m'assura en me reconduisant que le P. Le Tellier, et par reconnaissance de ce que jusque là j'avais fait pour la bonne cause et en vue des services que j'étais capable de rendre si j'étais placé, pensait sérieusement à moi. J'entrai donc en commerce avec les Jésuites ; mais à peine y étais-je entré, que le P. Doucin, tout politique qu'il croyait être, pensa tout gâter par une étourderie. Voulant m'inviter à une assemblée, au lieu de le faire par un billet bien cacheté, il m'envoya un maître de pension qui ne m'avait jamais vu et que je ne connaissais point. Ce courrier, ne m'ayant pas trouvé chez moi, me fit demander à l'église par un des huissiers de service qui sont à la porte du chœur. L'huissier, un peu sourd et qui avait mal entendu confondant ces deux noms *le chantre* et *Le Gendre*, au lieu de venir à moi, fit avertir M. le Chantre, et sur cela M. le Chantre se présenta. Jusque là il n'y avait rien de gâté ; et si le courrier, en homme sage, avait dit à M. le Chantre : « Monsieur, je n'ai point l'honneur de vous connaître ; êtes-vous M. Le Gendre à qui j'ai ordre de parler ? » M. le Chantre lui eût dit que non et, s'en retournant à sa place, il m'eût fait avertir que l'on

me demandait ; mais le courrier, en étourdi, sans savoir à qui il parlait et supposant que c'était moi, dit précipitamment : « Monsieur, Le P. Doucin vous prie instamment de vouloir bien ne pas manquer à l'assemblée de ce soir. M. le curé de Saint-Sulpice s'y trouvera, et il y amènera la personne que vous savez ».

M. le Chantre,— c'était M. de Gontaut, aujourd'hui doyen de Paris, parent et créature de M. de Noailles et qui avait ouï dire qu'on tramait quelque chose contre le cardinal —, charmé de cette méprise qui fit rire tout Paris, va de ce pas à l'archevêché et y ayant trouvé le prélat qui donnait audience publique, il lui dit ce qui venait d'arriver. Le cardinal le lui fit répéter deux fois assez haut pour que tout le monde l'entendît ; puis, se tournant vers deux Jésuites qui étaient là et élevant la voix : « Où est donc, leur dit-il, la pudeur de vos supérieurs ? Ils ne cessent de me protester qu'aucun de vous n'a part aux affaires que l'on me fait, et c'est vous qui me les suscitez, c'est vous qui corrompez et qui soulevez contre moi jusques aux chanoines de mon église ! » Ces pauvres Pères —, c'était le P. de la Rue et le P. Gaillard, qui étaient si peu du secret que le P. Le Tellier ne les appelait jamais que *demi-jésuites*, — ne sachant que répondre, se retirèrent tout honteux ».

Evidemment, quand un abbé de Margon raconte, avec sa verve endiablée, une historiette de ce genre, le P. Brucker peut toujours le traiter de Gascon. Mais celle du grave chanoine de Paris est-elle moins drôle ?

III

L'affaire Bochard de Saron

Six semaines plus tard éclatait un incident plus grave. Saint-Simon le mentionne aussi. Mais Le

Gendre est naturellement plus précis et mieux informé. Remarquons d'ailleurs encore une fois qu'il ne feint pas du tout de nous révéler quelque secret, mais au contraire qu'il ne fait que répéter une grosse histoire qui, en son temps, fit tapage et scandale :

L'abbé Bochard de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, neveu de l'évêque de Clermont, écrivant à son oncle un entretien qu'il avait eu avec le P. Le Tellier sur des choses du temps qui demandaient le plus grand secret, au lieu de venir à Paris mettre lui-même à la poste, pour une pleine sûreté, une lettre de cette conséquence, en chargea son valet de chambre. Ce valet de chambre, soit par paresse ou par étourderie, confia cette lettre à une laitière qui faisait des commissions : cette laitière rencontra un chanoine de Vincennes qui allait à Paris et le pria de remplir sa commission, ce qui fut accepté. Par là, cette lettre tomba entre les mains de l'homme du monde le plus propre et le plus disposé à en abuser. Ce chanoine, nommé Fenestranges, homme du parti et peu aimé du trésorier, n'eut pas fait deux cents pas qu'il entra en soupçon de ce qui était dans le paquet, sur ce que la femme avait ouï dire aux domestiques du trésorier, que leur maître était après une affaire de grande importance, et que de cette affaire, le moins qu'il pût lui arriver était de succéder à son oncle. Le soupçon croissant peu à peu par les réflexions, le chanoine fut tenté d'ouvrir la lettre ; mais il crut devoir auparavant en parler au curé de Saint-Gervais, homme au moins aussi échauffé que lui, et chez lequel il alla descendre. Le curé eut bientôt levé les scrupules du chanoine, de sorte que, sans faire attention qu'ils violaient la foi publique, ces deux hommes ouvrirent la lettre.

« A sa lecture, ils crièrent au miracle.

« Effectivement, c'était quelque chose de surprenant qu'au moment où le cardinal allait être accablé,

il se présentait un moyen qu'il n'avait pu assurément ni prévoir, ni se procurer, et qui était infaillible non seulement pour le relever, mais encore pour perdre un ennemi. Qu'y avait-il dans ce paquet ? Il y avait un modèle de lettre au roi contre M. le Cardinal et une lettre de l'abbé Bochard. Il ne fallut point de clef pour déchiffrer la lettre de l'abbé ; car, d'un air de sincérité, d'un air naturel, il mandait à son oncle : « J'ai eu de longues conférences avec le Révérend Père sur l'affaire des deux évêques avec son Eminence ; j'ai vu entre les mains du P. Le Tellier plus de trente lettres des meilleurs têtes du clergé qui demandent justice au roi des procédés de son Eminence. Le Père Le Tellier m'a dit qu'avant huit jours il en aurait encore autant. Le secret est promis à tous ceux qui en écriront. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au roi que le Père Le Tellier vous prie de signer ; il en a gardé une copie pour l'envoyer à plusieurs prélats qui lui demandent un modèle. Le Père Le Tellier n'a point vu le préambule du mandement que vous devez signer avec M. de Saint-Flour ; il trouve votre précaution sage de souhaiter qu'il soit vu ici avant que de paraître ».

Et l'abbé Le Gendre de conclure ainsi :

Il résultait de cette lettre qu'il y avait une cabale, que le Père Le Tellier en était l'excitateur, qu'il trompait le roi et lui en imposait, ayant offert plus d'une fois d'attester avec serment qu'il ne prenait aucune part à l'affaire des deux évêques. Il résultait de cette lettre que les *Instructions* contre le livre de Quesnel et les lettres au roi contre le cardinal, qui devaient paraître bientôt sous le nom d'évêques affidés, étaient du Père Le Tellier ou de ses confrères, et que ce Père se souciait peu, pourvu qu'il assouvît sa haine, de troubler l'Eglise et l'Etat, et d'allumer un feu qui peut-être ne finirait que par un schisme déclaré.

Le R. P. Bliard ne goûte guère ce récit pour-

tant si pondéré. Il le conteste *a priori* comme déplaisant. De son autorité privée, après deux siècles, il décrète sans appel que ça ne doit pas être vrai, puisqu'un des « Nôtres » est en cause. « Notez, dit-il, que ces détails si précis, personne alors ne les connut, sinon M. Le Gendre, lui seul au moins nous les a conservés. » Et parce que seul, il nous a conservé les « détails » d'une affaire qui passionna à cette époque toute l'opinion, voilà l'affaire elle-même enterrée, escamotée, disparue. Qu'on ne parle plus au P. Bliard des *Mémoires* de l'abbé Le Gendre, ni de ceux du Cardinal de Noailles, ni des Lettres de l'abbé de Margon, ni des Mémoires de Bérulle et de l'affaire de l'Oratoire, ni du Vénérable Innocent XI, ni du Bref *Dominus ac Redemptor*, etc... Il est sourd. Seuls comptent les auteurs de la Compagnie.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Un document révélateur

PAGES

I. Grandeur et décadence du Confessorat 12
II. Un « publiciste » au XVIII^e siècle 24
III. Des « Provinciales » à la « Margonade » 34

LETTRES DE L'ABBE DE MARGON

Première lettre au P. de Tournemine

PRÉAMBULE

Une attaque du « Journal de Trévoux » 41

I

HISTOIRE DES LIVRES INCRIMINÉS

§ 1. L'enrôlement de l'abbé de Margon 45
§ 2. Projet d'ouvrages contre le Jansénisme 48
§ 3. Encouragements des Jésuites 53
§ 4. Intervention du P. Le Tellier 56
§ 5. Le visa de la Compagnie 59
§ 6. Faveur et crédit de l'auteur 62

II

VOLTE-FACE DE LA COMPAGNIE

PAGES
§ 1. Premières attaques 67
§ 2. Premières ripostes 73

III

LA PART DE L'ABBÉ DE MARGON

§ 1. Deux notes subreptices 76
§ 2. Commentaire de la première note 82
§ 3. Glose sur la seconde note 88

CONCLUSION

Désaveu de deux ouvrages 90

Deuxième lettre au P. de Tournemine

I

PRÉAMBULE

§ 1. Sur une édition apocryphe 95
§ 2. Réponse à l'avertissement et aux méchants vers de cette édition 98
§ 3. Vue générale sur la politique des Jésuites 101

II

HISTOIRE DE LA « GAZETTE DES MENSONGES »

§ 1. Les personnages 103
§ 2. Le projet de *Gazette* 109
§ 3. Les dessous de l'affaire 126
§ 4. Documents et témoignages sur la véracité du conteur 142
§ 5. L'audience du R. P. Le Tellier 148
§ 6. Echec au gazetier 162
§ 7. Moralité 170

III

CONCLUSION

§ 1. La manœuvre présente de la Compagnie 172
§ 2. Le jeu contraire des partis 174
§ 3. But de l'auteur 177

Troisième Lettre, au P. Lallemant

I

RÉPLIQUE AUX « RÉPONSES »

PAGES
§ 1. Les trois « réponses » de la Compagnie 179
§ 2. Riposte à la « Lettre » du P. Lallemant 182
§ 3. Riposte aux deux « Lettres » anonymes 191
§ 4. Confirmation des lettres précédentes 200

II

FAITS NOUVEAUX

§ 1. Eclaircissement sur l'esprit général de la Compagnie 203
§ 2. Première lettre du P. Perrin 207
§ 3. Autres lettres du P. Perrin 218
§ 4. Une machination contre l'Oratoire 226
§ 5. Projet d'Inquisition 229
§ 6. Autres intrigues languedociennes 236

III

L'ORGANISATION CENTRALE

§ 1. L'Académie de controverse jansénienne 249
§ 2. « Allemants » et « Doucinistes » 255
§ 3. Conclusion 260

APPENDICE I

Le « Document Assassin », Mémoire de l'abbé de Margon écrit à l'instigation du P. Le Tellier pour la suppression de l'Oratoire 263

APPENDICE II

Mémoire du P. de Bérulle au cardinal de Richelieu, sur les Pères Jésuites 281

APPENDICE III

Le P. Le Tellier, d'après les Mémoires de l'abbé Le Gendre 295

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BOURSE DE COMMERCE

G. BUREAU

35, Rue Jean-Jacques-Rousseau, 35

REV15

ÚK PrF MU Brno

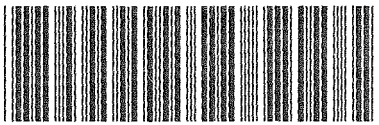

3129S03753